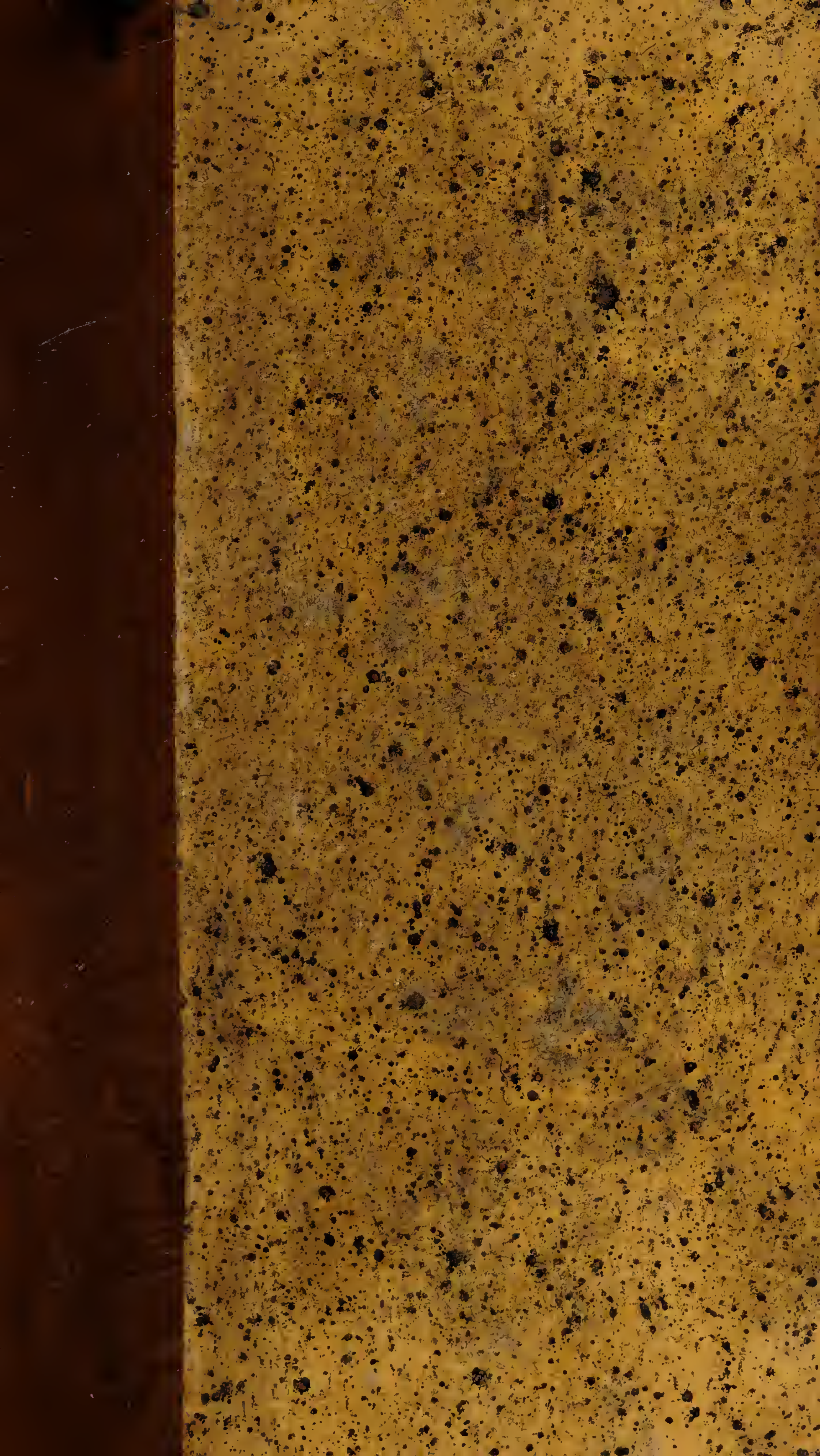

JOURNAL
DE MÉDECINE,
CHIRURGIE,
PHARMACIE, &c.

AVRIL 1791.

CONSTITUTION de l'année 1785, observée à Auch; par M. COZE, docteur en médecine, chirurgien-major du régiment des chasseurs de Champagne.

L'AUTOMNE de 1784 fut un printemps continuel jusqu'au 15 novembre : il survint à cette époque des pluies d'orage qui durèrent environ trois semaines. Au commencement de décembre, il y eut quelques jours de beau temps : il tomba peu de neige pour la saison, et les vents soufflèrent alternativement du *nord-ouest* et du *sud-ouest*. Au solstice d'hiver, il commença

à tomber une grande quantité de neige, et il gela très-fort; ce qui n'arrive pas ordinairement dans cette province. Nous vîmes reparoître de beaux jours en janvier. Quoiqu'il gelât toutes les nuits, le soleil étoit chaud depuis dix heures du matin jusqu'à trois heures du soir, et il ne plut pas une seule fois pendant tout le mois.

Février se fit remarquer par la grande quantité de neige qu'il tomba, et par de fortes gelées, qui durèrent jusqu'à la fin du mois. Le ciel resta nébuleux jusqu'au quinze de mars; alors il devint serein, nous vîmes renaître les beaux jours, et le soleil commença à réchauffer la terre de ses rayons.

Les vents soufflèrent du septentrion (*nord-est, nord-ouest*), pendant tout cet hiver, qui fut un des plus longs et des plus froids qu'on eût remarqué depuis long-temps dans ce pays-ci, et il n'y eut point de pluie depuis le solstice d'hiver jusqu'à l'équinoxe. Heureusement il tomba une grande quantité de neige, ce qui garantit les grains des atteintes de la gelée. Ce n'est pas le seul avantage qui en soit résulté : la fonte de ces neiges qui s'est faite lentement et d'une ma-

nière insensible, a imbibé la terre, et y a entretenu long-temps une humidité féconde, sans laquelle le défaut de pluies auroit fait éprouver les effets de la sécheresse, dans une saison où l'on se plaint ordinairement de l'excès contraire.

Pendant l'hiver, le baromètre se tint toujours au-dessus de 28 pouces, et ses variations furent peu sensibles.

Il y eut aussi pendant le printemps une grande sécheresse. Les vents soufflèrent toujours du septentrion, et nous eûmes des gelées blanches pendant tout le mois d'avril; mais les chaleurs commencèrent à se faire sentir en mai: bientôt elles devinrent étouffantes, et le thermomètre, exposé au Nord, s'éleva jusqu'à 34 degrés de chaleur les premiers jours de juin.

Les orages sont fréquens à Auch vers la fin du printemps; souvent il y en a deux ou trois par jour, et il n'y en eut aucun cette année. Le baromètre resta constamment à 28 pouc. 2 ou 3 lignes, et dans sa plus grande variation, il descendit à 27 pouces 9 lignes.

La plus extrême sécheresse continua l'été, et les chaleurs furent suffocantes.

La terre devint très-aride : la végétation fut suspendue, les feuilles se desséchèrent sur les arbres, et la plupart des fontaines tarirent. Ce fut sur-tout pendant la première quinzaine de juin, que nous fûmes accablés par le vent d'Autan (*a*), dont les effets sont aussi connus que redoutés dans cette province, à cause de son influence malfaisante sur tous les êtres organisés des deux règnes. Cependant ce vent nous donnoit chaque jour l'espoir de la pluie, parce qu'il ne souffle ordi-

---

(*a*) Vent *sud-est*. Il est très-chaud et très-relâchant à cause de son humidité. Quand il souffle, le pavé, les murailles des maisons se couvrent d'humidité; il occasione des pesanteurs dans les jambes; la tête devient lourde, et l'on n'est propre à aucun exercice du corps ni de l'esprit. L'insalubrité du vent d'Autan, vient de ce qu'ayant traversé les climats brûlans de l'Afrique, il se charge d'humidité en passant sur la Méditerranée. Aussi voyons-nous que ses effets ne sont connus que dans les provinces qui occupent l'espace compris entre Narbonne et Bayonne; c'est-à-dire, au-dessous du quarante-quatrième degré de latitude. L'Espagne en souffre également, suivant les voyageurs que j'ai consultés sur ce point. Les effets en sont encore plus pernicieux en Italie. Lisez *Brydon*.

nairement pas long-temps sans produire d'orage; mais nous nous en flattions envain : la sécheresse continua pendant tout le mois de juillet et une partie d'août. Ce ne fut que vers la fin de ce mois, et dans les premiers jours de septembre, que la terre fut humectée par des pluies d'orages. Alors les soirées devinrent fraîches, et les rosées abondantes.

« De toutes les constitutions de l'année, dit *Hippocrate*, les plus sèches sont plus saines et moins mortelles que celles qui sont pluvieuses et fort humides (*a*) ». Nous avons fait la même observation cette année. Car, quoiqu'il y ait eu un excès de sécheresse, et que l'hiver ait été froid, ainsi que le commencement du printemps, nous avons eu beaucoup moins de malades que les années précédentes (*b*).

(*a*) Aphor. 15, sect. 3.

(*b*) Du premier novembre 1782, au premier novembre 1783, le régiment a fourni 347 malades à l'hôpital d'Auch. Du premier novembre 1783, au premier novembre 1784, 338; et du premier novembre 1784, au premier novembre 1785, 210. En prenant le terme moyen des deux premières années, nous trouvons qu'il est de 341 $\frac{1}{2}$; ce

Pendant l'automne et au commencement de l'hiver, nous n'observâmes aucune maladie particulière ou épidémique. Ce ne fut que vers le 20 de février que nous remarquâmes quelques fausses pleurésies ou fièvres catarrhales pleurétiques. Les malades éprouvoient une douleur aiguë dans le côté, et une toux fatigante ; leur respiration étoit entrecoupée, et ils crachoient un sang mêlé de sérosité. La langue étoit chargée d'un mucus épais et blanchâtre, les envies de vomir étoient fréquentes, et il survenoit quelquefois un vomissement spontané. Le pouls étoit grand, mais sa dureté ne répondoit pas à la

---

qui fait une différence en moins, pour l'année 1785, de 131 malades; mais il ne faut rien omettre d'essentiel. Ce qui a pu augmenter le nombre de nos malades, les deux premières années de notre séjour à Auch c'est la chaleur du climat. J'ai remarqué que la plupart des officiers et chasseurs, originaires des provinces septentrionales, essuyèrent des maladies graves, du genre des fièvres bilieuses putrides, des fièvres rémittentes-malignes, et que plusieurs en furent victimes, tandis que les indigènes n'eurent que des fièvres bénignes, et qu'il n'y en eut même que peu d'entre eux qui en furent attaqués.

vivacité de la douleur, et la peau n'avoit pas cette chaleur sèche et âcre qu'on remarque ordinairement dans les fièvres inflammatoires.

Le nommé *Compiegne*, caporal de la Compagnie de Vallour, fut pris, le 23 février, d'un crachement de sang et d'un point de côté sous le teton droit, avec beaucoup de gêne dans la respiration : il avoit une toux fatigante, une grande chaleur à la peau, de fréquentes envies de vomir, et le visage haut en couleur. Il fut saigné du bras deux fois le premier jour, et il prit l'émétique le second. Le soir, il eut du redoublement avec de la dureté dans le pouls, et il fut saigné pour la troisième fois. Il passa la nuit assez tranquillement. Le troisième jour de la maladie, il expectora beaucoup d'humeur pituiteuse mêlée de sang, et sa douleur de côté étoit à peine sensible. Le quatre, elle se réveilla ; la respiration devint laborieuse, les crachats se suprimèrent en partie, le poumon s'engorgea, et le malade étoit, dans l'après-midi, dans un état de suffocation : le pouls étoit devenu lâche et flasque, quoique grand, et la peau molle, mais sans moiteur. Deux

larges vésicatoires furent appliqués aux jambes ; le malade se trouva moins mal dans la nuit. Le cinquième jour, il eut une sueur abondante, et l'expectoration fut facile; le septième, il fut guéri.

Au mois de mars, nous vîmes développer cette constitution catarrhale, dont nous avons suivi les traces dans toutes les maladies, jusqu'au commencement de l'automne. Il y eut d'abord beaucoup de personnes attaquées de rhume, avec fièvre, précédée de frisson, et qui prenoit le soir. Ces affections étoient le produit d'une transpiration interceptée par le froid humide des soirées et des matinées. Ensuite parurent quelques fièvres intermittentes, ayant le type des tierces ; d'autres étoient rémittentes catarrhales. Les malades éprouvoient, dans ces dernières, des frissons irréguliers, et les redoublemens s'annonçoient par des douleurs vagues, qui se faisoient particulièrement sentir sur les différens points de la poitrine, des hypocondres, ou à la tête; ils se plaignoient de courbature, la langue étoit extrêmement sale et jaune à sa base, l'haleine puante, les envies de vomir fréquentes, et la

peau sèche et brûlante. La tête étoit pesante, l'estomac douloureux, et la plupart des malades rendoient des vers. Cette complication, qui étoit occasionnée par une cacochymie putride, n'influa en rien sur la marche de ces fièvres. Aussi l'émétique, aidé de quelques purgatifs, suffit-il pour expulser ces insectes, et détruire les symptômes auxquels ils auroient pu donner lieu : quelquefois même ces moyens dissipèrent la fièvre. Beaucoup de malades furent guéris le cinquième, ou le septième jour, par une sueur critique dépuratoire, mais la rechute étoit immanquable si la maladie cédoit aux évacuans, ou cessoit d'elle-même, avant que la coction des humeurs fût achevée.

M^{lle} *Espagne*, âgée de dix-sept ans, eut une fièvre rémittente vermineuse ; elle éprouvoit régulièrement deux frissons chaque jour, l'un à neuf heures du matin, et l'autre à quatre heures du soir. Elle avoit un grand mal de tête, l'haleine puante, la langue peu chargée, des douleurs d'estomac, le pouls petit et vif; et elle se plaignoit de douleurs dans les jambes et dans les cuisses ; cependant elle demandoit à manger. Je me bornai à

lui prescrire des pédiluves, et une boisson légèrement diaphorétique. Elle prit aussi quelques clystères, qui lui firent rendre des vers. La fièvre cessa le septième jour, sans aucun signe de coction : la peau et le ventre restèrent serrés, et les urines claires et tenues.

Je lui prédis qu'elle auroit une rechute, et l'engageai à se ménager. Cependant elle reprenoit chaque jour de nouvelles forces, et elle avoit une faim dévorante; elle recouvroit chaque jour son embonpoint, et tout chez elle annonçoit une parfaite guérison.

Mais le quinzième jour de sa convalescence, après une promenade assez longue, par un temps froid et sec, le vent soufflant du *nord*, elle eut le soir un fort accès de fièvre, précédé de frisson, avec des douleurs dans tous les membres. Le second jour, le redoublement fut également annoncé par un frisson, accompagné d'un mal de tête si violent, qu'il lui fit jeter des cris, et occasiona même un peu de délire (*a*). Elle éprouvoit des douleurs lancinantes, tantôt dans les hy-

(*a*) La douleur de tête fut calmée par une croûte de pain grillée, trempée dans du vinaigre, et appliquée sur le front.

pocondres, tantôt dans les épaules et dans la poitrine; la respiration étoit entrecoupée, la bouche étoit brûlante et sèche, le pouls dur et vif; cependant rien n'annonçoit encore de sabure dans les premières voies. Elle sua à la fin du second redoublement. Le troisième fut moins fort que les précédens, et la sueur plus abondante. Le quatrième, elle eut encore un léger frisson dans la matinée, mais bientôt après le pouls se développa, la sueur s'établit, elle mouilla six chemises dans la journée, et il sortit quelques boutons à la lèvre supérieure: le ventre s'ouvrit de lui-même, et le cinq elle étoit sans fièvre.

Cependant la crise fut incomplete; les urines ne déposèrent point, et depuis sa convalescence, elle a été sujette à plusieurs incommodités; telles que fluxions sur les yeux, douleurs et tensions aux seins, affections nerveuses, douleurs et pesanteur dans les jambes.

A ces fièvres vermineuses, succédèrent, vers le milieu du printemps, et lorsque les chaleurs commencèrent à se faire sentir, des rougeoles bénignes, des fièvres bilieuses catarrhales,

compliquées d'éruptions miliaires ou érysipélateuses. Ces éruptions, qui paroissoient et disparoissoient plusieurs fois dans un jour, n'avoient aucune influence sur la marche ni sur la durée de ces fièvres. Les redoublemens étoient ordinairement précédés d'une toux d'irritation extrêmement fatigante, ou d'un sentiment d'oppression à la poitrine. Nous avons aussi vu des fièvres angineuses s'annoncer avec des symptômes alarmans; mais elles n'eurent aucune suite fâcheuse quand elles furent prises au moment de l'invasion.

Pour ne pas grossir inutilement ce Mémoire, dont le but est de donner une description succincte des maladies qui ont régné cette année, je me contenterai, pour finir l'histoire de celles du printemps, d'offrir à mes lecteurs deux observations sur les fièvres aphtheuses scorbutiques, ou scorbut aigu.

Une pauvre femme, qui étoit à la suite du régiment, eut une fièvre qui s'annonça par un frisson, un grand mal de tête, et une suppression d'urine. Le second jour, toute la bouche fut tapissée d'aphthes, et l'éruption se propageoit jusque dans l'œsophage. Bientôt la salivation s'établit; elle fut abon-

dante et fétide : la tête se tuméfia, et les ulcères devinrent gangrèneux. La malade avoit de la stupeur, des pesanteurs d'estomac, et le pouls étoit languissant. Cependant une saignée, des bains de pieds, des lavemens, des fomentations sur le ventre, des boissons tempérantes et des gargarismes détersifs, et aiguisés avec l'esprit de vitriol, calmèrent les premiers accidens : les urines prirent leur cours, la tuméfaction de la tête et du visage diminua, les ulcères se bornèrent, la salivation ne fut plus fétide, et tout sembloit annoncer une guérison prochaine.

Le chirurgien de l'hôpital où elle étoit, n'ayant pas saisi le caractère de cette maladie, soupçonna cette femme d'être attaquée d'une affection vénérienne, et crut que la salivation ne pouvoit être que l'effet d'un traitement mercuriel. Il fut arrêté, d'après les statuts de la maison, que la malade seroit renvoyée. Je demandai une consultation. Le lendemain, je réunis trois médecins et autant de chirurgiens, pour délibérer sur la nature d'une affection qui ne me laissoit aucun doute. Pendant ce temps-là, la charité d'une

sœur la porta à faire des questions amicales à cette infortunée sur son état : elle confessa avoir avalée un paquet de poudre qu'elle avoit dérobé depuis deux ans, au maréchal expert, pour s'empoisonner. Ces détails que j'ignorois me furent faits, ainsi qu'aux consultans ; et ceux-ci ne doutèrent pas que cette poudre ne fût du sublimé corrosif, à cause de la salivation et des ulcères de la bouche.

Elle avoit pris cette poudre le samedi, et étoit malade depuis trois jours. Le jeudi, elle avoit déja la bouche tapissée d'aphthes, et les urines ne couloient plus. D'ailleurs, suivant son rapport, elle avoit vomi cette poudre sur le champ (*a*), et elle ne sentoit dans l'estomac, ni dans les entrailles, aucunes douleurs qui ressemblassent aux effets d'un poison. Je fis ces observations aux consultans, et leur montrai

(*a*) Le repentir de s'être empoisonnée a pu opérer sur le champ une révolution capable de lui faire rejeter cette poudre, qui n'étoit peut-être qu'un composé simple et innocent. Je n'entre dans le détail de ces circonstances, que pour tenir en garde les jeunes médecins, sur les faits compliqués qui peuvent se présenter dans leur pratique.

les taches livides qu'elle avoit aux jambes ; signe évident de dissolution et de la diathèse scorbutique ; mais l'idée du poison prédomina, et le traitement fut changé : on la fit purger plusieurs fois de suite, et on la mit au lait pour toute boisson et pour toute nourriture. Les gargarismes septiques et le collyre de Lanfranc furent supprimés, pour y substituer l'eau d'orge miellée; enfin, cette femme devint le rebut de l'humanité : elle fut transférée à la maison de force quelques jours après, et périt le vingt-cinquième jour de sa maladie, faute de secours et de soins; tandis qu'elle auroit pu guérir, comme en sont convenus depuis tous les consultans, si on eût suivi un traitement analogue aux indications que la maladie présentoit.

M. *de Troterel*, officier au régiment de chasseurs des Ardennes, eut aussi une fièvre aphtheuse, qui s'annonça par le frisson, le mal de tête, et des douleurs dans tous les membres. Le second jour, il parut des aphthes aux gencives et sur la langue. Les jours suivans, le visage se tuméfia, et la langue se gonfla tellement, qu'il pouvoit à peine articuler et se faire

entendre. Il avoit une chaleur brûlante dans toute la bouche, et les boissons excitoient la sensation d'un fer chaud appliqué sur la langue. La salivation devint excessivement abondante (*a*); le malade avoit de l'agitation et des inquiétudes; il ne dormoit pas, l'estomac étoit débile et douloureux, le pouls dilaté, et l'artère molle et flasque.

Les boissons délayantes acidulées, les bains de pieds, les lavemens, et les gargarismes d'orge miellé, et rendus légèrement acides avec l'esprit de vitriol, n'ayant produit aucun bon effet, je ne lui donnai plus que des boissons à la glace. Il les prit avec plaisir, et le jour même, il éprouva un mieux sensible : le pouls se releva, et l'artère reprit de la consistance, la salivation diminua beaucoup dans l'après-midi; les douleurs d'estomac disparurent, le malade fut tranquille, et dormit dans la nuit, tandis qu'il n'avoit pu goûter un instant de repos depuis six jours. Il alla de

(*a*) Nous avons estimé qu'il rendoit environ cinq livres de salive dans vingt-quatre heures.

mieux en mieux, et le quatorze de la maladie tous les ulcères furent cicatrisés (*a*).

Pendant les grandes chaleurs de l'été, il n'y eut que fort peu de malades. En juillet, il parut quelques fièvres bilieuses et catarrhales, dont l'issue fut toujours heureuse, quoique la plupart fussent compliquées d'esquinancie. Nous eûmes aussi quelques fièvres rémittentes, dans lesquelles tout le corps se couvroit d'une éruption urticaire, qui disparoissoit vers la fin du paroxisme, quand la sueur commençoit à s'établir. Chez ceux qui eurent des fièvres intermittentes, la pyrexie étoit ordinairement précédée de vomissemens, qui duroient pendant tout le frisson, et occasionoient des efforts violens, et d'accablantes anxiétées.

Mais une particularité que je ne dois pas omettre, c'est que la plupart des malades avoient une disposition

---

(*a*) Ce qui m'a déterminé à faire usage de boissons à la glace, est la mollesse du pouls et l'état de raréfaction des fluides, occasioné par le vent du midi, et la grande chaleur que nous éprouvions alors ; le thermomètre étoit au-dessus de 30 degrés à midi.

à la stupeur ou à la *somnolence*, qui les jetoit dans le découragement, et leur causoit une apathie invincible; d'autres avoient les yeux larmoyans ou chassieux. Ces diverses affections de la tête étoient l'effet des vents du *sud*, puisqu'au rapport d'*Hippocrate*, lorsque ces vents règnent avec constance, ils affoiblissent l'ouïe, obscurcissent les yeux, appesantissent la tête, rendent le corps paresseux, et diminuent les forces (*a*).

A la fin d'août, et pendant le mois de septembre, nous vîmes, après quelques jours frais et humides, l'humeur catarrhale se reproduire avec une nouvelle force. Dans l'espace de peu de jours, il y eut beaucoup de personnes attaquées de rhumatismes goutteux, qui se portoient sur toutes les articulations, ou sur un membre seulement. D'autres eurent des douleurs de reins, qui se propageoient le long des cordons spermatiques jusqu'aux testicules; enfin, sept ou huit chasseurs du régiment fu-

---

(*a*) *Voy.* Aph. d'*Hipp.* sect. 3, aphor. 5. *Voy.* aussi, sur les effets du vent du *sud*, mon Mémoire topographique sur la Gascogne, couronné par la Société royale de médecine, en 1789.

rent pris, en même temps, de douleurs aiguës dans la poitrine ou dans les hypocondres. Plusieurs crachèrent du sang, et eurent beaucoup de symptômes communs à la pleurésie. L'humeur se cantonnoit dans les muscles de la poitrine ou de l'abdomen, et il étoit très-difficile de l'en déloger. La fièvre, qui accompagnoit ces diverses affections, n'étoit que symptômatique et de peu de durée. La saignée nous a paru plus contraire qu'avantageuse; on en pourra juger par les observations suivantes.

M. *Thiébeau*, volontaire à la suite du régiment, fut pris de fièvre avec mal de tête, douleur aiguë dans l'hypocondre droit, et gonflement dans les muscles, qui les rendoit sensibles au toucher. La langue étoit blanche, et le pouls plein. Il fut saigné deux fois sans succès. On eut recours à l'émétique et aux purgatifs; on fit des fomentations émollientes (*a*) sur

(*a*) Les applications aqueuses m'ont toujours paru nuisibles et même mortelles dans les cas de douleurs, ayant pour cause l'humeur catarrhale; j'en pourrois citer des exemples. J'ai médité long-temps sur ce sujet sans pouvoir m'en rendre raison : enfin, éclairé par une plus longue expérience

la partie malade, et il n'en fut nullement soulagé; mais un large emplâtre de térébenthine cuite, appliqué sur le siége du mal, le guérit dans l'espace de deux jours. Il y en avoit quinze qu'il souffroit.

Le nommé *Krouber*, chasseur de la compagnie de Scheglinsky, fut

---

et par un plus grand nombre de faits, je me suis cru fondé à établir que ce phénomène tient à l'état électrique des sujets pris de douleurs qui ont pour cause la diathèse catarrhale : cette diathèse est ordinairement l'effet d'une constitution humide et froide de l'atmosphère; or, personne n'ignore qu'une température froide et humide prive les corps animés, et même les végétaux, de leur fluide électrique. Si donc on applique des topiques aqueux sur des parties affectées de douleurs catarrhales, la déperdition ou l'effux du fluide électrique augmente, et les douleurs font des progrès. Les applications résineuses et gommeuses, au contraire, électrisent positivement, et calment au moins, si elles ne guérissent pas. D'après cette explication, qui cadre parfaitement avec mes observations, et qui aidera peut-être beaucoup de praticiens à se rendre raison de faits analogues, on ne doit pas être étonné des succès que j'ai obtenus des applications d'emplâtres de résines et de gommes sur les points douloureux.

aussi pris de fièvre, avec une douleur aiguë sous le teton droit, laquelle lui répondoit à l'épaule. Ses crachats étoient mêlés de sang, et les muscles intercostaux sensibles au toucher. Il ne fut pas saigné quoique son pouls semblât l'exiger. Il prit l'émétique le second jour, et je lui prescrivis une boisson légèrement diaphorétique, et quinze grains de camphre chaque soir. L'emplâtre de térébenthine fut appliqué sur la partie douloureuse, et le malade fut guéri le sixième jour.

Le nommé *La Rochelle*, chasseur de la compagnie de Pelagrue, homme fort, et d'un tempérament réplet, fut pris de la même maladie que *Krouber*. Ses crachats étoient teints de sang, il avoit le pouls plein et dur, et la tête embarrassée. Il fut saigné deux fois sans éprouver aucun soulagement. Il ne retira pas plus d'avantage d'un émétique pris le sixième de sa maladie, laquelle fut longue, quoiqu'il fit usage des diaphorétiques, du camphre, et de l'emplâtre de térébenthine.

Il résulte de ces observations, que toutes les maladies que nous avons vues depuis le commencement de l'hiver, ont été l'effet de l'humeur catar-

rhale, masquée sous diverses formes, selon qu'elle a été modifiée, ou contrariée par les intempéries particulières des saisons, et par les influences du genre de vie et des occupations.

Cette constitution, qu'on a observée dans tout le royaume, et qui a été meurtrière dans les provinces du Nord, suivant le Mémoire lu à la Société royale de médecine, le 27 mai 1785, a été bénigne dans celle-ci, quoiqu'il y ait eu des rechutes fréquentes au printemps. Nous pensons avec *Hippocrate*, que c'est au défaut de coction qu'il faut en attribuer la cause. Ceux effectivement qui n'eurent point de crise complète y furent les plus sujets. Quand ils n'ont point eu de rechutes, on les a vu attaqués, après leur convalescence, de fluxions sur les yeux, d'érysipèles volans, ou d'une toux sèche, accompagnée de douleurs vagues dans la poitrine ou dans les extrémités.

Ce qui rendoit le jugement lent et difficile, c'est l'état d'affaissement dans lequel tomboient les malades, soit à cause d'une disposition propre à cette constitution, soit par l'abus des saignées ou autres moyens capables d'abattre les forces, en diminuant le ton des

des solides. Les acides ont quelquefois produit cet effet : l'expérience, et notamment l'observation suivante, m'ont appris qu'il falloit être très-circonspect sur l'usage de ces moyens.

M^lle *Faget*, jeune enfant de dix ans, fut prise, à la fin d'avril, d'une fièvre continue avec redoublemens : la langue étoit sèche, la peau brûlante et le ventre serré. La soif étoit modérée, et la petite malade avoit de l'aversion pour le bouillon. Elle se plaignoit continuellement de la tête ; elle prit l'émétique. Comme elle étoit accoutumée à faire ses volontés, il étoit fort difficile de lui administrer les remèdes que son état exigeoit ; ce qui décida le septième à la purger avec une pastille dont j'ignore la composition ; elle en fut fort échauffée et fort fatiguée. La fièvre redoubla dans l'après-midi ; elle eut le soir et dans la nuit quelques selles sanguinolentes et du délire. Depuis l'invasion de sa maladie, la peau fut très-aride, et les urines rares, suivant le rapport du chirurgien qui la voyoit. Je ne fus appelé que le huitième pour lui donner mes soins. Je lui trouvai la langue et les gencives couvertes d'aphthes ;

elle avoit, de plus, quelques taches pétéchiales aux bras et sur la poitrine. La fièvre étoit forte, la conjonctive enflammée ; elle se plaignoit de douleurs à la tête, le pouls étoit vif et irrité. Je prescrivis une légère limonade cuite, pour boisson, et deux onces de tamarins infusés à froid dans une bouteille d'eau, pour prendre par verrées de trois heures en trois heures. La fièvre baissa dès-ce moment, le redoublement du soir fut à peine sensible ; la malade sua beaucoup dans la nuit. Le dixième, il parut à la jambe droite quelques boutons vésiculaires de l'espèce du pemphigus, et fort douloureux. Le onze au matin, elle étoit sans fièvre, mais les urines restèrent crues et les sueurs âcres ; aussi chaque soir éprouvoit-elle de l'accablement et de la fièvre. Cet état a duré jusqu'au quarantième jour, malgré l'usage du quinquina et des apéritifs.

Ma première idée, après avoir examiné attentivement la malade, fut de modérer la fièvre en émoussant l'*âcre* qui portoit ses effets sur toutes les parties de la bouche, et même à la peau, et de diminuer l'irritation des solides, en même temps que j'évacue-

rois une partie du *levain* contenu dans les premières voies. Je dois avouer que je ne m'attendois pas à des effets aussi prompts du tamarin. La sueur qu'il procura fut, sans doute, la cause de la longueur de cette maladie. Elle empêcha la coction et la crise; peut être aussi la nature se seroit-elle débarrassée par une éruption générale, si ses mouvemens n'eussent point été contrariés par la vertu sédative des acides. C'étoit le cas de se contenter de délayans, et de se livrer à l'expectation ; mais le sort de l'homme est d'être éclairé par ses propres fautes, et il ne doit pas rougir d'en faire l'aveu, quand elle peuvent servir de règles de conduite en pareilles circonstances.

Cette enfant n'est pas parfaitement rétablie; elle se plaint souventde maux de tête, de mal-aise, et elle n'a pas repris son embonpoint ordinaire. Je crois qu'il n'y a que les froids de l'hiver qui puissent remettre les solides et les fluides, dans ce parfait équilibre, qui constitue la santé.

Si nous avons eu à nous plaindre des acides, comme étant trop sédatifs, durant cette constitution, nous nous sommes aussi souvent repentis d'avoir

pratiqué la saignée. Quoiqu'elle semblât indiquée par la dureté et la plénitude du pouls; elle abattoit les forces sans diminuer aucun symptôme d'inflammation, et retardoit le travail de la nature, en jetant les malades dans l'affaissement. Ces remarques sur la saignée, sont conformes aux observations de *Duret*, de *Baillou*, d'*Heurnius*, de *Burnet*, *&c.* et sans vouloir étaler une érudition qui paroîtroit déplacée dans un écrit de la nature de celui-ci, nous dirons que MM. *Lieutaud*, *Fournier* et *Lepecq de la Cloture* ont fait la même observation que nous. Le dernier, sur-tout dans ses épidémies, n'a jamais laissé échapper l'occasion de faire remarquer les dangers, ou l'inutilité de ce moyen dans les fausses pleurésies, et dans toutes les maladies aiguës qui ont pour cause l'humeur catarrhale; telles que les angines, les fièvres miliaires, les fièvres érésipélateuses, &c. On peut encore voir ce qu'en ont dit les auteurs des essais de médecine d'Edimbourg. Ils s'expriment ainsi sur les effets de la saignée, dans la description qu'ils nous ont donnée des maladies catarrhales qui règnèrent à Fise pendant l'hiver

de 1736. « Dans ceux qui furent saignés autant que sembloit l'exiger la vivacité de la douleur, la soif augmenta de même que les maux d'estomac qui furent suivis de foiblesse. Le pouls n'étoit ni plein ni fréquent, et s'affaissoit bientôt après la saignée. Ceux qui ne furent pas saignés, ou qui le furent peu, auxquels on donna dès le commencement des émétiques réitérés, et pour boissons des tisanes apéritives, &c. guérirent en général ».

La saignée n'étoit pas indiquée, parceque les malades avoient une disposition prochaine à tomber dans l'affaissement, que le sang, durant toute cette constitution étoit sans consistance, et se résolvoit en sérosité. Il est facile de concevoir qu'il étoit trop atténué par la disposition des malades aux éruptions phlegmoneuses, érésipélateuses, à la goutte, aux aphthes (*a*), &c. aussi fûmes nous obligés fort souvent d'avoir recours aux vésicatoires, aux fortifians, aux cordiaux, au camphre et au quin-

(*a*) *Voy.* M. *Demars*, épidémie catarrhale de 1759, imprimé à la suite d'un Mémoire sur l'air, la terre et les eaux du Boulonnois. Paris, 1761.

quina, pour redonner du ton aux solides.

Les boissons à la glace furent d'un grand secours, elles calmoient merveilleusement les vomissemens qui précédoient la pyrexie des fièvres rémittentes, et le spasme de l'estomac. Les malades qui avoient le pouls foible et mou, et des douleurs dans la région épigastrique, s'en trouvoient bien. C'est ainsi qu'avec des moyens simples on parvient souvent à soulager l'humanité souffrante, en lui évitant le dégoût des potions composées, qui, à la vérité, calment quelquefois des symptômes inquiétans, mais qui peuvent aussi contrarier la nature dans sa marche, et la retarder dans ses opérations (*a*).

Je ne m'étendrai pas sur les bons

(*a*) C'est sur-tout dans les provinces méridionales qu'on ne doit pas craindre de mettre ce moyen en usage, à cause du relâchement qu'occasione la chaleur. L'eau à la glace est peut-être, de tous les agens, le plus propre à relever le ton des solides Une suite d'observations sur les effets des boissons froides ou à la glace, dans diverses maladies aiguës, pourroit-être plus avantageuse qu'on ne croit, et je suis persuadé que la médecine en obtiendroit de grands secours.

effets des vésicatoires, il est évident qu'ils sauvèrent la vie au nommé *Compiegne*, ainsi qu'à beaucoup d'autres que j'ai omis volontairement, pour ne pas charger inutilement ce Mémoire d'observations qui ne seroient qu'une répétition de celles que j'ai rapportées.

Comme la sabure se manifestoit, dans les premières voies, par de fréquentes envies de vomir, les émétiques ont dû être un moyen d'une application générale pour toutes les maladies de cette constitution; aussi en obtenions nous des effets constamment avantageux, et particulièrement dans les fausses pleurésies, dans les fièvres vermineuses, et dans les angines.

Un chasseur, qui étoit suffoqué d'une angine, et qui pouvoit à peine avaler ses boissons goutte à goutte, fut saigné sans succès. Je lui fis prendre, par cuillerée, de l'eau émétisée, il vomit, et fut soulagé sur le champ. Le soir même, il prenoit ses boissons assez librement, et il guérit dans l'espace de peu de jours.

La conduite que j'ai tenue dans le traitement de cette maladie, n'est qu'une imitation de celle de M. *Demars* dans l'épidémie de 1759. « Des enfans, dit-il,

de la vie desquels on désespéroit, et qui ne pouvoient prendre aucune nourriture, ont été quelquefois sauvés avec quelques gouttes de vin émétique ». — « Les efforts seuls que la nature faisoit pour se debarrasser du liquide qui sollicitoit un passage par le pharynx, suffisoient pour faire rejeter une quantité considérable d'humeurs muqueuses, sanieuses, virulentes, et le vomissement qui survenoit achevoit de débarrasser ces organes ».

NOUVELLE MALADIE VÉNÉRIENNE, qui a paru depuis peu en Canada, par M. SCHWEDIAUER; traduit de l'anglois par M. MARTIN.

On a vu depuis peu en Canada, particulièrement à la Baie de Saint-Paul, une espèce nouvelle de maladie vénérienne, à laquelle on a donné le nom de *mal de la Baie de Saint-Paul.* Cette maladie a fait en peu d'années, chez les Canadiens, des progrès aussi rapides que considérables. Les pères la transmettent à leurs enfans, et elle se communique par les alimens et par les boissons. Lorsqu'elle s'est déclarée

dans une famille, il est rare qu'elle en épargne un seul individu : le virus paroît pénétrer dans certains corps par le moyen de l'absorbtion, et il y séjourne quelquefois des années entières sans se manifester ; enfin, le mal paroît, et développe, dans son troisième période, tous les accidens de la vérole. Souvent les malades traînent, jusqu'à un âge très-avancé, une déplorable existence ; ils perdent successivement le nez et les yeux, la partie molle du palais, et quelquefois même la partie inférieure du crâne. Les habitans appellent cette maladie le *mal anglois*, parce qu'ils prétendent que c'est d'eux qu'elle leur est venue. Cependant on la connoît en différens endroits sous d'autres dénominations : à la Baie de Saint-Paul on l'appelle *maladie des éboulemens* ; dans les environs de Boucherville, on lui donne le nom de *lustu crue* ; à Berthier et à Sorel, celui de *mal de chicot*. Dans plusieurs districts, on la désigne par les noms de *vilain mal*, *mauvais mal*, *gros mal* ; et le peuple la nomme, dans les endroits où elle n'est connue que depuis peu, *la maladie allemande*, comme si elle y eût été apportée

par les troupes allemandes. Cependant la dénomination la plus commune, est celle de *mal anglois.*

En 1785, on trouva dans le Canada cinq mille huit cent et une personnes infectées de cette maladie, sans compter celles qui ne déclarèrent pas qu'elles en étoient atteintes; cependant, elle étoit encore inconnue alors à tous les Indiens du voisinage.

Elle s'annonce, dès son invasion, par de petites pustules aux lèvres, à la langue, à l'intérieur de la bouche, et plus rarement aux parties de la génération. Ces pustules sont d'une espèce caustique et rongeante, et l'on a vu des enfans auxquels elles avoient presque détruit la langue. Elles ressemblent d'abord à de petites aphthes, remplies d'une humeur blanchâtre et puriforme. Cette humeur a une telle virulence, qu'elle infecte ceux qui mangent avec la cuiller des malades, ou qui boivent dans leur verre, ceux qui fument avec leur pipe. On a même observé qu'elle se communique par le linge, les vêtemens, &c.

Soit que ce virus ait été introduit dans quelques ulcères par la voie de l'absorbtion, ou qu'il se soit développé

spontanément, et sans qu'il y ait eu aucune exulcération extérieure ; il se manifeste par des dépôts considérables, ou par des douleurs nocturnes dans les os. Ces douleurs se calment quand les ulcères paroissent dans l'intérieur de la bouche, ou à la surface des tégumens; mais ces symptômes sont fréquemment accompagnés d'engorgemens des glandes du cou, des aisselles, et même de véritables bubons inguinaux. Ces engorgemens s'enflamment et suppurent quelquefois; et dans certains cas, ils deviennent durs et indolens. Quelques malades ressentent aussi, dans différentes parties du corps, des douleurs qui sont plus sensibles pendant la nuit, ou lorsqu'ils se livrent à de violens exercices du corps; et c'est ce qui arrive à l'époque que l'on peut regarder comme le second période de la maladie.

Pendant le troisième, il se forme sur différentes parties extérieures du corps, des exulcérations du genre des dartres qui occasionent des démangeaisons considérables : ces dartres ne sont pas permanentes, elles disparoissent quelquefois pour se montrer de nouveau. Les os du nez, ceux du palais, du crâne,

du pubis, des cuisses, des bras et des mains, sont attaqués de carie ; il s'y forme des *tophus*. Enfin, les maux de poitrine et la toux surviennent, l'appétit diminue; la vue, l'odorat et l'ouïe se perdent, et la chute des cheveux est un des derniers accidens, qui annoncent la fin prochaine du malade. Quelquefois tous ces symptômes paroissent simultanément dès le commencement de la maladie.

Dans quelques cas, les malades traînent long-temps une vie assiégée de maux, et passent jusqu'à dix-huit et même dix-neuf ans dans ce déplorable état. Un malade qui avoit ainsi langui pendant douze ans, chargé d'ulcères et de tumeurs osseuses, perdit en outre le *jarrêt*.

Il est cependant certaines constitutions qui ne paroissent pas être aussi susceptibles de contracter cette maladie. On voit, en effet, des personnes qui résistent pendant plusieurs années à l'infection; néanmoins, les deux sexes, et tous les âges y sont, en général, également exposés.

Cette maladie est sur-tout contagieuse dans le second et dans le troisième périodes.

On a vu des cas où elle est restée *latente*, dans le corps, pendant des années entières, sans se manifester par le moindre symptôme.

Le préjugé dominant est qu'elle n'attaque qu'une fois dans la vie, de même que la petite vérole, mais l'expérience dément cette opinion.

Chez quelques personnes, elle se termine par une gangrène mortelle, qui attaque les orteils. M. *Bouwman*, qui a fait connoître cette maladie, en a vu des exemples. Un jeune homme perdit aussi les deux pieds; un autre perdit une jambe, qui se détacha à l'articulation du genou. Tous deux cependant conservèrent la vie.

Ordinairement les accidens s'aggravent après quelques jours d'usage des remèdes, mais ils disparoissent ensuite.

Les draps de lit, le linge, et les autres meubles à l'usage des malades, doivent être soigneusement lavés et lessivés, avant que d'autres personnes s'en servent.

C'est sur-tout par l'acte vénérien que le mal se communique, et l'on doit s'en abstenir pendant tout le traitement.

Parmi les personnes qui en sont in-

fectés, les enfans sont en très-grand nombre; M. *Bouvman* en a vu se rétablir sans remèdes, et ce fait est prouvé par l'exemple d'un nommé *John Simar*, qui est actuellement âgé de dix-neuf ans : il a été attaqué de cette maladie dès son plus bas âge; il n'a jamais fait usage d'aucun remède, et sa mère discontinua même de l'allaiter, pendant qu'elle se faisoit traiter de la même affection. Il paroît que quelques enfans en ont été préservés, par le traitement qu'avoit auparavant subi leur mère, quoiqu'elles n'eussent point été radicalement guéries.

Il n'est aucun remède imaginable que l'ignorance, la superstition ou la nécessité, n'aient porté les Canadiens à essayer contre les ravages de ce fléau.

Les racines de patience et de bardane, la salsepareille, la sapinette de Canada, sont les remèdes qu'on emploie communément avec apparence de succès : on s'est sur-tout bien trouvé de la décoction des branches et de l'écorce d'une espèce de pin, appelé en anglois *hemlock spruce pein ciguë*, sans doute parce que l'odeur qu'il exhale approche de celle de la ciguë. M. *Bouvman* a observé que ce végé-

tal accéléroit beaucoup la guérison, quoiqu'il n'ait point vu qu'il en ait opéré de radicale sans le secours du mercure. Il a aussi remarqué que cette écorce pouvoit être employée comme tonique, ainsi que le quinquina (*a*).

(*a*) Cet arbre répand une odeur si fort approchante de celle de la ciguë, qu'il y a tout lieu de croire qu'il possède une vertu sédative, analogue à celle de l'opium; et que c'est à raison de cette vertu, qu'il contribue à la guérison des affections vénériennes, ainsi que l'a expliqué M. *Grand*, dans un Mémoire qu'il a publié sur ce sujet.

On peut voir au surplus, dans la matière médicale de *Cullen*, que le quinquina, et plusieurs autres substances astringentes, ont aussi une vertu calmante.

Comme je ne pense pas que le Journal de médecine ait jamais fait mention de la circonstance qui a fait adopter l'usage de l'opium dans le traitement des affections syphilitiques, je profiterai de cette occasion pour en rendre compte.

La découverte de ce remède est due au hasard. Un jeune anglois étoit tourmenté depuis long-temps des symptômes vénériens les plus fâcheux, et particulièrement de dépôts d'un très-mauvais caractère. Les insomnies, et le désespoir du malade, firent craindre de le voir bientôt tomber dans un épuisement absolu. Dans ces circonstances fâcheuses, on prescrivit l'opium, plutôt par

Sur les représentations du gouverneur *Hamilton*, on envoya, en 1786,

---

commisération que dans l'espoir d'en tirer quelque avantage. On commença par un grain, et on augmenta successivement les doses. Ce remède rappela le sommeil, les forces se relevèrent, les ulcères prirent un meilleur caractère, les douleurs se calmèrent, et tous le autres accidens diminuèrent; enfin, au bout de très-peu de temps, l'état du malade se trouva aussi bon qu'il avoit été déplorable avant qu'il eût fait usage de l'opium.

Encouragé par ce succès, le doct. *Nooth* conseilla de faire de nouveaux essais de ce remède; et dans cette vue, on choisit, autant qu'il fût possible, des malades qui éprouvoient des symptômes semblables à ceux qu'avoit eus le malade dont nous venons de parler. On administra aux uns le mercure, et aux autres l'opium. On commença à donner ce dernier remède à la dose d'un grain, et successivement on l'augmenta jusqu'à cinq, six, huit grains par jour, et même davantage. Il ne parut pas provoquer de sommeil, mais il produisoit un certain état de repos, et calmoit toutes les sensations douloureuses. On voyoit sous peu de jours s'opérer un changement avantageux, la dureté et l'inflammation des tumeurs diminuoient, la matière des dépôts devenoit meilleure, et les ulcères vénériens prenoient un caractère benin. Ceux qu'on traitoit par le mercure n'éprouvoient, au contraire,

au Canada six chirurgiens, chargés de donner des secours gratuits aux mal-

---

dans le même espace de temps, aucune diminution de symptômes. On insista sur l'usage de l'opium, et l'on eut la satisfaction de voir (et bien plus promptement qu'on n'auroit pu l'espérer,) ceux qui avoient été soumis à cette méthode de traitement, délivrés de tout symptôme, et guéris radicalement de leurs ulcères.

Malgré l'usage de l'opium, les malades avoient presque toujours le ventre libre, et même ceux qui en prenoient par jour jusqu'à dix et quinze grains. Cependant, si par hasard les selles se supprimoient, il suffisoit, pour les rétablir, de prescrire une petite dose de sel.

Depuis cette découverte, M. *Nooth* assure qu'il n'a pas fait prendre un seul grain de mercure à ses vénériens, que jamais il n'a eu lieu de le substituer à l'opium, qui a toujours également produit des effets salutaires, et que jusqu'à présent aucun des malades qui ont suivi ce traitement n'ont éprouvé de rechute.

Ces observations portent à croire qu'outre sa vertu sédative, l'opium possède une qualité antivénérienne immédiate. Mais peut-être en calmant l'irritation, ce remède s'oppose-t-il à la dégénération ultérieure des humeurs encore saines; tandis qu'il facilite l'excrétion de celles qui sont viciées; et, dans ce cas, son action sédative suffit pour expliquer la guérison qu'il produit. (*Note du traducteur*)

heureux habitans, particulièrement à ceux attaqués de ce mal affreux, et de s'appliquer à en prévenir les ravages qui s'étendoient sur des familles entières.

Ce qu'il y a de plus remarquable dans cette maladie, c'est qu'elle attaque rarement les parties de la génération, et qu'on peut la contracter sans aucune cohabitation avec les personnes qui en sont infectées, et même sans attouchement immédiat.

Il me paroît d'autant plus important de fixer l'attention sur ces deux particularités, qu'elles tendent à éclaircir quelques passages des auteurs qui ont écrit les premiers sur les maladies vénériennes. Ils s'accordent à dire qu'elles s'annonçoient de la même manière que celle dont il est ici question, lorsqu'elles commencèrent à paroître, et même quelque temps après, et aucun des écrivains qui en ont parlé, dans les vingt premières années qui ont suivi leur apparition, n'a fait mention que les organes de la génération eussent été infectés du virus.

La maladie que l'on appelle en Ecosse *Sibbens*, et qui étoit très-fréquente il y a quelques années à Gallo-

wai et à Airshire, où elle devient beaucoup plus rare aujourd'hui, a, par ses symptômes, par la facilité avec laquelle elle se communique, et par son traitement, tant d'analogie avec cette nouvelle maladie du Canada, qu'il me semble qu'on peut les regarder comme étant exactement les mêmes.

ABCÈS AU FOIE, ouvert dans l'estomac; par M. LE COMTE, médecin à Evreux (a).

Le malade étoit un boulanger, âgé d'environ quarante-cinq ans, que je vis le 23 mars 1779 : il crachoit copieusement un pus épais blanc, bien conditionné ; il en avoit vomi, depuis quelques jours, à pleine gorge de la même qualité; il en avoit rendu, et il en rendoit encore dans ses lavemens, de tout aussi *beau*. Je lui trouvai la région de l'estomac tendue, élevée, très-douloureuse au toucher ; la

---

(*a*) Nous croyons devoir rappeler à nos lecteurs que M. *Le Comte* nous a prié de ne faire aucun changement aux manuscrits qu'il veut bien nous envoyer, et que, par déférence pour son mérite, nous les imprimons tels que nous les recevons.

partie de l'hypocondre droit, qui touchoit à l'estomac, étoit également tendue, et encore plus sensible, et elle présentoit, de plus, une tumeur du volume d'un œuf de dinde. Je ne pouvois voir placé un abcès aussi considérable entre l s tuniques de l'estomac. Cet homme, d'ailleurs, n'avoit eu ni nausées, ni vomissemens, et il n'avoit même presque pas cessé de manger jusqu'au moment de la *rupture.* Cependant je ne reconnoissois pas le caractère d'une suppuration du foie. J'étois dans cette incertitude, lorsque, quelques jours après, le malade rendit une palette d'un pus qui ressembloit à de la lie de vin; c'est la seule fois qu'il en ait rendu de cette espèce. Je ne doutai plus alors que la vomique ne fût au foie, et que *l'estomac qu'elle s'étoit attaché*, *ne se fût ouvert à l'endroit qui lui répondoit*; je n'eus plus que l'inquiétude de l'événement. J'avois remarqué que le malade se tenoit à moitié couché sur le côté droit, je lui en demandai la raison: il me dit que dans cette situation les crachats venoient plus *tranquillement*; qu'au contraire, en se tournant sur le côté gauche, il étoit sûr de vomir, et

que la quantité de pus, qui, dans ce mouvement inondoit l'estomac, menaçoit de le suffoquer; il avoit cependant encore *ses* anxiétés dans l'autre situation. Quelquefois la présence du pus dans l'estomac le faisoit pâlir subitement; *il devenoit froid de tout le corps*, et il étoit prêt à s'évanouir. Je lui ai vu même de temps en temps, dans ces espèces de défaillances, une oppression aussi violente que *celle* d'un asthme sec; il avoit peu de fièvre. Je le suivis pendant environ un mois : peu à peu les régions affectées se dégagèrent; cependant il crachoit encore abondamment, et du même pus. Je l'ai souvent rencontré *ensuite depuis* onze ans; il s'est parfaitement rétabli, et il a même acquis un embonpoint qu'il n'avoit pas dans sa meilleure santé. On sait que les abcès au foie ne sont ordinairement graves que par *leurs conséquences;* mais personne n'avoit dit, ce me semble, que l'estomac pouvoit s'enflammer avec lui, suppurer, et se percer même à sa partie supérieure, sans arrêter le malade, et presque sans l'obliger de changer de régime.

FIEVRE RÉMITTENTE ANOMALE, suivie de gangrène; par M. LA JOIE, médecin à Melun.

M. *Merceron*, membre du collége de pharmacie de Paris, âgé de 63 ans, d'un tempérament bilieux-sanguin, éprouvoit, depuis quelque temps, tous les avant-coureurs d'une maladie grave. Le 1er août 1784, il eut un accès de fièvre avec frisson, qui dura neuf heures. Dès le premier moment de calme, il prit un émético-cathartique, qui eut assez de succès. La fièvre reparut avec exacerbation, un peu de froid, et quelques pandiculations.

Le 3 du même mois, je fus appelé. Le redoublement ce jour-là s'étoit annoncé par une affection spasmodique des plus violentes; je ne l'attribuai absolument qu'à la turgescence des matières. Le pouls étoit plein et dur, le visage allumé, la respiration élevée et difficile, la chaleur âcre, et le mal de tête accablant. Je prescrivis la saignée, un pédiluve quatre heures après; et pour boisson, une eau de bourrache nitrée. Le lendemain, je trouvai le ma-

lade dans une prostration de force des plus alarmantes ; les foiblesses se succédoient depuis plusieurs heures. Je lui fis donner quelques cuillerées de vin de Rota, qui parurent le ranimer.

La nuit fut très-orageuse ; le matin, il étoit tourmenté par des envies de vomir continuelles ; l'état de sa langue, l'odeur nidoreuse qu'il exhaloit, me décidèrent à lui donner de nouveau quelques grains d'émétique en lavage, qui procurèrent une évacuation considérable de bile porracée sans beaucoup le fatiguer : néanmoins, il eut la nuit suivante deux redoublemens, accompagnés de sueurs froides.

Le 5, le calme le plus favorable et le moins attendu, sembloit s'annoncer; le visage etoit serein, et presque dans l'état naturel ; le pouls peu fébrile, et la diminution tellement marquée dans tous les accidens, que déja le malade et ses amis se livroient à la plus flatteuse espérance ; mais le regard fixe et incertain, de fréquens mouvemens spasmodiques à l'estomac, la langue toujours chargée, des rapports aigres, indiquoient que la bile étoit en mouvement, et qu'il seroit peu sage de s'abandonner à une trop grande sécurité.

En effet, le septième jour de la maladie, mes craintes se réalisèrent entièrement; le malade éprouva des anxiétés précordiales, des sueurs froides et partielles; ses urines, qui jusqu'alors étoient un peu lessiveuses, parurent d'un rouge très-ardent; la langue étoit sèche, le pouls petit, avec des intermittences marquées; enfin, sur les sept heures du soir, le malade tomba dans l'assoupissement léthargique le plus profond. J'ordonnai une potion cordiale; je prescrivis, toutes les trois heures, un bol *nitro-camphoratum*, et pour boisson ordinaire, quelques verres d'eau de tamarins, aiguisée avec un grain d'émétique par pinte.

Le huitième, les accidens parurent moins graves, les intermittences étoient peu fréquentes, la langue moins sèche, le redoublement n'eut lieu qu'une fois; mais l'assoupissement continuoit malgré tous les remèdes dont on avoit fait usage.

Le neuvième, tous les accidens du septième se renouvelèrent avec plus de violence; l'assoupissement se changea en affection comateuse; le malade refusa constamment de boire; les évacuations furent supprimées entièrement,

ment, le ventre se météorisa, le délire ne tarda pas à se mettre de la partie. Je fis aussitôt appliquer les vésicatoires, quoique le malade m'eût montré beaucoup de répugnance pour ce puissant secours. Malgré tous mes soins, la nuit fut des plus orageuses.

Le 10, le malade parut un peu plus tranquille ; il y eut même de la diminution dans les accidens pendant quelques heures : on pansa les vésicatoires qui avoient parfaitement opéré. J'attribuois à leur effet tout ce mieux du moment, lorsque la nuit du 11 vint renverser toutes nos espérances. Le malade tomba dans le délire le plus effrayant ; la peau étoit sèche et brûlante, la langue aride, l'œil éteint : un hoquet inquiétant, suivi d'un vomissement de mucus sanguinolent, l'écoulement involontaire des urines, la prostration absolue annonçoient une mort prochaine.

Comme il étoit impossible de faire avaler au malade *le bol nitro-camphoratum*, je prescrivis l'*acido-camphoratum de Van-Swieten*, auquel j'associai le sel essentiel de *quinquina*. Cet état me laissant pressentir une terminaison gangreneuse, j'ordonnai un

verre de décoction de quinquina, de trois heures en trois heures.

Le 12, le vésicatoire de la jambe droite offrit des points gangreneux. Le 13, le gauche parut menacé des mêmes accidens. On les pansa l'un et l'autre avec le styrax. La fièvre ne suivit plus de marche réglée pendant ces deux jours, et elle fut des plus violentes; les remèdes laxatifs n'opérèrent presque point.

L'accès du 14 s'annonça par le frisson, des sueurs froides, le hoquet et des envies de vomir. La violence de la fièvre occasiona le battement extraordinaire des carotides; les soubresaults des tendons, le délire, des sueurs froides et la prostration, terminèrent cet accès comme les précédens. Je prescrivis une potion antispasmodique, dont le malade ne put faire aucun usage. On tenta en vain les remèdes stimulans. Les plaies des vésicatoires étoient tout-à-fait gangreneuses. Le chirurgien y fit des lotions avec l'eau-de-vie camphrée et l'esprit de sel ammoniac. Jugeant bien que ce moyen seroit encore insuffisant, il fit plusieurs scarifications à chaque jambe, afin de borner la gangrène. Je regardai dans ce moment,

avec raison, le quinquina en substance, pris à grande dose, comme le moyen le plus énergique et le plus propre à s'opposer à la dissolution putride et à la gangrène ; mais l'estomac étoit dans un état d'irritation si considérable, qu'il ne pouvoit supporter la présence d'aucun liquide, soit que sa tunique nerveuse eût été dépouillée, et se trouvât à nu, soit qu'elle eût souffert quelque érosion ; ce que la nature du vomissement faisoit craindre. Je me contentai donc de faire donner, toutes les quatre heures, un lavement composé avec deux onces de cette écorce.

Le quinzième jour, l'usage très-suivi des remèdes avec le quinquina, parut amener un peu de calme.

Le seizième jour, le hoquet cessa, le malade eut quelques évacuations bilieuses ; le pouls parut plus assuré et moins intermittent ; mais, j'étois toujours inquiet sur le 17^{e}. J'avois effectivement raison ; car, tous les accidens qu'avoit essuyés successivement le malade, l'assaillirent à la fois ce jour-là, et on le crut mort pendant plusieurs heures. Il y eut un ralentissement si marqué dans le jeu des organes, qu'en

peu d'heures la gangrène avoit fait les plus grands progrès. Je fis de nouveau promener, fort avant, la lancette du chirurgien dans les plaies des vésicatoires; on augmenta l'activité de la lotion antiseptique, au point que le malade jeta des cris aigus.

Le dix-huitième jour, vers les sept heures du matin, le pouls prit un type favorable; à neuf heures, il devint intestinal, et annonça des évacuations qui ne tardèrent pas. Les déjections étoient glaireuses, sanguinolentes, et répandoient l'odeur la plus fétide; les urines étoient roussâtres, et déposoient un sédiment de la même couleur.

Le dix-neuvième jour, le malade revint comme d'un songe profond, se plaignant qu'il avoit un goût de pourriture insupportable dans la bouche; dès ce moment sa langue cessa d'être sèche; elle étoit couverte d'un limon noirâtre fort épais; la suppuration des vésicatoires devint abondante, et de bonne qualité; les évacuations furent très-suivies, mais colliquatives.

Cet état continua constamment jusqu'au vingt-septième jour. A cette époque, le pouls prit un type absolument

régulier; les boissons passèrent. Je jugeai dès-lors qu'il étoit temps de venir au secours de la nature exténuée; je conseillai quelques cuillerées de vin d'Alicante, du vin vieux de Bourgogne bien trempé, des crêmes de ris, de la gelée de corne de cerf aromatisée.

Le 28 août et le 2 septembre, il se fit à chaque jambe une escare gangréneuse, de la largeur d'un écu de six livres: dès ce moment, le dévoiement colliquatif cessa; le malade reprit des forces de jour en jour. Je le purgeai avec des minoratifs, le 4, le 6 et le 8. L'appétit revint un peu; le courage et la sérénité, qui naissent avec la calme, après les grands orages, annoncèrent la convalescence.

Dix jours s'étoient écoulés dans ce mieux-être, lorsque la voracité, trop ordinaire aux convalescens, après de longues maladies, jeta de nouveau le malade dans un état alarmant pour ses jours. Il eut une fièvre tierce, qui bientôt prit le caractère de double-tierce, et qui n'a cédé que très-difficilement aux remèdes les mieux indiqués.

DEUX AFFECTIONS DARTREUSES: observations communiquées par M. COURMETTE, docteur en médecine de la Faculté de Montpellier, associé régnicole de la Société royale des sciences de la même ville, médecin à Vence, département du Var.

Nec variis in speciebus indicatio eadem.

L'expérience a fait connoître depuis long-temps qu'outre les altérations particulières de la bile et de la lymphe, qui donnent ordinairement lieu aux affections dartreuses, ces mêmes affections sont encore quelquefois dépendantes d'une humeur scorbutique, vénérienne, arthritique scrophuleuse, &c. Il n'y a point aussi de praticien un peu exercé, qui ne sache qu'à raison de cette grande diversité de causes, il y auroit beaucoup d'inconvéniens à employer, dans tous les cas de cette maladie, la même méthode de traitement. Qu'on prescrive, par exemple, les préparations mercurielles lorsque les dartres sont l'effet du scor-

but, ou bien les antiscorbutiques, lorsqu'elles sont celui du virus vénérien, et l'on verra qu'au lieu de dissiper le mal, ces moyens ne feront au contraire qu'en aggraver la cause. Je rapporterai ici deux observations qui me sont particulières ; elles pourroient confirmer cette vérité s'il en étoit besoin.

PREMIERE OBSERVATION.

Un homme âgé de trente à trente-six ans, demeurant à trois lieues de Vence, dans un village dont l'air est infecté par les exhalaisons des eaux stagnantes qui l'avoisinent, portoit aux jambes, depuis quelques mois, des dartres croûteuses et fluantes; il avoit aussi, sur tout le corps, des pustules de différente grandeur. Les gens de l'art qu'il consulta, lui prescrivirent, entre autres remèdes, une combinaison de mercure et d'antimoine. Il suivit avec exactitude ce traitement, mais il s'aperçut bientôt que les dartres faisoient des progrès, et prenoient un caractère plus malin. Cet effet contraire, des remèdes dont il usoit, le détermina à les abandonner, et il vint me consulter. La connoissance, que

j'avois du mauvais air de son pays, ce qu'il me dit du traitement qu'on lui avoit fait suivre, et l'état dans lequel je voyois qu'il étoit, ne me permirent pas de douter que les dartres et les pustules dont il étoit couvert, ne fussent la suite d'une affection scorbutique. Mon premier mot fut donc de conseiller au malade de changer d'air; et comme sa maladie étoit protopathique, je lui prescrivis les antiscorbutiques rafraîchissans et savoneux; tels que les sucs de limons et d'oranges, la conserve d'oseille, et les fruits de la saison. Bientot les pustules se dissipèrent successivement et dans l'ordre suivant : celles du visage disparurent d'abord, ensuite celles de la poitrine et des extrémités supérieures; enfin celles qui couvroient le bas-ventre et les extrémités inférieures. Après que les pustules eurent disparu, les dartres diminuèrent sensiblement d'un jour à l'autre, et au bout d'un mois et demi, que dura le traitement, la guérison fut complète. Cet homme jouit depuis ce moment d'une santé parfaite.

Cette observation présente deux faits vraiment dignes de remarque, 1°. les pustules, au rapport du malade, avoient

commencé à paroître au visage, et s'étoient successivement propagées sur tout le corps, suivant sa rectitude du haut en bas; 2°. j'ai observé qu'elles se sont successivement dissipées dans le même ordre.

IIe. Observation.

Vers la fin de juin 1790, on me présenta une jeune fille, âgée de dix à douze ans; elle étoit attaquée, depuis quatre ans, d'une affection dartreuse, qui me frappa par sa singularité. Elle avoit aux genoux et aux coudes des dartres très-croûteuses, de couleur blanche, et d'une si grande étendue, que mes deux mains n'auroient pu les recouvrir. Elle en avoit aussi une rangée de petites, qui commençoit vers le milieu du sternum, descendoit le long de la ligne blanche, et se terminoit à la symphise du pubis. A la partie postérieure, on voyoit depuis l'occiput jusqu'à l'anus, une autre rangée de dartres à peu près égales entre elles, mais séparées les unes des autres, et placées aux parties latérales de l'apophise épineuse de chaque vertèbre, ensorte qu'elles représentoient assez bien un chapelet, que l'on

tiendroit suspendu, par un bout, entre les doigts. Le reste de la surface du corps étoit parfaitement sain. La malade se plaignoit d'une douleur de tête presque continuelle, et qui redoubloit tous les soirs à l'entrée de la nuit. Ses parens avoient employé, d'après le conseil d'un chirurgien, divers remèdes, dont la plupart étoient tirés de la classe des antiscorbutiques. L'usage de ces remèdes n'avoit été suivi d'aucun effet avantageux ; le mal de tête augmenta, et les dartres restèrent dans le même état. Le concours des symptômes singuliers de cette maladie, qui jusque-là avoit résisté aux moyens qu'on lui avoit opposés, me fit penser qu'ils pouvoient bien avoir pour cause un vice vénérien caché. Attaché à cette idée, je fis prendre les bains à la malade, et la mis à l'usage du petit lait pendant dix jours. Je lui prescrivis ensuite des pilules composées avec les extraits de saponaire et de ciguë, le mercure doux, et l'antimoine diaphorétique. Après quelques jours de l'usage de ces pilules, les rangées de dartres, dont j'ai parlé, disparurent successivement, celles qui occupoient les parties supérieures d'abord, et puis celles qui

s'étendoient sur les inférieures ensuite. Pendant ce même temps, les dartres des coudes avoient considérablement diminués, mais celles des genoux étoient restées dans le même état ; cependant quelques jours après, celles des coudes se dissipèrent entièrement, et ne laissèrent d'autre trace qu'une sécheresse et une rudesse à la peau. On vit alors celles qui étoient aux genoux diminuer d'un jour à l'autre d'une manière très-sensible ; enfin, après trois mois d'usage de ces pilules, il ne resta pas même la moindre rudesse aux endroits qu'avoient occupés les dartres. Malgré ce succès, je me propose, pour assurer la guérison, de revenir à l'usage des pilules le printemps prochain.

L'ordre et la marche qu'avoient suivis ces dartres en se dissipant, me firent présumer qu'elles pouvoient s'être manifestées de la même manière ; c'est-à-dire, de haut en bas ; les réponses aux questions que je fis à cet égard, confirmèrent mes soupçons.

Il suit de ces deux observations, que tout traitement méthodique doit toujours être subordonné à la nature des causes matérielles, qui produisent et entretiennent les maladies. On peut

encore en déduire la conséquence, que dans les maladies qui n'affectent aucun organe particulier, et spécialement dans celles qui sont pituiteuses, catarrhales ou lymphatiques, tous les symptômes, et en général tous les mouvemens spontanés et critiques de la nature, se développent successivement selon la rectitude du corps, en commençant par les parties supérieures, et finissant par les inférieures. Cette marche me paroît être une loi générale qui s'applique à toutes les opérations de la nature, soit dans l'état de santé, soit dans celui de maladie (*a*).

HERNIE RÉDUITE; observation par M. MARVAL, chirurgien à Becherel, département de l'Ille et Vilaine.

J'étois occupé à rédiger l'observa-

(*a*) J'ai déja parlé de cette loi de la nature, dans un Memoire qui a pour titre : *Fièvres intermittentes, guéries par un émétique donné au moment du début de l'accès.*

tion suivante, lors que j'ai lu, dans le Journal de médecine de novembre, celle que M. *Vandorpe* y a consignée. Ces deux observations ont entre elles la plus grande analogie, mais la mienne prouvera peut-être à M. *Vandorpe*, que la guérison de son malade doit plutôt être attribuée aux autres moyens dont on a fait usage, qu'à l'écorce du Pérou, dont il seroit bien difficile d'expliquer la manière d'agir dans les cas de cette espèce.

Un homme d'environ 55 ans, maigre, et d'un tempérament épuisé par la misère, portoit, depuis environ dix ans, une hernie crurale du côté gauche. Cette hernie, qui pour l'ordinaire ne le faisoit point souffrir, et rentroit quand il étoit couché, l'inquiétoit fort peu, ou pour mieux dire, il n'y faisoit aucune attention. Dans les premiers jours d'octobre dernier, cet homme eut des vomissemens, perdit l'appétit, et s'aperçut qu'il étoit maigri considérablement. Il avoit le ventre très-resserré, et depuis six jours il n'avoit point été à la selle. Ce fut à cette époque qu'il m'appela : il étoit très-changé, et pressé d'une soif inex-

tinguible; il se plaignoit de vents, et d'un gonflement du bas-ventre, je trouvai effectivement cette région très-tendue. Comme j'avois découvert le malade pour le mieux examiner, j'aperçus à l'aine, une tumeur grosse comme la moitié du poing. Je lui fis différentes questions sur cette tumeur, et je recueillis de ses réponses ce que je viens de rapporter. Mon premier soin fut de tenter la réduction de cette hernie, et mes efforts furent absolument inutiles. Cependant il n'y avoit aucune tension de la tumeur; la peau avoit sa couleur naturelle, et la partie n'étoit point douloureuse. On sentoit au toucher, dans la partie moyenne de la tumeur, un corps qui ne c'édoit à aucune pression. J'appliquai, comme M. *Vandorpe*, les émolliens. J'employai les purgatifs; chaque jour j'essayois la réduction, tout fut inutile.

Le dixième jour de la maladie, qui étoit le quatrième depuis que j'avois été appelé, le vomissement augmenta, et les matières que rendoit le malade, exhaloient l'odeur la plus fétide. La tumeur conservant toujours sa dureté et son insensibilité, j'eus recours à une autre méthode de trai-

tement. J'appliquai, sur la partie, des compresses épaisses trempées dans l'eau froide saturée de nitre, je donnai en lavement la décoction d'un gros de tabac dans une pinte d'eau, et je fis prendre quelques verres d'eau de tamarins, aiguisés avec un peu de sel d'Epsom. Je retournai le lendemain voir mon malade, et essayai encore la réduction. Cette fois, la tumeur sembla s'étendre et offrir moins de résistance à la pression; j'ordonnai les mêmes remèdes jusqu'au jour suivant. Les vomissemens continuoient toujours, mais la tumeur s'affaissa bientôt. et en tirant à moi, je fis sortir une plus grande portion d'intestin; la matière ramollie alors s'étendit, et je parvins enfin à réduire cette hernie, après douze jours d'*engouement*. Le malade rendit presque aussitôt après une selle copieuse, dans laquelle il y avoit plusieurs vers lombrics morts et putréfiés. Je joignis alors des anthelmintiques aux purgatifs. Au bout de huit jours, le malade a été rétabli, et il se porte actuellement très-bien.

Je ne demanderai point comme M. *Vandorpe*, si le quinquina a contribué à la réduction de la hernie, je ne

l'ai point employé. Je ne chercherai point non plus à discuter la manière d'agir des remèdes dont je me suis servi, ni à justifier leur emploi. Une observation est le procès-verbal d'une maladie, et il ne doit contenir que des faits.

EXTRAIT D'UN MÉMOIRE de M. DESAULT, sur la Luxation de l'extrémité inférieure du radius (a), lu dans la Séance publique de l'Académie de chirurgie, en 1777, et non imprimé.

M. *Desault* se propose dans ce Mémoire de prouver, par le raisonnement, la possibilité du déplacement du radius, dont il n'est fait aucune mention dans les traités des maladies des os; son objet est même d'en établir la réalité par des faits. Après des détails intéressans sur les connexions des os de l'avant-bras entre eux, il fait un examen comparatif de la luxation de l'extrémité supérieure du radius avec

---

(a) Extrait du Journal de chirurgie, vol. I, pag. 78 & suiv.

celle de son extrémité inférieure, dont il rapporte plusieurs exemples.

Quand on considère la nature des articulations des deux os de l'avant-bras entre eux, on voit que, supérieurement, dans les mouvement de pronation et de supination, le cubitus reste immobile sur son axe; qu'il se fléchit, ou s'étend un peu; que le rebord de la tête du rayon tourne dans la cavité sigmoïde du cubitus, sans s'en écarter, et que les ligamens de cette articulation ne sont presque pas distendus; ce qui doit rendre la luxation de cette extrémité très-rare. Il n'en est pas de même à l'extrémité inférieure : là, les mouvemens sont plus étendus, ils se font à une plus grande distance du centre; l'articulation est moins serrée, et les ligamens qui l'environnent sont plus foibles. D'ailleurs, dans les mouvemens de pronation, la tête du cubitus, sans tourner, est portée en arrière (*a*), par l'extension légère, et tend à sortir derrière la ca-

---

(*a*) M. *Desault*, dans ses descriptions, suppose toujours le malade debout, les extrémités supérieures dans la direction du tronc, et les paumes des mains tournées en devant.

vité sigmoïde du radius ; pendant que, tournant sur son axe de derrière en devant, il est poussé devant la tête du cubitus. La partie antérieure de la capsule articulaire est alors relâchée; tandis que la postérieure se tend à l'endroit où la luxation est disposée à se faire. Dans le mouvement de supination, les changemens respectifs de l'extrémité inférieure du cubitus et du radius se font en sens contraire; c'est-à-dire, que la tête du cubitus se porte en devant, sans tourner, et que la partie inférieure du radius se porte en arrière, en tournant sur son axe dans le même sens; la capsule articulaire est relâchée en arrière, et tendue du côté où la tête du cubitus est poussée devant la cavité sigmoïde du rayon.

Ces dispositions dans les parties qui composent l'articulation de l'extrémité inférieure des deux os de l'avant-bras, et les changemens qu'ils subissent dans leurs mouvemens, favorisent la luxation de cette partie; de sorte que si l'action convulsive des muscles, ou quelque force extérieure, étend les mouvemens au-delà de leurs bornes naturelles, le radius abandonnera entièrement son rapport d'articulation avec le cubitus,

et se placera en devant, si le mouvement est forcé dans la pronation, et en arrière, s'il est forcé dans la supination.

Obs. I. En 1773, M. *Desault* observa sur le cadavre d'un homme de soixante ans, apporté dans son amphitéâtre, la luxation des deux humerus en devant. L'avant-bras de ce sujet étoit mal conformé, et ne pouvoit s'étendre entièrement, non plus que la main. Les mouvemens de pronation et de supination étoient très-bornés. On remarquoit devant la partie inférieure de l'avant-bras une éminence dure, et une dépression du côté opposé. Cet état contre nature engagea de faire avec soin la dissection de cette partie. Il y avoit œdème à la main; les tendons des muscles fléchisseurs étoient poussés en dehors, et avoient contracté des adhérences entre eux et avec la peau; une substance celluleuse remplissoit la cavité sigmoïde du rayon, et tenoit lieu du cartilage qui l'entoure naturellement; le ligament inter-articulaire, qui est entre le cubitus et l'os pyramidal, ne touchoit presque plus à la tête du cubitus, et avoit suivi le

rayon en arrière. La tête du cubitus, située en devant de la cavité sigmoïde du rayon, reposoit sur un os sésamoïde, auquel il étoit attaché par un ligament capsulaire. Comme on n'avoit point connu cet homme avant sa mort, on ignore quelle a été la cause qui a pu donner lieu à cette luxation de l'extrémité du rayon en arrière, et quels ont été les symptômes qui l'ont accompagnée. Il est toutefois vraisemblable que pour la déterminer, il a fallu une puissance capable de forcer le mouvement de supination, et de porter le rayon en arrière. Cette conjecture paroît fondée sur les expériences suivantes : Après avoir mis à nu les os de l'avant-bras de plusieurs cadavres, toutes les fois que l'on portoit l'extrémité inférieure du radius en arrière, et que ce mouvement étoit forcé dans la supination, la capsule articulaire se rompoit en devant, la tête du cubitus sortoit par cette ouverture, et se plaçoit devant le rayon; mais quand on dirigeoit le mouvement de l'avant-bras en devant, et qu'on étendoit assez ce mouvement pour forcer la pronation, le rayon étoit porté devant le cubitus, et la capsule rompue en arrière, laissoit échapper la tête de cet os.

Ces observations et ces expériences ne laissoient aucun doute sur la nature et sur la possibilité de la luxation de l'extrémité inférieure du rayon; elles n'offroient cependant que des probabilités sur ses causes, sur ses symptômes, et sur les moyens d'y remédier; il falloit acquérir les connoissances positives sur l'homme vivant; le hasard en procura l'occasion.

Obs. II. M. *Desault* fut appelé pour voir un enfant de cinq ans, qu'on soupçonnoit avoir une fracture au bras. Il sut des parens de cet enfant, que dans un moment où il étoit couché sur un lit fort bas, un jeune homme de dix-huit ans, badinant avec lui, l'avoit saisi par la partie inférieure de l'avant-bras, qu'il avoit tiré à lui cette extrémité, en la tournant avec violence dans le sens de la pronation; que l'effort avoit été accompagné de bruit, et que le blessé avoit ressenti aussitôt une vive douleur à toute l'extrémité supérieure; mais principalement le long de la partie postérieure de l'avant-bras. Lorsque M. *Desault* vit ce malade, il n'étoit point encore survenu de gonflement; le bras étoit éloigné

du tronc, et porté un peu en devant, et l'avant-bras à demi fléchi, entre la pronation et la supination. Il y avoit à sa partie inférieure et en arrière, une tumeur contre nature, formée par la tête du cubitus portée derrière la cavité sigmoïde du rayon. La main étoit un peu étendue et dans l'adduction. Le malade gardoit constamment cette situation, qui étoit la moins douloureuse, et aussitôt qu'on la changeoit ou qu'on touchoit la partie malade, il donnoit des signes de la plus vive douleur. Instruit par l'observation et par les expériences rapportées plus haut, l'auteur du Mémoire n'eut pas de peine à reconnoître la luxation du rayon en devant. Elle étoit d'ailleurs si sensible, qu'elle fut aperçue par trois jeunes élèves qui l'accompagnoient. Voici comme il en fit la réduction : Un aide ayant fixé la partie inférieure du bras malade, M. *Desault* saisit l'extrémité inférieure de l'avant-bras avec les deux mains, de manière que l'une embrassoit le côté interne, et l'autre le côté externe; tandis que par devant les pouces répondoient à l'intervalle du rayon et du cubitus, et que les autres doigts etoient en

arrière. L'intention de l'opérateur étoit d'écarter les deux os de l'avant-bras l'un de l'autre, afin de les mettre de niveau; tandis qu'il faisoit un effort suffisant pour mettre l'avant-bras en supination, et dans le sens opposé à la force qui avoit produit le déplacement. Il ne fut pas trompé dans son attente; car les os s'étant un peu écartés, ils furent remis à leur place avec facilité. Bientôt après le malade cessa de souffrir, le membre reprit sa conformation naturelle, et put exécuter ses divers mouvemens avec autant d'aisance qu'avant l'accident. Dans la crainte qu'il ne survînt de l'engorgement, on appliqua sur les parties qui avoient souffert, des compresses trempées dans l'eau-de-vie camphrée, on les soutint avec un bandage légérement serré, et il n'y a eu aucun accident.

Obs. IV. Un batelier, agé de quarante ans, voulant arrêter un bateau, tenoit des deux mains un cable qu'il filoit autour d'un poteau; le frottement n'ayant pas été assez grand, il eut le bras violemment contourné dans le sens de la pronation. Il ressentit aussitôt

une douleur vive qui s'étendit jusqu'à l'épaule, et qui augmentoit lorsqu'il vouloit faire des mouvemens de pronation et de supination. Le chirurgien qui donna le premier ses soins au malade, ne reconnut pas la luxation du rayon en devant, il la prit pour une entorse, et la traita en conséquence pendant l'espace de trois mois. Aussi, malgré ses soins, les douleurs continuèrent, et le gonflement devint considérable. Ce fut à cette époque que M. *Desault* vit le malade pour la première fois. Il avoit alors l'avant-bras demi-fléchi, entre la pronation et la supination; la main étoit étendue et dans l'adduction, et la tête du cubitus faisoit une saillie considérable en arrière. Malgré l'engorgement qui subsistoit encore, on fit des tentatives pour réduire cette luxation, qui étoit alors très-apparente, mais ces tentatives ayant été infructueuses, on les suspendit, et on se borna à combattre l'engorgement, qui fut presque entièrement dissipé dans l'espace de huit jours. Durant cet intervalle, plusieurs praticiens virent le malade, et la plupart lui conseillèrent de n'employer aucun remède pour une maladie qui, suivant eux, ne demandoit

mandoit que du temps. Ce conseil fut suivi ; le blessé rejeta les vrais secours de l'art, au moment où les circonstances permettoient de bien augurer de leur succès, et repartit pour son pays, où il languit dans le même état, ne pouvant presque pas faire usage de sa main.

Lorsque M. *Desault* composa le Mémoire dont nous rendons compte, il y avoit peu de temps qu'il se livroit à la pratique de la chirurgie. Il pourroit aujourd'hui le grossir d'une foule d'autres observations.

obs. V. Par un effet du hasard, le premier malade que M. *Desault* vit à l'hôtel-dieu, en qualité de chirurgien en chef, avoit une luxation, en devant, de l'extrémité inférieure du radius. Cette luxation avoit été méconnue, et quoiqu'elle fût presqu'aussi ancienne que la précédente, on la réduisit facilement. On dut probablement cet avantage à l'application constante des cataplasmes émolliens sur le poignet ; ils avoient été continués dans l'intention de dissiper l'engorgement, que l'on regardoit comme l'unique obstacle à la liberté des mouvemens. Quoiqu'il

en soit, autant la réduction en fut aisée, autant il fut difficile de contenir les parties replacées. On en vint cependant à bout, en fixant l'avant-bras dans la supination, et en appliquant une compresse épaisse derrière le cubitus, tandis que le radius étoit poussé en arrière par une autre compresse, placée à la partie antérieure, soutenues l'une et l'autre par un bandage roulé. Cet appareil fut continué pendant un mois entier, après lequel les os réduits conservèrent leur situation naturelle. Le malade fit d'abord de légers mouvemens du poignet, évitant encore ceux de pronation, auxquels il se livra ensuite par degrés et avec le plus grand ménagement. Il resta quelque temps après sa guérison dans cet hôpital, et lorsqu'il en sortit il ne lui restoit aucune marque de son accident.

Les exemples, que fournissent les observations que nous venons de rapporter, suffisent pour faire distinguer la nature, les causes, et les symptômes de la luxation de l'extrémité inférieure du radius. On voit que la réduction en est facile dans les premiers temps, et qu'alors elle n'a point de suite fâcheuse; mais on voit aussi que,

si le déplacement échappe aux recherches du chirurgien, et si la luxation vieillit, on ne peut pas toujours réussir à la réduire, comme le prouve le cas du batelier, qui fait le sujet de la quatrième observation. Cependant il ne faut pas toujours désespérer du succès, quoique la luxation existe depuis plusieurs mois. La guérison de l'avant dernier malade doit nous encourager à tenter toujours la réduction, quelqu'ancien que soit le déplacement (*a*).

OBSERVATION sur un cancer ulcéré, et d'un volume extraordinaire, guéri par l'opération; par M. DEHANNE, chirurgien de l'hôtel-dieu.

Madeleine Lepré, poissarde, née à Paris, âgée de 66 ans, grande, maigre, et d'une foible constitution, s'aperçut au mois de novembre 1788, qu'elle

(*a*) Nous n'avons point inséré ici la troisième et la sixième observation, parce qu'elles n'offrent rien qui ne se trouve dans celles que nous avons rapportées.

avoit au sein gauche, près du mamelon, une tumeur petite, dure, mobile, et presque indolente, dont elle ignoroit l'origine. Cette tumeur s'accrut rapidement. Au mois d'avril 1790, elle avoit déja un volume considérable; elle étoit dure, très-douloureuse, et parsemée de veines variqueuses. On la couvrit à cette époque de cataplasmes émolliens et maturatifs, qui semblèrent hâter son développement; car dans l'espace de vingt-cinq à trente jours, le sein devint si volumineux, qu'il surpassoit au moins d'un tiers la grosseur de la tête. Il se forma vers le centre, un ulcère de deux pouces de diamètre, d'où s'élevoient des fongosités qui fournissoient une sanie abondante, noirâtre et très-fétide. Des douleurs vives et lancinantes ne laissèrent plus un instant de repos à la malade, et c'est dans cet état qu'elle fut amenée à l'hôtel-dieu, le 18 mai 1790.

Comme la tumeur faisoit des progrès rapides, et que la malade, quoique affoiblie par la douleur, étoit aussi bien que son état pouvoit le permettre, on ne jugea pas à propos de différer l'opération, et elle fut faite de la manière suivante, le surlendemain de son arrivée.

On assit la malade sur une chaise haute, où elle fut garnie de draps et soutenue par des aides. Un d'entre eux tint le bras gauche élevé et distant du corps. M. *Desault* placé devant et un peu à droite, afin que tous les élèves pussent le voir opérer, souleva le sein avec la main gauche, fit tendre la peau en bas, et avec un bistouri droit et pointu, il fit, au-dessous de la tumeur, en allant de l'aisselle vers le sternum, une incision demi-ovalaire, dont l'extrémité antérieure étoit un peu plus élevée que la postérieure. Il coupa ensuite peu à peu, et toujours contre la lèvre inférieure de la plaie, le tissu cellulaire qu'il entraînoit en haut, en soulevant le sein, tandis que l'aide tiroit la peau en bas. La masse cancéreuse se trouva ainsi détachée dans son quart inférieur ; le chirurgien l'abandonna alors à son propre poids, et pour conserver la peau qui étoit saine supérieurement, il la retira en haut, et l'incisa sur la tumeur elle-même, en commençant et finissant la section, aux mêmes endroits où il avoit commencé et fini la précédente. Le tissu cellulaire fut coupé le plus haut possible, en tirant la peau et la tumeur

en sens contraires, comme on l'avoit fait à la partie inférieure; et l'on continua ensuite la dissection de haut en bas, et toujours de dehors en dedans, pendant qu'un aide comprimoit avec le doigt une artère qui avoit donnée d'abord un jet de sang considérable. M. *Desault* essuya la plaie, fit saisir l'artère avec une pince à disséquer, et la lia par deux nœuds simples, près desquels il coupa les bouts du fil. Il fit de la même manière la ligature de quatre artérioles qui donnoient aussi du sang.

La plaie résultante de cette opération avoit dix pouces de devant en arrière, et huit pouces de haut en bas. Après qu'on en eût lavé les bords, on épongea le sang avec de la charpie brute, en commençant par la partie supérieure, et à mesure qu'on essuyoit, l'on appliqua à sec des boulettes de charpie mollettes, et saupoudrées de colophone. On mit par dessus plusieurs gâteaux de charpie brute, et des compresses un peu plus longues que larges; enfin, cet appareil fut contenu par plusieurs tours de bande médiocrement serrés. La malade fut reportée dans son lit, couchée la tête

un peu élevée, et le bras du côté malade placé sur un coussin peu éloigné du corps, et assez élevé pour relâcher le grand pectoral et la peau qui le recouvre.

La tumeur, qu'on venoit d'emporter, pesoit environ onze livres. Son tissu étoit ferme, difficile à couper, et ressemblant, au premier coup-d'œil, à du lard rance. Elle renfermoit dans son intérieur plusieurs foyers de matiére sanieuse, de différentes couleurs et de différente consistance.

La journée et la nuit suivante se passérent sans douleur; la malade se plaignoit seulement de ce que le bandage la serroit un peu. Le deuxième jour, l'appareil étoit teint par un léger suintement sanguinolent, comme il arrive toujours dans les grandes plaies. On leva la bande et les compresses: on arrosa la charpie avec la décoction de guimauve, on replaça de nouvelles compresses imbibées de la même liqueur, et l'on soutint l'appareil avec un bandage de corps fixé en haut, au moyen d'un scapulaire. Le troisième jour il y avoit peu de fièvre, on appercevoit déja un suintement séreux et odorant, précurseur de la suppuration.

On remplaça par de nouvelle charpie celle que l'on put détacher ; on changea les compresses, et tout l'appareil fut encore arrosé d'eau de guimauve. On fit la même chose le quatrième jour. Le cinquième, la charpie détachée par la suppuration s'enleva facilement, et la plaie, mise à découvert, se trouva dans le meilleur état. Après en avoir essuyé les bords, on les garnit de bandelettes de linge enduites de cérat, afin que l'appareil ne s'y collât point, et l'on couvrit la plaie, toute entière, d'un gâteau de charpie, imbibé d'eau de guimauve. Le pansement fut le même les jours suivans. Le sept, on permit une soupe à la malade. Le dix, il y eut un peu de toux, qui se dissipa bientôt par l'usage d'une tisane pectorale. Le quinze, les bords de la plaie étoient parfaitement dégorgés, et commençoient à se cicatriser. La malade mangeoit alors un peu de volaille rôtie. Le vingt-trois, la cicatrice avançoit rapidement, et la suppuration étoit si peu abondante, qu'on cessa d'arroser la charpie.

Le trente, il parut une disposition bilieuse, qui cessa au bout de quelques jours par l'usage des lavemens et d'un

gros de crême de tartre dans chaque pinte de boisson. L'appétit revint bientôt ; et pour le satisfaire complètement, la malade se fit apporter du dehors, des alimens solides et des liqueurs spiritueuses. Ce vice de regime occasionna, le trente-sixième jour, un nouveau dérangement dans les premières voies. La plaie devint fongueuse et blafarde, le pus séreux, gluant et fétide; les bords de la plaie s'excorièrent, et la cicatrice se détruisit en partie. On mit la malade à la diète, ce qui n'empêcha pas la suppuration de devenir si abondante, qu'on fut obligé de panser la plaie deux fois par jour. Elle se rallentit vers le quatrième, et l'on toucha les fongosités avec la pierre infernale. Le quarante-cinquième, le fond de la plaie étoit plus ferme, et la suppuration de meilleure qualité. Le soixantième, la cicatrice recommençoit à la circonférence de la plaie. On permit alors des alimens solides. Le soixante-dixième, la malade éprouva des démangeaisons considérables, qui furent bientôt suivies de l'éruption de petites pustules rougeâtres, répandues sur toute l'habitude du corps : cet événement fit substituer à la boisson ordi-

naire de la malade, une décoction de racine de patience et de fumeterre. Cette éruption ne retarda pas la cicatrice. Le soixante-seizième, on établit un exutoire au bras.

Le quatrevingt-troisième jour, la malade se voyant presque guérie, commit de nouvelles imprudences, qui donnèrent encore lieu à un débordement de bile. La plaie redevint blafarde, la suppuration copieuse et de mauvaise qualité. On employa, comme la première fois, les lavemens et une tisane acidulée avec la crême de tartre, dont on continua l'usage jusqu'au quatrevingt-seixième jour, que la cicatrice recommença. Le cent cinquième, la plaie n'avoit plus que deux pouces de long, sur un pouce de large; et elle diminua si rapidement, que le cent-vingtième, la cicatrice étoit achevée, et n'avoit pas deux pouces et demi d'étendue.

Trois jours après, la malade fut purgée avec un léger minoratif, parce qu'elle avoit la bouche amère et la langue chargée; et elle sortit de l'hôpital parfaitement guérie, le 3 octobre 1790, cent trente-six jours après son opération. Elle jouit encore aujourd'hui de la meilleure santé.

PLAIE DE TÊTE, AVEC ÉCOPÉ, dont la terminaison a été funeste; observation par M. BOUDRYE, chirurgien de l'hôtel-dieu.

Etienne Mariotte, né à Gien-sur-Loire, âgé de trente-deux ans, et d'une bonne constitution, reçut, le 25 décembre 1790, sur le côté gauche du coronal, un coup de sabre qui divisa perpendiculairement les parties molles, et une portion de la table externe de l'os. Il fut conduit le même jour à l'hôtel-dieu, n'éprouvant aucun accident de sa blessure.

On couvrit la plaie d'un cataplasme, après avoir introduit entre les bords un plumaceau enduit de baume d'Arcéus. Le malade fut saigné, et tenu à une diète sévère, jusqu au quatrième jour. Le cinquième, la suppuration étoit établie; il n'y avoit point de douleur : le blessé avoit beaucoup d'appétit, et faisoit bien toutes ses fonctions; il se promena une grande partie de la journée. Les jours suivans se passèrent de même; mais le quinzième au soir, la peau devint sèche,

le pouls élevé; les bords de la plaie se tuméfièrent; la suppuration diminua et prit une couleur jaunâtre. Ces accidens augmentèrent la nuit suivante; et le lendemain, la douleur de tête étoit considérable, sur-tout du côté gauche; la suppuration totalement supprimée, le pouls très-dur, et la langue sèche et chargée.

M. *Desault* prescrivit une saignée du pied, et l'application d'un vésicatoire sur toute la tête; mais on ne le plaça que sur la partie antérieure, parce que rien ne put déterminer le malade à laisser couper la totalité de ses cheveux. On fit mettre dans sa boisson un grain d'émétique, qui produisit des vomissemens et des selles. Les accidens parurent d'abord se calmer; mais vers la nuit, ils augmentèrent de nouveau, et le lendemain, dix-septième jour de la blessure, le malade étoit sans connoissance, et paralysé de tout le côté gauche. Il fut saigné une seconde fois du pied; mais les symptômes persistèrent, et il succomba le dix-huitième jour.

L'ouverture du cadavre se fit publiquement dans l'amphitéâtre. La table interne du coronal étoit intacte; la

dure-mère n'étoit pas même détachée du crâne, mais seulement elle étoit couverte et comme imbibée de cet enduit muqueux et jaunâtre, que l'inflammation produit sur les membranes, et qui sembloit s'insinuer entre ses lames cellulaires. Le même enduit recouvroit toute la surface de l'hémisphère gauche du cerveau, une partie du lobe antérieur du côté droit, et communiquoit sa couleur à la substance corticale.

Pour se conformer au conseil donné par *Quesnay* dans le premier volume des Mémoires de l'Académie de chirurgie, il auroit fallu trépaner le malade, dès la première apparition des symptômes consécutifs; mais en quel endroit du crâne? Nous voyons ici bien des motifs de douter, et pas un de se décider. La situation de la plaie au coté gauche, la lésion de la table externe du coronal et la douleur de tête, plus forte du même côté, devoient y faire présumer le siége du mal; tandis que la paralysie, du côté gauche du corps, portoit à soupçonner que la cause des accidens existoit au côté droit. Supposons que cette contrariété d'indication n'eût pas arrêté

le praticien, et qu'il eût trépané d'un côté, bien résolu, en cas de non succès, de trépaner du côté opposé : mais encore ici, nous le demandons, en quel lieu eût-il appliqué le trépan ? Il auroit, dira-t-on, multiplié les couronnes, espérant toujours de tomber enfin sur le siége de l'épanchement purulent ou sanguin. Quel fruit auroit-on pu retirer de ces recherches ? Comment donner issue à cet enduit muqueux et puriforme, infiltré dans le tissu des membranes du cerveau, et répandu sur tout l'hémisphère gauche de ce viscère, et sur une partie de son hémisphère droit ? Le trépan favorisant l'accès de l'air, n'eût-il pas accéléré les accidens et hâté la mort ?

Presque aucun des auteurs qui ont écrit sur les plaies de tête, n'a parlé de cette espèce de suppuration. On en trouve seulement quelques traces dans *Smétius* et dans *Morgagni*. Ce dernier, sur-tout, rapporte plusieurs ouvertures de cadavres de personnes mortes, à la suite de plaies de tête : il a trouvé sur une grande étendue du cerveau, et dans les méninges épaissies, cette même substance muqueuse, d'un jaune verdâtre, et de consistance gélatineuse.

On a constamment observé les mêmes phénomènes à l'hôtel-dieu, chez les blessés qui mouroient à la même époque que le malade qui fait le sujet de cette observation, et dont la mort avoit été précédée des mêmes symptômes.

Si le trépan n'offre aucune ressource contre cet accident, il n'en est pas de même d'un vésicatoire appliqué sur toute l'étendue du cuir chevelu. On publiera incessamment plusieurs guérisons opérées par ce moyen, dans des cas en apparence aussi graves.

HERNIE DE VESSIE, prise pour un dépôt ; observation communiquée par M. SOUVILLE, correspondant de la Société royale de médecine, ancien chirurgien de l'hôpital militaire de Calais, médecin de l'hôpital général de la même ville, &c.

La vessie est un organe également susceptible et d'un grand raccornissement, et d'une extrême dilatation. Lorsque ce dernier accident arrive, il peut donner lieu à un déplacement capable d'en imposer aux gens de l'art : le cas suivant en est une preuve incontestable.

Un négociant de cette ville, âgé de 35 ans,

d'un tempérament éminemment bilieux, très-irritable au physique comme au moral, goutteux, et affecté de cachexie scorbutique, éprouva, en juillet 1777, une douleur légère vers la partie moyenne et antérieure de la cuisse droite. Cette douleur augmenta, et devint si vive, qu'elle força le malade à garder le lit et à demander du secours. On se borna d'abord à lui conseiller le repos, la diète, les boissons diaphorétiques, et l'application de la flanelle sur la partie affectée. Ces moyens furent employés infructueusement, et bientôt la fièvre se joignit aux douleurs, qui augmentoient toujours sensiblement. On jugea qu'elles avoient pour cause une humeur rhumatismale; et pour la dissiper, on eut recours aux émolliens, et ensuite aux résolutifs. Cependant, la fièvre devint plus forte, et il se manifesta, à la partie souffrante de la cuisse, un léger empâtement, avec une tumeur à peine sensible. Cette circonstance détermina les parens à demander une consultation. M. *Coste*, alors médecin de l'hôpital militaire de Calais, et moi, fûmes appelés : après un examen scrupuleux, nous pensâmes l'un et l'autre, et nous annonçâmes qu'il y avoit dans cette cuisse un foyer d'humeur purulente, qui en infiltroit les muscles; et comme le malade étoit dans un état de cachexie très-décidé, nous ajoutâmes qu'il étoit urgent de donner issue à ces matières, qui ne pouvoient être que de très-mauvaise qualité. On suivit cet avis, et le chirurgien ordinaire de la maison ouvrit la tumeur; il en sortit une grande quan-

tité d'ichor très-fétide ; après cette opération, la fièvre et les douleurs se calmèrent un peu. Comme il s'agissoit de soutenir les forces du malade, et de s'opposer à la dégénération putride des humeurs, nous fîmes faire usage du quinquina, tant intérieurement qu'extérieurement, et nous conseillâmes de panser fréquemment la plaie. Ces précautions furent inutiles, et malgré la grande exactitude qu'on mit à les observer, les forces diminuèrent, la fièvre persévéra, et la suppuration continua toujours à être très-abondante, et de mauvaise qualité ; nous portâmes alors un prognostic fâcheux.

Dix jours après l'ouverture du dépôt, on aperçut au-dessus du pubis, et à trois ou quatre travers de doigt de l'ombilic, une tumeur oblongue, de la forme et de la grosseur d'un œuf de dinde : on sentoit dans cettte tumeur une fluctuation sensible ; et le chirugien ordinaire, pensant que c'étoit un nouveau dépôt, proposa de l'ouvrir. Nous jugeâmes, au contraire, M. *Coste* et moi, que cette tumeur étoit une vérirable hernie de la vessie (*cystocele hypogastrica*). On nous objecta que le malade urinant à volonté, il n'étoit pas probable que ce fût là une hernie de la vessie, et l'on ajouta de plus, qu'en aucun cas, cet organe ne pouvoit se trouver dans une position aussi élevée. Nous eûmes beau citer des exemples de faits semblables, on n'y eut aucun égard, et on persista dans l'opinion qu'on avoit embrassée. Une opposition de sentimens aussi marquée, détermina les parens

à appeler en consultation les plus anciens praticiens, qui se rangèrent de l'avis du chirurgien ordinaire.

Pour moi, attaché à ma manière de voir, je proposai aux assistans, qui étoient en très grand nombre, de sonder le malade, et de faire faire saillie vers le pubis, à l'extrémité de la sonde, pour que les incrédules pussent la toucher; le malade s'y refusa, et le chirurgien ordinaire fit l'opération. L'incision commencée, on vit aussitôt jaillir l'urine, et j'allois parler, si un des consultans ne m'eut coupé *net* la parole, en me donnant un violent coup de coude. Cependant l'opérateur conserva son sang froid, et dit que, quoique la matière ne fut pas encore dans un état de maturation parfaite, il n'en étoit pas moins nécessaire de l'évacuer; et, après avoir presque vidé la vessie, il appliqua un appareil convenable.

L'on continua, comme à l'ordinaire, les pansemens à la cuisse, mais les forces du malade étant épuisées, il mourut deux jours après; non de l'incision de la vessie, car l'urine n'a jamais cessé de s'écouler par le canal de l'urètre, mais des suites de sa maladie.

La crainte de mortifier le chirurgien qui fit l'opération, ou de causer des regrets aux parens du malade, m'auroit sans doute empêché de donner de la publicité à cette observation, si l'on pouvoit mettre en balance des considérations particulières avec l'utilité générale.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES *faites à Lille, au mois de février 1791, par M. BOUCHER, méd.*

La constitution du temps, pendant le cours de ce mois, a été la même que dans le mois précédent, une humidité excessive, beaucoup de pluie. Les pluies cependant ont été moins copieuses, et il n'y a pas eu d'averses aussi fortes. Quoique le vent ait été le plus souvent *sud*, il pleuvoit de tous les vents.

Il est tombé de la neige et de la grêle dans les premiers jours du mois, mais en très-petite quantité

Le mercure dans le baromètre, depuis le 2 jusqu'au 14, a été toujours observé au-dessus du terme de 28 pouces, et de-là, jusqu'au 28, il s'est constamment maintenu au-dessous de ce terme.

Il n'a pas plus gelé ce mois que le précédent. La liqueur du thermomètre n'est pas descendue, de tout le mois, au-dessous du terme de la congélation.

La plus grande chaleur de ce mois, marquée par le thermomètre, a été de 6 lignes et $\frac{1}{2}$ au-dessus du terme de la congélation, et la moindre chaleur a été de ce terme même.

La plus grande hauteur du mercure, dans le baromètre, a été de 28 pouces 4 lignes, et son plus grand abaissement a été de 27 pouces 3 lignes $\frac{1}{2}$. La différence entre ce deux termes est de 12 lignes $\frac{1}{2}$.

Le vent a soufflé 4 fois du Nord.
3 fois du Nord vers l'Est.
9 fois du Sud.
9 fois du Sud vers l'Ouest.
4 fois de l'Ouest.
2 fois du Nord vers l'Ouest.

Il y a eu 24 jours de temps couv. ou nuag.
18 jours de pluie.
5 jours de neige.
3 jours de grêle.
3 jours de vent violent.

Les hygromètres ont marqué une humidité excessive dans tout le cours du mois.

Maladies qui ont régné à Lille dans le mois de février 1791.

Nous avions espéré que l'hiver auroit mis fin à la fièvre maligne épidémique, ou du moins qu'elle se seroit considérablement relâchée. L'humidité excessive du temps, jointe au défaut de gelée, a sans doute contribué à prolonger sa durée, tant à la ville, que dans plusieurs cantons de la campagne, et à la rendre toute aussi dangereuse qu'elle

l'étoit ci-devant. On a observé, dans un petit nombre de sujets, des taches pétéchiales, symptôme très-alarmant, et, pour ainsi dire, mortel; la maladie néanmoins étoit encore presque bornée au bas peuple.

Les fluxions de poitrine persistoient toujours : plusieurs de ceux qui en ont été attaqués crachoient le sang. Dans quelques-uns, il y avoit un point de côté. Il est a observer que le sang tiré des veines n'étoit pas ordinairement couenneux, mais présentoit une gelée peu solide à la surface du vase dans lequel il avoit été reçu, et la partie du fond du vase étoit plus ou moins dissoute. Ce genre de maladie a été dans le plus grand nombre, la suite des congestions sanguines dans le poumon, en conséquence du relâchement du tissu de ce viscère, par l'humidité surabondante de l'atmosphère. Par cette raison, la cure de la maladie a été plus difficile, et dans nombre de personnes, elle a dégénéré en pulmonie ou en fièvre hectique.

C'est à la même cause que nous avons cru devoir attribuer des fluxions catarrheuses aux yeux, dans le nez, la gorge et aux oreilles, qui ont affecté la multitude, de même que les fluxions rhumatismales, qui ont été très-communes.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Histoire et Mémoires de la Société des sciences physiques de Lausanne ; tome troisième, *années* 1787 *et* 1788 (a). *A Lausanne, chez* Mourer, *libraire*, 1790; *in*-4°. *de* 404 *pages, avec figures.*

1. Cette Société qui suit avec zèle ses travaux, vient de publier le troisième volume de ses Mémoires, que nous allons faire connoître.

I. *Mémoire sur la théorie des incendies, sur leurs causes et les moyens de les prévenir et de les éteindre ; par M. l'abbé* BERTHOLON.

Après avoir donné sa théorie, l'auteur indique les précautions à prendre contre le feu, les moyens de se garantir des désastres affreux qu'occasione cet élément, et offre des procédés pour empêcher les inflammations spontanées.

II. *Détails sur une espèce de somnambu-*

(*a*) L'extrait du *premier* vol. se trouve, *tom.* lxxx de ce journal, *pag.* 101.

L'extrait du *deuxième*, est dans le *tom.* lxxxij de ce journal, *pag.* 300.

lisme, causé par des coups reçus à la tête; par M. LEVADE, docteur en médecine.

Un jeune homme de Vevay, âgé d'environ dix-neuf ans, victime de la brutalité de son maître, ébéniste à Yverdun, ayant reçu de lui des coups sur la tête et sur la tempe gauche, fut attaqué de maux de nerfs considérables. Pendant ces accès, il sembloit tirer les registres d'une orgue, dont il touchoit pendant cinq minutes; il accordoit une guittare, dont il s'accompagnoit très-agréablement de la voix; souvent il croyoit être à son métier, dont il exécutoit les divers mouvemens avec une pantomime étonnante. Si en chantant il étoit interrompu par quelques propos, il reprenoit son chant précisément à l'endroit où il l'avoit laissé. Il raisonnoit avec une singulière intelligence sur les objets de sa profession. Lorsqu'il croyoit voir des personnes qui venoient lui commander de l'ouvrage, il en traçoit le plan, disoit le prix, et répondoit aux objections qu'on pouvoit lui faire. Ces actions étoient quelquefois interrompues par des convulsions, des extensions de membres, des grincemens de dents. Il se plaignoit des douleurs qu'il ressentoit; aucun bruit ne pouvoit l'émouvoir dans ces momens de spasme. M. *Levade* a fait battre la caisse et jouer du clarinet sur les tons les plus aigüs auprès de lui, sans qu'il ait pu l'entendre; enfin, ses accès se terminoient par des bâillemens, et il s'étendoit comme un homme qui sort d'un profond sommeil. Un état aussi singulier, une affection qui ne donne à l'homme l'usage de

ses sens que pour certains objets, un état de veille qui naît du sommeil, méritoit sans doute l'attention de la Société des sciences physiques de Lausanne. C'est ce qui l'engagea à nommer plusieurs de ses membres, pour suivre les phénomènes de cette maladie. Leur rapport tend à prouver que ce somnambulisme est une affection nerveuse, qui saisit et quitte pendant le sommeil; durant l'accès, l'imagination représente les objets qui l'ont frappée dans l'état de veille, avec autant de vivacité que s'ils affectoient les sens éveillés, tandis qu'elle n'est frappée de ceux qui sont, en effet, sous les sens, qu'autant que ces objets ont rapport aux idées dont elle est occupée.

III. *Analyse des eaux d'Amphion, près d'Evian; par M.* TINGRY.

Les eaux d'Amphion sont très-agréablement situées sur la rive méridionale du lac de Genève. Selon l'analyse de M. *Tingry*, ces eaux contiennent principalement de l'air plus pur que celui de l'atmosphère, de l'air fixe, du fer, et sur-tout de la terre calcaire.

IV. *Mémoire sur l'amalgamation des mines argentifères et aurifères, introduite par M. le chevalier de* BORN; *par M. le professeur* STRUVE.

M. *Struve* expose, en peu de mots, le procédé nouvellement découvert par M. le chevalier de *Born*, et fait l'examen des principes sur lesquels est fondée cette opération très-intéressante.

V. *Traité sur l'origine et la formation des champignons; par* FRÉDÉRIC-CASIMIR MEDICUS.

Théophraste, *Dioscoride*, *Pline*, et généralement tous les anciens, ont attribué l'origine des champignons à une certaine viscosité, provenue des végétaux par la putréfaction; d'autres savans ont pensé que les champignons avoient une origine animale, parce qu'ils ont reconnu un mouvement spontané dans certaines clavaires. Une troisième opinion est celle des partisans du systême sexuel, qui croient que les champignons naissent de graines; c'est celle qui a prévalu; et dans ces derniers temps, M. *Hedwig* a cru voir, et a même décrit les semences des champignons. L'opinion de M. *Medicus* se rapproche plus de celle des anciens; il croit pouvoir conclure de ses expériences, que ces productions naissent d'une *cristallisation végétale*.

VI. *Description d'une nouvelle espèce de pierre; par M. le comte de* RAZOUMOWSKY.

Cette nouvelle espèce de pierre se trouve dans le Palatinat supérieur, où elle forme un banc horizontal de l'épaisseur de quarante pieds et demi; elle a une couleur rose tendre, transparente, la cassure feuilletée, susceptible d'un beau poli; exposée subitement à la flamme du chalumeau, elle décrépite, mais un plus long feu la fait couler. Le borax l'attaque avec effervescence.

VII. *Du charbon minéral, considéré rela-*

tivement à sa nature, à son origine, et à ses gites; par le même.

VIII. *De la taille de la vigne; par M. l'abbé* BERTHOLON.

Ce Mémoire commence par l'histoire de la vigne, depuis les temps les plus reculés. L'auteur démontre ensuite l'utilité et la nécessité de la tailler, indique les trois saisons propres à cette opération; ce sont la fin de l'automne, l'hiver et le commencement du printemps. Il expose ensuite les avantages et les inconvéniens de la taille, et donne, en général, la préférence à la taille d'automne.

IX. *Idées sur la formation des granits; par M. le comte de* RAZOUMOWSKY.

L'hypothèse ingénieuse, qu'admet M. le comte de *Razoumowsky*, doit être lue dans le Mémoire même.

X. *Description des ruches cylindriques de paille et des ruches de bois, construites sur le même principe, avec quelques observations sur leurs avantages; par M. de* GÉLIEU.

XI. *Des bois fossiles, considérés relativement à leurs diverses espèces, particulièrement en Suisse, et aux usages qu'on peut en faire dans les arts et dans l'économie; par M. le comte de* RAZOUMOWSKY.

L'auteur fait l'énumération de neuf sortes de bois fossiles, et donne la description exacte de chacune.

XII. *Observations propres à prouver que*

toute la Suisse gréseuse, et toute la plaine peu sineuse du Cercle de Bavière, doivent leur origine aux eaux douces lacustres; par le même.

XIII. *Essai sur l'histoire naturelle du Cercle de Bavière;* par le même.

M. le comte de *Razoumowsky,* zélé naturaliste, a fait exprès un voyage dans le Cercle de Bavière, pour y reconnoître les principales productions de la nature. Ce Mémoire, le fruit de ses recherches, est divisé en trois sections, dans lesquelles il donne la topographie des lieux, une nomenclature des animaux que l'on y trouve, et des observations sur le climat de la Baviere.

XIV. *Histoire naturelle des salines du Cercle de Bavière;* par le même.

Ce Mémoire est partagé en deux parties principales; la première contient la description minéralogique, l'exploitation et le rapport des mines du Cercle de Bavière. Dans la seconde, on voit la réunion des théories que l'auteur a formées sur ces mines, et des remarques générales sur les caractères des pays salinifères.

XV. *Mémoire sur le froid éprouvé en divers lieux, pendant l'hiver de* 1788 *à* 1789, *et sur celui qui a régné à Paris pendant le même hiver, comparé avec celui des autres hivers remarquables; par M.* GAUSSEN.

C'est un tableau des degrés du froid, observés dans divers pays, réduits à l'échelle

du thermomètre de mercure, divisé en quatre-vingt parties.

XVI. *Observation sur l'action du Soleil, pour blanchir la cire; par M. JEAN SENEBIER, bibliothécaire de la république de Genève.*

Les expériences de M. *Senebier* démontre que le blanchiment de la cire-vierge, dont la couleur est jaune, est entièrement dû à l'action de la lumière, et non pas à l'humidité de la rosée, à laquelle on l'expose dans le procédé ordinaire.

XVII. *Mémoire sur les dilatations respectives du mercure et de l'esprit de vin; par M. GAUSSEN.*

XVIII. *Observation sur l'électricité des cascades.*

XIX. *Relation d'un coup de foudre, tombé sur la cathédrale de Vévay.*

XX. *Observation sur une mâchoire trouvée au-dessus de Vévay.*

XXI. *Sur le rossignol de murailles.*

XXII. *Sur une larve de staphylin.*

XXIII. *Notice sur l'histoire naturelle des guêpes.*

XXIV. *Notice sur les bains de Louëch; par M. le docteur LEVADE.*

Ce sont des bains et des eaux minérales thermales, propres à combattre plusieurs maladies.

XXV. *Sur différentes couches de terre; par M. REYNIER.*

XXVI. *Sur une pétrification.*

XXVII. *Description d'un* oculus mundi *volcanique.*

XXVIII. *Sur la découverte d'une riche source d'eau salée.*

NOTA. M. *Mourer*, libraire à Lausanne, éditeur de ce recueil de Mémoires, invite les Souscripteurs qui n'ont pas encore fait retirer le second volume, de vouloir bien le faire actuellement, en même temps que le troisième qui vient de paroître. Il faut s'adresser immédiatement à lui-même, pour être plus promptement servi. Le prix du premier volume est de 10 liv., du second 20 liv., du troisième 15 liv. Total 45 liv. de France. Sur cette somme, M. *Mourer* se charge d'affranchir les envois des demandes qui lui seront faites.

Commentationes Societatis regiæ Gottingensis, &c. *Mémoires de la Société royale de Gottingue, pour les années* 1787 *et* 1788; *in*-4°. *de* 400 *pages. A Gottingue, chez* Dieterich, 1789.

2. La classe de *physique* de ce volume contient les Mémoires suivans :

1°. *Dissertation sur le principe vital du sang; par M.* BLUMENBACH.

L'auteur désigne sous le nom *de forces vitales*, celles d'où dépendent ces actions de l'animal vivant, qui ne sauroient être attri-

buées aux seules propriétés physiques de la matière. Les signes caractéristiques de ces forces, sont, selon M. *Blumenbach*, la sensibilité, le mouvement, l'organisation et le *nisus formativus*. On n'attribue pas de sensibilité au sang, remarque l'auteur; mais on a observé que lorsqu'on ouvre un animal vivant, le sang contenu dans le cœur conserve une espèce de mouvement ondulatoire, même après que les pulsations ont cessé. Suivant M. *Blumenbach*, ce mouvement est imprimé au sang par la surface interne du cœur, et il assure que le même phénomène a lieu, lorsqu'à la place du sang on substitue un liquide de même consistance, préparé avec de la colle de poisson. Ce liquide, si on l'introduit dans le cœur, peu de temps après que l'animal a été tué, et dans le temps qu'il est encore chaud, reçoit le même mouvement.

M. *Blumenbach* combat ensuite la prétendue preuve, en faveur du *nisus formativus* du sang, qu'on tire de la formation des vaisseaux qu'on rencontre dans le sang coagulé. Il soutient que ces vaisseaux ne sont pas formés dans le sang même, mais seulement dans la lymphe coagulable, après qu'elle s'est séparée des autres parties ou élémens; et il pretend que les germes ou rudimens de ces vaisseaux existent dans la lymphe et dans le sang, bien qu'on ne puisse pas les discerner lorsqu'ils sont confondus avec les autres parties constitutives. Ces remarques ne nous paroissent pas répondre aux observations de feu M. *de Bordeu*, exposées dans son excellent ouvrage sur les cachexies.

II. *Description des plantes découvertes sur les côtes des terres Magellaniques et des îles voisines ; par M. GEORGE FORSTER.*

L'auteur a fait ces découvertes, lorsqu'accompagnant le capitaine *Cook*, il a abordé dans ces parages. Aux descriptions des plantes il a joint des gravures.

III. *Description des plantes découvertes dans les îles Madere, Saint-Jacques, Sainte-Hélène et Fayal*, par le même.

Cet article contient la description de cent soixante-quatorze espèces.

IV. *Mémoire concernant la combinaison du zinc avec le fer, et du manganèse avec le cuivre ; par M. J. F. GMELIN.*

L'auteur, voulant essayer si le zinc n'empêcheroit pas le fer de se rouiller si promtement, a tenté infructueusement de le combiner, par la fusion à ce métal si utile, et rend compte dans cet article, de ce qu'il a fait à cet égard.

Un autre objet, qui l'a également occupé, est l'union du manganèse avec le cuivre. Il y a déja quelque temps que *Bergman* et *Hjelm* ont découvert qu'on peut donner au cuivre une couleur blanche en le combinant avec le manganèse ; mais cette couleur qu'on obtient par cette union, bien que d'abord plus brillanté, est moins durable que celle que donne l'arsenic au cuivre.

MM. *Bergman* et *Hjelm* avoient employé le régule de manganèse, et c'est cette circonstance que M. *Gmelin* regarde comme la cause du peu de durée de cette couleur,

persuadé que le régule a une trop grande affinité avec le phlogistique; par conséquent, il s'est servi du manganèse tel qu'il sort de terre dans les environs d'Ilefeld, et après l'avoir réduit en poudre fine, il l'a mêlé avec du charbon pulvérisé et de la limaille de cuivre, et a exposé le tout à un grand feu. Cependant son expérience n'a pas eu le succès desiré, bien qu'il y eût une partie du manganèse combinée avec le cuivre, sans altérer la ductilité, ni beaucoup la couleur de ce dernier, attendu que de rouge, il étoit seulement devenu jaune. L'académicien tire de cette expérience cette conséquence, qu'au moyen d'un procédé pareil, on pourroit allier une quantité suffisante de manganèse au cuivre, pour rendre celui-ci entièrement blanc.

V. *Sur le métal contenu dans le Wolfram;* par le même.

M. *Gmelin* rend compte dans ce Mémoire des tentatives qu'il a faites pour combiner ce métal avec d'autres, mais quels qu'aient été les procédés qu'il a suivis, il n'a jamais pu l'unir qu'au plomb et à l'or. L'un et l'autre de ces métaux ont alors perdu leur ductilité, sans que leur couleur ait souffert de changement.

VI. *Tableau comparatif des animaux vivipares et ovipares; par M. J. F. BLUMENBACH.*

Nos lecteurs connoissent les observations de l'auteur, d'après une notice que nous avons donnée d'un opuscule du même auteur : intitulé, *specimen physiologiæ comparatæ*

inter animantia calidi sanguinis vivipara et ovipara, &c. Voy. Journal de médecine, *tom.* lxxxv, *pag.* 112.

VII. *Observations anatomiques et médicinales sur l'influence du systême des vaisseaux absorbans dans la production, et la guérison des maladies; par M.* HENRI-AUGUSTE WRISBERG.

Après une longue suite de plaintes rebattues, sur le peu d'ardeur avec laquelle les élèves en médecine et les médecins en général s'attachent à l'étude; l'auteur considère, 1°. les maladies qui résultent des vices du systême des vaisseaux absorbans; 2°. les différentes manières dont ce systême peut contracter des vices; 3°. les maladies qui peuvent être ou guéries ou soulagées, en conséquence de ces connoissances acquises; 4°. les moyens les plus efficaces de guérir les affections morbifiques de ce systême; 5e. les moyens de les pallier.

VIII. *Description de l'arbre qui fournit le gamboge; par M. J. A.* MURRAY.

Les habitans de la côte de Coromandel appellent l'arbre qui fournit le véritable gamboge, *gokathu* ou *bokathu*. Le doct. *Kœnig*, médecin Danois, qui a résidé plusieurs années à Tranquebar, et qui a envoyé les éclaircissemens contenus dans cet article, dans des Mémoires adressés à M. *Banks*, d'où M. *Murray* les a tirés, lui donne le nom de *guttœfera vera*, et *d'arbor polygama fructu cerasiformi eduli*; enfin, M. *Murray* le désigne sous le nom de *stalagmitis gam-*

bogioïdes, et en donne une description très-complète. Cet arbre appartient à la classe *polygamia monoecia*, et doit être placé immédiatement après la *clusia*. Les caractères généraux sont, *floris mascul. calyx tetraphyllus, interdum hexaphyllus. Corolla tetrapetala, raro hexapetala. Stamina numerosa, receptaculo carnoso quadrangulari inserta, subinde polyadelpha. Rudimentum styli, in nonnullis filiforme læve, longitudine antherarum, receptaculo floris innatum. Stigma echinatum. Flor. hermaphrod. calix, corolla et stamina ut in musculo. Stigma tri vel quadrilobatum. Bacca globosa, stylo et stigmate coronata.*

Cet arbre croît au Siam, et dans l'île de Ceylan. C'est au mois de juin et de juillet qu'on en recueille la gomme.

A la description de cet arbre, M. *Murray* a joint celle du *cambogia gutta*, de l'*hypericum bacciferum*, et de la *murraya exotica*.

SAM HERZ, D. M. Observationes de febribus nervosis; *in-8°. A Berlin*, 1789.

3. M. *Herz*, dans cette brochure, fait d'abord quelques remarques sur la conformité des fièvres nerveuses avec les fièvres malignes, et déclare qu'il s'est assuré par un examen attentif, que tout ce qu'*Hippocrate* a dit de ces dernières, peut être avantageusement appliqué aux premières pour les combattre. Il a recours aux vésicatoires,

à la serpentaire, au camphre, au musc, au quinquina, et prétend qu'il s'offre rarement des indications pour évacuer.

HOFFMANNS, Abhandlung von den pocken, &c. *Traité sur la petite vérole*, deuxième partie, *dans laquelle on établit ultérieurement la pathologie de la variole, et dans laquelle on explique pourquoi l'homme ne peut être sujet qu'une fois à cette maladie; par C. L. HOFFMANN, docteur en médecine, conseiller intime de l'Electeur de Mayence, &c. grand in-8°. de 326 p. A Mayence et Munster, chez* Heerbrandt, 1789.

4. Près de vingt ans se sont écoulés depuis la publication de la première partie (elle parut en 1770). L'opinion que l'auteur y soutient sur la nature de la petite vérole, fut attaquée par de célèbres médecins, et sur-tout par *Unzer*. Les objections qu'on fit à M. *Hoffmann*, ne l'ont point engagé à renoncer à son systême; il soutient encore dans cette seconde partie, que la peau renferme certaines glandes, qui séparent un suc particulier, dont la corruption produit la variole; cependant aujourd'hui, comme alors ces assertions manquent de preuves;

et semblent destituées de fondemens. Mais ce n'est pas ici le lieu de les discuter; notre tâche est de donner une idée de cette seconde partie.

On y trouve d'abord ce qui est relatif à la seméïotique; nous n'en indiquerons que quelques points. M. *Hoffmann* distingue le cours de cette maladie, soit naturelle, soit artificielle, en six périodes; et il semble que ses décisions, tirées simplement de l'observations, doivent avoir un grand poids; car, ayant pratiqué l'inoculation *plus de deux mille fois*, il a été à même de faire d'intéressantes observations. Néanmoins, il se pourroit bien encore que certaines circonstances particulières et rares se fussent présentées à d'autres observateurs, et non pas à lui, et que par conséquent ceux-ci fussent en droit de regarder, comme susceptibles d'exceptions, certaines conclusions qu'il avance comme des doctrines invariables. Quoiqu'il en soit, selon M. *Hoffmann*, il est indifférent que le pus variolique, dont on se sert pour l'inoculation, soit pris d'un sujet attaqué d'une variole bénigne ou maligne, discrète ou confluente; il préfère une matière tenue à un pus épais; il pratique l'opération à l'avant-bras, et évite de faire couler du sang. Peu de jours après il se forme une rougeur; il s'élève une petite nodosité, et la pustule de l'inoculation paroît: celle-ci se noircit en peu de temps, et dégénère en un ulcère qui ne se cicatrise qu'à la parfaite guérison.

M. *Hoffmann* entre dans de plus grands détails sur les différentes espèces de varioles

bâtardes; et après avoir indiqué les signes essentiels de la véritable petite vérole, il déclare que la possibilité des secondes petites véroles est aussi faussement supposée que celle des petites véroles internes. Nous ne prétendons pas contester la perspicacité de l'auteur, ni mettre en doute sa véracité; néanmoins, nous ne pouvons nous empêcher d'observer qu'il ne peut soutenir que ce qu'il a vu (et combien de singularités et de phénomènes extraordinaires ne peut-il pas y avoir, qu'il n'a pas été à même d'observer ou d'apprécier?) sans être autorisé à nier ce que d'autres ont vu, et à contester la crédibilité à d'autres médecins instruits et observateurs éclairés, qui lui disent positivement, *quod vidimus, testamur.* Il faut convenir que dans les controverses de l'espèce de celle-ci, celui qui dit *j'ai vu*, a vu par conséquent *cela*, est nécessairement à l'avantange sur celui qui s'exprime ainsi : *Je n'ai pas vu, donc la chose n'est pas.*

Dans la deuxième section, qui contient la pathologie, M. *Hoffmann* traite d'abord l'historique de sa découverte théorique. Il avance ensuite que les prétendues glandes varioliques sont pourvues de conduits excréteurs, lesquels, ouverts dans l'état naturel, se ferment et se concrétent avec la peau lors de l'infection de la variole. Il faut donc que le levain varioleux, pour déterminer cette maladie, devienne âcre, et se putréfie au point qu'il irrite vivement les sphincters, et les force à la constriction. Cette dégénérescence n'a lieu que peu de jours avant l'apparition de la fièvre d'inva-

sion. Elle est occasionée dans la petite vérole spontanée, par l'absorbtion des miasmes ou pustules contagieuses de la matière variolique, lesquels voltigeant dans l'air, s'insinuent à travers la peau, sont humés dans les poumons, ou s'incorporent dans la salive, pour passer ensuite dans l'océan des humeurs. Voici à présent de quelle manière l'auteur rend compte des variations qu'on observe dans l'action du levain variolique. Il suppose que les conduits excréteurs et les vaisseaux secrétoires des glandes varioleuses, peuvent se fermer ou s'enflammer, et que c'est en raison de ces différens changemens, qu'il survient plus ou moins de boutons, attendu que l'inflammation détruit ces glandes, et leur communique la nature ligamenteuse.

Nous ne suivrons pas plus loin l'auteur, qui nous paroît se livrer trop aux hypothèses. Cependant, comme il y a lieu de croire que la dernière partie contiendra les richesses pratiques qu'une longue expérience lui a fournies, nous desirons ardemment qu'il se hâte de la faire paroître.

FRANCISCI ZULIANII, de Apoplexia præsertim nervea commentarius: editio nova. *A Leipsick, chez* Fritsch; *et se trouve à Strasbourg, chez* Am. Kœnig, *libraire*; 1790, *grand in*-8°. *de* 184 *pag.*

5. La première édition de ce Mémoire parut

l'année dernière à Brixen, chez les frères *Pasini*, grand *in*-8°. de 291 pag. M. *Zuliani* remarque d'abord que cette apoplexie est de nos jours plus commune qu'elle ne l'étoit autrefois, que les médecins en confondent très-souvent la véritable cause. Il entre dans le détail des signes qui caractérisent l'apoplexie sanguine, celle qui dérive de la dissolution du sang, de la perte du fluide élastique; il traite ensuite de l'apoplexie séreuse et de l'apoplexie lymphatique; puis il fixe l'idée qu'on doit avoir de l'apopléxie convulsive ou nerveuse : elle a pour cause une matière morbifique qui agit sur les nerfs. L'insomnie est un signe précurseur de cette affection, et la paralysie du bras droit en est un symptôme diagnostic.

Les poisons, l'opium et l'air méphitique, l'acrimonie du sang, les douleurs violentes et la dissipation des esprits vitaux, sont autant de causes qui peuvent produire cette maladie. Lorsque la bile s'est accumulée dans l'estomac et dans les intestins, elle peut exciter une irritation sympathique, ou bien lorsqu'il y a pléthore bilieuse, et que le sang est devenu âcre par le mélange d'une bile corrompue. L'apoplexie nerveuse peut être encore causée par la suppression des crachats purulens.

Le prognostic et le traitement varient suivant l'espèce d'apoplexie. M. *Zuliani* s'abstient de la saignée tant que l'apoplexie sanguine ne ressemble qu'à une lipothymie, mais il ordonne dans ce cas, des sang-sues appliquées aux tempes, ou des scarifications à l'occiput. Les vomitifs sont très-nuisibles

dans les apoplexies sanguine et séreuse, lorsque les malades ont les joues d'un rouge foncé, la langue chargée d'une mucosité jaunâtre, ce qui désigne une bile surabondante âcre; il faut alors se hâter de l'évacuer par un vomitif.

Abhandlung über die venerische krankheit, &c. *Traité sur la maladie vénérienne; par* CHRISTOPHE GIRTANNER, *docteur en médecine, et chirurgien-correspondant de la Société royale des sciences de Gottingue; traduit de l'anglois en allemand*, 2^e et 3^e volumes; *grand in-8°. de 933 pag. A Gottingue, chez* Dieterich, 1789.

6. Ces deux volumes contiennent, par ordre chronologique, ce qu'on trouve de plus essentiel dans plus de 1800 volumes écrits dans toutes sortes de langues, et durant le cours de près de trois siècles, sur la maladie vénérienne sous tous ses rapports.

Cours de chirurgie-pratique sur la maladie vénérienne, à l'usage des élèves en chirurgie; par C. A. LOMBARD, *maître en chirurgie de la ville de Dôle, département*

du Jura, chirurgien-major en chef de l'hôpital militaire et auxiliaire de Strasbourg, ancien chirurgien-major, employé en cette qualité à l'armée des côtes, membre de plusieurs Académies, &c. première partie. *A Strasbourg, chez* l'Auteur, 1790; *et se trouve chez* Amand Kœnig, *libraire; in*-8°. *de* 358 *pag. Prix* 3 *liv.*

7. Ce livre est dédié à M. *Louis*, secrétaire perpétuel de l'Académie royale de chirurgie de Paris.

Le discours préliminaire renferme un exposé exact de la conduite que tiennent les militaires dans les hôpitaux. Ce détail apprend combien le service des hôpitaux militaires est ingrat et difficile, et combien sont grands les désordres qui s'y commettent.

Ce volume est divisé en huit sections. Dans la première, l'auteur rend compte de certains remèdes publiés, sous le nom de *spécifiques contre la maladie vénérienne;* tels sont les dragées de *Keyser*, la poudre de *Godernaud*, de laquelle M. *Lombard* a été chargé, par ordre du Gouvernement, de suivre les effets; d'aprés des expériences multipliées, et suivies avec la plus scrupuleuse attention, il conste que cette poudre est inefficace, dangereuse; et que, par con-

séquent, elle doit être proscrite. On trouve ensuite l'examen impartial de la liqueur antisiphylitique de *Van Swieten ;* celui des lavemens antivénériens de *Royer;* des bains de sublimé de M *Baumé*, habile chimiste; du rob antisiphylitique de l'*Affecteur ;* de l'alkali volatil, suivant la méthode de M. *Peyrilhe*, chirurgien de Paris; du savon végétal de M. *Besnard*, médecin du prince de *Deux-Ponts ;* de la méthode par absorption de *Clare*, chirurgien anglois, avec le mercure doux ; de l'opium de la saponaire; de la liqueur antivénérienne de M. *Pressavin ;* du sirop antisiphylitique d'un inconnu ; du mercure gommeux de M. *Plenck;* du sublimé corrosif en frictions à la manière de M. *de Jean*, chirurgien hollandois; enfin, des gâteaux toniq es de M *Bru*.

Les diverses influences du virus, sur les différentes constitutions, étant un point très-essentiel dans le traitement de la maladie vénérienne, M. *Lombard* en a fait le sujet de la seconde section.

Les diverses précautions à prendre, avant et pendant le traitement, pour rendre l'usage des bains salutaire, font la matière de la troisième section; il y est également fait mention de la saignée.

Il s'agit dans la quatriéme, de la maniére d'administrer le mercure en friction, de ses effets, des précautions qui doivent précéder et accompagner son usage. Tout ce qu'il est nécessaire de savoir sur le traitement de la vérole par les frictions, se trouve ici complètement énoncé.

La théorie de la salivation fait le sujet de la cinquième section. L'auteur expose les causes qui concourent à la salivation, ses inconvéniens, les moyens qu'on estime les plus propres pour la prévenir et pour la combattre, les soins particuliers qu'exigent les ulcérations de la bouche qui en résultent pour peu que cette salivation soit durable.

Le régime occupe la sixième section.

La septième traite des injections.

La huitième et dernière section a pour objet l'influence du mouvement et du repos dans la cure des affections vénériennes.

L'efficacité de l'opium, seul, contre le mal vénérien, n'est pas encore bien confirmée; ce n'est que depuis quelques années qu'on lui a attribué cette propriété : voici ce qui y a donné lieu.

« Un jeune homme attaqué de mal vénérien, avoit pris, en différens temps, entre autres remèdes, une assez grande quantité de mercure sans succès. Singulièrement affoibli et ne dormant pas, il consulta M. *Schopff* qui lui conseilla l'opium. L'usage de ce remède lui fut salutaire; il dormit; l'appétit lui revint; il recouvra successivement ses forces, et sa santé fut bientôt rétablie ».

La maladie vénérienne se communique par le simple contact. M. *Lombard* rapporte qu'il a encore présent à la mémoire le récit d'une sage-femme, qui a été violemment molestée par le mal vénérien, pour avoir eu le malheur de se blesser lé-

gèrement avec un couteau, sur la seconde articulation du *medius* de la main droite ; elle fut mandée le surlendemain de ce petit accident, pour donner ses soins à une demoiselle, née de parens honnêtes, et qui étoit dans les travaux de l'enfantement. La plaie se rouvrit dans l'opération, et saigna. Quoiqu'elle eût l'attention de la bien laver, après avoir pourvu à l'accouchée et à son enfant, et de la couvrir de taffetas d'Angleterre ; vingt-quatre heures après, elle y ressentit une douleur cuisante. Cette blessure, toute légère qu'elle étoit, fut convertie, au bout de six jours, en un ulcère que le chirurgien caractérisa vénérien. Le bras étoit peu tuméfié, mais les glandes axillaires s'engorgèrent, et s'abcédèrent sans inflammation apparente. Nous avons été nous-mêmes témoins de plusieurs maux vénériens, contractés par le simple contact. L'inoculation de la vérole avec le pus desséché d'un chancre vénérien, a réussi à M. *Percy*, chirurgien-major du régiment de Berry cavalerie.

L'ouvrage de M. *Lombard* mérite d'occuper une place distinguée parmi les nombreux écrits qui ont été faits sur cette maladie.

C. L. HOFFMANN, Opuscula latina medici argumenti separatim prius edita, nunc in unum collecta, typis recudi curavit et præfatus est, H.

CHAVET; *petit in-8°. de 344 pag. A Munster,* 1789.

8. onze dissertations, dont voici les titres, composent ce recueil.

1°. *De auditu.*

2°. *De attrahentibus.*

3°. *Prolusio novam proponens methodum calculum vesicæ sine periculo in maribus secandi.*

4°. *Prolusio quâ ostenditur medicos reipublicæ eò esse præstantiores quò cœteris paribus quotannis plures moriuntur.*

5°. *De artis salutaris certitudine.*

6°. *Disquisitio an malæ conformationis fœtuum labia leporina, excrescentiæ variæ, nævique materni à matris imaginatione originem ducant.*

7°. *De concoctione ciborum in ventriculo humano,*

8°. FORKENBECK, *dissertatio inquirens causam perfectæ depletionis vasorum majorum in cadavere detectæ.*

9°. JACOBI, *descriptio methodi mercurium sublimatum corrosivum tutius copiosiusque exhibendi.*

10°. WIRTENSOHN, *dissertatio demonstrans opium vires fibrarum cordis debilitare, et motum tamen sanguinis augere.*

11°. FRIES, *dissertatio de genesi materiarum febres inflammatorias et lentas excitantium.*

JO. CHRISTIANI REIL, med. et chir. prof. therap. P. O. directoris scholæ clinicæ, civitatis Halle physici, memorabilium clinicorum medico-practicorum, Vol. I. Fasc. I. *A Halle,* 1790.

9. Les différens morceaux qui composent ce volume sont :

1°. Une histoire de la fièvre nerveuse épidémique, qui a regné à Halle et dans ses environs, en 1787.

2°. Une observation sur la guérison d'une hernie prétendue adhérente.

3°. L'histoire d'une complication mortelle, due à un rétrécissement du rectum, et à une excroiscense en forme de soupape, qui bouchoit le boyau pendant les efforts pour aller à la selle.

4°. Une addition à la séméïologie, et à la thérapie des ophthalmies inflammatoires.

5°. Une observation sur une dissolution singulière et extraordinaire du sang, sans être accompagnée de fièvre, ni de la perte des forces musculaires et nerveuses.

PETRI CAMPERI, Dissertatio de fractura patellæ et olecrani; *in-4°. de 75 pages. A la Haie,* 1789.

10. C'est la dernière des productions sor-

ties de la plume de feu M. *Camper*, qui soit en état de voir le jour, et le premier qu'un de ses fils publie. L'auteur avoit déja composé en 1758, une thèse *de fractura patellæ*, qu'il fit soutenir par M. *Koole*; et depuis ce temps, jusqu'en 1789, c'est-à-dire, dans un intervalle de 35 ans, il n'a pu se procurer qu'une seule rotule cassée, et n'en a vu que trois autres dans des cabinets, bien que dans sa pratique il ait rencontré un très-grand nombre de malades affligés de cette fracture.

L'auteur donne d'abord la description de cet os en état de santé. Il observe que dans les animaux, et dans les oiseaux qui marchent les genoux fléchis, la rotule est plus grande et plus épaisse que chez l'homme; que dans ce dernier, lorsqu'il fait un effort pour lever un fardeau de 1900 livres, la rotule est obligee de faire une résistance comme 24960 livres; et que c'est lorsque l'effort est au-dessus de sa force, que la rotule se fend ou se casse, ou bien que les tendons qui lui servent d'attache se rompent, et que l'homme tombe; d'où il s'ensuit que la chute est l'effet, et non pas la cause de la fracture de cet os, et que ces fractures sont transversales.

Quelquefois cet accident est néanmoins produit par un coup; et alors les circonstances changent. Cette fracture arrive, d'ailleurs, plus souvent aux femmes qu'aux hommes.

En tombant sur un terrein plat, la rotule ne touche pas à terre; l'éminence du tibia s'y oppose: la fracture de la rotule,

dans ce cas, ne sera donc pas un effet de la chute, mais de quelqu'autre cause.

Quelquefois les deux rotules se cassent à la fois, même en plusieurs morceaux; mais il est rare de rencontrer une fracture longitudinale.

S'il n'y a pas de gonflement au genou, le diagnostic est trop facile pour nous y arrêter, et le prognostic est trop incertain pour entrer à ce sujet dans de longs détails. M. *Camper* assure que tous ceux qui ont eu cet os cassé, boitent environ un an; qu'il n'a jamais rencontré de rotule parfaitement réunie; mais qu'il a toujours vu que, malgré les soins les plus assidus du chirurgien, les portions de cet os restent plus ou moins séparées, et ne sont assujetties que par une substance tendineuse; ce qui n'empêche pas que les malades ne marchent sans boiter sur un terrein uni, quoiqu'ils aient de la peine à monter un escalier.

Voici quelques observations relatives au traitement de cet accident. Lorsque le genou est fracassé, il faut procéder sur le champ à l'amputation. L'auteur a vu trois malades qui ont péri, parce qu'on avoit trop tardé à faire cette opération.

Dès qu'on s'est assuré que la rotule est cassée, il faut étendre le genou, appliquer des fomentations de vin, de vinaigre, de sel ammoniac, &c. selon les circonstances; rapprocher, le plus que faire se peut, les portions séparées, dans la vue de rendre aux tendons leur force, plutôt que dans l'intention de mettre en contact les portions, et d'en faciliter la coalition; ensuite

suite on appliquera un bandage convenable; on tiendra le pied plus haut que le dos, et on ne fera jouer l'articulation que de loin en loin, parce qu'on n'a jamais rencontré d'ankylose du genou à la suite de la fracture de la rotule.

En parlant de fracture de l'olécrâne, l'auteur rend compte des deux seuls cas qu'il a rencontrés dans le vivant. La guérison a été parfaite dans les deux sujets.

Mémoire sur la manière dont se forment les pierres dans le corps humain, et sur les moyens de les dissoudre; par M. l'ESTRADE, médecin du Roi à Saint-Pierre, île Martinique, de la Société roy. des sciences et des arts du Cap-François. A Saint-Pierre-Martinique de l'imprimerie de Pierre Richard, *imprimeur du Roi. Sans date,* (1790), *brochure in-8°. de 15 pag.*

11. On ne lit rien dans cette brochure qui ne soit parfaitement connu de tous les médecins : son principal but est d'annoncer au public un *spécifique pour guérir la gravelle;* spécifique particulier à l'Amérique, et que les Caraïbes firent connoître à *M. Dubuc*, de qui l'auteur le tient. C'est après une suite de succès bien constatés,

pendant quinze années, et après l'avoir rendu communiquable à tout l'univers, qu'il croit pouvoir l'annoncer avec confiance.

On ne peut se dissimuler que cet écrit ne ressemble un peu aux affiches des charlatans; nous sommes loin de croire, cependant, que l'auteur doive être rangé dans cette classe; son état, ses fonctions publiques, la Société à laquelle il appartient, tout doit faire rejeter cette idée; les cirtances sont trop favorables, et l'*Assemblée Nationale* accueille trop bien tout ce qui peut tendre au bonheur des peuples, pour que M. *L'Estrade* ne se hâte pas de profiter des avantages qu'il ne peut manquer d'obtenir par la publication de son remède. (Voyez *Mémoire sur les secrets en médecine*. Journal de médecine, *tom.* lxxviij, *p.* 5.)

La chirurgia instantanea, &c. *La chirurgie momentanée, dans laquelle on traite encore de celle du barreau; par THOMAS-MARIE CELONI, premier chirurgien, professeur d'anatomie et de chirurgie dans les hôpitaux de S. Jean et de S. Gallicano.* Vol. 1er, *des blessures, des fractures et des luxations, dédié au cardinal FRANÇOIS-SAVERIEN DE ZELADA, secrétaire d'Etat du*

S. Père. A Rome, chez Salomoni, 1789, *in*-8°.

12. M. *Celoni* appelle *chirurgie momentanée,* l'administration prompte des secours que demandent plusieurs accidens, tels que les blessures, les fractures et les luxations.

Dans ces accidens, souvent embarrassans, pour le chirurgien, par le désordre et par la complication, il est de la plus grande importance qu'il soit parfaitement instruit, et sur-tout qu'il ne se trompe point sur le choix des moyens : une erreur commise, en appliquant le premier appareil, a trop fréquemment causé la mort du malade, ou la perte d'un membre. C'est pour prévenir cette erreur et ses suites funestes, que M. *Celoni* a composé cet ouvrage.

Il l'a divisé en trois parties, dans lesquelles il traite successivement des blessures, des fractures et des luxations. Sur chacun de ces objets, il donne une instruction courte, mais exacte, de la manière d'en faire, en cas de besoin, le rapport au tribunaux. On y trouve vingt cas, qu'il a observés lui-même, et dont l'exposition répand un grand jour sur le diagnostic, sur le prognostic et sur le traitement.

La saine doctrine, l'ordre et la clarté, rendent cet ouvrage très-estimable.

Le second volume contiendra la quatrième partie, dans laquelle on trouvera la chirurgie-légale, qui ne se rapporte point aux plaies, aux fractures et aux dislocations.

GAABS, &c. Praktische pferdarzneykunst, &c. *La médecine pratique des chevaux, ou le médecin de chevaux, mis par une longue expérience en état de guérir surement; par* JEAN-AND. GAAB, *ancien médecin vétérinaire du prince de Brandebourg-Anspach: édité par* GOTTLOB-LOUIS FLEISCHER, *maître des eaux et forêts du duc de Brandebourg-Bayreuth, à Neuhof-sur-Zenn:* deuxième édition, *corrigée; avec une institution sur la manière de châtrer les chevaux, et un appendice, contenant divers remèdes efficaces, et des préceptes de régime, avec deux planches en taille-douce; in-8°. de 357 pages. A Erlang, chez* Palm, 1790.

18. L'ouvrage, que nous annonçons, a beaucoup gagné à cette seconde édition; on a retranché nombre de choses qui n'avoient d'autre fondement que la crédulité. On y a ajouté un précis d'anatomie du cheval, suffisante pour le médecin vétérinaire. L'appendice contient des recettes, pour la plu-

part, très-bien formulées; et la diététique qui y est jointe, et qu'on a empruntée de l'ouvrage de M. *Hartmann*, intitulé : l'*Art d'élever les chevaux et les mulets* (à Stuttgard, 1777); la méthode de couper la queue et de dresser le moignon à l'angloise; enfin, celle de châtrer les chevaux, suivie par M. *Hoffmann*, donnent une grande supériorité à cette édition sur la première.

Beschreibung eines neuen verfahrens das aufgelaufene vieh durch den stich zu heilen, &c. *Description d'un nouveau procédé pour guérir, par la ponction, les bêtes enflées; par F. M. F. Bouwinghausen de Wallmerode, chambellan du duc de Wurtemberg:* deuxième édition; *in*-8°. *de 44 pages, avec une gravure. A Nordlingen, chez* Beck, 1790.

14. Cet opuscule a reçu un accueil mérité; l'instrument (une espèce de trois-carts) que l'auteur a imaginé pour faire la ponction, est très-propre à faciliter et à faire réussir cette opération. Ce qu'il y a de particulier dans cette brochure, c'est que, selon M. *de Wallmerode*, les chevaux étant sujets à la même maladie, se guérissent aussi par le même procédé.

Trattato di anatomia, fisiologia e zootomia : *Traité d'anatomie, de physiologie et de zootomie ; par* LAUR. NANNONI, *chirurgien du duc de Toscane, démonstrateur de l'art des accouchemens et des opérations de chirurgie, à l'hôpital royal des Innocens, professeur d'anatomie, de l'Académie royale de chirurgie de Paris, de celles de Florence, de Cortone, de la Société des Georgiphiles de Montecchio, &c.* Tome premier. *A Sienne*, 1788 ; *in-8°. de* 246 *pag. sans la préface et la table.*

15. Ce premier volume est divisé en neuf chapitres, qui sont sous-divisés en plusieurs sections. Il est traité dans le premier chapitre de l'utilité de l'anatomie, relativement à la connoissance des maladies. Les six élémens, les animaux, l'homme en particulier, sont les objets qui composent le second chapitre. Le troisième, est consacré à l'anatomie de l'homme ; il y est fait mention de la dissection, macération, ébullition, injection, corrosion, dessiccation et conservation, en ce qui concerne les diverses préparations anatomiques. Le quatrième chapitre, regarde le tissu cellulaire et la graisse. Les cinquième et sixième renferment les os. M. *Nannoni* compare les fibres perpendi-

culaires des cartilages aux fleurs corymbifères. Le chapitre septième, contient la myologie. Le suivant est un traité des viscères ou splanchnologie; l'on y trouve des détails fort satisfaisans sur l'histoire de la dure et de la pie-mère, de l'arachnoïde, du cerveau, du cervelet, des moëlles épinière et allongée, sur l'usage du cerveau pendant le sommeil et la veille. Le neuvième et dernier chapitre, est occupé par les organes des sens et les sensations.

Opuscula anatomica et physiologica, retractata, aucta et revisa ab auctore JOH. DANIEL. METZGER, anatomiæ et medicinæ professore primario in Academia regio-montana, &c. *A Gotha, chez* Ettinger; *et se trouve à Strasbourg, chez* Amand Kœnig, *libraire*, 1790, *grand in-8°. de* 208 *pag.*

16. Ce volume contient 1°. une dissertation sur la première paire de nerfs; thèse que M. *Metzger* a soutènue à Strasbourg pour son doctorat; 2°. des observations sur l'anatomie comparée des nerfs olfactifs, traduites de l'allemand et latin; 3°. des remarques anatomico-pathologiques, sur la doctrine des nerfs.

M. *Metzger* a donné un nouveau prix à ces opuscules, en les retouchant avec soin,

et y ajoutant les nouvelles découvertes en anatomie.

JOSEPH PASTA, Untersuchungen über das blut, &c. *Recherches sur le sang et sur sa coagulation, comme cause de maladies; par M. JOS. PASTA, docteur en médecine, et médecin du grand hôpital de Bergame; trad. du latin. A Leipsick, et se trouve à Strasbourg, chez* Am. Kœnig, 1789; *in-8°. de 200 p.*

17. M. *Grunwald* a donné, dans le Journal de médecine, *tom.* lxxj, *pag.* 349, un extrait de l'original latin. Nous y renvoyons nos lecteurs.

De CARL. CHRISTIAN KRAUSENS, &c. Abhandlungen van heilsamer saëngungen neugè bohrner kinder, &c. *Traité sur la nécessité d'allaiter les enfans nouveau-nés; traduit du latin de M. CHARLES-CHRÉT. KRAUSE, docteur et professeur en médecine de l'université électorale. A Leipsick; et se trouve à*

Strasbourg, chez Amand Kœnig, *libraire*, 1788; *in*-8°. *de* 64 *pag.*

18. L'université de Leipsick a perdu, l'année dernière, le professeur *Krause*, dans un âge avancé. Il est auteur de plusieurs dissertations qui ont été accueillies. Celle qui nous occupe dans ce moment, offre des préceptes très-sages sur l'éducation des enfans nouveau-nés; il s'éfforce d'inculquer aux méres leurs devoirs, sur-tout celui de nourrir elles-mêmes leurs enfans, et de ne point les abandonner aux soins des nourrices mercenaires.

A philosophical inquiry into the nature and proprieties of common water, &c. *Recherches sur la nature et les propriétés de l'eau commune : on y a joint des observations sur ses qualités médicinales, &c. Par* P. LEWIS, *docteur en médecine; in*-8°. *A* Londres, 1790.

19. Cet ouvrage est divisé en deux parties. Dans la première, M. *Lewis* considére le prétendu changement de l'eau en terre, la congélation, les vapeurs aqueuses, et la composition de ce liquide. Les vertus médicinales de l'eau, sont le sujet de la seconde partie. Quelque curieux que soit cet écrit, il n'est, à peu de chose près, qu'une com-

pilation bien faite. Nous y trouvons néanmoins une découverte qui mérite d'être répandue.

« M. *Allen de Newhaven*, en Amérique, dit M. *Lewis*, est parvenu, depuis peu, à dessaler l'eau de la mer, par le procédé le plus simple, et au-delà de toute attente. Il s'est procuré un muid ordinaire, il y a placé un faux fond, à environ trois ou quatre pouces de distance du véritable fond : ce faux fond est percé d'un grand nombre de trous, et couvert d'une flanelle. On remplit ensuite la futaille du sable le plus fin qu'on puisse trouver, on l'entasse le mieux qu'il est possible : un tube, qui d'un côté communique dans l'espace vide entre les deux fonds, et déborde de l'autre à une certaine hauteur, au-dessus des parois du tonneau, sert à conduire l'eau de la mer dans le vide et à faire le poids qui presse sur l'eau, et l'oblige à chercher à s'élever au niveau de son ouverture supérieure. Elle se fraye donc un passage à travers le sable dans lequel elle dépose les particules qui lui sont étrangères ». Elle est donc pure en sortant du sable, et s'y ramasse ; ensorte qu'il ne s'agit que de la recueillir, ce qui peut se faire facilement, en pratiquant un conduit au bord supérieur de la futaille. Au moyen de ce procédé, les vaisseaux, ce semble, ne manqueront point d'eau douce, du moins pour les usages nécessaires. Le sable servira de lest, et si cette ressource n'est pas suffisante pour tous les besoins, on peut y ajouter les bains dans la mer, qui, comme

l'expérience l'a prouvé, sont un moyen très puissant pour désaltérer les hommes.

Naturgeschichte der vorzeiglech nuzbarten eine heiniorchen pflauzen: *Histoire naturelle des plantes indigènes les plus utiles. A Elbing, et à Strasbourg, chez* Kœnig, 1787; *grand in*-8°. Premier Cahier, *avec des figur. enluminées. Prix* 9 *liv.*

20. Chaque végétal est décrit d'une manière claire et précise. On trouve ensuite l'énumération des parties qui sont en usage, soit dans la médecine, soit dans l'économie, avec leur préparation.

Cet ouvrage est spécialement consacré à l'usage et à l'utilité des curés de campagnes, des seigneurs et des officiers de la maîtrise des eaux et forêts.

Dissertatio medica de lysimachiæ purpureæ sive lythri salicariæ; Linn. virtute medicinali non dubia: *Dissertation sur les vertus médicinales non douteuses de la salicaire; par M. JEAN SCHERBIUS, de Francfort sur le Mein, docteur en médecine. A Iena, chez* Fiedler, 1790; *in*-4°. *de* 34 *pag., avec fig.*

21. Cette dissertation est composée de

deux sections, divisées en quatorze paragraphes. L'auteur en commençant, présente une récapitulation des auteurs, tant anciens que modernes, qui ont fait usage de la salicaire, et en ont traité. Il donne ensuite la synonymie de la plante, sa description complète, la durée, le temps de la fleur, les endroits où se trouve la salicaire, son analyse chimique, ses diverses préparations et ses usages. Voila ce qu'embrasse la première section.

Dans la seconde, sont exposées ses vertus et propriétés. Elles sont très-nombreuses, puisqu'elle est recommandée contre les plaies, les inflammations externes, les fièvres continues et intermittentes, l'esquinancie, la peste des hommes et du bétail, les pertes, les hémorrhagies, le crachement de sang, le flux hépatique, les règles trop abondantes, les hémorrhoïdes, le pissement de sang, la diarrhée, la dyssenterie, la lienterie, la gonorrhée, les flueurs blanches, les spasmes, l'épilepsie, le calcul, la cachexie. Chaque maladie à laquelle cette plante peut convenir forme un article particulier.

C'est sur-tout contre les dyssenteries et les dévoiemens, qui viennent d'un trop grand relâchement, que plusieurs médecins de nos jours l'ont administrée avec succès, notamment *Van-Swieten* et de *Haen*. Voici la méthode à suivre : après avoir fait prendre un purgatif convenable aux malades, on leur donne matin et soir un gros ou quatre scrupules de salicaire réduite en poudre. Si la maladie vient plutôt d'un trop grand

relâchement des intestins, que d'amas d'humeurs de mauvaises qualités, elle est, d'ordinaire, parfaitement guérie en trois ou quatre jours. *De Haen* assure que ce remède lui a réussi dans des diarrhées et des dyssenteries, qui avoient eu anciennement une cause quelconque; mais qui, depuis que cette première cause avoit été détruite, se trouvoient entretenues par la foiblesse restée dans les intestins.

Gottsched conseille l'eau distillée de fleurs de salicaire, pour effacer les taches du visage; il la regarde comme un excellent cosmétique. Le même auteur rapporte que la racine de cette plante, recueillie lorsque le soleil est sous le signe de l'Écrévisse, empêche les paroxismes de l'épilepsie, en la suspendant au cou. Mais quelle créance peut-on donner à ce rapport? M. *Gruner* a employé la salicaire avec succès contre la lienterie longue, opiniâtre et désespérée.

Beschryving van een electrizeer machine, &c. *Description d'une machine électrique, avec le détail de quelques expériences pour lesquelles on s'en est servi; par J. R. DEYMAN, docteur en médecine; et A. PAETS VAN TROOSTWYK; in-4°. de 83 pages. A Amsterdam, 1790.*

22. C'est M. *Cuthbertson*, d'Amsterdam,

qui a construit cette machine. A l'exception de l'inégalité des dimensions proportionnées, elle ressemble, à tous égards, à celle qu'il a faite il y a quelques années, pour le musæum de *Teyler*, à Haarlem. Les plateaux de celle qui va nous occuper, n'ont que 31 pouces de diamètre, et elle n'en est que plus commode pour l'usage d'un particulier. Sa force, qui, d'après les expériences décrites ici, surpasse de moitié celle du musæum de *Teyler*, est plus que suffisante pour les recherches qu'un physicien se propose. Dans l'appareil de cette machine, de MM. *Deiman* et *van Troostwyk*, on a fait quelques changemens importans, au moyen desquels le même conducteur sert, tant à l'électricité positive, qu'à l'électricité négative. On y a encore ajouté un nouvel électromètre, de l'invention de M. *Cuthbertson*. Cet électromètre a cela de commun avec les autres, que sa construction est fondée sur les principes de la répulsion; mais il en diffère à plusieurs autres égards. La boule de cuivre, qui, en conséquence de la répulsion produite par une autre du même volume, indique la force de la charge, a un pouce de diamètre, et est attachée à l'extrémité d'un fil d'archal, tournant sur un pivot comme l'aiguille aimantée d'une boussole. L'extrémité opposée de ce fil d'archal, indique les angles de la répulsion, en marquant les degrés désignés sur une échelle.

La batterie, qui sert à cette machine, consiste en 135 jarres, dont chacune contient environ un pied quarré de verre re-

vêtu ; et si l'on peut juger d'après la longueur du fil d'archal fondu par son explosion, cette batterie se charge tout autant par cette machine, qu'une batterie de surface égale de la machine de *Teyler*.

Plusieurs des expériences rapportées dans ce volume, n'ont pour objet que de faire connoître au juste le pouvoir de cette machine; nous n'entrerons pas dans le détail de celle-ci ; nous ne nous arrêterons qu'à celles qui sont d'un intêret plus général.

M. *van Marum*, en rendant compte des expériences faites avec la machine de *Teyler*, observe que, lorsqu'on fondoit un morceau de fil de fer, au moyen d'une très-grande explosion de la batterie, ce fil se dissipoit en fumée épaisse, dans laquelle on voyoit voltiger des filamens de différentes longueurs. Afin d'examiner plus attentivement ce phénomène, MM. *Deiman* et *Troostwyk* ont enfermé le fil de fer sous une cloche posée sur du papier blanc. En faisant traverser le fil de fer par la charge, la cloche fut remplie d'une épaisse fumée, qui s'étant dissipée, laissa voir le papier couvert d'une poussière d'un brun jaunâtre, mêlée de filamens d'une couleur plus foncée. Ces dernières furent attirées par l'aimant qui n'eut point d'action sur la poussière, tant qu'elle étoit répandue sur le papier; mais après l'avoir ramassée en tas, elle fut fortement attirée. L'esprit de nitre dissolvoit une partie de cette poussière, et le reste flottoit à sa surface comme des scories. En examinant l'air de la cloche dans lequel l'explosion s'étoit faite, ces physi-

ciens trouvèrent qu'il y avoit une diminution d'un cinquième de son volume; et le résidu, examiné à l'eudiomètre, paroissoit semblable à l'air dans lequel on a laissé éteindre de la braise. L'eau de chaux n'en fut point troublée.

Ils ont ensuite répété l'expérience avec de l'air pur, le résultat a été le même, sinon que la poussière n'a presque pas été attirée par l'aimant; ni dissoute dans l'esprit de nitre.

Un morceau de fil de plomb, d'un quatorzième de pouce de diamètre, et de sept pouces de long, fut placé sous une cloche contenant de l'air commun. L'explosion excitée, la cloche se remplit de fumée, laquelle, vers la partie où la charge étoit entrée, avoit une teinte bleuâtre, au lieu qu'elle étoit d'un blanc de lait, vers l'endroit de sa sortie. Après avoir disparu, on trouva, sur le papier, une poussière qui affectoit le même ordre des couleurs. L'air dans lequel cette expérience avoit été faite se trouva diminué d'un cinquième, et le résidu fut de l'air parfaitement phlogistiqué.

Les deux nuances de couleur qu'on distingue dans cette fumée, ou plutôt poussière très-fine qui la forme, prouvent que le plomb a subi deux degrés différens de calcination. En répétant cette expérience dans de l'air déphlogistiqué, la calcination fut plus parfaite; car la fumée fut jaune à l'endroit de l'entrée de l'électricité, et rouge à sa sortie. Les mêmes nuances se remarquèrent dans la poussière précipitée sur le

papier. L'air avoit diminué de moitié de son volume.

Ces différens degrés de calcination, opérés dans la même pièce de fil de plomb, par la même explosion, viennent, selon ces auteurs, de la résistance que l'électricité rencontre dans son passage à travers les fils minces qui la condensent, et rendent son action plus violente. Cette résistance a lieu non-seulement dans son transport de la verge ou du déchargeoir sur le fil, mais encore dans chaque partie successive du fil lui-même ; ensorte que son intensité est augmentée dans son progrès, et qu'elle agit, sur les parties éloignées du fil, avec une quantité plus accumulée de fluide, que sur celles qui sont plus près de la source.

En transmettant l'explosion de la batterie à travers un morceau de fil d'étain d'un quatorzième de pouce de diamètre, et long de cinq pouces, renfermé dans de l'air atmosphérique, il s'est élevé fort peu de fumée d'un bleu clair ; la plus grande partie de l'étain s'est fondue en globules métalliques : cependant l'air a perdu un cinquième de son volume. MM. *Deiman* et *van Troostwyk*, conjecturant que ce défaut de calcination venoit de l'absence d'une quantité suffisante d'air déphlogistiqué, ont répété l'expérience dans l'air pur. Le résultat a confirmé leurs conjectures; car il n'y a plus eu de globules métalliques, la fumée a été beaucoup plus abondante, et a fourni une poussière couleur de plomb pâle. Le volume de l'air a été diminué de deux tiers.

M. *van Marum*, en faisant passer l'explosion de sa batterie à travers des morceaux de fil d'or et d'argent, placés au-dessus du papier blanc, est parvenu à les dissiper en fumée; cependant ils ont laissé sur le papier une poussière colorée, ou chaux, selon M. *van Marum*. *Junker* et *Macquer* avoient réduit ces métaux dans le même état à l'aide du verre ardent, et avoient tiré la même conséquence. Nos auteurs ont répété plusieurs fois les expériences de M. *van Marum* avec les mêmes succès; mais ce qu'il y a de particulier, c'est que bien que ces fils aient été renfermés dans de l'air pur, cet air, après l'explosion, n'a pas paru diminué: d'où ils concluent, d'après leur principe, que l'absorbtion de l'air pur est inséparable de la calcination, que ces métaux n'ont pas été calcinés dans ce procédé, et soutiennent que ni l'évaporation en fumée, ni la poussière trouvée sur le papier, ne sont des preuves certaines de calcination.

Les dernières expériences dont nous allons faire mention, concernent la révivification du mercure. L'explosion passée à travers du précipité rouge, renfermé dans un tuyau de plume, la cloche a été remplie d'une vapeur couleur de plomb; et cette fumée a ensuite donné une poudre de même couleur, laquelle, quoique l'œil nu n'y ait pu distinguer des globules de vif argent, étoit néanmoins du vrai mercure réduit, comme cela a été prouvé par ses effets sur les autres métaux, et par le témoignage de l'œil armé. Il n'est resté que très-peu de précipité rouge dans le tuyau de plume. Cette

réduction a engagé ces physiciens à examiner si, dans ce procedé, il se dégageoit de l'air pur du précipité, comme cela arrive lorsqu'on réduit cette chaux au moyen de la chaleur ordinaire, ou bien si elle étoit due à ce que cette chaux de mercure se trouvoit en contact avec une substance qui pourroit lui fournir du phlogistique; dans ce dernier cas, disent-ils, il ne devroit point se dégager d'air, ou du moins l'air, qu'on trouveroit, seroit de l'air fixe. En conséquence, ils ont renfermé le précipité sous une cloche remplie d'air phlogistiqué; et après la réduction, il y a eu de l'air pur. Afin de s'assurer que la diminution, qui les a conduits à cette conclusion, n'étoit pas exclusivement occasionée par l'explosion électrique, ils ont fait passer des charges semblables, de la batterie à travers des cloches contenant de l'air phlogistiqué, et n'ont pas remarqué la moindre diminution.

Nous laissons aux chimistes plus instruits que nous, de décider si ces différentes conclusions de MM. *Deiman* et *Paets van Troostwyk* découlent nécessairement des prémisses. Nous entrevoyons que MM. *de la Metherie* et *de Luc* ne seront pas bien embarrassés à faire des observations qui concilieront les expériences des physiciens de Hollande, avec la théorie phlogistique, et que leurs explications seront peut-être plus satisfaisantes, et reposeront sur des suppositions moins gratuites que celles de nos auteurs.

Tableau encyclopédique et méthodique des trois règnes de la nature, dédié et présenté à M. NECKER, ministre-d'Etât, et directeur général des finances ; ophiologie. Par M. l'abbé BONNATERRE, A Paris, chez Panckoucke; *et se trouve à Nanci, dans la librairie de* Matthieu; 1790, *in-4°. avec figures.*

23. Le danger qu'il y a d'approcher les serpens, et la terreur qu'ils inspirent, sont des obstacles à l'avancement de l'histoire naturelle de ces reptiles. Pour la distribution des familles, M. l'abbé *Bonnaterre* à suivi l'ordre méthodique de *Linné.* Dans ce systême, le caractère générique est tiré de la forme et de l'arrangement des plaques, ou des écailles qui garnissent la surface inférieure du corps.

L'introduction n'est pas seulement historique, elle renferme encore une physiologie complète, et un précis anatomique des serpens : voici son début.

« Quel spectacle pour l'homme, lorsqu'au sortir de l'hiver, la terre ranimée par l'haleine des zéphirs, déploie à ses yeux tous les trésors de sa magnificence; les arbres parés d'une verdure tendre; les prairies émaillées de fleurs; les bois retentis-

sant du concert des oiseaux; les cieux brillans d'azur; la nature entière lui offre en ce moment, dans l'harmonie des trois règnes, le tableau le plus varié, le plus riche, le plus magnifique. Il contemple, il admire toutes les merveilles de la création; ses sens ne peuvent suffire à tant de charmes; mais, hélas! Au milieu de tant de beautés, se présente tout-à-coup un objet de terreur; sous un rameau d'aube-épine, entre quelques fleurs éparses de bleuet et de coquelicot (*a*), paroît un serpent monstrueux, replié sur lui-même, en formant plusieurs cercles concentriques, dont la tête devient le centre, on diroit que l'animal prend les douceurs du repos; mais à l'aspect de l'homme, il lève fièrement sa tête, il se redresse sur sa queue, ses yeux étincelans, ses sifflemens aigus expriment son courroux, il est prêt à s'élancer sur lui, heureusement il a pu se dérober, par la fuite, à ses atteintes dangereuses; car tel est l'effet déplorable que le serpent produit à l'égard de ceux qu'il rencontre; rejeton abject d'une race maudite, il semble porter, dans sa conformation et dans sa marche basse et rampante, le caractère de sa réproba-

(*a*) Cette charmante description présente ici deux erreurs; le bleuet & le coquelicot, qui sont des plantes annuelles, ne croissent pas communément près de l'aube épine, mais bien dans les champs ensemencés; d'ailleurs, elles ne fleurissent pas au printemps. M. l'abbé *Bonnaterre* pouvoit orner sa narration avec plus de vérité, en y substituant la violette, la prime vere, ou la stellaire, (*stellaria graminea*).

tion; sa seule présence inspire toujours la frayeur, et la moindre de ses blessures cause quelquefois la mort dans l'espace de quelques minutes ».

Nous nous arrêterons à quelques articles de ce tableau,

1°. *La vipère.*

Quelques auteurs ont écrit que ce reptile vivoit un an et plus sans manger; cette assertion est vraie, et le fait à été vérifié par le rédacteur de cet article, qui a conservé des vipères en vie pendant plus d'un an, au fond d'un tonneau, avec du son ou de la mousse; cette dernière litière leur convient beaucoup mieux que le son. Il leur jetoit souvent des insectes et des souris, qu'elles ont constamment refusées. Une femelle y a déposée plusieurs vipèreaux, qui sont morts à l'instant de leur naissance. On sait que le cœur des vipères palpite long-temps après avoir été arraché de la poitrine, et que les muscles des mâchoires ont la faculté, non-seulement d'ouvrir la gueule et de la réfermer, mais bien encore de mordre fortement, lorsque la tête ne tient plus au corps; nous avons également observé cette espèce de phénomène. Un tronçon vertébral de vipère écorché, sans tête, ni queue ni viscères, a remué pendant plus d'une heure, disposé, dans une assiette, avec de l'eau de melisse simple distillée, pour préparer des bouillons à un malade. La morsure de ce reptile est d'autant plus funeste, que leur grosseur est plus considérable; la morsure d'un petit, n'est pas toujours mor-

telle pour l'homme. Cependant nous avons vu un jeune homme robuste, mordu d'un vipéreau assez petit, sur le point de périr de cette morsure, malgré les soins les plus prompts. On s'est assuré, par des expériences faites avec soin, que ce venin est d'autant plus dangereux, qu'il a été distillé en plus grande quantité dans les plaies, par des morsures répétées ; en un mot, le poison de la vipère est mortel en raison de sa quantité, de la chaleur du sang, de la saison, de la température du climat, et de l'irritation plus ou moins grande de l'animal, toutes circonstances qui peuvent exhaler le principe venimeux.

M. *Laurenti*, qui a tenté une foule d'expériences pour combattre le venin de la vipère, assure qu'aucun secours n'a mieux réussi que le mercure gommeux, découverte due à M. *Plenck*, et la racine de gentiane en poudre : il en a préparé un antidote pour l'homme, dont voici la formule :

Prenez. *une demi-dragme de mercure.*
Deux dragmes de gomme arabique.

Triturez ensemble ces deux substances, et réduisez les en poudre dans un mortier de pierre ou de marbre. Ensuite, continuant à les broyer, versez goutte à goutte trois onces d'eau de fontaine ; enfin, ajoutez y deux scrupules d'extrait de gentiane, deux dragmes de sucre blanc, et faites-en une potion, que le malade prendra en une seule dose.

2°. *La couleuvre commune.*

On prétend que ce serpent, lorsqu'il est réduit à un état de domesticité, prend un attachement singulier pour les personnes qui ont soin de sa subsistance, et qu'il leur témoigne un sentiment d'affection, qui ne peut être comparé qu'à celui des animaux auxquels nous accordons le plus d'instinct.

La couleuvre commune est fort douce et très-timide; elle prend la fuite aussitôt qu'on la découvre, et ne cherche à mordre que lorsqu'elle est très-irritée; dans cet état, les morsures, sans être dangereuses, causent, néanmoins aux hommes et aux animaux, des inflammations et des suppurations abondantes. M. l'abbé *Bonnaterre* a vu deux ou trois personnes qui en avoient été mordues, souffrir pendant long-temps des blessures qu'elles avoient reçues. Du reste, c'est seulement dans ces momens de fureur, que cet animal est à craindre. Quand on le caresse, il ne fait aucun mal.

3°. *L'orvet.*

C'est le serpent le plus commun des départemens septentrionaux de la France; il parvient à la longueur de douze à quinze pouces. On a cru pendant long-temps que sa morsure étoit dangereuse; il fait encore aujourd'hui la terreur des gens de la campagne : mais outre qu'il n'a point de crochets venimeux dans la gueule, les expériences qu'a faites M. *Laurenti*, ne laissent aucun doute à cet égard. Lorsqu'on l'irrite, il contracte ses muscles, et se roidit au point qu'il se casse comme du verre, si peu qu'on le frappe avec une baguette.

A

A la description latine et françoise des genres, M. l'abbé *Bonnaterre* fait succéder celle des espèces, leurs noms françois et latins, l'indication des contrées qu'habite chaque serpent, et indique les naturalistes qui en ont le mieux traité.

Collectanea ad botanicam, chemiam, et historiam naturalem spectantia: *Recueil concernant la botanique, la chimie et l'histoire naturelle; par M. NIC. JOS. JACQUIN, profess. de botanique. A Vienne,* chez Wappler; *et se trouve à Strasbourg, chez* Kœnig, 1788; *in-4°. de 374 pages, avec figures.* Tome II^e^.

24. Nous avons fait connoître le premier volume de cette collection dans le Journal de médecine, *tom.* lxxv, *pag.* 553. Celui qui fait aujourd'hui l'objet de cet article offre sept Mémoires; savoir,

1°. *Observations de botanique faites en Bohème, en Autriche, en Stirie, en Carinthie, dans le Tyrol et en Hongrie; par M. THADDÉE HAENKE.*

2°. *Sur la phalene vitisana; par M. JACQUIN.*

3°. *Description de plusieurs plantes rares, faites sur des échantillons secs;* par le même.

Ces descriptions regardent treize plantes rares peu connues.

4°. *Plantes rares de la Carinthie; par M.* FRANÇOIS-XAVIER WULFEN, *chanoine.*

5°. *Sur le sideroxylon; par M.* JACQUIN.

Le sideroxylon constitue un genre d'arbres; *Linné* en a décrit trois espèces; M. *Jacquin* en rapporte dans cet article plusieurs nouvelles.

6°. *Sur la punaise du teucrium; par M.* NICOLAS HOST.

7°. *Observations de botanique; par M.* JACQUIN.

Ce volume n'est pas moins curieux que le précédent.

Entomologie, ou Histoire naturelle des insectes, avec leurs caractères génériques et spécifiques, leur description, leur synonymie, et leur figure enluminée; par M. OLIVIER, *docteur en médecine, de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Marseille, correspondant de la Société royale d'agriculture de Paris.* Coléoptères; seconde livraison. *A Paris, de l'imprimerie de* Baudoin, 1790; *in-4°.*

25. Cette livraison offre deux genres d'in-

sectes, dont le premier est le trox. Les insectes de ce genre ont été confondus avec les scarabés, par le chevalier de *Linné*, et par le plus grand nombre des entomologistes qui ont écrit après lui. *Fabricius* les a séparés des scarabés, leur a assigné les caractères qui les distinguent, et leur a donné le nom de *trox*, mot grec employé par *Hesiode*, et qui signifie *rouger*. M. *Olivier* a adopté le nom et l'ordre nouveau concernant ce genre. Le scoliaste d'*Hesiode* dit que le trox est un vermisseau qui ronge les légumes, ce qui ne convient point, dit M. *Olivier*, aux insectes de ce genre, dont aucun n'attaque ni les légumes ni les plantes. Les trox ressemblent aux scarabés par la forme de leurs corps, et ils se rapprochent des bouclieres par leur manière de vivre. On rencontre les trox, par terre, dans les champs, dans les endroits sablonneux et un peu secs. On les voit quelquefois sur les substances animales désséchées, occupés à ronger les parties tendineuses qui lient les os des cadavres, dont la chair a été dévorée ou consommée depuis quelque temps. On trouve ceux d'Europe pendant tout l'été, mais plus particulièrement au printemps.

Le second genre d'insectes, dont il est question dans cette seconde livraison, est celui des hannetons, que *Linné* avoit également placé parmi les scarabés, ainsi que les autres naturalistes qui ont suivis son exemple; mais le prince des Insectologistes, *Fabricius* les a séparés, pour en former un genre particulier, sous le nom de *mélolon-*

tha. M. *Olivier* a aussi suivi ce nouvel ordre ; l'antique *Eustathe* dit que cet insecte se nomme *mélolontha*, parce qu'il naît des fleurs des arbres fruitiers, ou parce qu'il vole sur les arbres fruitiers. Les Grecs donnoient le même nom à des insectes qui vivoient sur les arbres, et qui se nourrissoient de leurs feuilles.

Ceux qui desireront avoir une connoissance parfaite de l'histoire naturelle des hannetons, n'ont qu'à se procurer cette entomologie. Ils y trouveront, sur le hanneton vulgaire, non-seulement sa description, son origine, ses divers métamorphoses, sa manière de vivre et de se propager, mais bien encore des moyens pour en opérer la destruction.

NAT. JOS. DE NECKER, botan. serenissimi Electoris Bavaro Palatini, &c. Elementa botanica, genera genuina, species naturales omnium vegetabilium detectorum eorumque characteres diagnosticos ac peculiares exhibentia ; secundùm systema omologicum seu naturale evulgata ; cum tabulis separatis : *Elémens de botanique, contenant les genres et les espèces, d'après nature, de tous les végétaux découverts,*

avec leurs caractères diagnostics et particuliers, publiés suivant le système omologique ou naturel, accompagnés de planches détachées; par NOEL-JOSEPH DE NECKER, *botaniste de S. A. S. E. Bavaro-Palatine, deux vol. in-8°. A Neuwied sur le Rhin, chez la Société typographique, et se trouve à Strasbourg dans la librairie d'*Am. Kœnig, 1790. *Prix 27 liv.*

26. Cet ouvrage unique, et original dans son genre, est le fruit de douze ans de réflexions, de méditations et de recherches. M. *de Necker* s'est proposé d'établir des fondemens solides et inébranlables à la botanique; il la considère sous des rapports essentiels et des objets comparatifs, d'où dépendent la certitude et l'immuabilité des genres, des espèces et des variétés, le tout fixé d'après les loix de la nature, objets importans et desirés depuis long-temps. M. *de Necker* prépare une route facile, que peut suivre le commençant; il écarte les obstacles que la botanique présente, et sans le secours d'aucun maître, chacun pourra connoître et apprendre par lui-même les genres et les espèces naturelles des végétaux, dont les caractères sont renfermés

dans ces élémens, et représentés dans les planches. Ces *élémens* généraux contiennent donc les vrais caractères des genres, ceux de toutes les espèces naturelles des végétaux, qui sont découvertes jusqu'à nos jours, les moyens de les connoître avec autant de simplicité que de certitude. Outre cela, M. *de Necker* a ajouté à chaque genre une clef particulière, afin qu'on en trouve aisément les espèces.

Il donne d'abord la définition des cinquante-quatre genres qui composent son système naturel; ces dénominations sont tirées du grec; celle qui renferme les mousses est désignée par *phryganophites*, et celle qui contient plusieurs radiées, *actinophites*. Chaque genre offre les caractères diagnostics et universels, avec une planche gravée, qui rend plus sensibles les explications textuelles; suit la clef des diverses espèces naturelles qu'il contient: cette clef présente les différentes formes des fruits, des semences, des péricarpes et des fleurs.

M. *de Necker* a souvent donné à ses espèces naturelles des noms latins et françois nouveaux, marqués par des astérisques; plusieurs des dénominations latines conserveront le souvenir honorable des auteurs, qui, par leurs observations et par leurs découvertes, ont enrichi la botanique ou l'histoire naturelle. C'est ainsi que *salabertia* est un hommage rendu à M. *Salabert*, abbé de Tholet, aumônier de l'ordre de Saint-Michel, possesseur d'un jardin botanique, où il cultive beaucoup d'arbres exotiques; *custinia* rappelle le souvenir de M. *de Custine*,

botanophile éclairé, mort, il y a environ un an, près de Nanci; *willemetia*, de celui de M. *Willemet*, démonstrateur de botanique, au jardin royal des plantes à Nanci.

M. *de Necker* a beaucoup changé la nomenclature adoptée, il nomme entre autres, le prunier *prunophora* ou porte prune; le cerisier, *cerasophora* ou porte-cerise; le poirier, *pirophorum* ou porte-poire; le rosier, *rodophora* ou porte-rose. Aux caractères diagnostics et particuliers de chaque espèce, on trouve souvent des observations relatives à chacune d'elles, qui terminent l'article.

La plante, selon M. *de Necker*, est un être organisé, généralement fixe et inanimé, le plus souvent enraciné, dont les formes des parties ne sont pas moins variées que les formes des parties des animaux. La plante naît, croît, se développe et se nourrit par des tubes perpiratoires, ou par des pores multipliés qui font les fonctions de bouches. Quand on regarde, dit-il, la racine comme une appartenance propre à la végétabilité, on ne fait pas attention qu'elle est également propre à l'animalité; les *cheveux* n'ont-ils pas leur bulbe? les cors, les poireaux, le cancer, et d'autres productions semblables ont aussi leurs racines.

Le plus simple est le plus parfait des systêmes, est sans contredit le *systême naturel;* c'est-à-dire, celui qui apprendra à connoître aisément toutes les races, les individus, et les variétés des végétaux. Quant à ce dernier article, M. *de Necker* établit dix marques particulières aux variétés; en voici des exemples, la renoncule des fleu-

ristes et la tulipe ordinaire, offrent par leurs fleurs les couleurs les plus belles et les plus diversifiées ; ces couleurs sont les vraies variétés de deux races particulières, dont l'une appartient à l'espèce naturelle de la *renoncule*, et l'autre à l'espèce naturelle de la *tulipe*. L'oreille d'ours donne des pieds avec des fleurs rouges, pourprées et violacées ; toutes ces fleurs diversement colorées, montrent les variétés d'une seule race subordonnée à l'espèce naturelle de la *primevère*. L'aigrémoine et le petit réséda vulgaire (*reseda phyteuma*), nous présentent des variétés d'odeur, parce que ces deux dernières races naturellement inodores, deviennent suaves par la culture. Autrefois, M. *Dalibard* a démontré, par des expériences exactes, que le réséda odorant ne différoit du petit réséda vulgaire que par l'odeur; car la fleur de ce dernier n'en a presque point, au lieu que celle de l'autre en répand, comme tout le monde sait, une très-agréable. Cet académicien françois mit, à cet effet, des semences du réséda odorant dans des pots remplis de différentes terres; les uns contenoient de la terre maigre, les autres de l'excellente terre, et enfin d'autres de la terre sablonneuse : toutes les semences poussèrent, et les plantes qu'elles produisirent n'avoient point de différences entre elles; mais la fleur ayant paru, l'on vit un grand changement ; car celles qui étoient venues dans de la bonne terre répandirent une odeur extrêmement agréable, au lieu que les autres produites dans les terres maigres et sablonneuses, n'en ré-

pandirent aucune, elles étoient en tout semblable au petit réséda vulgaire. M. *Dalibard* ayant cultivé ce dernier dans de la bonne terre, cette plante devint pareille au réséda odorant, au bout de quelques générations. Il conclut de-là, ainsi que M. *de Necker*, premièrement, que l'odeur ne suffit pas pour constituer des espèces différentes, puisque la culture, le sol, et d'autres causes peuvent l'augmenter et la diminuer. En second lieu, que c'est dans la germination qu'est renfermée la qualité de l'odeur, puisque des plantes transplantées de mauvaise terre en de bonne, n'en sont point devenues plus odorantes qu'auparavant.

M. *de Necker* est déja connu avantageusement par plusieurs bons écrits qu'il a publiés sur la botanique et l'histoire naturelle, En 1765, il présida à Paris à une collection de mousses et d'algues, peintes d'aprés nature. unique en son genre, qui couta à M. *Roussel*, fermier général, la somme de dix mille liv.; toutes ces plantes se trouvent peintes avec le plus grand soin, les parties de la fructification, de grandeur naturelle et grossies au microscope, afin de les examiner avec la plus grande facilité. Cette collection aussi somptueuse que magnifique, est présentement déposée dans la bibliothéque du Roi de France, par l'achat que sa Majesté en a fait, du fils du possesseur, pour la somme de douze mille livres.

Ces élémens de botanique ne peuvent être trop accueillis.

SOCIÉTÉ ROYALE DE MÉDECINE.

Ordre des lectures faites dans sa Séance publique, le 15 *mars* 1791.

Après la lecture de la distribution et de l'annonce des prix, faite par le secrétaire perpétuel :

On a lu, pour M. *Daubenton*, des observations sur l'estomac et sur les alimens.

On a lu, pour M. *Mauduyt*, un Mémoire sur l'utilité d'établir des traitemens électriques dans les hôpitaux.

M. *Coquereau* a fait la lecture de réflexions sur l'usage des antispasmodiques et des calmans dans les fièvres intermittentes.

M. *Hallé* a lu des observations relatives à l'influence de la rivière de Bièvre, sur la santé des habitans de la section des Gobelins.

La Séance a été terminée par la lecture que M. *Vicq-d'Azyr*, secrétaire perpétuel, a faite de l'éloge de M. *Franklin*, associé étranger de la Société.

PRIX distribués et proposés dans la même Séance.

PRIX DISTRIBUÉS.

I. *Inflammations lentes ou chroniques.*

La Société royale de médecine avoit pro-

posé dans sa Séance publique du premier septembre 1789, pour sujet d'un prix de la valeur de 600 livres, fondé par le Roi, la question suivante :

Existe-t-il des inflammations lentes ou chroniques, dans le sens où elles sont admises par *Stoll*, ou par quelques modernes? *Si elles existent, quels en sont les symptômes, et quel doit en être le traitement?*

Ce prix a été décerné à M. *Pujol*, docteur en médecine, résident à Castres, auteur d'un Mémoire envoyé avec cette épigraphe : *Certum est dari morbos inflammatorios et etiàm chronicos*. STOLL; Rat. med. tom j, pag. 77.

L'*accessit* a été adjugé à M. *Pagès*, doct. en médecine à Alais en Languedoc, auteur d'un Mémoire portant l'épigraphe suivante: *Sunt morbi quidam longi sub quibus neque sanitas in propinquo, neque exitium est.* CORNELIUS CELSUS, lib. 3, cap. 1.

Quoique les auteurs de ces deux Mémoires aient traité la question relative aux inflammations chroniques, dans une grande étendue, et d'une manière très-satisfaisante, ce genre de recherches est si neuf, qu'il mérite toute l'attention des gens de l'art. La Société invite tous ceux qui veulent bien coopérer à ses travaux, à lui communiquer ce que l'observation et l'expérience pourront leur faire connoître sur ce sujet important.

II. *Topographie médicale.*

La Société est dans l'usage de distribuer successivement, dans ses Séances publiques, des prix aux auteurs des meilleurs Mémoires

qui lui sont envoyés sur les maladies épidémiques et endémiques, sur les maladies des artisans, sur les épizooties, sur les eaux minérales et médicinales, sur la météorologie et sur la topographie médicale des divers cantons, districts et départemens du royaume.

Parmi les Mémoires qu'elle a reçus sur ce dernier objet, elle en a distingué trois aux auteurs desquels elle a décerné des Prix de la valeur d'un jeton d'or, dans l'ordre suivant :

1°. A M. *Didelot*, correspondant de la Société, à Remiremont, auteur d'une description médico-topographique du district de Mirecourt, département des Vosges; 2°. à M. *Guyton*, correspondant de la Société, auteur d'une topographie historique et médicale de la ville d'Autun, où il réside; 3°. à M. *Bertin*, correspondant de la Société à Rozoy, qui nous a fait parvenir un Mémoire sur la topographie physique et médicale du département de Seine et Marne;

La Compagnie a arrêté qu'il seroit fait une mention honorable des Mémoires sur la topographie médicale :

1°. De la ville de Grasse, par M. *Luce*, maître en pharmacie, qui y réside, 2°. de la ville d'Oléron, par M. *Leroi*, ingénieur en chef des ports et arsenaux de la marine; 3°. de la ville de Rennes, par M. *Salmon*, chirurgien en chef de l'hôpital militaire de cette ville; 4°. de la ville de la Pointe-à-Pitre, chef-lieu de l'île Grande-Terre, dans la Guadeloupe, par M. *Hapel*, qui y réside.

PRIX REMIS.

La Société avoit proposé dans sa séance publique du 28 août 1787, pour sujet d'un prix de la valeur de 600 liv. fondé par le Roi, la question suivante :

Déterminer quelle est la nature du pus, et indiquer par quels signes on peut le reconnoître dans les différentes maladies, sur-tout dans celle de la poitrine ?

Ce prix devoit être décerné dans la Séance publique du premier septembre 1789 ; la Compagnie n'ayant point été satisfaite des Mémoires envoyés à ce concours, résolut d'en différer la distribution qui devoit avoir lieu aujourd'hui ; les nouveaux Mémoires qui ont été remis ne remplissant point encore les vues de la Société, elle se trouve forcée de différer une seconde fois sa distribution. C'est pour l'avantage même de l'art, que la Société croit devoir se montrer sévère dans l'examen des Mémoires envoyés à ses concours. Il n'est pas très-difficile de pouvoir se procurer des quantités assez considérables de la matière purulente que contiennent les différens abcès ou dépôts ; la Société demande qu'on en détermine les propriétés physiques et chimiques; et qu'après l'avoir comparée aux autres humeurs animales, on dise en quoi elle en diffère. Ces premières connoissances une fois établies, indiqueront quelle est la nature des humeurs qu'on désigne vaguement sous le nom de *puriforme*. Cette recherche est de la plus grande importance, et elle

est bien digne d'occuper les personnes les plus versées dans l'étude de la chimie.

Ce prix sera distribué dans la Séance puplique de carême 1793. Les Mémoire sseront envoyés avant le premier décembre 1792. Ce terme est de rigueur.

PRIX PROPOSÉS.

La Société a déja proposé un grand nombre de questions ou programmes sur l'analyse des différentes humeurs animales, telles que le lait, le sang, le suc gastrique, le pus, et sur l'application des connoissances que donne cette analyse au traitement des maladies. Pour faire suite à ces recherches, la Société désire de fixer l'attention des médecins sur la nature et les diverses altérations de la transpiration insensible. En conséquence, elle propose pour sujet d'un prix de la valeur de 600 livres la question suivante :

Déterminer par des expériences exactes, 1°. quelle est la nature de l'humeur qui sort par la voie de la transpiration insensible ; 2°. quelle est l'influence de l'air atmosphérique sur cette évacuation ; 3°. s'il existe des rapports entre la quantité de l'humeur que cette sécrétion fournit, et les mouvemens de la circulation et de la respiration.

On ne peut déterminer quelle est la nature de l'insensible transpiration sans la comparer avec l'urine, avec laquelle on sait déja que cette humeur a une grande analogie. Des chimistes modernes ont trouvé que l'humeur de la transpiration est acide. Si cette

opinion étoit confirmée par des expériences, il en résulteroit de grandes lumières pour la connoissance des maladies produites par la suppression de la transpiration. L'air atmosphérique influe sur l'évacuation de cette humeur, soit comme dissolvant, soit comme exerçant une pression qui varie beaucoup. On considérera cette influence sous ces deux aspects. Les dernières tentatives qui ont été faites sur la respiration, ont indiqué un rapport entre cette fonction et la circulation, ainsi qu'entre les deux premières et la transpiration. C'est sur cette correspondance, sur cette liaison des phénomènes les plus intéressans de l'économie animale, que la Société desire que l'art soit éclairé. Lorsque ces premières questions auront été décidées, la Société proposera des programmes relatifs au traitement des différentes maladies, produites par les diverses altérations de la transpiration insensible.

Ce prix sera adjugé dans la Séance publique de Saint-Louis 1792 ; les Mémoires seront envoyés avant le premier mai de la même année. Ce terme est de rigueur.

Les Mémoires qui concourront seront envoyés, franc de port, à M. Vicq-d'Azyr, secrétaire perpétuel de la Société, rue de Tournon, n°. 13, *avec un billet cacheté, contenant la même épigraphe que le Mémoire, et le nom de l'auteur.*

Topographie médicale.

La Société invite ses correspondans et tous les gens de l'art en général, à jeter les

yeux sur le tableau de la partie de sa correspondance, qui concerne la topographie médicale du royaume. Ce tableau, publié en 1789, offre un état exact des travaux immenses que la Société a recueillis sur ce sujet. Le fameux traité d'*Hippocrate, de aëre aquis et locis* doit toujours être présent à ceux qui se livrent à ces recherches, pour leur servir de modèle.

Les départemens situés à l'est du royaume ont été généralement examinés dans un plus grand nombre de points, que ceux qui sont situés à l'ouest et dans le centre; ceux-ci sont dans le cas de mériter l'attention des observateurs, et offrent un vaste champ à leurs recherches. Les bords de la Méditerranée ont été observés de distance en distance, depuis la Provence jusqu'en Roussillon; nous manquons encore d'observations faites dans les points intermédiaires. Nous souhaiterions obtenir les mêmes communications de ceux de nos correspondans, qui résident près des bords de l'Océan et de la Manche; de ceux qui ont leur habitation fixée au milieu des plaines étendues; de ceux qui sont à portée d'observer l'influence des étangs, des grandes rivières et des grandes forêts, sur la constitution des habitans; nous les engageons à donner à leur rédaction une étendue convenable au sujet qu'ils traiteront.

CORRESPONDANCE.

Le traitement & la description des maladies épidémiques, l'hiſtoire de la conſtitution médicale de chaque année, étant le but principal

de notre inſtitution, & l'objet dont nous nous ſommes le plus conſtamment occupés, nous invitons les gens de l'art à nous informer des différentes épidémies ou épizooties régnantes, & à nous envoyer des obſervations ſur la conſtitution médicale des ſaiſons. La Société répondra, avec la plus grande exactitude, aux queſtions et demandes qui lui ſeront faites par les Directoires des Départemens & des Diſtricts, & par les Municipalités.

La Société royale invite les médecins à examiner avec attention l'état des perſonnes qui ont éprouvé des maladies épidémiques, à les ſuivre au-delà de la ceſſation apparente de ces maladies, afin de donner à leurs obſervations un complément néceſſaire, & qui eſt négligé par le plus grand nombre.

La Compagnie croit devoir rappeler ici la ſuite des recherches qu'elle a commencées, 1°. ſur la météorologie; 2°. ſur les eaux minérales & médicinales; 3°. ſur les maladies des artiſans. Elle eſpère que les médecins & phyſiciens nationaux & étrangers voudront bien concourir à ces travaux utiles, qui ſeront continués pendant un nombre d'années ſuffiſant pour leur exécution. La Compagnie fera, dans ſes ſéances publiques prochaines, une mention honorable des obſervations qui lui auront été envoyées, & elle diſtribuera des médailles de différente valeur, aux auteurs des meilleurs Mémoires qu'elle aura reçus ſur ces matières.

TABLEAU contenant la suite de tous les Programmes ou sujets de Prix proposés par la Société royale de médecine, avec les époques auxquelles les Mémoires doivent être remis.

PREMIER PROGRAMME.

Prix de 600 livres, fondé par un citoyen qui ne s'est pas fait connoître, proposé dans la Séance publique du 28 août 1787, et différé dans celle du 3 mars 1789, et du 31 août 1790. *Rechercher quelles sont les causes de l'endurcissement du tissu cellulaire, auquel plusieurs enfans nouveau-nés sont sujets, et quel doit en être le traitement, soit préservatif, soit curatif?* Les Mémoires doivent être envoyés avant le premier décembre 1791. Ce terme est de rigueur.

DEUXIEME PROGRAMME.

Prix de 400 livres, proposé dans la Séance du 7 mars 1786, et dont la distribution a été différée dans celles des 28 août 1787, et 3 mars 1789. *Déterminer quelles sont, relativement à la température de la saison et à la nature du climat, les précautions à prendre pour conserver la santé d'une armée vers la fin de l'hiver, et dans les premiers mois de la campagne; à quelles maladies les troupes sont le plus exposées à cette époque, et quels sont les meilleurs moyens de traiter ou de prévenir ces mala-*

dies ? L'époque de la remise des Mémoires est indéterminée.

TROISIEME PROGRAMME.

Prix de 600 livres, proposé dans la Séance publique des 28 août 1787, et différé dans celle du premier septembre 1789, et 15 mars 1791. *Déterminer la nature du pus, et indiquer à quels signes on peut le reconnoître dans les différentes maladies, sur-tout dans celles de la poitrine.* Les Mémoires doivent être envoyés avant le premier décembre 1792. Ce terme est de rigueur.

QUATRIEME PROGRAMME.

Prix de la valeur de 1400 livres, proposé dans la Séance publique du 3 mars 1789, et différé dans celle du 23 février 1790. *Déterminer par des observations et par des expériences, quelle est la nature du vice qui attaque et ramollit les os dans le* rachitis, *ou la noueure, et rechercher d'après cette connoissance acquise, si le traitement de cette maladie ne pourroit pas être perfectionné ?* Les Mémoires seront envoyés avant le premier décembre 1791. Ce terme est de rigueur.

CINQUIEME PROGRAMME.

Prix de 600 liv. proposé dans la Séance publique du 12 février 1788, et différé dans celle du 23 février 1790. *Déterminer, dans le traitement des maladies pour lesquelles les différens exutoires sont indiqués ; 1°. quels sont les cas où l'on doit donner la préférence à l'un d'eux sur les autres ; 2°. dans*

quels cas on doit les appliquer, soit à la plus grande distance du siége de la maladie, soit sur les parties les plus voisines, soit sur le lieu même de la douleur. Les Mémoires seront remis avant le premier mai 1791. Ce terme est de rigueur.

SIXIEME PROGRAMME.

Prix de 300 livres, dû à la bienfaisance d'une personne qui n'a pas voulu se faire connoître, proposé dans la Séance du 26 août 1788, et différé dans celle du 23 février 1790. *Déterminer par une suite d'observations, quels sont les bons et mauvais effets qui résultent de l'usage des différentes espèces de son, considéré comme aliment ou comme médicament, dans la médecine des animaux?* Les Mémoires seront envoyés avant le premier mai 1791. Ce terme est de rigueur.

SEPTIEME PROGRAMME.

Prix de 600 livres, proposé dans la Séance publique du 23 février 1790. *Déterminer, d'après la nature mieux reconnue des laits de femme, de vache, d'ânesse, de chèvre, de brebis et de jument, et d'après l'observation, quelles sont les propriétés médicinales de ces différentes espèces de laits, et d'après quels principes on doit en régler l'usage dans le traitement des différentes maladies.* Les Mémoires seront envoyés avant le premier mai 1792. Ce terme est de rigueur.

HUITIEME PROGRAMME.

Prix de 600 livres, proposé dans la Séance

publique du 23 février 1790. *Déterminer par des expériences exactes, quelles sont la nature et les différences du suc gastrique dans les différentes classes d'animaux; quel est son usage dans la digestion; quelles sont les principales altérations dont il est susceptible; quelle est son influence dans les productions des maladies; de quelle manière il modifie l'action des remèdes, et dans quels cas il peut être employé lui-même comme médicament.* Les Mémoires seront envoyés avant le premier mai 1791. Ce terme est de rigueur.

NEUVIEME PROGRAMME.

Prix de 600 livres, proposé dans la Séance du 31 août 1790. *Déterminer d'après les découvertes chimiques modernes, et par des expériences exactes, quelle est la nature des altérations que le sang éprouve dans les maladies inflammatoires, dans les maladies fébriles putrides, et dans le scorbut.* Les Mémoires seront envoyés avant le premier mai 1792. Ce terme est de rigueur.

DIXIEME PROGRAMME.

Prix de 550 livres, proposé dans la Séance du 31 août 1790. *Y a-t-il quelque analogie entre le scorbut et les fièvres de prison, de* Pringle; *les lentes nerveuses d'*Huxham, *ou celles des vaisseaux, décrites par d'autres auteurs; et de quelle utilité ces recherches peuvent-elles être pour le traitement de ces différentes espèces de maladies.* Les Mémoires seront envoyés avant le premier décembre 1791. Ce terme est de rigueur.

Onzieme Programme.

Prix de 600 liv. proposé dans la Séance publique du 31 août 1790. *Déterminer s'il y a des signes certains par lesquels on puisse reconnoître que les enfans naissent infectés de la maladie vénérienne ; dans quelles circonstances elle se communique des mères infectées aux enfans ; de ceux-ci aux nourrices, et réciproquement ; quelle est la marche de cette maladie comparée avec celle dont les adultes sont atteints, et quel doit en être le traitement.* Les Mémoires seront remis avant le premier mai 1792. Ce terme est de rigueur.

Douzieme Programme.

Prix de 600 liv. proposé dans la Séance publique du 15 mars 1791. *Déterminer par des expériences exactes : 1°. quelle est la nature de l'humeur qui sort par la voie de la transpiration insensible ; 2°. quelle est l'influence atmosphérique sur cette évacuation ; 3°. s'il existe des rapports avec la quantité de l'humeur que cette sécrétion fournit, et les mouvemens de la circulation et de la respiration ?* Les Mémoires doivent être envoyés avant le premier mai 1792. Ce terme est de rigueur.

Les Mémoires qui concourront à ces prix, seront adressés, francs de port, à M. *Vicq-d'Azyr*, secrétaire perpétuel de la Société royale de médecine, rue de Tournon, n°. 13, *avec des billets cachetés, contenant le nom de l'auteur, et la même épigraphe que le Mémoire.*

Ceux qui enverront des Mémoires ou Observations pour concourir aux prix d'émulation, relativement à la constitution médicale des saisons, aux épidémies & épizooties, à la topographie médicale, à l'analyse & aux propriétés des eaux minérales, & autres objets dépendans de la correspondance de la Société, les adresseront à M. *Vicq-d'Azyr*, par la voie ordinaire de la correspondance, & ainsi qu'il est d'usage depuis l'établissement de cette Compagnie, c'est-à-dire, avec une double enveloppe; la première à l'adresse de M. *Vicq-d'Azyr*, rue de Tournon, n°. 13; la seconde, ou celle extérieure, à l'adresse de M. *de Lessart*, ministre de l'intérieur, à Paris, dans le Département duquel se fait cette correspondance.

N^{os}. 1, 5, 7, 12, 15, 16, 17, 18, 20, 21, 23, 24, 25, 26, M. WILLEMET.

2, 3, 4, 6, 8, 9, 10, 13, 14, 19, 22, M. GRUNWALD.

11, M. HUZARD.

TABLE.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

De l'imprimerie de P. F. Didot jeune, 1791.

JOURNAL DE MÉDECINE, CHIRURGIE, PHARMACIE, &c.

MAI 1791.

RÉFLEXIONS sur les moyens d'assister les pauvres dans l'état de maladie; par M. CHARPENTIER DELAURIERE, médecin à Niort, département des deux Sèvres.

De tous les établissemens que l'humanité réclame, il n'en est point de plus essentiel, que celui d'un asyle où l'indigent puisse trouver, sinon une fin à sa misère, au moins quelque soulagement à ses infirmités.

Tous les hommes ne peuvent avoir le même degré d'aisance, parce que tous n'ont pas la même énergie, la même intelligence et la même industrie. Il

faut donc que la société dédommage, en quelque sorte, ceux auxquels la nature a refusé ces avantages, en leur assurant les secours dont ils ont besoin, lorsque leur santé, qui fait tout leur bien, vient à s'altérer. Il faut encore que le malheureux qui est obligé d'y avoir recours, ne soit point humilié de les recevoir ; tachons, au contraire, que ces soins soient aussi agréables à celui à qui on les donne, qu'intéressans pour celui qui les rend. Faisons sentir enfin à ce pauvre malade que la société, en s'empressant de le soulager, ne fait que remplir à son égard un devoir sacré ; et qu'en sa qualité d'homme et de citoyen, il a droit à la protection et à la bienfaisance publique.

C'est d'après ces idées, d'après la nécessité démontrée de ces établissemens, qu'ayant d'abord fait quelques réflexions sur les causes générales du peu de secours que trouvent les pauvres malades hors des hôpitaux, j'ai cru devoir ensuite indiquer quelques vues.

1°. Sur le plan d'un hôpital.

2°. Sur le mode d'administration.

3°. Sur le mode d'élection du médecin.

4°. Enfin sur les moyens de remédier à la répugnance qu'ont pour ces asyles le plus grand nombre des malades, même de la classe la plus indigente.

Cause générale du peu de secours que l'on donne aux pauvres malades hors des hôpitaux.

Pour que les secours, qu'exige l'état d'un malade, soient bien administrés, il faut une certaine aisance, autrement la parcimonie qu'on seroit forcé d'y mettre, rendroit infructueux les soins qu'on lui donne, et feroit en quelque sorte paroître inhumaine la main qui le soulage.

Les dames de la Miséricorde, dont l'institution et le zèle méritent également, et nos éloges et notre reconnoissance, ne peuvent que trop attester cette triste vérité par leur expérience journalière. Témoins de l'excès où la misère est portée depuis bien des années, elles sont à chaque instant découragées, et leur cœur compatissant souffre de ne pouvoir fournir à l'indigence tous les secours qu'elle sollicite.

Quelquefois les besoins de ces

malheureux embrasseroient tout ce qui est absolument nécessaire à l'existence de l'homme qui, abandonné de ses semblables, se trouveroit comme dans l'état de nature, sans vêtemens, sans asyle, et privé de plus, par l'excès du travail, du seul bien qu'il eut, la force et la santé. Dans ce fâcheux état, le pauvre, que la fièvre consume, réclame la bienfaisance des ames sensibles; il appelle auprès de lui le médecin qui lui inspire quelque confiance; et son premier cri est de demander une prompte guérison, pour pouvoir reprendre ses travaux, et subvenir à la subsistance d'une famille languissante et éplorée, dont la présence et les besoins ajoutent encore à ses maux. L'air humide et mal sain qu'il respire dans son triste refuge, concourt à aggraver la maladie; et de simple qu'elle auroit été, elle devient grave, mortelle, et souvent même contagieuse. Que peut le médecin dans ces circonstances? il est bien convaincu de la bonne volonté des dames respectables qui se sont vouées à distribuer des secours aux pauvres malades; mais il sait aussi que leurs moyens sont insuffisans, et que les remèdes sont inutiles, ou même nuisi-

bles, si tout ce qui entoure le malade n'en seconde l'effet : j'entends par-là tout ce qui a rapport à la salubrité de l'air, à celle de l'habitation, à la bonne préparation et administration des médicamens, à la propreté du linge; enfin à la quantité et à la qualité des alimens et des boissons. Il manque aussi à ces malades (chose non moins essentielle) d'être soignés par des personnes compatissantes. Le médicament qu'on leur présenteroit avec un intérêt affectueux, en soutenant leur courage et en ranimant leur espérance, les soulageroit doublement.

Mais, ce n'est que dans des hôpitaux bien organisés et bien administrés, que l'on peut procurer à l'indigent ces avantages si précieux. La nature, la raison et la justice les sollicitent donc impérieusement. Ils sont le premier bien que le pauvre a droit d'attendre du nouvel ordre de choses. Les beaux jours que présage une constitution sage, libre, et fondée sur l'humanité, ne luiroient jamais pour lui, s'il n'y trouvoit quelque soulagement à son infortune; mais il bénira les travaux de l'Assemblée nationale, si, lorsqu'il est accablé d'infirmités, qui lui ôtent les moyens

de pourvoir à son existence, il est assuré de trouver un hospice où l'humanité tendre et compatissante se ſera un devoir de l'accueillir.

PLAN D'UN HÔPITAL.

Je ne parlerai point de la situation qu'il convient de donner à un hôpital, ni de la manière dont il doit être construit. On sait qu'il doit être situé dans un lieu où l'air soit pur; hors des villes, autant qu'il est possible; et que les chambres, sur-tout celles destinées à recevoir les malades, doivent être bien aérées, et percées au levant. Je me bornerai à demander que ces maisons soient d'une petite étendue, et que les chambres soient multipliées le plus qu'il sera possible, pour éviter qu'un malade ne se trouve auprès d'un agonisant, et l'agonisant auprès de l'homme mort.

Si chaque chambre, par exemple, ne contenoit que cinq à six lits au plus, il y auroit sans doute peu d'inconvéniens à ne pas transporter dans un autre endroit, comme on l'a pratiqué jusqu'à présent, celui que la mort va ſrapper. Dans les grands hôpitaux,

ce tranport est nécessaire, et même avantageux pour les autres malades, sous beaucoup de rapports; mais un pareil usage n'est-il pas des plus barbares, en ce qu'il donne, pour ainsi dire, le dernier coup de massue au mourant, à qui il reste, peut-être encore, quelque connoissance, et en ce qu'il peut opérer la révolution la plus fâcheuse chez ceux dont l'état pourroit n'être pas aussi désespéré que l'auroit jugé le médecin, qui, après tout, n'est pas infaillible.

J'observerai encore que l'hôpital doit renfermer dans son enceinte des jardins et des promenades, le plus vastes possibles. L'un et l'autre sont non-seulement nécessaires pour le changement d'air, pour la récréation et l'exercice, mais encore pour retenir les convalescens au dedans de la maison, et s'assurer, par ce moyen, qu'ils ne s'écarteront pas des règles qui leur sont prescrites pour le régime.

Mode d'administration.

Ce n'est pas toujours du grand nombre d'administrateurs que l'on doit attendre une meilleure administration; un petit nombre de personnes éclairées

et dirigées par l'amour du bien public, suffiroient pour l'exécution du projet qui fait l'objet de ce Mémoire.

Ce seroit à des personnes du sexe que j'accorderois avec pleine confiance, la direction intérieure de ces maisons, vouées à la bienfaisance et à l'humanité.

Les femmes naturellement plus sensibles, ont aussi plus de douceur et de patience que les hommes, et c'est un baume salutaire pour celui qui souffre, que de trouver quelqu'un qui écoute ses plaintes, et qui compatisse à ses maux.

D'après ces réflexions, je leur confierois également les soins particuliers qu'exigent les malades, tant pour l'administration des remèdes, que pour la distribution des alimens, des boissons, et autres articles de ce genre. Je voudrois que ces femmes fussent d'une vertu reconnue, et qu'elles se consacrassent à ce service, plutôt par humanité, que par besoin. Je les appelerois *garde-malades*, et le nombre en seroit fixé.

J'attacherois de plus à chaque hôpital un médecin, un chirurgien et un apothicaire. Dans le cas où il y auroit

plusieurs hôpitaux (*a*) dans une ville, le même apothicaire pourroit les fournir tous, si mieux on n'aime en attacher un à chaque hôpital pour exciter l'émulation par la concurrence, et procurer ainsi le bien public.

Le département, le district secondairement et les municipalités, sous la surveillance de ces deux premiers corps, seroient les administrateurs nés des hôpitaux.

Les dames de la Miséricorde auroient sur ces établissemens une inspection journalière. On leur accorderoit à cet effet un lieu particulier pour s'assembler, et délibérer. Elles formeroient un bureau, et nommeroient deux d'entre elles pour se trouver tous les matins, à chaque hôpital, à l'heure de la visite du médecin. Elles verroient avec lui les malades, et prendroient connoissance de leurs besoins.

Après la visite, ces dames se rendroient au bureau pour y faire leur

---

(*a*) L'administration du département, d'après l'avis du district et des municipalités, fixeroit le nombre des hôpitaux qu'il seroit nécessaire d'établir dans chaque chef-lieu de district ou de canton.

rapport ; par cette raison, le bureau seroit tenu de s'assembler tous les jours pour distribuer à chaque hôpital, la viande, le linge, et autres secours qui seroient jugés nécessaires. C'est-là que j'établirois en outre une pharmacie générale, et un apothicaire pour la préparation des médicamens. Ce dernier parti me sembleroit préférable, en ce qu'il rempliroit les vues d'économie qu'on doit se proposer dans tout établissement public, et que le service se feroit avec plus de fidélite, d'exactitude et d'ensemble.

Le bureau présenteroit tous les mois ses comptes de dépenses au conseil général assemblé, lequel les arrêteroit, et feroit ses observations s'il y avoit lieu.

Tous les trois mois le corps municipal régleroit les comptes du bureau de charité, qu'on renouvelleroit à cette époque. On feroit deux copies de ces comptes, dont l'une seroit envoyée au directoire du district pour les viser, et y faire les observations qu'il jugeroit convenables ; l'autre au département, qui les arrêteroit définitivement et expédieroit des bons sur la caisse du district, pour le service du trimestre suivant.

Le médecin et le chirurgien seroient tenus de faire la visite matin et soir. On laisseroit à leur prudence d'en faire davantage si le cas l'exigeoit. Toutes leurs ordonnances seroient portées sur un registre à ce destiné.

Après la visite, le registre de chaque hôpital seroit porté au bureau où l'on prépareroit sur le champ les remèdes prescrits. Il seroit ensuite reporté à l'hôpital, et les médicamens remis aux gardes-malades chargées de les administrer et d'en observer les effets, pour en rendre compte au médecin à la visite suivante.

Ce seroit beaucoup sans doute que d'obtenir des établissemens dirigés d'après ces principes; mais, pour le bien de l'humanité et pour l'honneur de l'art de guérir, il faudroit que le médecin qu'on chargera du service de l'hôpital, y parût avec tout autre titre, à la confiance publique, qu'un brevet obtenu par faveur, ou accordé à l'intrigue. Il devroit être appelé à cette fonction honorable par le suffrage de ses concitoyens; et avant d'y pouvoir prétendre, il seroit essentiel qu'il eût au moins cinq ans de pratique.

Mode d'élection.

Après l'élection des personnes qui doivent prononcer sur notre honneur, nos fortunes et notre vie même, le choix qu'il importe le plus à la société de bien faire, c'est celui d'un médecin à qui on va confier les jours d'un père, d'une mère, d'une épouse, d'un frère, qui font quelquefois tout le soutien et tout l'espoir d'une famille.

Le talent d'un médecin instruit ne consiste pas seulement à nous conserver la vie, mais encore à abréger nos souffrances, et ménager notre tempérament par une application sage et mesurée de remèdes simples ou combinés avec méthode, selon le besoin. Moins les moyens que l'homme de l'art emploie sont compliqués, plus il lui est aisé de se rendre compte de leurs effets : la dépense est en outre moins considérable, et c'est sur-tout dans un hôpital que l'économie est précieuse. Une considération aussi essentielle, c'est de sauver au malade le dégoût des amalgames absurdes de drogues que s'étudient souvent à former les charlatans, et à la faveur desquels ils cherchent à en imposer,

croyant faire preuve de science lorsqu'ils ne font véritablement que masquer leur incapacité.

Ces raisons sont assez frappantes pour faire sentir combien il est intéressant pour l'humanité de n'avoir dans les hôpitaux que des médecins habiles, et pour prouver qu'il importe que le choix en soit fait avec autant d'attention, que celui des autres fonctionnaires publics. Il faudroit suivre le plan déja adopté pour les autres élections, c'est-à-dire nommer à la pluralité absolue, et dans les assemblées primaires de citoyens actifs, ou de commissaires délégués par les municipalités du canton, ou même par les électeurs du district, suivant que le district en entier, ou le canton seul auroit droit aux établissemens qui se feroient dans leurs chefs-lieux. Je m'explique : A Niort, par exemple, qui est un chef-lieu de district, je suppose que l'on forme trois ou quatre hôpitaux, et qu'il y en ait un uniquement destiné au service de tout le district pour y recevoir les incurables, ou les malades jugés tels, je voudrois que pour cet hospice, l'élection du médecin fût faite par les électeurs du district, et que pour les autres

hôpitaux que l'on établiroit dans les chefs-lieux de canton, l'élection en fût faite par des commissaires nommés par le conseil général de chaque municipalité de cantons, lesquels commissaires se réuniroient à cet effet au conseil général de la municipalité du chef-lieu de canton.

Quelque confiance que l'on dût avoir dans les talens, le zèle et l'assiduité du médecin honoré d'un tel choix, comme l'homme n'est malheureusement que trop porté à se relâcher de ses devoirs, je voudrois qu'il y eût par département un médecin-inspecteur. Chaque médecin d'hôpital seroit obligé de tenir, 1°. un journal d'entrée et de sortie, signé de lui et d'une des dames de la Miséricorde, qui auroit assisté à ses visites; 2°. un autre journal où seroient consignées les observations des principales maladies, et où seroient rapportées les causes, les remèdes employés pour les combattre, et les effets heureux ou malheureux qu'il en auroit obtenus; par ce moyen, on exciteroit l'émulation entre ces ministres de la santé, et on feroit tourner à leur utilité particulière, et à l'utilité publique, les observations qu'ils auroient recueillies.

Chaque médecin enverroit tous les mois, ou tous les trois mois, son tableau d'observations à l'inspecteur du département; celui-ci feroit l'extrait des plus intéressantes (*a*), et les rendroit publiques par la voie de l'impression. C'est ainsi que l'on parviendroit à avoir des observations exactes auxquelles on ne craindroit pas d'ajouter foi, et que le premier des arts se perfectionneroit de plus en plus.

Nous aurions bien d'autres réflexions à ajouter pour prouver l'utilité de ce plan; mais nous nous bornerons à rappeler, qu'il est d'expérience constante, que telle maladie règne plus particulièrement dans un lieu que dans un autre. A Niort, par exemple, on observe indistinctement, dans toutes les saisons, une espèce de fièvre qui tient le milieu entre la fièvre putride et la fièvre maligne proprement dite; elle ne se présente avec aucun symptôme grave, tels que le délire, la phrénésie, les pétéchies, &c. et cependant elle est toujours dangereuse, et communé-

(*a*) Si l'on jugeoit nécessaire d'avoir un centre de correspondance plus étendue, on créeroit un inspecteur général.

ment mortelle. Dans ces cas et autres semblables, les journaux d'obervations serviroient de boussole, et seroient toujours consultés avec fruit.

Ce que nous avons dit sur l'élection et les devoirs du médecin d'hôpital, doit s'entendre également du chirurgien.

Mais l'établissement des hôpitaux, quelque bien organisés qu'ils fussent, ne rempliroit qu'imparfaitement les vues de soulagement, et de bien public qu'on se propose, si l'on ne détruisoit, en même temps, les motifs de répugnance que l'on a, en général, pour ces asyles. Ces motifs sont quelquefois bien fondés, et les moyens d'y remédier me paroissent aussi naturels que faciles.

Moyens de remédier à la répugnance que les pauvres, même les plus indigens, ont pour les hôpitaux.

L'homme, qui n'a d'autres ressources que son travail, et auquel la maladie vient encore enlever cet unique moyen de subsistance, est déja trop à plaindre. S'il est obligé de recourir à la bienfaisance publique, il faut au moins que

la rigueur de son sort soit adoucie par la certitude de trouver les secours qu'il implore, et que les sentimens de fraternité et de réligion prescrivent impérieusement de lui accorder.

Que les nouveaux hospices qu'on établira ne soient donc que des maisons paternelles, où chaque enfant de la patrie aura un droit égal ; mais qu'ils ne soient regardés principalement que comme le patrimoine des pauvres. Il faudroit donc les multiplier assez pour ne jamais se trouver dans le cas de commettre l'action la plus inhumaine, en refusant de donner de prompts secours à des malheureux, pour lesquels la mort seroit un moindre mal que la perte de leur santé.

Il seroit à souhaiter que celui qui se présente dans un hôpital, fût toujours assuré d'y être reçu, et même avec ces sentimens de douceur et de bonté que doit inspirer l'humanité souffrante. Il est, en effet, certain que la difficulté d'avoir des billets d'entrée, que la manière dure dont sont traités les malades, que les soins peu attentifs qu'on leur donne, étoient des raisons de répugnance bien légitimes. Ainsi, afin de remédier à ces abus, il est intéressant que les person-

nes dont on fera choix pour le service intérieur de la maison, joignent au talent nécessaire pour s'acquitter de leur emploi, les qualités du cœur. Ces qualités seroient sur-tout un caractère ferme sans fierté, et sensible sans foiblesse.

Une autre raison, non moins forte de la répugnance qu'ont pour les hôpitaux ceux qui sont obligés d'y recourir, c'est le peu de confiance qu'ils ont dans le médecin qui en est chargé. Combien, en effet, ce défaut de confiance ne contrarie-t-il pas le succès des remèdes! c'est sans doute une alternative des plus cruelles pour un malade, que de se voir réduit à manquer de secours, ou à se livrer aux mains d'un homme dont il croit avoir à redouter les erreurs. Il est un moyen très-simple et très-facile d'épargner au malheureux qui souffre ce déplorable état d'incertitude, sur-tout dans les villes où il y auroit plusieurs établissemens; il ne s'agit que de lui laisser la liberté d'aller à tel hôpital qu'il lui plaira choisir. Dans le cas où l'hôpital dirigé par le médecin en qui il auroit confiance se trouveroit rempli, il lui seroit permis de faire appeler ce médecin en

consultation, avec celui qui seroit à la tête de l'hospice où il auroit été obligé d'aller.

Je me croirai assez récompensé de mon travail, si, par ce foible essai, je puis déterminer les ames sensibles et éclairées à communiquer leurs vues sur des établissemens aussi pressans qu'utiles. Peut-être leurs idées seront-elles plus heureuses, et iront-elles plus directement au but. Pour moi qui n'ai aucune sorte de prétentions, et qui n'ai d'autre mérite que le desir de voir s'opérer le bien, et d'y contribuer autant que je le puis, j'ai cherché à remplir un devoir, en mettant au jour mes réflexions sur les moyens de soulager la classe infortunée, qui a tant de titres à la bienfaisance des hommes.

TRAITEMENT DE LA PHTHISIE PULMONAIRE; observation du doct. WILLIAM MAY*: Extrait du Journal de médecine de Londres, et trad. avec des remarques. Par M.* MARTIN*, membre du collége des médecins de Nanci, ci-*

devant médecin en chef de l'hôpital militaire de Thionville.

Au mois de septembre 1786, je fus appelé auprès d'une jeune personne que l'on disoit phthisique à un très-haut degré ; elle étoit âgée d'environ dix-huit ans, et n'avoit pas encore été réglée. Elle avoit la poitrine serrée, les épaules élevées, la peau fine, les dents blanches, une rougeur circonscrite sur les joues, et tous les autres symptômes généraux qui indiquent la prédisposition à la phthisie ; elle étoit, en outre, née de parens scrophuleux.

Lorsque je la vis, elle éprouvoit déja tous les accidens qui caractérisent la véritable pulmonie. Elle avoit eu, environ deux mois auparavant, une toux, que l'on avoit prise pour catarrhale, comme cela arrive ordinairement. Cette toux étoit sèche et sans expectoration, très-vive de temps en temps, et souvent accompagnée de légéres douleurs de poitrine, lesquelles n'avoient cependant aucun siége fixe dans cette région. Elle s'étoit aussi plainte alors de petits frissons irréguliers, auxquels succédoient de la chaleur, et la rougeur du visage.

Après avoir passé quelques semaines dans cet état, la malade éprouva des accidens plus graves, et commença à expectorer une mucosité écumeuse, par fois teinte de sang. En peu de temps, le crachement de sang devint plus considérable ; il reparoissoit régulièrement tous les quatre ou cinq jours, il étoit constamment précédé de la rougeur du visage, d'un sentiment de pesanteur ou de douleur, ou bien quelquefois de chaleur du visage, d'oppression de poitrine, et d'un chatouillement dans le gosier, que *Cullen* met au nombre des signes diagnostics de l'hæmoptysie. Ces accidens, qui survenoient chaque fois que le crachement de sang alloit paroître, diminuoient dès qu'il cessoit, et dans les intervalles de l'hæmoptysie, la malade continuoit toujours à expectorer des crachats muqueux. Enfin cette expectoration devint considérable, et prit l'apparence du pus, en même temps aussi les symptômes fébriles augmentèrent.

Ce fut à cette époque que l'on m'appela ; la malade étoit foible et d'une extrême maigreur. La fièvre augmentoit toujours à midi et le soir ; et outre cela, il y avoit des sueurs noc-

turnes très-abondantes, quelquefois la malade éprouvoit de la constipation; d'autres fois, elle avoit un flux colliquatif copieux, et qui, tant qu'il duroit, paroissoit modérer les sueurs. Dans aucun cas je n'ai remarqué aussi clairement la correspondance des intestins avec la surface du corps, puisque ces deux excrétions se suppléoient alternativement. Le pouls varioit, quant à sa vitesse; cependant il ne faisoit jamais sentir moins de cent dix pulsations par minute; quelquefois, sur-tout lorsque l'hæmoptysie étoit imminente, il étoit dur et plein; d'autres fois, il étoit petit et extrêmement foible, la matière expectorée étoit véritablement du pus, d'après tous les caractères que lui assignent *Brugmann* et d'*Arwin*. La malade passoit les nuits dans l'insomnie et les anxiétés; elle avoit la respiration pénible et douloureuse; et dès qu'elle avoit passé quelques heures hors du lit, ses pieds enfloient: le blanc des yeux étoit d'une couleur de perle, les ongles se raccornissoient, les cheveux tomboient. On sait que *Sydenham*, *Cullen*, et d'autres auteurs mettent tous ces signes au rang de ceux qui caractérisent la pulmonie.

J'adoptai pour le traitement une méthode directement opposée à celle que l'on suit en pareil cas, et préférant aux antiphlogistiques, aux adoucissans et aux béchiques, que je trouvois non-seulement inutiles, mais dangereux; des remèdes d'un genre différent, je résolus d'opposer aux paroxismes hectiques, des moyens propres à diminuer la foiblesse du systême qui les produisoit, et qui, selon moi, devoit être regardée comme la cause véritable de cette dangereuse maladie. C'est une opinion qui a déja été soutenue en 1784 par M. *Kentish*, dans sa dissertation sur la phthisie pulmonaire.

En conséquence, je fis prendre à la malade, matin et soir, de petites doses de laudanum liquide, et je lui prescrivis un régime nourrissant. Je lui permis les bouillons de viandes de toute espèce, et même les poissons fermes, une quantité suffisante de vin; et pour boisson ordinaire, de la bierre forte (*porter*) ou de l'eau-de-vie, mêlée avec de l'eau. Après environ un mois de ce régime, je prescrivis, pour vomitif, l'ipécacuanha, et ensuite le quinquina en substance. Je continuai ce traitement pendant quelque temps avec

un succès marqué, en y faisant seulement de légères modifications qu'indiquoient l'irrégularité des symptômes accidentels, et l'état de l'appétit; cependant la malade commença bientôt après que l'on eût mis le quinquina en usage, à se plaindre d'une douleur d'estomac, accompagnée de dégoûts. On abandonna ce remède, et je prescrivis une seconde fois l'ipécacuanha; ce vomitif fit rendre, par haut, une quantité considérable de quinquina, qui avoit formé une masse assez solide avec les mucosités de l'estomac. Aussitôt après cette évacuation ces symptômes disparurent.

Les alimens dont la malade usoit le plus, étoient les œufs, et sur-tout les huitres, pour lesquelles elle avoit un goût de prédilection: elle les mangeoit crues ou cuites, et assaisonnées de poivre et d'autres épices. Le crachement de sang devint plus rare de jour en jour, et cessa enfin tout-à-fait. Néanmoins, il y avoit encore une expectoration purulente, de la fièvre et une grande foiblesse, quoique tous ces symptômes eussent considérablement diminué Je persistai dans le régime fortifiant; et quand la foiblesse de la malade

lade ne lui permettoit pas de faire de l'exercice en plein air, je la faisois balancer dans sa chambre sur une escarpolette, deux fois par jour, chaque fois pendant un quart-d'heure; ce qui modéroit toujours la vitesse du pouls, et les anxiétés dont elle continuoit à se plaindre. On répéta aussi plusieurs fois les émétiques, et on augmenta les doses du laudanum liquide, jusqu'à quarante ou cinquante gouttes, que l'on faisoit prendre trois fois par jour. On augmenta de même la dose du quinquina : ce traitement produisit bientôt une guérison complète; l'expectoration devint moins considérable, et cessa totalement avec les symptômes fébriles. La malade reprit des forces, et son appétit devint excellent; les sueurs et le flux coliquatif disparurent, et l'exercice du cheval rendit la convalescence parfaite.

Comme d'après cette observation, je recommande pour le traitement de la phthisie une méthode opposée à celle que l'on suit ordinairement, on pourroit m'objecter qu'il n'est pas juste de déduire une conclusion générale d'un fait particulier; mais cet exemple n'est pas unique, et *Celse* recom-

mandoit déja dans la pulmonie les alimens fortifians, et de facile digestion, et y jugeoit l'usage du vin nécessaire. Si *Celse* avoit connu l'opium et le quinquina, il auroit assurément, d'après l'idée qu'il avoit de cette maladie, recommandé également ces deux excellents remèdes.

Aujourd'hui la saignée et la méthode antiphlogistique, prévalent à un tel point dans le traitement de la phthisie, que je n'ai pas besoin de rappeler les idées, sur la nature de cette maladie, qui y ont donné occasion; je n'ai pas besoin non plus de prouver combien cette méthode est dangereuse, les mauvais effets dont elle est presque constamment suivie, le prouvent suffisamment. La phthisie, selon la définition du docteur *Cullen*, consiste dans l'amaigrissement et la foiblesse du corps, conjointement avec une expectoration puriforme. Est-il bien possible qu'en pareil cas la saignée et le régime antiphlogistique soient nécessaires? Je sais que les partisans de ce traitement prétendent qu'il existe toujours dans la pulmonie une disposition inflammatoire, qu'il faut combattre par ce moyen; mais comme, selon *Cullen*,

la disposition inflammatoire consiste dans l'augmentation de la force tonique et de la contractilité de tout le systême artériel, il n'y a pas la moindre analogie entre un tel état et celui des phthisiques, qui éprouvent le marasme et l'affoiblissement du corps.

Je ne veux pas toutefois m'arrêter plus long-temps sur la théorie de cette maladie ni en déduire les principes fondamentaux; je préfère rapporter des faits qui prouvent la nécessité d'une méthode fortifiante et nourrissante dans la phthisie pulmonaire.

Kentish la recommande dans la dissertation sur la pulmonie que j'ai déja citée, et il rapporte l'exemple d'un de ses amis, qui, après avoir long-temps supporté une fièvre lente, une violente toux, des crachats purulens et des sueurs colliquatives, après s'être soumis long-temps, et sans fruit, à l'usage du lait, et à une diète sévère, finit par y renoncer malgré les conseils de son médecin, et se remit aux alimens nourrissans, aux huitres, au vin et à la bierre forte, et cela avec un tel succès, que peu à peu tous les symptômes disparurent, et qu'il se rétablit complètement.

Mudge rapporte dans son traité de la fièvre catarrhale, qu'un homme attaqué de pulmonie, et traité à l'hôpital S. Thomas, par le docteur *Wilmott*, se trouva si mal de la méthode curative ordinaire, que tout espoir de le rétablir étoit perdu. Dans la vue de lui rendre moins insupportable le peu de temps qui lui restoit à vivre, on permit à son infirmier de lui donner du vin et des opiatiques; ce qui produisit un si bon effet, qu'au grand étonnement de tout le monde, il sortit de l'hôpital parfaitement guéri. Cette observation, outre qu'elle établit l'utilité de la méthode que je recommande, prouve encore que la phthisie pulmonaire n'est pas un mal incurable, principe que l'on ne sauroit trop inculquer, ni trop solidement établir; car, comme le dit *Gregori*, dans son ouvrage sur les devoirs d'un médecin, on rend souvent une maladie incurable, par cela même qu'on la déclare telle. Un aussi triste prognostic, qui rend le mal plus grave par le découragement qu'il jette dans l'esprit du malade, n'a qu'un seul avantage, celui de garantir le crédit du médecin des suites fâcheuses de son traitement; ce qui pourroit se faire

mieux et plus adroitement par d'autres moyens.

Chez la malade dont j'ai écrit l'histoire, l'hæmoptysie étoit causée par des congestions dans le poumon, ou bien elle étoit un suite de la phthisie, ainsi la maladie étoit une véritable phthisie pulmonaire, qui, si elle n'étoit pas idiopathique (ce qui dans certains cas peut très-bien exister, à ce que je crois,) étoit vraisemblablement la suite d'une disposition scrophuleuse. La masse, que le quinquina avoit formée avec le mucus gastrique, est un accident qui arrive souvent aux personnes qui ont l'estomac foible, et qui, à ma connoissance, a donné lieu à bien des difficultés dans différens cas.

C'est par cette raison qu'avant d'employer le quinquina, on a prescrit des émétiques et des purgatifs. Mais comme la situation des malades ne permet pas toujours l'usage de ces remèdes évacuans; je conseille en pareille circonstance de donner le quinquina en infusion avec une terre calcaire, comme l'a recommandé le docteur *Skeete*. Je l'ai fait prendre ainsi, avec succès, à la personne qui est le sujet de mon observation, dans le progrès de sa ma-

ladie. Dans plusieurs autres cas, j'ai trouvé cette préparation aussi avantageuse que le quinquina en substance.

Quelque contradictoire que puisse paroître l'usage des émétiques à la théorie de la phthisie pulmonaire, on doit cependant le considérer comme très-utile. Quoiqu'un vomissement considérable puisse affoiblir à la longue, il est certain que d'abord il ranime et excite les forces de tout le systême et de l'estomac en particulier. Si donc l'effet du vomitif est ensuite soutenu par l'administration convenable de remèdes stimulans et fortifians que l'on prescrit, aussitot après que le vomissement a cessé, il est aisé de prévoir que sous ce rapport, les émétiques ne peuvent qu'être utiles dans ce genre de foiblesse comme dans beaucoup d'autres. Dans la pulmonie particulièrement, ils sont au rang des remèdes qui sollicitent le plus efficacement l'expectoration; et, à mon sens, aucun remède ne mérite mieux qu'eux le nom d'*expectorans*; puisque dans le vomissement, l'expectoration est singulièrement favorisée par l'action du diaphragme, des muscles intercostaux.

Quoique de la plénitude du pouls et

de sa dureté, qui, dans ce cas, avant chaque accès d'hæmoptysie, précédoit le crachement de sang, on puisse conclure que la saignée y étoit nécessaire, je suis néanmoins convaincu qu'elle ne l'étoit pas, et qu'elle ne le seroit pas davantage dans tout autre cas semblable. A la vérité, la saignée peut, en diminuant la pléthore du poumon, procurer, pour un temps, quelque soulagement; mais ce soulagement est trompeur, et la saignée finit toujours par rendre plus graves les symtômes que l'on a cherché à combattre en la pratiquant.

Je desirerois que des médecins exempts de partialité voulussent bien essayer de suivre la méthode que j'indique ici; ce seroit à leur expérience à en fixer le véritable mérite. Le mauvais succès, à peu près constant de la methode contraire, et les exemples que j'ai cités des heureux effets de celle-ci, quoiqu'en petit nombre, semblent m'autoriser à espérer que mon vœu sera rempli.

Remarques du Traducteur.

Je n'entrerai ici dans aucun détail sur la théorie de la phthisie pulmo-

naire, ni sur les affections de cette espèce, dans lesquelles la méthode que propose M. *May* pourroit ne pas paroître convenable. Je me bornerai à dire que, dans le cours de seize années de pratique, je n'ai jamais vu guérir un seul phthisique par la diète et le régime laiteux, non plus que par les loochs et les gommes, dont plusieurs médecins les *engouent*; mais j'ai obtenu les succès les plus heureux d'un traitement analogue à celui que prescrit l'auteur de cette observation.

En 1788, je traitai deux cavaliers du régiment de Royal-Cravatte. Après des hæmoptysies considérables, qui, pendant plus de trois semaines, avoient reparu périodiquement tous les jours, vers les quatre heures après-midi, ces malades avoient eu des expectorations purulentes, autant qu'il est possible d'en juger d'après les signes établis comme caractéristiques du pus. Je les mis à l'usage de la tisane de grande consoude, et d'une potion, dans laquelle je faisois entrer le sirop de la même racine, avec le laudanum liquide de *Sydenham*; j'y joignis de doux laxatifs, et des lavemens émol-

liens, pendant les premiers jours. Je fis appliquer, en même temps, aux deux bras, de larges vésicatoires, dont j'entretins la suppuration le plus long-temps possible, et que je renouvelai au besoin. Les spasmes de la poitrine se calmèrent, l'hæmoptysie se modéra, les crachats, quoique toujours totalement rouges, prirent plus de consistance; peu de temps après, ils commencèrent à blanchir, et à avoir l'apparence d'un pus louable.

Au bout de quelques jours, je prescrivis le quinquina sous forme de bols, avec la conserve de roses, que je donnai trois fois par jour, à la dose d'environ deux scrupules. Le soir je faisois prendre une potion calmante ou bien un grain d'opium, avec environ un demi grain de kermès minéral.

Ces malades ne furent jamais à une diète sévère; ils ne firent aucun usage du lait. Je leur permis le vin dès que la violence de l'hémorrhagie, qui étoit d'abord très-abondante, n'y mit plus d'obstacle. Je n'eus recours ni pour l'un ni pour l'autre à la saignée. Cependant l'expectoration puriforme diminue peu à peu, et cessa enfin totalement; et après environ deux mois de

traitement, ils furent tous les deux parfaitement rétablis.

Ils avoient cependant éprouvé les différens symptômes qui caractérisent la phthisie; tels que la fièvre avec des redoublemens, la rougeur circonscrite des joues, &c. Je ne doute nullement qu'il ne se soit formé du pus dans l'intérieur de leur poumons; il est vrai que la briéveté du traitement me fait aussi penser qu'il n'y avoit pas d'ulcères, et que d'ailleurs ces hommes, dans la vigueur de l'âge, étoit exempts de dispositions scrophuleuses ou héréditaires; l'un d'eux cependant avoit assez l'aspect des personnes qui ont des dispositions à la pulmonie; le coloris vif, le cou allongé, la poitrine étroite, &c. J'observerai avant de finir, que j'ai constamment obtenu d'heureux effets de la combinaison du kermès avec l'opium, dans les maladies tant aiguës que chroniques de la poitrine. Le léger stimulus qu'imprime ce remède à l'estomac, tandis que l'opium calme le spasme nerveux, facilite singulièrement l'expectoration, et diminue l'irritation des bronches et de la trachée artère. On connoît suffisamment l'effet sympathique des vésica-

toires, et personne n'ignore que l'irritation qu'ils causent extérieurement, calme toujours, ou du moins diminue considérablement l'irritation intérieure.

PHTHISIE PULMONAIRE, à la suite d'une péripneumonie, guérie par l'écorce de saule; observation par M. GOURRAUD, médecin à Clisson, septième district du département de la Loire inférieure.

Le nommé *Beauvineau*, laboureur au village de la Séguinière, âgé de trente-six ans, d'un tempérament bilieux, fut attaqué, au mois de décembre 1788, d'une péripneumonie; la douleur qu'il ressentoit étoit gravative, et répondoit à la partie antérieure de la poitrine. Elle s'étendit à la partie latérale gauche. La fièvre, dès son invasion, fut très-violente, et accompagnée d'une chaleur insupportable, et d'un tremblement continuel. Le chirurgien qu'il fit appeler le saigna

trois fois ; mais comme la douleur avoit résisté à ce moyen, il appliqua des sangsues sur le siége du mal, et lui administra tous les secours qu'il crut propres à combattre les différens symptômes de la maladie, et à favoriser l'expectoration. Malgré tous ces soins, la maladie ne se jugea point : la fièvre diminua, il est vrai, mais elle prit le caractère de la fièvre lente ; la difficulté de respirer continua, la toux devint plus fréquente et plus fatigante ; le malade ne put bientôt rester couché que sur le dos ; il éprouvoit continuellement un mal-aise, et sentoit un poids au *scrobiculum cordis ;* il vomissoit souvent le peu d'alimens qu'il prenoit ; il avoit habituellement à la bouche un goût de purulence qui lui étoit insupportable ; il se plaignoit en outre de douleurs cruelles dans toute la poitrine, particulièrement entre les épaules, et d'une sensation de froid, semblable à celle que lui auroit causée l'application d'un corps glacé sur ces parties. On eut alors recours à un emplâtre vésicatoire que l'on plaça sur la poitrine, mais il ne produisit aucun soulagement. Enfin, après bien des angoisses, le malade rendit tout-à-coup par la bouche,

au mois de février 1789, une quantité prodigieuse de matière purulente, qui provenoit de la rupture d'une vomique; mais cette évacuation n'opéra aucun changement avantageux dans son état; la fièvre lente prit de l'intensité; l'expectoration purulente persista, et le malade tomba dans la phthisie confirmée. Il me fit appeler à cette époque; et ce fut le 6 du mois de mai 1789, que je le vis pour la première fois; c'est-à dire, trois mois après l'ouverture de la vomique. J'appris, soit de lui même ou des personnes de la maison, tout ce qui s'étoit passé depuis le commencement de sa maladie jusqu'à ce moment. Je le trouvai épuisé par une fièvre hectique, avec des redoublemens marqués chaque jour, et accompagnée d'une toux et d'une expectoration qui ne lui laissoit aucun repos. Il avoit aussi des sueurs nocturnes: le dépérissement et l'affoiblissement étoient extrêmes, et les crachats répandoient une odeur fétide. Le concours de tant de symptômes graves me fit porter le plus triste prognostic sur son état.

J'avois, dans des circonstances analogues, obtenu quelques succès de

l'usage du quinquina (*a*) ; ou du moins ce remède combiné avec quelques au-

---

(a) *Mead* regardoit le quinquina comme dangereux dans les fievres hectiques, accompagnées d'ulcérations internes, quoiqu'elles fussent périodiques, et que leurs retours ressemblassent à ceux de l'intermittente quotidienne ou tierce; sans doute que dans les cas où il l'avoit trouvé nuisible, il y avoit phlogose et érétisme, et certainement le quinquina put être dangereux alors; mais chez les phthisiques où il existe un état d'anéantissement, où il faut relever les forces languissantes du principe vital, détruire les retours périodiques de la fièvre lente, arrêter les progrès de la dégénération purulente des humeurs, dans ces cas, dis-je, cette écorce peut être d'une très-grande utilité, donnée prudemment et à des doses modérées d'abord, et qu'on augmente peu à peu : de cette manière, le quinquina n'a nullement un effet d'astriction capable d'arrêter l'expectoration.

Tentavi ipse (inquit Van-Swieten) in phthisi incipiente corticis peruviani usum, ne pænituit in summæ prosapiæ virgine, quæ, absque hæmoptoë prægressâ, tussi molestâ, febre lentâ, sensim emaciabatur, corticem dedi, variâ sub formâ ac diu et licet vires satis prostratæ essent purulenta expuerit, ipsa thoracis conformatio satis vitiosa esset, tamen perfectissime convaluit. Tom. iv, pag. 83.

tres, avoit-il paru être avantageux; mais le peu de fortune de mon malade ne m'ayant pas permis d'employer ce moyen, j'y substituai l'écorce de saule, qu'on nous a indiquée comme propre à remplacer le quinquina. Je me rappelai en outre une observation de M. *Schneider*, rapportée dans le Journal de médecine, tom. lxvij, pag. 358, au sujet d'un homme de quarante ans, auquel on avoit ouvert un abcès à la poitrine vers les dernières côtes, d'où il sortit beaucoup de pus. L'écoulement purulent se soutint pendant quelque temps; le malade continua de tousser, et rendit par intervalle des crachats purulens. La fièvre hectique s'y joignit, et le malade s'affoiblit considérablement. M. *Schneider* lui conseilla l'écorce de saule. Au bout de trois semaines, l'écoulement purulent se tarit, et l'ulcère fut fermé à la fin de la sixième semaine.

Je lui conseillai donc de joindre cette écorce à la dose de deux gros (*a*) à

(*a*) Je ne puis dire précisément à quelle dose l'écorce de saule a été employée, les gens de la campagne n'ayant pas le plus souvent de moyens de s'assurer au juste du

chaque bouillon fait avec le mou de veau, la bourrache, la pulmonaire et la laitue, et d'augmenter peu à peu la dose de l'écorce de saule. J'ordonnai pour tisane une infusion de *millepertuis*, édulcorée avec le miel.

Je fus un mois sans entendre parler de mon malade. Au mois de juin suivant, j'eus occasion d'aller dans son pays : dès qu'il sut mon arrivée, il vint lui-même me trouver ; je fus étonné de le voir en aussi bon état. Il me dit que depuis qu'il avoit usé des bouillons que je lui avois ordonnés, il avoit toujours été de mieux en mieux. La toux et l'expectoration avoient beaucoup diminué, les crachats n'avoient plus de mauvais goût ; les sueurs nocturnes avoient disparu ; la fièvre étoit à peine sensible ; le sommeil étoit tranquille ; il avoit pris de l'embonpoint. Surpris d'un changement si notable, je lui conseillai de continuer encore quelque temps l'usage de ce remède ; ce qu'il

---

poids des remèdes, et se contentant assez ordinairement d'un à peu près.

Quant à l'espèce de saule, je crois bien que c'est du saule marceau (*salix caprea, L.*) dont on s'est servi ; car c'est l'espèce la plus commune dans le pays.

fit, et il fut bientôt en état de se passer de secours médicinaux. Ses forces revinrent peu à peu, et il ne tarda pas à recommencer ses travaux journaliers avec la même ardeur qu'avant sa maladie. Cependant lorsqu'il travaille avec activité et long-temps, il éprouve un peu de gêne dans la respiration, et même une légère sensation de douleur à la partie qui a été le siége de la vomique ; ce qui vient sans doute des adhérences que le poumon a contractées avec la plèvre vers la partie antérieure de le poitrine.

Je crois être en droit d'attribuer cette cure à l'écorce de saule, d'après le soulagement prompt que son usage a procuré. En effet, les autres remèdes qui ont été employés en même temps, auroient été seuls d'un bien foible secours : d'ailleurs le malade avoit déja fait usage du lierre terrestre, et d'autres substances vulnéraires, avant que je lui eusse conseillé l'écorce de saule.

BONS EFFETS DE LA CLÉMATITE dans le traitement de la gale (a); par M. WATON, docteur en l'université de médecine de Montpellier, chirurgien-major du régiment de Languedoc infanterie.

Le peu de succès de plusieurs remèdes que j'avois eu occasion d'employer dans le traitement de la gale, la lenteur de leurs effets, quelquefois leur infidélité, et sur-tout la difficulté de me procurer le *plumbago*, qui ne croît point dans les environs de Montauban, notre garnison actuelle, me décidèrent, d'après l'espèce d'invitation de M. *De Horne* (*b*), à essayer

(*a*) *Clematis vitalba Linnæi*, *clematis sylvestris latifolia*, Bauhin et Tournefort, *viorna vulgi*, *vitis alba italorum*, *athragene Theophrasti*, *&c.* clématite des haies, vulgairement herbe aux gueux.

(*b*) Si enfin on acquiert des lumières sur l'effet de la clématite, si connue dans toute la France, on aura trouvé un moyen cherché depuis long-temps, pour détruire une maladie qui afflige souvent les soldats. *Journal de médecine militaire*, tom. 1[er], pag. 201.

la clématite. Ses propriétés antipsoriques paroissent avoir été connues de *Pline* (*a*). *Galien* (*b*) en a fait quelque mention, *Deville* (*c*) et *Lemery* (*d*), M. *Vicary*, médecin d'Avignon, dans les observations qu'il a communiquées à la Société royale de médecine (*e*),

---

(*a*) Quelques personnes appellent *clematis* le liseron, dit, des Italiens, *vitalba;* ses feuilles sont propres à mondifier les gratelles : *Traduction de* DUPINET, tom. ij, pag, 230.

(*b*) *clematitis folia acrem et adurentem obtinent facultatem adeò ut lepras excorient. De simplicium medicamentorum facultatibus*, *libro* 7; et *Galien*, et les médecins Grecs ont confondu, si je ne me trompe, jusqu'à un certain point, la gale avec la lèpre; ou du moins ne paroissent-ils les avoir distinguées dans leurs écrits que comme différens degrés d'une même maladie. *Celse* est un des premiers qui en ait parlé bien distinctement.

(*c*) Les feuilles appliquées guérissent la gale et la lèpre. *Histoire des plantes de l'Europe, &c.* tom. ij, pag. 561 et 563.

(*d*) Elle est incisive, raréfiante, résolutive, propre pour la gratelle, appliquée en décoction. *Dictionnaire des Drogues simples*; troisième édition, *pag.* 222.

(*e*) *Mémoire de la Société royale de médecine*, tom iij, à la note de la page 186. D'après son conseil, cette plante fut coupée

et M. *Cusson*, vice-professeur de botanique en l'université de Montpellier, dans ses leçons au Jardin royal, lui ont tous attribué cette vertu.

La gale de contagion est, en général, la plus commune, parmi les soldats sur-tout : assez ordinairement les recrues et les semestriers nous l'apportent (*a*). Malgré l'exacte visite que

---

en petits morceaux, pilée ensuite, en ajoutant sur la fin un peu d'huile. Cette préparation développa les parties âcres du végétal ; aussi la peau, frottée avec ce remède, devint rouge, enflammée, puis noire ; la fièvre se mit de la partie, elle dura toute la nuit, et le lendemain la gale fut guérie.

(*a*) Dans les ordonnances militaires, on s'est étendu avec soin sur les moyens d'entretenir la propreté dans les casernes et dans l'intérieur des chambres, mais on n'a pas fait assez d'attention à la propreté des individus. Outre les recrues et les semestriers, les soldats au sortir des prisons, au retour des hôpitaux, sont souvent infectés de la gale, sans cependant qu'elle soit encore apparente ; bientôt elle se developpe dans les casernes, se communique aux camarades, &c. Il seroit, ce me semble, essentiel d'avoir dans chaque quartier quelques chambres séparées, où ils resteroient un certain temps avant de rentrer dans leurs compagnies, et sans communiquer avec les autres. Les habits de

l'on fait à ce sujet, ils infectent toujours plus ou moins la cazerne : aussi, toutes choses égales d'ailleurs; est-ce dans le courant du printemps que nous avons communément le plus de galeux. Avant les changemens qui ont eu lieu au premier janvier de cette année dans l'administration des hôpitaux militaires, nous étions obligés de les garder au quartier dans les garnisons, où il n'y avoit que des hôpitaux de charité, et cette manière d'être étoit d'autant plus désagréable, que les alimens n'aidoient en aucune façon le peu de remèdes que nous administrions, et que nous n'avions pas la ressource des bains domestiques, moyens si efficaces dans toutes les maladies de la peau. Quoiqu'il en soit de ces inconvéniens, depuis les premiers jours d'avril 1788, que j'ai commencé l'essai de cette plante, jusqu'en septembre de la même année, j'ai guéri aisément, sans accident et sans rechute, environ soixante de nos soldats.

---

corps-de-garde, qui passent journellement à chaque soldat de service, ont encore l'inconvénient de propager cette vilaine maladie.

Je commence le traitement par une saignée, à moins que quelque circonstance particulière ne s'y oppose ; le lendemain, je prescris un purgatif ; et le surlendemain, les frictions (*a*). Mon intention étoit d'employer la préparation que M. *Sumeire* indique pour la dentelaire. Je fis en conséquence ramasser une certaine quantité de racine de clématite pour la piler ensuite. Celui qui étoit chargé de cette dernière opération sentit bientôt un picotement considérable aux yeux et au fond du gosier, picotement que j'éprouvois moi-même en m'exposant quelques minutes aux émanations du mortier. Lorsque nous voulûmes y verser l'huile bouillante, aussitôt s'éleva une vapeur épaisse et caustique, qui nous occasionna de la toux et des éternuemens ; cette espèce de nuage fut près d'une heure à se dissiper ; son âcreté affectoit fort désagréablement les narines et l'arrière-bouche : un petit oiseau qui s'y trouva exposé, mourut quelques heures après, dans un état convulsif, quoiqu'on eût

(*a*) Dès que la saison et la chaleur l'ont permis, j'ai fait prendre à chacun d'eux cinq ou six bains de rivière, qui toujours ont abrégé la guérison.

eu l'attention de le retirer presque aussitôt.

Cette préparation remplit mon objet, elle guérit ; mais le désagrément et l'inconvénient qui résultoient de la manipulation, me déterminèrent à y substituer une foible ébullition de la plante. J'en obtins un égal succès, mais il survenoit le plus souvent une éruption rouge, avec plus ou moins de phlogose à la peau, et de l'élévation dans le pouls ; ce qui, en m'obligeant de suspendre les frictions, éloignoit nécessairement le terme de la guérison. J'essayai pour-lors de faire mes nouets après avoir seulement pilé parties égales de racines et de vieilles tiges : toutes les fois que mes galeux se frottoient, on faisoit bien chauffer l'huile, chacun d'eux trempoit son nouet dans cette huile bouillante, après avoir eu soin de le bien malaxer entre les doigts, et s'en servoit ensuite. C'est cette dernière préparation que j'ai le plus employée ; elle a parfaitement réussi. Je faisois faire ordinairement deux frictions par jour ; douze à quinze suffisoient, en général, pour le traitement, et le plus grand nombre des malades ont été guéris au bout de ce tems.

Quelques-uns dont la gale étoit déja ancienne et très-abondante, ont exigé un plus long traitement.

Bellerose, compagnie de *La Villeron*, infecté depuis plus de trois mois, absolument couvert d'une vraie *scabies canina*, a eu besoin de trente frictions, aussi-bien qu'*Airault*, compagnie de *Bonot*. Ce dernier avoit en outre les environs des articulations tuméfiés et encroûtés. Il me fut envoyé de l'hôpital où il étoit resté longtemps pour une fièvre d'accès, et je crus devoir regarder sa gale comme critique. Je lui fis prendre des apozèmes antipsoriques et dépuratifs, une décoction du *lapathum acutum*, pour boisson ordinaire, plusieurs minoratifs et les frictions, que j'interrompis fréquemment.

Scipion, compagnie de *La Villeron*, avoit déja été traité deux fois en fort peu de temps; en premier lieu à Cahors, et ensuite dans une absence qu'il fit. Quand il fut de retour, la gale reparut en prison.; la poitrine et les extrémités supérieures en étoient amplément fournies, et il y avoit aux cuisses et aux jambes de larges plaques ulcérées. Je le mis à l'usage de la décoction ci-dessus, et des apozèmes, qu'il

qu'il ne prenoit qu'avec la plus grande difficulté. Je lui administrai les frictions. Je lui recommandai de n'en point faire aux extrémités inférieures ; et vers la fin du traitement, j'en desséchai les petites ulcérations avec un mélange égal de cérat et d'onguent citrin. Il s'est frotté vingt-six fois.

Coulon, caporal, compagnie de *La Villeron* ; *Pinel*, compagnie de *Robert* ; et *Aubert*, compagnie de *Daleyrac*, qui tous trois étoient depuis long-temps infectés de cette maladie, ont eu vingt frictions.

Ces six soldats sont les seuls dont le traitement ait excédé le terme ordinaire (douze jours, y compris celui de la saignée et de la purgation;) et de tous ceux que j'ai fait frictionner avec la clématite, un seul m'est revenu fort peu de jours après sa sortie, le nommé *Fleur d'Orange*, de la compagnie de *Robert*, nouvellement engagé ; il joignit les drapeaux avec la gale. Dès son arrivée, il subit le traitement ; et au bout de onze jours, je le renvoyai à sa compagnie parfaitement guéri. Des raisons particulières l'empêchèrent d'être tout de suite reçu : on le mit seulement *en subsistance* ; on ne lui donna, par

conséquent, pas d'habit uniforme; il garda celui qu'il avoit porté dans sa route, et avec lequel il avoit été traité. Cet habit imprégné du virus psorique, lui rendit bientôt sa maladie; aussi ne fut-il pas huit jours sans se plaindre de nouveau. Il fut cette fois plutôt guéri que la première. Je me précautionnai contre un nouvel accident de cette espèce, et la cure fut permanente.

En général la clématite agit de la même manière, et par les mêmes principes que la dentelaire, à laquelle je l'ai substituée avec succès. Les premières frictions ont toujours fait sortir une plus grande quantité de boutons, et les autres ont produit une dessiccation graduelle; point de répercussion, par conséquent, à craindre, point de rétropulsion du virus psorique : *Entia non absque necessitate multiplicanda*, dit un vieux adage; aussi, dans l'intention d'éviter une répétition inutile, je crois ne pouvoir mieux faire, pour ce qui me reste à dire de cette plante, que de renvoyer aux conclusions de M. *Hallé*, sur la dentelaire (*a*).

(*a*) *Mémoire de la Société royale de médecine*, tom. iij, pag. 187; ou bien, *Journal de médecine milit*, tom. Ier, pag. 199.

M. *Souville* (a) parle d'après M. *de Brioude*, du soufre vif employé dans les montagnes d'Auvergne, avec l'huile de noix; j'ai guéri des galeux par un moyen semblable, avec du soufre en bâton grossièrement concassé. Je faisois des nouets que l'on trempoit dans l'huile d'olive bouillante pour se frotter ensuite, comme avec la dentelaire, et ainsi que je l'ai fait pratiquer avec la clématite. Ce remède guérit assez promptement, mais j'ai cru devoir lui

(a) *Journal de médecine militaire*, tom. v, pag. 74. D'après le même praticien, j'ai employé avec assez de succès le tabac: voici la préparation qu'il indique, tome cité, pag. 73. « Je prends quatre onces de tabac en corde, que je fais hacher menu, je les mets dans un vase de terre, je verse dessus deux verrées d'eau bouillante, et je laisse le tout en infusion pendant une heure, après avoir couvert le vase; j'ajoute à ce mélange une livre d'huile commune, je le fais bouillir jusqu'à l'évaporation du liquide aqueux, je passe le tout avec expression; je garde le résidu pour en faire autant de nouets qu'il y a de galeux; chaqu'un se frotte deux à trois fois par jour avec ce nouet, que l'on trempe dans l'huile chaude. J'ai employé deux frictions par jour; et quatre à cinq jours de frictions me paroissent devoir suffire ».

préférer la clématite, parce que son âcreté lui donne la propriété d'appeler à la peau tout le virus psorique, et que d'ailleurs, elle n'a pas l'inconvénient de répandre une odeur désagréable dans la salle du traitement.

Observons en finissant, qu'il faut éviter de se frotter au bas-ventre et à la partie supérieure et interne des cuisses, quoi qu'il y ait des boutons; je crois que les femmes feront bien de s'abstenir des frictions vers le sein; la guérison n'en sera pas moins compléte. Depuis septembre 1788, j'ai continué l'usage de cette plante, excepté pendant l'hiver; je lui ai substitué pour-lors le soufre en nouets, et j'ai toujours eu lieu d'être content de l'un et l'autre de ces moyens. La clématite est sous la main de tout le monde, sa préparation n'est ni difficile, ni dispendieuse: puisse-t-elle devenir d'un usage général dans les provinces où ne croît pas la dentelaire! Je m'estimerois trop heureux, si je pouvois contribuer à diminuer les accidens, qu'on ne voit que trop souvent venir à la suite d'un traitement peu méthodique de cette affection cutanée.

SUITE DES EXPÉRIENCES sur l'absorption des vaisseaux lymphatiques dans les animaux ; par M. FLANDRIN (*a*).

Le passage des sucs extraits des alimens dans les voies de la circulation, est une fonction trop importante à la conservation de la vie, pour que sa suppression ne produise pas des dérangemens très-marqués.

Cette observation n'a point échappé aux anatomistes, qui ont trouvé dan leurs dissections le système des vaisseaux lactés, incapable de remplir ses fonctions absorbantes, à raison de l'obstruction des glandes mésentériques, et de celles des vaisseaux lymphatiques eux-mêmes.

C'est ainsi sans doute qu'a pensé *Duverney*, qui fit dans un chien la ligature de la veine où se rend le canal thorachique : il observe que le chien sur lequel il avoit fait cette expérience, n'y survécut que quinze jours.

(*a*) *Voyez* tom. lxxxv, pag. 372, cahier de décembre 1790.

Reconnoissant l'insuffisance des expériences dont j'ai rendu compte, et voulant m'assurer de la propriété qu'on accorde aux vaisseaux lymphatiques des intestins, d'absorber les sucs extraits des alimens; je tentai l'expérience de *Duverney ;* je ne voulus point la faire sur les petits animaux, parce qu'elle eût eté trop difficile, et que d'ailleurs cette manière d'empêcher l'introduction de la lymphe et du chyle dans les voies de la circulation, pouvoit être trop infidelle; j'entrepris sur le cheval la ligature du canal thorachique.

Ce canal sortant de la poitrine pour se rendre à la veine axillaire gauche, et ne s'y ouvrant qu'à environ un pouce du bord antérieur de la première côte, il est aisé de le lier, lorsqu'on l'a mis à découvert; mais l'opération préliminaire exige un délabrement très-grand; et les gros vaisseaux qui se trouvent sur le passage, et dont on est forcé de lier quelques-uns, la rendent assez difficile.

Je crois à propos de placer ici les principaux détails de cette opération. Après avoir abattu l'animal sur le côté droit, et l'avoir fixé dans cette position

par les entraves, comme on le pratique ordinairement, on porte la jambe de devant du montoir, qui se trouve en dessus, sur celle de derrière du même côté, comme cela se fait pour l'opération du javart encorné, ou pour mettre le feu à la face interne de la jambe droite (*a*). On met le cheval dans cette situation pour porter l'épaule en arrière et découvrir la première côte. J'ai essayé l'opération dont il s'agit, sans cette précaution, et j'ai éprouvé plus de difficulté.

Les choses ainsi disposées, on fait une incision longitudinale de huit à neuf pouces sur la partie de la peau qui répond au milieu du muscle commun, suivant la longueur de ce muscle, et de manière que la partie la plus basse de cette incision soit à-peu-près au niveau de la première côte. On fait une seconde incision transversale de six pouces d'étendue.

On dissèque ensuite les lambeaux de peau formés par la section cruciale, et on coupe transversalement,

---

(*a*) Voyez *abattre un cheval*, dans le *dictionnaire de médecine de l'Encyclopédie méthodique*, article rédigé par M. *Huzard*.

au point qui répond à la deuxième incision, le muscle commun que l'on a mis à découvert. Il est rare que dans cette manœuvre on ne soit pas obligé de couper quelques rameaux de la cervicale inférieure, dont il faut le plus souvent faire la ligature.

On arrive après cette division, et à travers de gros vaisseaux et quelques glandes lymphatiques qu'on évite aisément, pour peu qu'on soit exercé dans la pratique des opérations, au muscle scalêne qu'il faut mettre très à découvert, au lieu de son attache à la première côte.

C'est le plus près possible de cette attache qu'il faut faire la section de ce muscle, dont la partie supérieure, en se contractant, met à découvert une aponévrose ligamenteuse, qu'il faut aussi couper. Après cette dernière incision, on voit le canal thorachique appliqué immédiatement par un tissu cellulaire assez court contre ce ligament. Dans la séparation qu'il faut faire du canal et de ce tissu, on doit apporter beaucoup de précaution pour éviter de l'atteindre, ainsi que la veine axillaire, qui alors étant très tendue, devient facile à endommager.

Le canal thorachique se distingue avec assez de facilité des veines sanguines qui l'avoisinent, 1°. par sa direction qui est de haut en bas, et en devant pour gagner l'axillaire; 2°. parce qu'il est en général moins rempli que les veines; 3°. parce qu'il a moins de force, et qu'il présente une sorte de diaphanéité: cependant, il est des cas où on pourroit le confondre avec elles; car le sang de l'axillaire y reflue quelquefois. J'observe ici en passant, que j'ai attribué cet effet à l'agitation qui résultoit de l'opération. Mais, quoi qu'il en soit, cela prouve qu'il peut en être de même dans des cas semblables. Au surplus, il sembleroit que, dans l'état naturel, ce canal devroit contenir une liqueur transparente et blanchâtre, comme celle que l'on voit dans les vaisseaux lymphatiques; mais la lymphe qu'il contient est toujours diaphane et d'un rouge plus ou moins foncé.

Lorsqu'on a reconnu le canal thorachique, on le dégage des parties qui l'environnent pour pouvoir en faire la ligature. Cette partie de l'opération demande beaucoup de précautions; et lorsqu'on a enlevé les portions ligamenteuses qui entourent ce vaisseau, il faut

achever de le dégager avec les doigts ; il est facile à rompre, et se déchire quelquefois au point de son insertion ; l'hémorrhagie qui survient alors ne peut être arrêtée, et j'ai manqué deux fois mon expérience par cet accident. Dans mes premières tentatives, j'ai fait la ligature avec des fils cirés ; j'ai préféré un fil de plomb dans les dernières.

Dès que l'opération est achevée, on réunit les lambeaux par quelques points de suture, et on fait des lotions d'eau fraîche. Le premier cheval sur lequel je fis cette expérience, étoit destinée aux expériences anatomiques de l'école. Cet animal étoit vieux, excessivement maigre, exténué par le travail, et avoit peu de forces.

Je fis heureusement la ligature du canal thorachique ; et après que l'animal fut remis de l'agitation qu'avoit occasionnée l'opération, j'observai avec beaucoup d'attention tous les changemens qui auroient pu en résulter, je ne trouvai de particulier que l'état du pouls, qui étoit devenu dur et concentré. J'attribuai cet état au spasme causé par les souffrances précédentes, et par l'irritation que produisoit la plaie.

L'animal bût de l'eau blanche ; il mangea avec avidité le peu de nourriture qu'on lui donna.

Le lendemain il fut triste, et éprouva une difficulté générale de se mouvoir ; il ne marchoit qu'avec une peine extrême, et faisoit seulement quelques pas. Les urines et la fiente me parurent dans l'état naturel. Ce cheval fut dans le même état le troisième jour, et mourut la nuit suivante.

Je procédai le lendemain à l'ouverture du cadavre ; je visitai avec soin le tube intestinal, les vaisseaux lactés, les glandes où ils se rendent, ainsi que le canal thorachique depuis le réservoir du chyle, jusqu'à la ligature. Je ne trouvai rien d'extraordinaire dans ces parties : les vaisseaux lactés du mésentère ne me parurent pas plus remplis de lymphe, que lorsque ce fluide y circule librement. Je recherchai aussi les vaisseaux lymphatiques qui viennent des organes extérieurs de la génération, et des extrémités postérieures qui se rendent aux glandes lymphatiques, situées dans la région lombaire : vaisseaux qu'on aperçoit aisément dans les sujets un peu gras, et qu'à raison de la ligature, j'espérois trouver plus sensi-

bles dans l'animal qui faisoit le sujet de mon expérience.

Le seul phénomène digne de remarque, qui ait suivi cette opération, est roideur qui survint le lendemain.

Je répétai l'expérience sur un cheval de six ans, très-vigoureux, en bon état d'ailleurs, et condamné à être tué, parce qu'il étoit atteint de la morve. Cette seconde expérience eut le même succès qu'avoit eu la première; mais la grande sensibilité du sujet, les agitations qui en furent la suite, la quantité du sang, l'impétuosité de son cours, et dès-lors la tension des vaisseaux, rendirent l'opération plus difficile.

Excepté les symptômes d'irritation, je n'aperçus aucun effet extraordinaire; je ne vis point la roideur que j'avois observée sur le cheval qui avoit servi à la première expérience; l'appétit, le besoin de boire, les déjections, restèrent les mêmes. Je ne reconnus au dehors aucune tuméfaction dans les parties où on sait que sont situés les vaisseaux lymphatiques, non plus que dans les glandes qu'on aperçoit sous la peau.

L'animal vécut quinze jours dans cet état sans perdre de son embonpoint.

La suppuration s'étoit parfaitement établie dans la vaste plaie faite pour atteindre le vaisseau lié. Elle prenoit sensiblement la voie de la guérison. Je fis tuer l'animal à cette époque, et j'en fis sur le champ l'ouverture.

Les vaisseaux lymphatiques étoient dans l'état naturel, le canal thorachique n'étoit pas plus rempli qu'à l'ordinaire. Il y avoit autour de son extrémité antérieure un engorgement, que j'attribuai à l'irritation qui suivit la dilacération des parties.

J'ai cherché à m'assurer si les deux chevaux sur lesquels j'avois fait mes expériences, n'avoient point un double canal thorachique ; ce qui arrive quelquefois. Je n'ai trouvé cette disposition ni dans l'un, ni dans l'autre.

J'ai répété cette expérience sur dix chevaux, et j'ai eu constamment les mêmes résultats. La plupart de ces animaux ont été tués quinze jours après qu'on leur a eu fait la ligature, et j'ai toujours observé un engorgement considérable autour du canal lié. Cet engorgement s'étendoit assez avant dans la poitrine. On a conservé deux mois et demi un de ces chevaux : à cette époque, la plaie étoit réduite à une

petite ouverture assez profonde, et qui se seroit sans doute complettement guérie, si on y eût fait des injections détersives, et qu'on eût conservé l'animal; le canal s'étoit cicatrisé, et la ligature étoit tombée. On a conservé assez long-temps ce canal dans le cabinet de l'école vétérinaire d'Alfort.

Après avoir répété tant de fois cette expérience, je résolus d'adapter un tuyau au canal thorachique, au lieu même où j'en avois fait précédemment la ligature, afin de voir la quantité, la couleur et les autres propriétés de la liqueur qu'il fourniroit.

Je préparai à cet effet un tube de fer-blanc, bien uni, long d'environ sept pouces, légèrement courbé, et dont l'extrémité, destinée à être introduite dans le canal thorachique, avoit un rebord qui devoit servir à fixer la ligature. J'avois placé deux fils sur la longueur; ils devoient être passés dans les chairs environnantes pour maintenir le tube dans une position convenable.

Après avoir ouvert le canal, j'y introduisis le tube et le fixai au moyen de la ligature. Je recueillis la liqueur qui en sortoit par jets; et ce que j'en

obtins, estimation faite de ce qui s'en perdit, n'excédoit pas deux onces.

L'animal étoit couché, et cette position n'étant point favorable à l'écoulement de la lymphe, je retirai le tube, et je fis relever le cheval. J'observai que pendant ce temps, il ne sortit rien par l'ouverture du canal thorachique, que j'e n'avois point bouchée.

Dès que l'animal fut debout, et que la plaie eut été nettoyée par des ablutions d'eau fraîche, je placai de nouveau le tube, en lui donnant la direction la plus propre à faciliter la sortie du liquide. Malgré ces précautions, il ne vint que par jets, et en petite quantité comme auparavant; ensorte que je n'en pus retirer que trois onces.

J'attribuai l'interruption subite de cet écoulement au spasme occasionné par la douleur qu'avoit éprouvée, et qu'éprouvoit l'animal; je tentai de diminuer ce spasme par une forte saignée pratiquée à la jugulaire, et par des fomentations d'eau tiède autour de la partie malade: ce fut inutilement, et les choses restèrent dans le même état; je crus alors que la liqueur coagulée dans le tube en avoit fermé l'ouver-

ture; j'y introduisis une sonde, mais la liqueur ne coula pas davantage. Je retirai le tube, il ne sortit que quelques gouttes de lymphe qui s'arrêtèrent en partie à l'ouverture du canal qu'elles bouchèrent. Je fis plusieurs autres tentatives, qui furent également infructueuses. J'abandonnai enfin l'animal, et je revins quelques heures après. J'introduisis dans le tube un stylet, que je fis pénétrer assez avant dans le canal thorachique; je ne sentis, dans l'espace que je parcourus, aucune matière coagulée; il ne sortit rien au dehors: alors je retirai le tube, et j'abandonnai la plaie à elle-même.

Je tuai le cheval le lendemain de l'expérience, afin de reconnoître ce qui avoit pu s'opposer à l'écoulement de la liqueur qui devoit revenir par le canal thorachique. Je trouvai autour de ce canal une tuméfaction sensible qui commençoit au lieu de l'opération, et s'étendoit six pouces au-delà. J'en conclus que la suspension de l'écoulement de la liqueur lymphatique, peu après l'ouverture du canal, avoit été produite par la compression qui avoit dû résulter de cet engorgement.

Les phénomènes qui ont accompagné cette dernière expérience, paroissent démontrer que de légers obstacles suffisent pour arrêter entièrement le cours des fluides qui arrivent au cœur par le canal thorachique; que ces fluides n'y sont pas portés en grande quantité, et que le cours n'en est pas d'ailleurs fort rapide. Cette suspension si subite et si remarquable du cours de la lymphe, me fit soupçonner que l'état variqueux du canal thorachique et de quelques parties du systême lymphatique que j'avois observées assez fréquemment dans divers animaux domestiques, spécialement dans le cheval, reconnoissoit pour cause les compressions qu'avoit éprouvées ce canal; lesquelles sans doute avoient subsisté assez long-temps pour arrêter totalement, ou en partie la circulation: la suspension du cours de la lymphe dans le tuyau a pu aussi avoir lieu, parce que le versement de cette liqueur dans la veine axillaire a été interrompu à raison du défaut de dégorgement du sang qu'elle contient; cette disposition n'est pas rare dans l'homme, comme l'ont observé quelques pathologistes; elle se ren-

contre souvent dans les animaux domestiques.

J'ai eu dans le cours de ma pratique plusieurs exemples de l'état variqueux dont je viens de parler. Le plus extraordinaire s'est présenté à moi sur un cheval tué pour cause de morve ; je lui trouvai les glandes lymphatiques, du mésentère, et celles situées sous les vertèbres lombaires, quatre fois plus volumineuses que dans l'état naturel, et d'une couleur rouge; les vaisseaux lymphatiques qui se rendoient à ces glandes, soit des intestins grêles, soit des gros, étoient extrêmement dilatés, et plusieurs avoient au-delà de quatre lignes de diamètre : ces vaisseaux n'étoient pas d'une force proportionnée à leur épaisseur, et ils paroissoient rouges comme les glandes ; mais cette couleur dépendoit de la liqueur qu'ils contenoient : car celle que j'en ai retirée étoit d'un rouge assez foncé, et cependant transparente ; les vaisseaux vidés étoient d'un blanc diaphane.

Le canal thorachique étoit aussi très-dilaté, à commencer de la citerne lombaire ; mais, parvenu dans la poitrine, il se rétrécissoit peu à peu jusqu'au-delà du milieu de cette cavité. Dans

cet endroit, il avoit à peine une demi-ligne de diamètre; après quoi, il se dilatoit de nouveau, et graduellement jusqu'à son ouverture dans la veine axillaire.

A l'endroit où le canal étoit ainsi resserré, les parties environnantes, et le canal lui-même, étoient tuméfiés et engorgés; le corps de la colomne vertébrale, qui répondoit à cette espace malade, étoit exostosé, et le suc osseux épanché. Cette tumeur faisoit une saillie de la moitié du volume d'un œuf.

Il paroît incontestable que, dans cette circonstance, les ruptures de l'enveloppe osseuse ont été suivies de l'épanchement du suc osseux dont l'endurcissement a produit les exostoses. Il est certain que, lors de cet accident, il y a eu une inflammation et une tuméfaction auxquelles le canal thorachique a participé, et que pendant l'existence de ces phénomènes maladifs, le retour de la lymphe a été interrompu, comme dans l'expérience dont j'ai rendu compte. L'altération qu'a éprouvée le canal, en a successivement produit le rétrécissement; le retour du fluide lymphatique au cœur, étant intercepté en

partie par ce rétrécissement, cette liqueur s'est accumulée dans les vaisseaux, et les a dilatés. Mais quelle a été la cause de cette accumulation dans ce cas, et dans d'autres de la même espèce, tandis que je n'en ai aperçu aucune trace dans mes expériences? Se trouve-t-elle dans l'ordre naturel de la vie, des temps et des situations où le retour de la lymphe est plus indispensable que dans d'autres, et où elle afflue en plus grande abondance? Quoi qu'il en soit, l'état variqueux, dans ce cas, ne peut qu'être la suite du défaut de circulation totale, ou partielle de la lymphe, à raison des obstacles reconnus dans le canal thorachique; dès-lors le retour de ce fluide au cœur par la voie ouverte par la nature, est donc de quelque importance. En effet, ce ne peut pas être pour des fins indifférentes qu'est préparé l'appareil très-compliqué de ces vaisseaux. De plus, une dilatation aussi extraordinaire que celle dont je viens de parler, en supposant une grande résistance du côté du cœur, et un défaut d'issue par d'autres routes, prouve aussi l'existence d'une force assez grande qui chasse la liqueur lymphatique dans les vaisseaux

qui lui sont propres, ou qui l'y retient une fois qu'elle y est introduite. Si dans les expériences que je viens de rapporter, les vaisseaux dont il s'agit n'ont pas été plus gonflés qu'à l'ordinaire à la suite de la suspension entière du retour de la lymphe au cœur, à raison de la ligature que j'ai faite du canal thorachique, et si les expériences ne sont pas favorables à l'explication que je donne, c'est probablement parce que les animaux qui en ont été le sujet, n'ont pas vécu assez long-temps pour que la lymphe ait pu être portée en assez grande abondance dans ces vaisseaux et en occasionner la distension. Pour avoir une démonstration complète à cet égard, il faudroit conserver un animal sur lequel on auroit fait la ligature du canal thorachique, et le soumettre, la plaie étant guérie, à ses travaux accoutumés.

On voit au surplus, par ces expériences, que je n'ai pas atteint le but que je m'étois proposé : la lymphe, ainsi que les sucs extraits des alimens, ont d'autres voies que celles du canal thorachique pour revenir au cœur : ces voies existent dans l'état de perfection des individus, et peuvent être considérées comme na-

turelles, puisque le tuyau auquel on a attribué ce double usage étant bouché, le fluide qui devoit y passer, n'arrive pas moins dans le torrent de la circulation sans paroître éprouver de retard, et sans qu'il se fasse aucun changement sensible dans l'économie animale.

L'insuffisance des essais dont j'ai jusqu'ici offert les détails, relativement aux moyens destinés à opérer l'absorption des sucs alimentaires, me portèrent à faire de nouvelles expériences par lesquelles je cherchai à reconnoître l'état du sang dans les différentes parties de la veine-porte.

La suite à l'un des Journaux prochains.

OBSERVATION sur une nécrose à la mâchoire inférieure (a); par M. J. B. J. BOULET, chirurgien de l'hôtel-dieu.

Eustache Provent, chasseur soldé de la garde nationale, âgé de 39 ans, sanguin et d'une excellente constitu-

---

(a) Extrait du Journal de chirurgie, vol. I, pag. 107 & suiv.

tion, avoit depuis huit mois, une carie à la troisième dent molaire du côté droit. Il passa en plein air, une nuit froide et humide; et la douleur, qui jusque-là avoit été légère, devint insupportable. Il eut le lendemain une fluxion considérable, qu'on essaya en vain de détourner par deux saignées, et l'application d'un cataplasme sur toute la joue. La tumeur et la douleur augmentèrent; et au bout de dix-huit jours, plusieurs dépôts s'ouvrirent spontanément dans la bouche. A cette même époque, toutes les dents molaires, excepté la première, tombèrent d'elles-mêmes. Il parut bientôt après, au côté droit du col et sous l'angle de la mâchoire, un dépôt considérable, qui n'avoit pas été annoncé par les douleurs vives et pulsatives qui accompagnent ordinairement le phlegmon. On donna issue à la matiere que ce dépôt contenoit, et l'on s'aperçut, en portant un stylet par l'ouverture, que la mâchoire étoit dénudée. L'ouverture d'un autre dépôt, que l'on fit en même temps, dans la bouche, vers l'alvéole de la dernière dent molaire, mit aussi à nu une portion de l'os. Le malade, ennuyé de de la longueur du traitement, vint enfin

à l'hôtel-dieu, le 15 novembre 1790, six semaines après les premiers accidens.

Un engorgement, accompagné de duretés considérables, occupoit alors toute la joue et la partie correspondante du col, et ne permettoit aux mâchoires qu'un écartement de trois lignes au plus. Dans l'intérieur de la bouche, vers la fin de l'arcade alvéolaire, on pouvoit toucher à nu environ huit lignes de la surface de l'os nécrosé, qui paroissoit détaché dans une grande étendue, et un peu mobile; ce qui détermina M. *Desault* à tenter, dès le lendemain, l'extraction du séquestre.

Tandis qu'un aide écartoit la commissure des lèvres, ce chirurgien, placé à la droite du malade, assis sur une chaise, conduisit, sur le doigt indicateur de la main gauche, à l'endroit où l'os étoit découvert, un scapel figuré en croissant et tranchant sur sa concavité, avec lequel il incisa les parties molles qui recouvroient le bord antérieur de la branche de la mâchoire. Portant alors le doigt sur la face interne de l'os nécrosé, il reconnut que les vaisseaux et le nerf dentaire inférieur,

rieur, étoient hors de leur canal, dont la paroi interne étoit détruite dans toute son étendue. Il acheva de détacher de la surface de l'os, le peu de parties molles qui y tenoient encore; puis, soulevant avec le doigt la partie antérieure de la branche de la mâchoire, et la tirant en devant pour faire faire au séquestre un mouvement de bascule, il le dégagea tout entier, avec assez de facilité.

Le séquestre comprenoit toute la branche de la mâchoire, excepté le condyle et le sommet de l'apophyse coronoïde. On sentoit déja un nouvel os en arrière et en dehors du lieu qu'avoit occupé la nécrose; aussi le malade exécuta-t-il, aussitôt après l'opération, les mêmes mouvemens qu'il faisoit auparavant.

On agrandit un peu l'ouverture de la fistule du col, pour y passer un séton, que l'on retira par la bouche; et l'on couvrit la joue d'un cataplasme, qui fut renouvelé le soir. On fit des injections d'eau de guimauve, dans la cavité résultante de l'extraction du séquestre. Le lendemain, cette cavité avoit déja diminué de plus de la moitié de son étendue: le malade n'avoit

point souffert; cependant le gonflement étoit augmenté. Il sortoit par la bouche et par la fistule, une médiocre quantité de pus sanguinolent. Le 4, le gonflement étoit moindre, le pus blanchâtre et plus abondant; le gargarisme et l'injection sortoient, en partie, par la fistule. Le 8, comme il restoit peu de gonflement, que le pus étoit en petite quantité, et ne séjournoit pas, on jugea à propos de supprimer le séton; mais on continua l'usage du cataplasme, ainsi que de l'injection et du gargarisme d'eau de guimauve, dont une partie sortoit toujours par la fistule. Le malade mâchoit alors facilement les alimens solides.

La nuit du 10 au 11, il survint à la joue malade une fluxion et un gonflement considérable; peut-être à cause de l'humidité de la salle, qui avoit été lavée douze heures auparavant, et dont le pavé n'étoit pas encore sec le lendemain. On supprima les alimens solides: on fit boire abondamment de l'eau de chiendent aiguisée par l'oxymel, et l'on donna le soir un lavement. Malgré ces précautions, le gonflement augmenta encore le jour suivant. Le dégoût, l'amertume et l'odeur fétide de

la bouche, la langue chargée et un pouls fébrile, annonçoient une mauvaise disposition dans les premières voies; ce qui détermina à faire passer, dans une pinte de boisson, un grain de tartre émétique, qui produisit des vomissemens et des selles bilieuses : le pouls étoit le soir dans son état naturel. Le 13, il y avoit moins de gonflement, et les autres accidens avoient disparu. Le malade desiroit des alimens solides, qu'on ne permit cependant que le lendemain. Le 15, il ne restoit de gonflement que vers le sternum. La plaie de la bouche admettoit à peine le bout du doigt, et ne donnoit presque plus de suppuration; l'injection ne sortoit plus par la fistule, dont l'ouverture externe fut cicatrisée le lendemain. Il parut le 20, au haut du sternum, un petit dépôt qui fut ouvert trois jours après, et qui ne présenta rien de particulier. Enfin, le malade sortit de l'hôpital le 13 décembre, vingt-huit jours après l'opération. La plaie de la bouche n'étoit pas encore totalement fermée; mais il n'y avoit plus de cavité. Il restoit à la joue une tumeur formée, en partie, par l'os régénéré. La bouche s'ouvroit de plus de quinze lignes, et les

mouvemens de la mâchoire étoient absolument comme dans l'état naturel.

Cet homme est revenu plusieurs fois depuis sa sortie, dans l'amphithéâtre de l'hôtel-dieu. Sa joue est presque dans l'état naturel, mais la plaie dans l'intérieur de la bouche est encore fistuleuse.

OBSERVATION sur un fongus du sinus maxillaire ; par M. PLAIGNAUD, chirurgien de l'hôtel-dieu.

Jacques Thibault, natif de Saint-Aubin, en Normandie, âgé de 22 ans, d'une forte constitution, soldat au régiment de Viennois, éprouva, en 1785, des douleurs profondes dans le sinus maxillaire, à la suite d'une forte contusion sur la tubérosité malaire du côté droit ; douleurs qui existèrent longtemps sans qu'il parût aucun changement à l'extérieur.

Au mois de septembre 1789, l'os de la pommette commença à s'élever ; l'œil devint plus saillant ; la vue s'affoiblit de jour en jour ; le canal nasal

se rétrécit, et l'épiphora en fut la suite. Ce soldat, ne pouvant continuer son service, se rendit à l'hôpital de Lille en Flandres; d'après son récit, cette affection fut prise pour une ozène du sinus maxillaire. Après avoir arraché toutes les grandes molaires du même côté, on perfora l'arcade alvéolaire: au lieu de pus, on ne rencontra qu'une tumeur fongueuse, dont on essaya de faire l'extraction; mais on fut arrêté par le sang qui sortoit en abondance. On s'en rendit maître, au moyen de bourdonnets de charpie saupoudrés de colophone. L'ouverture, que l'on avoit pratiquée, accéléra les progrès du fongus, qui bientôt s'étendit dans la bouche, où il ne trouvoit plus de résistance.

Six jours après cette première tentative, on appliqua sur la masse fongueuse un cautère actuel, qui en ralentit un peu les progrès, sans les arrêter. Elle continua de s'accroître, et le vingt-deuxième jour après la cautérisation, le volume en étoit déja si considérable, qu'elle remplissoit une partie de la bouche et toute la narine droite.

On crut être plus heureux, en attaquant la partie du fongus qui se portoit

dans le nez. La ligature en fut faite avec un fil de laiton, qu'on eut soin de serrer à plusieurs reprises en le tordant avec des pinces. Ces torsions étoient très-douloureuses; elles lassèrent la patience du malade; il ne voulut plus les permettre, et sortit de l'hôpital pour se rendre à l'hôtel-dieu de Paris, où il entra le 12 décembre 1789. A cette époque, il ne pouvoit ouvrir que difficilement la bouche; le globe de l'œil du côté droit étoit saillant, et la vue foible; les larmes baignoient continuellement la joue; la narine étoit sèche; et la joue, ainsi que la tubérosité malaire, très-élevée.

Quant au fongus, il déprimoit la voûte palatine et l'arcade alvéolaire, et occupoit une si grande partie de la bouche et des fosses nasales, que la déglutition et la respiration étoient considérablement lésées. La ligature, qu'on avoit passée dans le nez, y étoit encore, et produisoit des douleurs excessives toutes les fois qu'on la touchoit.

L'ancienneté de cette maladie, sa complication, le défaut de succès dans les moyens employés, l'étendue et la dureté du fongus, laissoient beaucoup d'incertitude sur le succès d'une

nouvelle opération. Cependant les vives et fréquentes sollicitations du malade, le courage et la fermeté qu'il montroit, déterminèrent à prendre ce parti. Le malade, assis sur une chaise, fut opéré de la manière suivante. Un aide lui ayant ouvert fortement la bouche avec une clef, le chirurgien fit à la partie interne de la tumeur, avec un bistouri tranchant d'un seul coté, une incision semi-lunaire, qu'il dirigea de derrière en devant, depuis le voile du palais, jusqu'à la partie antérieure de la voûte palatine. Il fit une seconde incision au côté externe de la tumeur, entre le muscle buccinateur et l'arcade alvéolaire, et lui donna la même étendue qu'à la première. Ensuite, saisissant la tumeur avec le pouce et le doigt indicateur, il l'emporta, en continuant la dissection de dedans en dehors, et le derrière en devant. Le sang sortit, comme on l'avoit prévu, en si grande abondance, que le malade le rendoit à pleine bouche. On l'arrêta avec des bourdonnets de charpie qu'on retira bientôt après, pour y porter le cautère actuel, chauffé à blanc. On réitéra plusieurs fois l'application du feu, non-seulement pour se

rendre maître du sang, mais encore pour détruire les restes du fongus. La cavité que laissoit après elle l'extirpation de cette tumeur, fut remplie de charpie saupoudrée de colophone, qu'on soutint en rapprochant les mâchoires, et les maintenant dans cet état par l'application d'une fronde. On couvrit d'un cataplasme toute la joue, pour prévenir le gonflement et diminuer l'irritation qu'avoit produite le cautère actuel. Le malade souffrit peu le reste de la journée; mais le soir, il eut un peu de fièvre, qui augmenta pendant la nuit.

Le lendemain, il existoit du gonflement, et la chaleur étoit vive. Le troisième jour, on retira une partie des bourdonnets, qui furent remplacés par de la charpie mollette. Le gonflement avoit un peu augmenté ; la chaleur et la soif étoient moindres. Le quatrième, on ne retira que de la charpie mise la veille; et dans la crainte de donner lieu à une nouvelle hémorrhagie, on ne toucha pas à la charpie du fond qui tenoit encore. Le cinquième, la chaleur étoit dissipée.

Le sixième, le gonflement avoit un peu diminué ; le malade étoit sans

fièvre : on soutint ses forces avec des crêmes de ris, qu'il avaloit avec peine.

Le septième, la suppuration détacha les bourdonnets, et les escarres qu'avoit produites le cautère : leur chûte fut suivie d'une nouvelle hémorrhagie, qu'on arrêta, comme la première, avec des bourdonnnets de charpie saupoudrés de colophone, et soutenus par le rapprochement des mâchoires. Dès le lendemain, toute cette charpie tomba par la suppuration ; mais le sang ne coula plus.

Le onzième, la suppuration avoit diminué ; le malade souffroit peu : il se gargarisoit fréquemment avec l'eau d'orge et le miel rosat.

Le quinzième, les larmes commençoient à reprendre leur cours naturel ; l'œil se renfonçoit dans l'orbite ; la suppuration étoit entièrement tarie : on supprima les gargarismes.

A cette époque, M. *Desault*, convaincu de l'inutilité de la ligature placée dans le nez un mois auparavant, fit quelques tentatives pour la retirer. Les vives douleurs qu'il causoit au malade, lui firent abandonner ce projet ; mais, s'étant aperçu que le malade étoit soulagé quand on tiroit cette ligature en

devant, et assuré que, par cette traction long-temps continuée, on produiroit le même effet qu'en serrant le fil, il soutint l'extension de la ligature, en la fixant sur la joue avec un emplâtre agglutinatif. Cet expédient réussit; et au bout de quatorze jours, le fil de laiton tomba.

Une portion du fongus reparut le trentième, et prit en six jours la grosseur d'un œuf de pigeon. On y porta le fer rouge : l'escarre tomba trois jours après. La joue diminuoit sensiblement; le malade souffroit peu, et avançoit vers sa guérison. Cependant, le vingt-cinquième jour de cette seconde application du cautère actuel, on vit renaître des fongosités dans le fond du sinus, vers le plancher de l'orbite. On les brûla comme les autres, en y promenant plusieurs cautères.

Le dix-huitième de cette troisième application du cautère, la joue étoit presque revenue à son état naturel; les larmes passoient librement par le canal nasal, et la vue étoit aussi bonne de ce côté, que de l'autre.

Le vingt-neuvième jour, le malade annonça qu'il éprouvoit de la gêne dans la narine droite, où l'on découvrit en

effet un petit fongus situé profondément, qui sembloit naître du voile du palais. On le brûla de même avec le fer rouge introduit dans le nez, au moyen d'une canule.

Cette quatrième application du cautère actuel fut la dernière : tous les fongus, brûlés jusqu'à leur racine, ne reparurent plus. Les parois du sinus maxillaire où ces végétations avoient semblé s'implanter, s'étoient rapprochées; mais il n'y avoit plus à la place de cette cavité qu'un enfoncement qui répondoit à l'endroit de l'arcade alvéolaire. On retint encore ce malade pendant un mois, afin de s'assurer s'il ne repousseroit pas de nouveaux fongus, et de constater sa guérison : il n'est sorti de l'hôtel-dieu que le le 134e jour de son entrée.

Ce soldat a supporté les diverses applications du feu avec une fermeté peu commune; et l'on peut dire qu'il doit sa guérison presque autant à son courage et à sa docilité, qu'aux secours de l'art.

FRACTURES DE LA CLAVICULE; par M. GARNIER, chirurgien de l'hôtel-dieu.

PREMIERE OBSERVATION.

Le 14 janvier 1791, *André Privé*, charretier, âgé de 48 ans, tomba de cheval sur le moignon de l'épaule gauche. Il fut transporté dans une auberge d'Epinay, lieu où cet accident lui étoit arrivé. Le chirurgien de l'endroit ayant reconnu une fracture de la clavicule gauche, procéda à la réduction de la manière suivante. Le malade étant assis sur un tabouret, un aide fut chargé de fixer le tronc : il plaça un genou entre les deux épaules, qu'il tira en arrière, en les embrassant avec les deux mains. Le chirurgien garnit le vide qui est au dessus de la clavicule, d'étoupade, trempée dans un mélange chaud, de vin, d'eau-de-vie et de blanc-d'œuf. Il appliqua ensuite le bandage en 8 de chiffre, mais le malade ne fut point soulagé ; ce qui porte à croire, ou que la fracture n'avoit pas été réduite, ou qu'elle n'étoit pas contenue. Après avoir

attendu vainement, pendant deux jours à Epinay, un soulagement à ses douleurs, cet homme vint à Paris. Le bandage maintenoit si peu les fragmens affrontés, et dans l'immobilité requise, que le malade fut obligé, pendant la route (qu'il fit à pied), d'appliquer constamment la main droite sur la fracture, pour empêcher le déplacement et le froissement des extrémités des os fracturés. Dès que la lassitude ne lui permettoit plus d'exercer la même pression, il éprouvoit de vives douleurs. Arrivé chez son maître, il se coucha, et passa la nuit sans dormir. Le 18 janvier, il vint à l'hôtel-dieu, où l'on reconnut la fracture aux signes suivans. Le malade s'inclinoit, et portoit la tête du côté de la fracture; l'épaule étoit entraînée en bas par le poids de l'humerus; et en devant, par l'action des muscles pectoraux et grand dentelé. Les fragmens chevauchoient l'un sur l'autre; le bout sternal se portoit en devant et en haut; l'humeral en arrière et en bas. La crépitation étoit manifeste, quand on élevoit le bras. Quand on faisoit mouvoir en sens contraire les fragmens l'un contre l'autre, des esquilles qui tenoient au fragment scapu-

laire, se distinguoient aisément par leur mobilité particulière.

M. *Desault*, convaincu par l'expérience que les moyens qu'il est dans l'usage d'employer pour maintenir cette fracture réduite, sont en même temps suffisans pour la réduire, fit tenir le malade debout; et pendant qu'un aide élevoit le bras assez pour le rendre perpendiculaire à l'axe du corps, il plaça sur le côté de la poitrine un coussinet, en forme de coin, fait de morceaux de linge usé, de la longueur de l'humerus, large de quatre à cinq pouces, et dont la base, qui avoit trois pouces d'épaisseur, fut placée sous l'aisselle, où un autre aide la fixoit, en la tirant en haut par ses angles. Il assujettit cette première pièce de l'appareil avec une bande longue de cinq à six aunes, et large de trois travers de doigt. Il en porta le bout sur le milieu du coussin, et l'y fixa par deux circulaires autour du corps. Il l'a conduisit obliquement par devant la poitrine, au dessus de l'épaule droite, puis derrière, et ensuite au dessous. Il la ramena horisontalement par devant la poitrine sur le coussin, d'où il la fit remonter obliquement, par derrière la poitrine

sur l'épaule droite, puis devant, puis au dessous : il la ramena ensuite horisontalement par derrière la poitrine, sur le coussin, et continua par de semblables tours, jusqu'à ce qu'il eût employé toute la bande.

Après avoir fixé le coussin, il le soutint élevé avec une main, pendant que de l'autre, embrassant le coude et le relevant pour mettre le fragment scapulaire de niveau avec le sternal, il l'appliquoit fortement contre le côté de la poitrine, faisant du bras, par ce moyen, un levier de la première espèce, avec lequel il éloignoit l'épaule du tronc, et tenoit la clavicule dans l'extension.

Un aide fut chargé de fixer d'une main, le bras dans cette situation, tandis que de l'autre, il soutenoit l'avant-bras fléchi dans la position horisontale, la paume de la main appliquée à la partie antérieure de la poitrine. Par ce moyen, les pièces furent ramenées dans leur situation naturelle, et la conformation fut si exacte, qu'il ne restoit plus aucune difformité.

Alors le chirurgien fixa le bras dans cette position, avec une bande de six à sept aunes de longueur, et de quatre

travers de doigts de largeur. Il en appliqua d'abord le bout devant l'aisselle droite, il la ramena horisontalement par devant la poitrine, sur la partie supérieure du bras, derrière la poitrine et sous l'aisselle, et couvrit ce premier tour de bande de deux autres semblables. Il fit ensuite sur le reste du bras et sur la poitrine, des tours de bande, en forme de doloires, dans lesquels il ne laissoit qu'un quart de la largeur de la bande à découvert, et qu'il serroit d'autant plus, qu'ils approchoient davantage du coude. Le reste de la bande ayant été employés en circulaires, sur le coude et la partie voisine de l'avant-bras, le bout fut arrêté avec une épingle.

Après avoir fixé avec des épingles, aux tours de bande supérieurs, les angles du coussin, et soutenu la main avec le milieu d'une compresse dont les deux bouts étoient aussi fixés avec des épingles à la partie antérieure des tours de bande, le chirurgien remplit de charpie tous les vides qui sont au dessus et au dessous de la clavicule, et couvrit les pièces fracturées de deux compresses pliées en plusieurs doubles, longues de sept à huit pouces, larges

de trois, et imbibées d'eau végéto-minérale. Il porta sous l'aisselle droite le bout d'une bande de sept à huit aunes de longueur, et de trois travers de doigt de largeur; il la conduisit obliquement par devant la poitrine, sur les compresses qui recouvroient la clavicule, derrière l'épaule et le bras, sous le coude, que l'aide continuoit de tenir élevé, d'où il la fit remonter obliquement par devant la poitrine, jusque sous l'aisselle droite; ensuite derrière la poitrine, sur les compresses qui couvroient la clavicule, d'où il la fit descendre devant l'épaule et le bras, jusque sous le coude: de-là il la fit remonter obliquement par derrière la poitrine, sous l'aisselle droite, où il couvrit le premier bout de la bande. Il fit encore trois tours semblables, dans lesquels chaque jet de bande laissoit découvert un quart de la largeur de la bande du jet précédent. Le reste de la bande, ramené de derrière en devant, sous l'aisselle droite, fut employé en circulaires, conduits de droite à gauche, sur le bras et autour de la poitrine, afin d'y assujétir les précédens et de porter en arrière le bras correspondant à la fracture. Pour assurer

de plus en plus, au bandage, la fixité nécessaire, on assujétit avec des épingles les tours de bande, dans les différens endroits où ils se croisoient, et l'on recouvrit le tout d'un bandage de corps, attaché avec des épingles.

Le malade se trouva fort à son aise dans cet appareil; et le lendemain, il étoit en si bon état, qu'on l'abandonna au régime ordinaire de la salle. Le troisième jour, le bandage s'étant relâché, on le réappliqua selon les mêmes règles et avec les mêmes précautions. Au dix-huitième jour, la fracture étoit très-bien consolidée. Cependant, comme elle étoit compliquée d'esquilles, on jugea prudent de continuer l'appareil pendant quelques jours. Le vingt-unième, il fut totalement supprimé, et le trentième, le malade sortit de l'hôpital, n'ayant aucune difformité, et exécutant tous les mouvemens de l'épaule, aussi facilement qu'avant sa chûte.

Obs. II. *Marguerite Pérain*, de Paris, âgée de vingt-huit ans, fut renversée par un cheval, le 28 avril 1789. L'épaule droite porta sur un pavé plus élevé que les autres, et la clavicule fut fracturée dans ses deux courbures. On

employa l'appareil décrit dans l'Obs. I, avec cette différence, qu'on plaça une atelle sur toute la longueur de la clavicule, de peur que les tours de bande n'enfonçassent la partie moyenne de l'os, qui n'étoit plus soutenue. La malade guérit dans l'espace de vingt-un jours, n'ayant aucune difformité.

M. Garnier *rapporte encore treize autres observations traitées de la même manière, et avec le même succès, par M.* Desault, *à l'exception de la neuvième et de la dixième, que nous allons transcrire.*

Obs. IX. Il n'en fut pas de même de *Françoise Ayard*, de Rouen, âgée de cinquante-huit ans, qui avoit été renversée et foulée aux pieds d'un grand nombre de personnes, le 24 mai 1790. Elle avoit une fracture de la clavicule, compliquée de plusieurs esquilles. La réduction et la conformation ne furent cependant pas difficiles ; mais la malade inquiette et continuellement agitée, arracha le lendemain son appareil, et les fragmens se déplacèrent de nouveau.. Elle en fit de même les jours suivans, jusqu'au seizième, qu'elle devint plus calme. On essaya alors de re-

placer la portion scapulaire de la clavicule, qui se portoit un peu sous la sternale; mais ce fut en vain, le cal étoit déja solide.

Obs. X. *Marie-Antoine Tombon*, âgée de quarante ans, s'étoit fracturé la clavicule droite, en tombant d'une chaise sur laquelle elle étoit assise. Les fragmens furent bien contenus jusqu'au dixième jour, que la malade se crut guérie, et défit son appareil. Les os se déplacèrent : on les réduisit de nouveau; mais cette femme indocile, voulant absolument se servir de la main droite, défit encore plusieurs fois le bandage. Elle en fut punie : la fracture fut, à la vérité, solide le trente-deuxième jour; mais le fragment huméral étoit plus bas que le sternal, et celui-ci faisoit une saillie en devant.

La fracture de la clavicule est peut-être la plus commune de toutes, et la plus facile à reconnoître; et cependant, par une fatalité singulière, c'est en même temps celle dont le traitement est le moins avancé. Presque tous les auteurs qui, depuis *Hippocrate* jusqu'à nos jours, ont écrit sur cette maladie,

se sont copiés les uns les autres, et les écrivains originaux, en petit nombre, n'ont ajouté que peu de choses à ce qu'en avoit dit le père de la médecine.

Les anciens médecins Grecs, fixant d'une manière particulière leur attention sur la saillie que fait ordinairement le fragment sternal, avoient cru devoir le déprimer au niveau du fragment externe, et tous leurs efforts étoient dirigés vers ce but. Une masse de plomb appliquée sur la clavicule, des compresses épaisses soutenues par des bandes, qui alloient se fixer à une ceinture devant et derrière la poitrine du malade, ou qui passoient entre ses cuisses; tels sont les moyens qu'ils mettoient en usage, et dont *Hippocrate* démontre l'insuffisance et les mauvais effets. Meilleur observateur et plus attentif que ses prédécesseurs, il reconnut que la saillie de la portion sternale de la clavicule ne venoit point de son élévation, mais qu'elle dépendoit de la dépression du fragment huméral, entraîné en bas par l'épaule; et que, par conséquent, c'étoit ce fragment qu'il falloit élever au niveau de l'autre: tel est le principe qui servit de fondement à ses préceptes et à sa pratique. Rap-

procher le bras des côtes, l'élever en même temps, de manière que l'épaule forme un angle très-aigu, et le maintenir en cet état par un bandage convenable ; c'est, selon cet auteur, le moyen d'affronter et de réunir promptement les pièces fracturées (*a*); toutes les fois au moins que le fragment huméral est plus bas que le sternal ; et c'est le cas le plus ordinaire. Mais ce moyen seul ne suffit pas toujours. Lorsque les os chevauchent l'un sur l'autre, ou bien lorsque le fragment scapulaire s'enfonce en arrière, *Hippocrate* fait coucher le malade à la renverse, le dos appuyé sur un corps dur, repousse fortement les épaules en arrière, et les maintient en cet état par une espèce de spica. Si le fragment, qui répond à l'omoplate, fait saillie en devant, il rapproche le coude du milieu de la poitrine, et fixe la paume de la main contre l'épaule du côté opposé. Enfin,

---

(a) *Quòd si quis brachium quàm maximè ad latus adductum sursùm propellat, sic ut quàm acutissimus humerus appareat ; eo modo planè continget, ut cùm osse quod pectori adhaeret, undè est avulsa, adaptetur, &c.* DE ARTIC. Sec. VI.

dans le cas infiniment rare, où le fragment externe de la clavicule remonteroit au dessus de l'interne, le poids du bras doit suffire pour le ramener à sa place, et l'auteur ne conseille pas d'autre moyen.

Ce que dit *Paul d'Ægine* sur le traitement de la fracture de la clavicule, semble être le commentaire du texte d'*Hippocrate :* il fait l'extension en portant le bras en haut et en dehors. Dans certains cas, il place un coussin entre les épaules, tandis qu'un aide les pousse en arrière. Son bandage qui est aussi le spica ; le précepte de laisser le bras pendant, lorsque l'extrémité humérale est plus élevée que la sternale ; tout, en un mot, jusqu'à l'ordre des idées, est semblable de part et d'autre. La seule chose qui soit particulière à ce dernier auteur, soit qu'il l'ait inventée lui-même, ou qu'il l'ait prise dans quelque livre qui n'est pas arrivé jusqu'à nous, c'est la pelotte qu'il conseille de mettre sous l'aisselle, pour faire une plus forte extension, lorsque les moyens indiqués par *Hippocrate* ne suffisent pas pour réduire la fracture.

Albucasis, le restaurateur de la chirurgie chez les arabes, emprunta de

Paul d'Ægine la pelotte qu'il met sous l'aisselle, pour faciliter la réduction, et le bandage en 8 de chiffre. Il tient constamment l'épaule élevée, en soutenant le bras avec une écharpe pendant le jour, et en le fixant la nuit au cou du malade, ou bien en l'appuyant sur un coussin placé sous l'aisselle (*a*).

Lanfranc et *Gui de Chauliac*, n'ont fait que transcrire les auteurs dont nous venons de parler. Ce dernier, au lieu de coucher le malade sur un coussin épais, fait la réduction, en appliquant le genou entre les épaules du malade, comme l'ont fait depuis, à son imitation, la plupart des modernes; et s'il ne parvient pas ainsi à relever le fragment enfoncé, il propose de le tirer en devant, au moyen d'un emplâtre aglutinatif collé sur la peau, précepte qu'on est étonné de retrouver encore dans quelques écrits modernes.

Peccetti va plus loin que les auteurs précédens, qu'il avoit bien étudiés, et qu'il transcrit en plusieurs endroits;

(a) *Pone sub titillico dormientis in nocte pulvinar parvum, ut elevetur cum eo brachium, aut liga brachium ad collum ejus.* Lib. III. Cap. V.

car

car il conseille de laisser la pelotte sous l'aisselle pendant tout le temps du traitement; mais il emploie, comme les autres, un bandage en 8 de chiffre.

Les écrivains qui sont venus après, n'ont fait que commenter les auteurs que nous venons de citer; mais, comme la plupart d'entre eux n'étoient pas praticiens, ils ont altéré, et même omis une partie de leurs préceptes les plus essentiels. La pelotte, qui étoit pour *Paul* d'*Ægine*, pour *Avicenne*, pour *Albucasis*, et sans doute pour leurs premiers copistes, le principal moyen de réduction, n'a été envisagé par le grand nombre des modernes, que comme destinée uniquement à remplir le creux de l'aisselle, à soutenir les bandes qu'ils y faisoient passer, et à prévenir l'excoriation des parties saillantes. Mais, ce n'est pas la seule erreur dans laquelle ils soient tombés. La fracture de la clavicule étoit toujours suivie d'une difformité plus ou moins grande; tous en avoient fait la remarque: mais presque tous, trompés par une fausse théorie sur la réunion des pièces fracturées, en rejettoient la cause sur l'impossibilité d'entourer la

clavicule par un bandage qui empêchât la matière du cal de se répandre inégalement. Quelques-uns cependant avoient observé que le bandage des anciens, qui étoit encore en usage, n'empêchoit pas le mouvement des fragmens osseux; mais les moyens contentifs qu'ils y substituèrent, dirigés sur le même plan, et ne pouvant produire que le même effet, étoient par cela même incapables de remplir l'objet qu'on se proposoit. La croix de fer d'*Heister* et de l'auteur de *la Chirurgie complette*, la compresse avec laquelle M. *Petit* assujétissoit les épaules en arrière, les corsets de toute espèce, ne sont autre chose que des modes du bandage en 8 de chiffre, dont tous ces auteurs ont cependant eux-mêmes démontré l'insuffisance et les inconvéniens. L'expérience d'ailleurs met tous ces moyens à-peu-près au même niveau, et nous dispense de les combattre par le raisonnement; puisque, de l'aveu de tous les praticiens, aucun d'eux ne contient assez bien les parties osseuses, pour écarter la douleur et prévenir la difformité.

M. *Desault*, persuadé que l'exten-

sion continuelle pouvoit seule conserver aux fragmens de la clavicule l'immobilité nécessaire à leur parfaite réunion, imagina en 1768, un bandage qui remplissoit parfaitement cette indication : c'est celui qu'on a décrit dans l'OBSERVATION I, et que quelques personnes ont cru retrouver dans *Paul d'Ægine*.

L'appareil de M. *Desault* est simple, quoique son application exige peut-être un peu d'attention ; et sa manière d'agir est facile à concevoir. Le coussin sur lequel s'appuie toute la face interne du bras, est figuré de manière que le coude est très-rapproché de la poitrine, tandis que la partie supérieure du bras en est éloignée. Le bras porté en dehors entraîne l'épaule, et avec elle le fragment scapulaire, que les muscles pectoraux, grand dentelé et sous-clavier rameneroient en dedans, si l'épaisseur de la partie supérieure du coussin n'opposoit à leur action une résistance invincible ; et dès-lors la réduction et la conformation se font, pour ainsi dire, d'elles-mêmes. Les tours circulaires de la bande qui fixe le bras et le coussin contre la poitrine, ont le double avantage de con-

tinuer l'extension (*a*), d'empêcher, pendant tout le cours du traitement, les mouvemens du bras et de l'épaule, et par conséquent celui de retenir les portions de l'os immobiles et toujours affrontées. L'élévation du bras met le fragment scapulaire au niveau du sternal ; et les tours de bande qui passent sous le coude et l'avant-bras d'une part, et de l'autre, sur le fragment le plus élevé, abaissent celui-ci, relèvent l'autre, rendent plus exacte l'application de leurs extrémités, et s'opposent aux légers mouvemens que les muscles trapeze et sterno-mastoïdien pourroient faire exécuter aux parties de l'os sur lesquelles ils s'implantent.

Quant au terme ordinaire de la consolidation de la fracture de la clavicule, *Hippocrate* le fixe de quatorze à vingt jours ; *Albucasis*, de vingt à vingt-quatre, ou vingt-huit ; et nos observations particulières donnent à-peu-près le même résultat.

(*a*) On ne doit pas craindre dans cette extension la compression des vaisseaux et des nerfs brachiaux, puisqu'ils passent devant l'endroit où l'humérus appuie sur le coussin.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES faites à Lille, au mois de mars 1791, par M. BOUCHER, méd.

La constitution du temps a été, pendant tout le cours de ce mois, telle qu'on la désiroit pour les préparations des terres aux nouvelles semailles. Prodigieusement humectées par les pluies presque continuelles qui ont eu lieu dans les mois de janvier et de février, elles ont été essuyées à propos à cet effet. L'air a presque toujours été serein; aussi le mercure dans le baromètre, à deux jours près, a été journellement observé au-dessus du terme de 28 pouces, ou très-près de ce terme; cependant le 27 il est descendu au terme précis de 27 pouc. (ce jour il y a eu un orage, accompagné de grêle et de tonnerre) Le jour suivant au soir, le mercure est remonté au terme précis de 28 pouces.

La liqueur du thermomètre, qui avoit été observée au terme de la congélation les trois premiers jours du mois, n'est point descendue, dans tous les jours suivans, jusqu'à ce terme.

La plus grande chaleur de ce mois, mar-

quée par le thermomètre, a été de 8 degrés et $\frac{1}{2}$ au-dessus du terme de la congélation, et la moindre chaleur a été de ce terme même.

La plus grande hauteur du mercure, dans le baromètre, a été de 28 pouces 6 lignes, et son plus grand abaissement a été de 27 pouces. La différence entre ce deux termes est de 1 pouce et $\frac{1}{2}$.

Le vent a soufflé 7 fois du Nord.
5 fois du Nord vers l'Est.
2 fois de l'Est.
1 fois du Sud vers l'Est.
3 fois du Sud.
6 fois du Sud vers l'Ouest.
9 fois de l'Ouest.
4 fois du Nord vers l'Ouest.

Il y a eu 13 jours de temps couv. ou nuag.
2 jours de pluie.
2 jours de grêle.
14 jours de brouillards.
1 jour de tempête et de tonnerre

Les hygromètres ont marqué de l'humidité tout le mois.

Maladies qui ont régné à Lille dans le mois de mars 1791.

Les fluxions de poitrine et les fièvres péripneumoniques étoient encore les maladies

dominantes dans le peuple ; elles n'étoient pas moins fâcheuses que dans les mois précédens. C'est néanmoins aux vices dans le traitement, au début de la maladie, et sur-tout à l'omission de la saignée, qu'on a dû souvent attribuer les difficultés que l'on a éprouvées dans la suite du traitement à en tirer le parti desiré.

Les maux de gorge inflammatoires n'ont pas été moins répandus. Il a régné aussi des érysipèles, plus communs au visage que dans les autres parties du corps. Nombre de personnes ont essuyé la fièvre tierce.

La fièvre putride maligne a bien moins sévi que ci-devant, sur-tout du côté du midi de la ville, où cependant la population est plus grande, et où les habitations des pauvres sont plus amassées les unes près des autres, que dans la partie du nord. Cette maladie étoit néanmoins encore en vigueur dans certains cantons de la campagne. L'heureux succès de la cure dépendoit principalement de l'administration des émétiques dans le premier degré de la maladie.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Verhandlingen van het Bataafsch Genoostchap, &c. *Mémoires de la Société Batave de Rotterdam*, vol. ix; *in-4°. de 260 pag. A Rotterdam*, 1790.

1. A la tête de ce volume, on trouve une courte notice biographique sur feu M. *Etienne Hoogendyk*, fondateur de cette Société. Ce protecteur des sciences étoit orfévre de profession, et mécanicien très-ingénieux. Comme il possédoit une grande fortune, sans avoir de proches parens, il employa une grande partie de son temps et de ses revenus à encourager les efforts en faveur du bien public. Il s'intéressa surtout aux succès de la Société Batave, à laquelle il fit présent d'une belle collection d'instrumens de physique, et à laquelle il fit un legs très-considérable. La vie d'un particulier très-simple, de mœurs et de manières très-unies, qui content de l'estime et de l'affection de ses concitoyens, ne cherche point les honneurs ni les charges publics, n'offre point de ces tableaux qui excitent la curiosité. Ces notices sont donc dépourvues de ces traits dont brillent les biographies des personnages illustres, ballottés par la fortune plus souvent que caressés, et produits avec éclat sur le théâtre du monde.

Cependant comme les bienfaits de M. *H...* ont eu un grand objet, ils méritent que le nom de leur auteur soit transmis à la postérité ; et le tribut de reconnoissance que la Société lui paie dans ce volume, est l'acquit d'un devoir dont elle n'auroit pu se dispenser sans être ingrate, et sans deshonorer les sciences qu'elle cultive.

Les articles rassemblés dans ce volume sont :

1°. *Un Mémoire couronné sur la question suivante :*

Le desséchement des marais expose-t-il les habitans du voisinage à une maladie épidémique, ou aggrave-t-il seulement les fièvres automnales ordinaires ? Dans le dernier cas, quelles sont les causes de cette aggravation ? Quels sont les meilleurs moyens de prévenir ces maladies et d'en garantir les individus ?

M. le docteur *Bikker*, auteur de la dissertation qui a remporté le prix, observe d'abord que les recherches relatives à cette question, ont un rapport particulier aux fièvres, lesquelles à la suite des nouveaux desséchemens, exécutés dans les environs de Rotterdam, ont régné avec beaucoup de fureur, dans les années 1779, 1780, et 1781. Ces fièvres étoient alors si généralement répandues et si funestes, que quelques médecins prétendoient qu'elles tenoient de la nature de la peste. Cette persuasion fut même la cause que les malades furent abondonnés jusqu'à un certain point, et eurent beaucoup de peine à se procurer les secours de la médecine et les soins nécessaires.

Dans la vue de réfuter cette erreur, M. *Bikker* donne, dans le premier chapitre de son Mémoire, une description très-détaillée, et l'histoire de cette maladie, telle qu'elle s'est manifestée dans les trois années désignées, pendant lesquelles elle a emporté environ un septième des habitans. Il paroît que ce fût une fièvre bilieuse putride automnale, de la même espèce que celles qui ravagent les pays marécageux, et que *Pringle*, souvent cité par l'auteur, a si bien décrites, en remarquant en même temps qu'elles sont très-fréquentes dans les Pays-bas.

Dans le deuxième chapitre, M. *Bikker* expose les circonstances qui ont rendu plus fâcheuses les fièvres automnales dans le courant de ces années. Il observe à cette occasion, qu'un marais de six mille arpens, dont la surface avoit été couverte, depuis plus d'un siècle, d'une eau croupissante, a été desséché, et son sol exposé à l'action des rayons du soleil : que le sol, après que les eaux qui le submergoient furent écoulées, consistoit dans un *humus* détrempé, chargé de substances animales et végétales en putréfaction. L'auteur compte parmi les causes morbifiques accessoires, qui se sont réunies aux exhalaisons malfaisantes, élancées de ces terreins mis à sec, les vapeurs élevées des pièces d'eau considérables qu'il a fallu pratiquer pour opérer ce desséchement. A ces causes générales, il joint encore l'énumération de différentes autres; telles que l'usage des eaux stagnantes, dont les habitans étoient obligés de se servir

pour leur boisson ordinaire ; les alimens mal-sains dont ils se nourrissoient, et qui consistoient principalement en jambons, poissons gâtés, &c. L'influence des inclémences et des vicissitudes de l'atmosphère auxquelles ils étoient exposés, l'humidité de leurs habitations, et le défaut de propreté ; enfin, il cite encore l'imprudente opiniâtreté des travailleurs, de boire de l'eau froide, et de se coucher sur la terre humide lorsqu'ils étoient fatigués et échauffés.

Le troisième chapitre est consacré à la médecine porphylactique. Le meilleur moyen préservatif contre ces épidémies, est de saigner et de dessécher ces terreins avec toute la promptitude possible, et avant que les chaleurs de l'été se fassent sentir. M. *Bikker* conseille, pour cet effet, l'usage des machines à feu, en même temps que l'attention de distribuer par petites portions le terrein qu'il s'agit de mettre à sec. Il propose encore de planter des arbres, d'allumer de grands feux, de faire détonner de la poudre à canon ; enfin de faire passer souvent de la nouvelle eau dans les fossés et dans les canaux.

De-là, M. *Bikker* passe aux attentions qu'exigent les travailleurs, relativement à leur logement, au régime, aux vêtemens, aux heures du travail. Mais dans tout cela, il ne fait que répéter ce que d'autres ont dit avant lui. Et en effet, il seroit difficile de trouver dans ce champ beaucoup à glaner, après que tant de célèbres auteurs y ont été faire la récolte. Il ne reste donc à leurs succes-

seurs que de faire une application particulière des principes, et à s'attacher à connoître les circonstances particulières. Mais ces détails ne peuvent pas trouver place dans notre extrait. Nous renvoyons donc à l'ouvrage même, ceux à qui il importe de les connoître.

Le deuxième article est la solution du problême suivant :

2°. *Trouver la meilleure méthode d'arrêter les débordemens des grosses rivières, de manière que, non-seulement, les pays adjacens soient à l'abri des inondations préjudiciables, mais qu'on puisse encore faire tourner à leurs avantages ces crues démesurées d'eau.*

Ce sujet n'entre pas dans le plan de ce Journal ; il nous suffira donc d'observer que l'auteur du Mémoire couronné est M. *Cornelis Zillisen.*

M. *Gadso Coopmans*, docteur en médecine, et professeur dans l'université de Franeker, est auteur de la troisième dissertation consignée dans ce volume, laquelle a remporté la palme académique. La Société avoit demandé :

3°. *Quelles sont les causes de l'apparence du limon sur la langue ? Quelles sont ses variétés ? Jusqu'à quel point peut-il servir de signe prognostic ? Quelles indications suggère-t-il dans le traitement des maladies ?*

L'on voit avec plaisir le bon parti que l'auteur a su tirer des ouvrages de ses prédécesseurs. Il combat dans le premier cha-

pitre, l'opinion de *Galien ;* il pensoit que ce limon est formé par les exhalaisons putrides de l'estomac et des intestins. M. *Coopmans* ne croit pas, malgré l'assertion de *Galien*, qu'*Hippocrate* ait enseigné cette doctrine. Il convient, à la vérité, que ce limon peut en partie dépendre de l'épaississement des liquides, privés de leurs parties les plus ténues, comme l'estiment *Boerhave* et *Van-Swieten ;* mais il remarque en même temps que ces causes agissent principalement lorsque la maladie a déja fait quelque progrès ; il aime mieux accuser la diminution de la transpiration occasionnée par la contraction spasmodique des fibres, au moyen de laquelle le passage des liquides est intercepté dans les petits vaisseaux de la langue. Il se fonde en cela sur ce que cette crasse peut couvrir la langue toutes les fois qu'il y a affection du genre nerveux ; c'est-à-dire, dans tous les cas où se fait une contraction subite des fibres.

Les trois autres chapitres, qui composent cette production, sont employés à discuter les trois autres parties du problême. M. *Coopmans* y développe de profondes connoissances pratiques. Il distingue les cas où le limon, qui recouvre la langue, peut être considéré comme un effet de la nature, pour se débarrasser de la matière morbifique qui trouble ses opérations, et les cas où ce limon est une suite de la maladie même. Telle est la crasse dans les fièvres intermittentes, où elle reparoît ou augmente à chaque paroxysme, et s'accroît plutôt qu'elle ne diminue, par l'usage réitéré des émétiques et des cathar-

tiques administrés dans la persuasion que ce limon, indique la présence de la saburre dans les viscères du bas-ventre, et qu'en évacuant cette saburre supposée, on réussira en même temps à faire disparoître le limon de la langue; tandis que l'expérience constate que le seul moyen de décharger la langue de ce limon, est de faire usage du quinquina et des autres fébrifuges, lesquels employés convenablement quant au temps et aux doses, guérissent la fièvre, et rendent le ton aux fibres, en même temps que par une conséquence nécessaire ils ôtent la cause qui engendre cette impureté. Nous ne suivrons pas plus loin notre auteur, dont le travail nous semble remplir parfaitement les vues de la Société.

4°. *Mémoire concernant une méthode de faire à bon marché le sel* catharticum novum; par M. *J. B. Van der Sande, chirurgien à Liége.*

L'auteur avance que le sel *catharticum novum* n'est rien autre chose que le sel *perlé admirable* de *Haupt*, le *sel fusible à base de natrum* de *Rouelle*, l'*acide émétique* de M. *Morveau; et* l'*acide du sel perlé*, de *Bergman.*

Voici la méthode que suit M. *Van der Sande* pour préparer ce sel.

Sur douze livres d'os calcinés, placés dans un pot de terre, il verse de l'huile de vitriol jusqu'à ce que les vapeurs cessent de se dégager : alors il y ajoute de l'eau autant qu'il en faut pour obtenir un liquide transparent; il remue bien le tout, et le

lendemain il passe dans un linge ; à la colature, il ajoute de l'eau en suffisante quantité, pour que la liqueur n'ait plus de saveur, et qu'elle ne trouble plus l'eau de chaux. Cette solution, il la sature avec de la soude aérée; il filtre la liqueur, la fait évaporer jusqu'à un certain point, et la place ensuite dans un endroit froid pour crystalliser.

5°. *Observations sur l'usage des fontanelles dans la paralysie des extrémités inférieures ;* par M. *Guillaume Leurs*, chirurgien à la Haie.

Cette dissertation contient le détail de sept cas, dans lesquels les cautères ouverts, d'après la méthode de M. *Pott*, ont guéri des paralysies aux extrémités inférieures, provenant des vices de l'épine dorsale. L'un des malades avoit vingt-cinq ans, et l'altération affectoit cinq vertèbres; trois fausses côtes avoient considérablement souffert, et les extrémités inférieures étoit complètement paralysées. La maladie datoit déja de dix-huit mois, lorsque M. *Leurs* fut consulté. Il ouvrit sur le champ des cautères au malade, mais trois mois s'étoient écoulés depuis cette opération, sans qu'on eût aperçu aucun amendement. Dans le courant du quatrième, le mouvement commença néanmoins à se rétablir dans les jambes ; et au onzième mois, le malade pouvoit marcher. Mais bientôt après, il fut enlevé par une diarrhée colliquative, accompagnée de fièvre hectique.

Le dernier article est un Mémoire de M. *Cornélis Nozeman*, sur l'éponge (*spongia*

fluviatilis), et sur les larves des *tipulæ* qu'on y rencontre. Suivant l'auteur, il faut classer cette production de la nature au nombre des végétaux, et non pas parmi les zoophytes.

D. CAR. GEO. KORTUM, Commentarius de vitio scrofuloso, quique inde pendent morbis secundariis, qui nuper ill. Soc. reg. medic. quæ Parisiis, plausum tulit. Tom. I; *in*-8°. *de* 390 *pag. A Lemgo*, 1789.

2. Les écrouelles sont, selon M. *Kortum*, dont nous rapportons les propres termes, *glandularum, præcipue conglobatarum indurationes ac intumescentiæ chronicæ, ex singulari lymphæ systematisque lymphatici vitio, pullulantes et peculiari ut plurimum corporis habitu externo comitatæ* : définition à laquelle, pour la rendre plus complète, il ajoute encore divers autres signes, qui servent à distinguer la nature et les espèces de cette maladie.

La seconde section comprend la symptômatologie. Le vice écrouelleux établi d'abord le siége de son action dans le mésentère, dans les glandes lymphatiques, dans l'épiploon, rarement au commencement dans les autres glandes ; il s'y forme des engorgemens, des indurations qui sont plus ou moins sensibles, selon le concours de différentes circonstances. Lorsque ce levain

se dépose sur les articulations, il y forme des tumeurs blanches, comme il excite le *spina ventosa* dans les os.

Avant d'exposer les signes de la constitution scrophuleuse, l'auteur distingue les sujets déja infectés du virus écrouelleux, et ceux qui ont seulement une trés-grande susceptibilité à le recevoir.

Il y a deux différentes espèces de scrophules. Dans la première, on voit que l'âcreté domine, comme dans la seconde c'est une humeur tenace, glaireuse, qui engorge les glandes. M. *Kortum* donne le nom d'écrouelles proprement dites (*scrofula proprie dicta seu vulgaris*) à la première espèce, et observe que la seconde a principalemant son siége dans les glandes du mésentère, et pourroit, pour cette raison, être appelée *scrofula mesenterica.* La première est accompagnée d'un tein fleuri, tandis que la seconde l'est d'une pâleur cachectique. L'auteur reconnoît encore à cette dernière espèce deux variétés, selon que la matière est mure ou crue; il remarque, enfin, que toutes ces espèces et variétés présentent des différences, selon les périodes dans lesquels on les suit. Il avance que ces tumeurs s'enflamment et suppurent difficilement: elles sont d'abord rougeâtres, prennent ensuite une couleur pourprée, et deviennent ensuite bleuâtres; elles sont peu douloureuses, s'enflamment lentement, s'ouvrent et donnent au commencement un pus d'assez bonne qualité, qui dégénére bientôt aprés en une matiére tenue, aqueuse, ichoreuse; le fond de l'ulcère reste dur et fistuleux, les bords

sont flasques, pâles, blafards et lisses, rarement calleux.

M. *Kortum* estime que l'acrimonie scrophuleuse seule excite rarement des effets fâcheux ; mais que de sa combinaison avec d'autres miasmes, il resulte un âcre très-actif.

Voici quelles sont, selon l'auteur, les causes prochaines qui donnent naissance aux scrophules : 1°. un vice de la lymphe qui la rend tenace, très-disposée à se coaguler, et à acquérir, soit spontanément, soit par communication, une acrimonie particulière ; 2°. une abondance de la lymphe ; 3°. la foiblesse et la laxité des solides ; 4°. une certaine atonie ou défaut d'énergie du systême lymphatique, et peut-être encore une constitution propre des vaisseaux et glandes lymphatiques. Nous doutons que tous les médecins pensent avec M. *Kortum*, que l'atrophie, le rachitis, les achores, la teigne, même la petite vérole, aient une analogie avec les écrouelles.

Sans suivre plus loin l'auteur dans les détails très-circonstanciés où il entre, nous dirons seulement quelques mots sur des remèdes propres à combattre ce virus. M. *Kortum* soutient d'abord qu'on ne connoît pas encore de spécifique contre cette maladie, et qu'on ne sauroit même se flater d'en découvrir un. Il remarque ensuite que les principales indications qu'on a à remplir pour corriger cette constitution propre, mais contre-naturelle du systême lymphatique, sont, 1°. d'écarter les causes matérielles qui épaississent la lymphe, et

secondent le développement de la maladie; 2°. d'atténuer les liquides, et de résoudre les empâtemens; 3°. de neutraliser l'acrimonie écrouelleuse; 4°. de fortifier tout le systême. Les moyens destinés à repondre à ces fins, doivent varier selon le temps et les circonstances.

Nous aurons soin de faire connoître le second volume aussitôt qu'il nous sera parvenu.

Cur methode der wichtigsten brust krankheiten zum besten angehender aerzte, &c. *Méthode pour guérir les principales maladies de poitrine, rédigée en faveur des jeunes médecins; par M. C. G. Boehme, docteur en médecine. A Leipsick,* 1788; *in*-8°. *de* 136 *pages, sans la Table et la préface.*

3. Ce traité est partagé en six sections, qui embrassent ce qui concerne la toux, l'asthme, l'enrouement, l'ulcère au poumon, soit ouvert ou fermé, la phthisie pulmonaire, la palpitation et les polypes du cœur. Les formules des médicamens qui se trouvent dispersées dans chaque section, sont extraites des instituts cliniques du célèbre *Ludwig*. Dans les maladies de poitrine, où il faut exciter l'expectoration, M. *Boehme* conseille l'usage du lichen d'Islande, du *polygala* amer et du quinquina. Dans la dé-

coction de la mousse d'Islande, il fait souvent ajouter le sel ammoniac, le kermès minéral, et le sirop de fleurs de camomille. Contre la phthisie, il vante beaucoup le sucre de lait, le baume de *Leucatel*, la crême de tartre, l'éther nitreux et vitriolique, qu'il administre selon les indications.

Nouvelles recherches sur la fièvre puerpérale, volume in-12. de 372 pages, avec cette épigraphe.

Puerperarum febris supra communium aliarum indolem valde periculosas esse, vulgari experientiâ abunde testatur: etiam easdem, quoad essentias, à synocho tum simplici, tum putridâ plurimum differre, è signis et symptomatibus earum rite perpensis liquidò constat. WILLIS, *de puerperarum febribus*; *tom.* j, *pag.* 181.

Par M. DOUBLET, *docteur-régent de la faculté de médecine de Paris, et associé ordinaire de la Société royale de médecine, publiées par ordre du Roi. A Paris, chez* Méquignon *l'aîné, libraire, rue des Cordeliers, près des écoles de chirurgie*

4. Il a déja été rendu compte, l'année dernière, de cet ouvrage, et l'analyse, qui en fut donnée alors, avoit été faite sur un

Mémoire extrait du huitième volume de la Société royale de médecine. L'ouvrage que nous annonçons aujourd'hui est le même, mais il est devenu encore plus intéressant qu'il n'étoit, par les changemens et les additions considérables que l'auteur a cru devoir y faire. M. *Doublet*, dans un avant-propos, s'exprime ainsi, sur les motifs qui l'ont déterminé à faire ces additions. « Avant de donner une plus grande publicité aux nouvelles recherches sur la fièvre puerpérale que j'ai lues dans les Séances de la Société royale de médecine, j'y ait fait des changemens et des additions, propres à les rendre plus complètes, et à y répandre en même temps plus d'ordre et plus de clarté. En lisant de nouveau les principaux auteurs dont j'ai analysé et discuté les opinions, j'ai vu qu'il me restoit encore plusieurs faits importans à recueillir ou à développer; et en y joignant un assez grand nombre d'observations récentes qui me sont particulières, il en est résulté un complément de preuves sur la plupart des questions qui sont traitées dans cet ouvrage. L'auteur anglois, qui a écrit sur la fièvre puerpérale avec le plus de soin, est M. *Leake:* il a publié en 1788 une sixième édition de son ouvrage, intitulé : *Child-bed fever, ou fièvre des nouvelles accouchées ;* j'ai trouvé dans cette nouvelle édition, des additions et des éclaircissemens qui seuls m'auroient engagé à donner à plusieurs articles de mon ouvrage une plus grande étendue qu'ils n'avoient d'abord. D'un autre côté, les divisions et sous-divisions, qui d'abord n'avoient été

qu'indiquées, sont maintenant trés-distinctes, et suffisamment multipliées ; ce qui offre la facilité de saisir l'ensemble de l'ouvrage, et d'en suivre très-exactement les détails ».

On ne répétera pas ici ce qui a déja été dit dans le cahier de septembre 1789, *t.* lxxx, *pag.* 441, en annonçant les nouvelles recherches sur la fièvre puerpérale, d'après le Mémoire extrait des volumes de la Société. Il suffira d'observer que les additions multipliées qui y ont été faites, sans rien changer ni à l'esprit, ni à la marche de l'ouvrage, ajoutent beaucoup aux faits et aux preuves qui font la base des propositions qu'il contient sur la nature et le traitement de la fièvre puerpérale. C'est principalement la partie curative que M. *Doublet* a cherché à rendre plus complète, soit en exposant avec plus de clarté et de développement les principes sur lesquels le traitement de cette maladie doit être établi, soit en offrant des exemples multipliés de l'application de ces principes, dans une suite d'observations qui se trouvent classées, suivant l'espèce de fièvre puerpérale à laquelle elles appartiennent. M. *Doublet* n'a rien oublié pour refuter les médecins qui n'ont pas regardé la fièvre puerpérale comme une maladie produite par la métastase de l'humeur laiteuse; il s'attache particulièrement à M. *Leake*, qu'il traite en adversaire distingué, et il paroît faire d'autant plus d'efforts pour le convaincre, qu'il a conçu pour lui plus d'estime. Plusieurs médecins avoient cru voir dans les nouveaux résultats, présentés par

les anatomistes, qui viennent de publiér leurs découvertes sur les vaisseaux lymphatiques, des motifs propres à faire révoquer en doute l'origine laiteuse de la fièvre puerpérale; c'est sans doute ce qui a engagé M. *Doublet* à s'occuper, plus qu'il n'avoit fait d'abord, des vaisseaux lymphatiques, et à faire voir que les nouvelles lumières répandues sur la nature et les fonctions de ces vaisseaux absorbans, bien loin de nuire à son opinion, expliquent encore plus clairement l'origine, les progrès, les variétés et les effets de la métastase laiteuse, qui est la cause efficiente de la fièvre puerpérale. Les nouvelles recherches sur la fièvre puerpérale sont attendues du public depuis long-temps, mais les efforts qu'a faits leur auteur pour les rendre plus utiles, ne peuvent que concilier une nouvelle faveur à cet ouvrage, qui au mérite de présenter le précis de la médecine ancienne et moderne sur les fièvres aiguës des femmes en couche, joint celui d'offrir, sur leur traitement, des principes clairs, puisés dans l'observation clinique.

Abhandlung über den stein und die gicht, &c. *Traité sur le calcul et la goutte, dans lequel on examine les véritables causes de ces maladies, et on indique les moyens préservatifs et curatifs; traduit de l'anglois. A Leipsick; et se trouve*

à Strasbourg, chez Amand Kœnig, 1789; *in*-8°. *de* 152 *pag.*

5. L'auteur anonyme de ce traité tâche de prouver que le calcul et la goutte tirent leur origine d'un acide qui surabonde dans les humeurs du corps humain. Il y soutient qu'on peut s'en préserver et en être guéri, en évitant les acides, les alimens aigres, ceux qui par la fermentation, dans un estomac foible, tournent en acide, et en faisant un usage abondant et continué des absorbans et des alkalins.

Mémoire sur les moyens de perfectionner l'établissement public formé à Lyon en faveur des personnes noyées, avec des remarques sur la cause de leur mort, et le traitement qui leur convient; par M. DESGRANGES, *médecin et chirurgien à Lyon, de l'Académie royale de chirurgie, et de la Société royale de médecine de Paris, des Sociétés littéraires de Rome, d'Arras, de Valence, de Bourg (au département de l'Ain), de Ville-Franche, et chirurgien-major de la Garde-Nationale, &c.*

C'est n'être bon à rien, que n'être bon qu'à soi. VOLT.

A Lyon, chez Tournachon-Molin, *imprimeur*

imprimeur et libraire, rue Mercière, juillet, 1790; in-4°. de 42 p.

6. L'auteur de ce Mémoire, intéressant sous tous ses rapports, commence par jeter un coup-d'œil philosophique sur les divers établissemens publics. On les a toujours vu, dit-il, dégénérer, avec le temps, au point que la société qui, dans le principe, pouvoit s'en promettre de nombreux avantages, finissoit par n'en plus retirer aucun fruit. M. *Desgranges* desireroit que les établissemens de bienfaisance et d'utilité publique fussent revus tous les cinq ans, et soumis à l'inspection la plus sévère, afin de découvrir les abus qui se sont glissés dans leur administration, de determiner les réformes qu'il seroit avantageux de faire, et les changemens qu'il seroit nécessaire d'y introduire, pour les porter à leur plus grande perfection.

L'établissement fait à Lyon, de seize *boîtes entrepôts*, si ingénieusement imaginées par M. *Pia*, pour venir au secours des noyés, est devenu l'objet des reclamations de M. *D.*, auprès de l'Académie de la même ville, à laquelle il a présenté, le 18 juin 1786, le Mémoire que nous cherchons à faire connoître. L'auteur a divisé son travail en trois sections.

Dans la première, il rend compte des divers *défauts* et *manquemens* qu'il a rencontrés en différentes occasions dans les *boîtes*: quelquefois les machines étoient dérangées, ou manquoient; d'autres fois, il n'y avoit point de drogues, ou bien elles etoient

altérées, et souvent il ne trouvoit que confusion, mal-propreté, &c. En juillet 1790, ayant fait une nouvelle inspection d'un grand nombre de boîtes, outre le mauvais état ci-dessus énoncé, il n'a rencontré dans chacune d'elles, ni machine fumigatoire, ni rien de ce qui est relatif à l'administration des lavemens de fumée de tabac, (*avertissement*, pag. 4).

La seconde section a pour objet les *corrections* et *additions* que M. *D*. propose de faire aux *boîtes entrepôts*. Pour cet effet, il résume tout ce qu'on a dit de mieux sur ce sujet, et présente un inventaire précieux et instructif de tous les moyens que l'on a proposés, marquant d'une astérisque tous ceux qu'il conseille d'ajouter pour le complément des *boîtes*, ou pour lesquels il indique une *correction* utile. Vingt-deux moyens de secours sont offerts successivement, avec la meilleure manière de les conserver, de prévenir leur détérioration, et d'en user avec avantage.

Ce seroit envain qu'on tenteroit de *réformer* ou d'*augmenter les boîtes*, si l'on ne prenoit en même temps les précautions les plus efficaces pour empêcher qu'il ne s'introduise, avec le temps, de nouveaux abus, qui pourroient devenir plus nombreux par cela même, que les boites renfermeroient plus de choses; c'est ce qui fait le sujet de la troisième section, sous le titre de *nouvel établissement à former*. L'auteur y démontre la nécessité de nommer un *officier de santé inspecteur*, dont il trace les devoirs avec d'autant plus de soin et

d'exactitude, qu'il paroît dirigé par l'amour de l'humanité le plus pur, et le patriotisme le plus éclairé, à l'effet de surveiller assiduement les *boîtes entrepôts*, de les visiter tous les quinze jours, et de pourvoir à leur entretien, comme au renouvellement des drogues; ce qui, selon l'auteur, devroit surtout avoir lieu aux approches de la saison des bains... M. *D.* fait connoître ensuite les cas où la *saignée* devient nécessaire; et présente, en neuf articles, l'esquisse d'un réglement pour la discipline et le bon ordre qui doivent être observés, soit dans le transport des noyés, soit dans les lieux de dépôts où l'on administre les secours.

Vient ensuite une discussion de *chirurgie-légale*, dans laquelle l'auteur cherche à prouver que la présence de l'eau écumeuse, dans les bronches, a été regardée mal à propos comme un signe univoque et assuré de submersion, et que cette doctrine illusoire et infidèle, peut donner lieu à des conséquences fâcheuses dans la circonstance d'un procès criminel. Un rapport juridique, qui porteroit sur de pareils principes, égareroit les juges, et pourroit livrer au glaive de la justice plus d'un innocent... L'auteur admet deux sortes d'asphyxies par *submersion*, l'une *de saisissement sans matière, per deliquium animi;* et l'autre, avec *matière*, ou par *engouement des voies pulmonaires, &c.* Pour remédier à la premiére, il ose proposer une incision entre deux côtes, afin de porter un corps obtus sur le poumon, et même sur le diaphragme, pour les agacer et les faire sortir de l'inertie, où la

crainte et l'impression vive du froid les ont plongés... La *bronchtomie* est conseillée pour la seconde, ainsi que l'emploi du *pyoulque*, afin de faire succéder des insufflations et des aspirations, capables de briser l'écume obstruante, et de l'extraire des cellules les plus profondes.

Il est fâcheux, remarque M. *D.*, de trouver, à côté de cette combinaison de moyens, la crainte, malheureusement trop légitime, d'entendre les clameurs de l'ignorance, accuser de barbare hardiesse la main sagement dirigée, qui réaliseroit ces deux procédés chirurgicaux. Cependant cette timidité des gens de l'art, dont le motif étoit, dans l'origine, infiniment respectable, a privé la société de plus d'un résultat heureux ; et certaines branches de la médecine, sans avoir été tout-à-fait stériles, n'ont pas porté, il s'en faut, tous les fruits qu'elles sembloient promettre. Maintenant que des spéculations plus profondes sont éclairées par une plus grande masse de connoissances, ce qui étoit autrefois sage circonspection, ne mériteroit pas le même nom aujourd'hui. De grands succès nous ont annoncé, que nous pourrions prétendre à des succès nouveaux... Mais comme il n'est pas donné à toutes les personnes de l'art d'exécuter heureusement de pareilles opérations, M. *D.* propose et conseille, de préférence aux nouveaux initiés, de recourir aux *voies naturelles*, pour porter les stimulans à l'intérieur ; telle est une sonde ou algalie de gomme élastique, dirigée des narines dans le larynx. Cette même sonde introduite dans

l'*æsophage* servira à conduire dans l'estomac des liqueurs irritantes, capables d'éveiller tout le systême nerveux, et de le retirer de l'état d'engourdissement et d'inertie dans lequel la submersion l'a plongé. Les lavemens de fumée de tabac sont, de l'avis de l'auteur, le stimulant qu'il convient d'introduire dans le tube intestinal.

En terminant son ouvrage, M. *D.* fait des vœux bien sages et bien dignes d'un ami de l'humanité. Il propose 1°. de soumettre les cadavres, réputés *morts absolument*, à quelque épreuve chirurgicale *innocente.* Il voudroit qu'on mît en usage la *fustigation*, qui a si bien réussi à *Rhases*, pour ranimer un homme de Cordoue, que la mort avoit frappé *subitement*; 2°. d'établir dans chaque département un cours public et gratuit sur les asphyxies; 3°. de rendre plus communs les secours des *boites entrepôts*, et d'y recourir pour tout ce qu'on appelle *attaques, morts subites*, &c. 4°. de former une école de *natation*, d'autant plus essentielle, dit l'auteur, dans le chef-lieu du département de *Rhône* et *Loire*, que les murs en sont baignés par deux rivières sujettes à des débordemens fréquens...C'est sur la dénonciation de M. *D...*, que le *crieur de ville* a perdu le privilege d'effrayer les habitans de cette grande cité, et de troubler leur repos par des cantiques nocturnes, et le son aigre d'une cloche; c'est encore sur sa reclamation que les lavoirs publics ont été rendus plus sûrs pour les personnes qui s'y rendent, et qui naguères étoient très-exposées à se noyer.

An account of the principal lazarettos in Europa, &c. *Description des principaux lazarets en Europe, avec différens papiers relatifs à la peste ; ensemble des observations ultérieures sur quelques prisons et hôpitaux étrangers, et des remarques additionelles sur l'etat actuel de ceux de la Grande-Bretagne et de l'Irlande ; par* JEAN HOWARD, *membre de la Société royale de Londres, grand in-4°. de* 259 *pages, outre une Table et* 22 *planches gravées. A Londres, chez* Cadell, 1789.

7. Il n'y a probablement aucun de nos lecteurs qui ne connoisse les recherches dictées par l'esprit le plus généreux de charité, que M. *Howard* a faites sur les prisons et sur les hôpitaux, et qui instruit de sa mort au milieu des mêmes travaux continués, ne regrette une perte si sensible pour l'humanité. Le nom seul de M. *Howard* pourroit donc déja servir de lettre de recommandation à l'ouvrage que nous annonçons; comme de l'autre côté cette production seule suffiroit pour donner la plus haute opinion de son auteur. L'objet, que nous devons nous proposer dans cette notice, ne sera donc pas de suggérer une idée avantageuse en faveur de cet écrit, mais bien de confirmer, par un court exposé de son contenu, le préjugé favorable que le public en aura déja conçu.

Dans la première partie de ce livre, M. *Howard* jette un coup-d'œil général sur les principaux lazarets de l'Europe. Il a été conduit à cette entreprise par la considération des avantages que l'Angleterre retireroit de l'établissement d'un lazaret, non-seulement dans la vûe de conserver la santé des citoyens, mais encore dans celle d'étendre le commerce de la nation. Cet objet est sans doute de la plus grande importance, mais comme il est plus particulièrement relatif à la patrie de l'auteur qu'aux autres états, et sur-tout qu'à la France, nous ne nous y arrêterons pas.

Les informations que M. *Howard* a prises concernant les différens hôpitaux, l'ont mis à même de faire des recherches relatives à la nature et au traitement de la peste. Afin de procéder à ces recherches d'une manière utile et satisfaisante, il s'est procuré des éclaircissemens sur la marche qu'il auroit à tenir. MM. les docteurs *Aikin* et *Jean Jebb* lui ont communiqué onze questions, pour servir de matière à des informations à prendre. M. *Howard*, pour y répondre, a consulté des personnes que l'expérience avoit rendu capables de le contenter, principalement sur la manière dont la peste se répand, sur la méthode curative, sur la proportion des malades et des morts; enfin, sur les moyens de prévenir ses ravages; et il a inséré dans cet ouvrage le précis méthodique des différentes solutions de ces problêmes : mais quelqu'envie que nous ayons de faire connoître ces solutions, nous sommes contraints d'y renoncer, parce qu'il

ſaudroit ou les mutiler, ou donner une trop grande étendue à cette notice. Nous remarquerons seulement que le résultat de toutes ces recherches n'est pas plus exempt de contradictions que les doctrines en général, sur toutes autres maladies quelconques. La seule conclusion positive qu'on puisse recueillir à travers ces sentimens opposés, est que *la peste est une maladie contagieuse qui se communique par l'approche ou le contact actuel des personnes ou des choses infectées.* Cette conclusion est véritablement consolante, quoique rien moins que neuve, parce qu'elle indique la nécessité d'arrêter la contagion, en lui opposant des barrières, soit au moyen des quarantaines dans des lazarets, soit au moyen des cordons de troupes. A une certaine distance du ſoyer, les miasmes sont dénaturés, détruits, et l'atmosphère en est purgée. Il ne s'agit donc que de déterminer cette distance, et de ne pas souffrir l'approche des hommes ou des choses infectés, qu'après avoir été purifiés, ou gardés séparés pendant un temps suffisant.

A la suite de ces recherches sur la peste, M. *Howard* passe à ses remarques ultérieures sur les prisons et les hôpitaux. Il y présente d'abord une espèce de résumé des observations qu'il a faites sur la meilleure construction d'un hôpital, et expose divers abus qui se rencontrent à cet égard, aussi bien qu'à celui de l'administration de ces hospices, dans la Grande-Bretagne et l'Irlande. La persuasion qui paroît y gagner de plus en plus, et déja dominer en bien des endroits; savoir, que la nomination

aux places quelconques ne sauroit être mieux confiée qu'à la multitude, nous engage à noter, d'après notre auteur, un abus relatif à cette opinion, et qui règne dans plusieurs hôpitaux et infirmeries de l'Angleterre. Voici ce que dit à ce sujet M. *Howard*, en parlant de l'hôpital de Lifford. « En donnant 3 livr. sterling 8 sous 3 deniers, chacun acquiert le droit de donner sa voix pour l'élection d'un gouverneur. Je sais de bonne part que le chirurgien, (M. *Spence*) a dépensé 500 livres sterling, pour se procurer des voix et s'assurer l'élection. Le même abus scandaleux, par lequel la vie et la santé des pauvres sont en quelque façon mises à l'enchère, a, comme tout le monde le sait, également lieu dans plusieurs hôpitaux de Londres ».

Quant aux autres articles traité dans cet ouvrage ; tels que les atteliers publics, les écoles en Irlande et en Ecosse, l'excellente institution à Chester pour l'instruction et l'édification des pauvres, ils n'ont pas un rappart assez direct, avec l'objet de ce journal, pour nous en occuper.

BRUNNINGHAUSEN, &c. über den bruch des schenckelbeinhalses, &c. *Sur la fracture du cou du fémur en général, et en particulier sur une nouvelle méthode de la guérir sans claudication; par* HERMANN JOSEPH BRUNNINGHAUSEN ;

in-8°. de 119 *pag., avec gravures. A Wurzbourg, chez la veuve* Stahel, 1789.

8. Si nous devions rendre justice à cet opuscule, nous serions obligés de donner à notre extrait une étendue qui équivaudroit presque à une traduction; mais comme nous espérons que son importance engagera quelques chirurgiens, qui possèdent la langue allemande, à en enrichir la chirurgie françoise, nous nous contenterons d'en donner seulement une idée suffisante, pour prouver le mérite de cette production de M. *Brunninghausen.*

La fracture du cou du fémur est une suite d'une chute faite d'une hauteur considérable sur le grand trochanter, ou sur les jambes étendues, ou sur le genou. L'auteur expose avec beaucoup de clarté les causes anatomiques de cet accident, et observe que dans le jeune âge, et dans la vieillesse, cette fracture est plus facile que dans toute autre âge. Il y a cependant cette différence, que la nature de l'union de la tête du fémur à son cou, fait que celle-là se détache plus souvent dans les jeunes gens; tandis que dans les vieillards le cou même est rompu. Cette fracture auroit moins souvent lieu si la luxation n'étoit pas si difficile.

De toutes les fractures qui peuvent arriver à l'homme, celle-ci présente le moins de facilité à être reconnue. On est souvent très-embarrassé à décider si le cas qu'on a à juger est une fracture ou une luxation. L'auteur détaille les raisons de cette diffi-

culté, et remarque ensuite qu'on a à peu près la même peine à la distinguer de la séparation de la tête du fémur, ainsi que d'une fracture entre les trochanters, ou d'une fracture au-dessous de ces éminences, et M. *Brunninghausen* donne l'exposé des signes communs de ces différentes maladies; nous ne nous y arrêterons pas, mais nous ferons, d'après lui, l'énumération des signes propres à la fracture du cou du fémur, dont la réunion peut porter un grand degré de certitude dans le diagnostic, les voici :

1°. *Une douleur vive au pli du fémur.* Ce signe n'est pas décisif.

2°. *L'impossibilité de lever la jambe.* Pour bien observer ce signe, il faut que le malade soit couché sur le dos, lorsqu'il veut essayer de lever la jambe.

3°. *Une grande mobilité des trochanters en tout sens.* Cette mobilité se remarque sur-tout lorsqu'on empoigne le genou d'une main, et qu'avec l'autre main placée à la région du trochanter, on fait mouvoir la cuisse.

4°. *La crépitation qui se fait entendre en donnant du mouvement à la cuisse.* Ce signe seul indiqueroit difficilement l'endroit précis de la fracture.

5°. *La facilité d'amener la jambe à la même longueur de l'autre, et la promptitude avec laquelle elle se retire de nouveau.*

6°. *L'impossibilité d'éloigner, sans douleur, la jambe malade de la jambe saine.*

7°. *Le soulagement que le malade ressent en rapprochant la jambe malade de l'autre.*

8°. *La facilité avec laquelle on peut tourner en dehors et en dedans la pointe du pied.* Ce signe est un des plus décisifs pour distinguer la fracture de la luxation du fémur.

9°. *La facilité avec laquelle le genou se plie.*

10°. *La grosseur de la fesse du côté malade.*

11°. *L'impossibilité d'appuyer sur cette jambe.*

12°. *La position du grand trochanter en dehors, et à la surface externe de l'os des iles.*

13°, *Le genou et la pointe du pied sont tournés en dehors.*

14. *La jambe affectée est plus courte que l'autre.*

Passons à présent au prognostic. De tout temps on a regardé cette fracture comme très-difficile à guérir. Il se fait quelquefois des épanchemens dans la région de la fracture, et alors la réunion est impossible, et les malades succombent au marasme. Plus le sujet qui a essuyé cet accident est avancé en âge, moins il y a d'espérance d'une parfaite guérison : cependant il y a des exemples de personnes très-vieilles, qui ont été guéries. Dans les sujets cachectiques, la guérison est du moins très-difficile, sinon impossible. Moins la violence qui a occasioné la fracture a été considérable, plus il y a lieu de

soupçonner qu'un vice interne ait contribué à son existence. Si dans les jeunes gens la tête du fémur s'est séparée dans sa synchondrose, la guérison est impossible. Si le malade au bout de deux ou trois mois ne peut pas se tenir sur la jambe, si l'on entend du bruit en donnant du mouvement à la cuisse, si l'on peut facilement, et sans causer de douleurs, rapprocher du corps le grand trochanter, et faciliter par-là le mouvement, non-seulement la fracture n'est pas guérie, mais il reste même peu d'espoir qu'elle puisse l'être.

Dans la section suivante, M. *Brunninghausen* s'occupe du traitement de cette maladie. Comme les deux principaux accidens de la fracture du cou du fémur sont, 1°. que la jambe est déjetée en dehors; 2°. qu'elle est plus courte que l'autre, il s'ensuit que les indications curatives se réduisent spécialement à remettre la jambe dans sa direction naturelle, et à la ramener à la longueur de l'autre; en remplissant ces deux points, on rapproche et on rajuste les deux extrémités du cou du fémur fracturé.

M. *Brunninghausen* appelle réduction, la manipulation par laquelle on remet la jambe dans sa direction naturelle. C'est la partie la plus essentielle du procédé curatif, et précisément celle qui a été le plus négligée. On a concentré toute son attention sur l'extension et la contrextension. En empêchant, après la réduction, que la jambe ne se déjette de nouveau, on a tout fait; les muscles affermissent les extrémités fracturées, et les maintiennent en contact.

L'auteur passe ensuite en revue les différentes méthodes curatives qui ont été proposées : elles se réduisent à six ; savoir, 1°. la commune ; 2°. celle de *Bellocq*, exposée dans les *Mémoires de l'Académie roy. de chirurgie de Paris*, tom. iij ; 3°. celle de M. *Aitken*, décrite dans ses *essais sur divers sujets de chirurgie* (en anglois); 4°. celle de *Duverney*, recommandée dans son *traité des maladies des os*, tom. j ; 5°. celle de M. *Sabatier*, proposée dans le quatrième volume des *Mémoires de l'Académie royale de chirurgie de Paris ; 6°.* celle de M. *Unger*, dont on lit les détails dans le sixième volume de la *bibliothèque chirurgicale* de M. *Richter* (en allemand). M. *Brunninghausen*, après avoir démontré les défauts de toutes ces méthodes respectives, qui tendent à opérer l'extension plutôt que la reduction, trace la sienne qui a précisément un objet contraire. Son principal moyen curatif consiste en ce qu'il attache la jambe malade à celle qui est en santé. Voici le précis de son procédé manuel :

Aussitôt qu'on s'est assuré qu'il y a fracture du cou du fémur, on fait coucher sur le dos le malade étendu sur un matelas dur. Si la jambe n'est pas racourcie, on procède sur le champ à la réduction ; au lieu que si elle est plus courte, il faut faire l'extension. Pour cet effet, on passera un essuie-main entre les cuisses du côté sain, et on le fera tenir par un aide au-dessus de la hanche : une bande sera attachée autour du genou, et tenue par un autre aide. Su pposons à présent que la fracture

soit du côté droit, l'opérateur placera sa main gauche en dedans de la cuisse en haut, et la droite, à l'extérieur du genou. Pendant qu'on fait l'extension, il écartera un peu le haut de la cuisse, et rapprochera le genou, pour dégager le cou fracturé des parties molles, et empêcher, par-là, qu'il ne les déchire pendant l'extension. Aussitôt qu'il sera assuré, par l'égalité de la longueur des jambes, que les extrémités de l'os fracturé sont vis-à-vis l'une de l'autre, il poussera avec la main gauche le grand trochanter en dedans vers l'articulation, et avec la droite, il collera la cuisse malade contre la cuisse saine.

Dès-lors la réduction est faite. Pour contenir les parties en place, on appliquera un fort cuir de semelle, ou mieux encore, une atelle taillée convenablement à la forme de la cuisse, et pourvu en haut d'un enfoncement propre à y loger le trochanter. Cette atelle sera un peu plus large en bas, pour emboiter le genou. Aux deux extrémités, sont attachées des courroies matelassées, qui servent pour fixer, en haut autour du bassin, et en bas, autour des genoux, cette atelle. Ce bandage est suffisant pour maintenir la réduction; cependant, pour plus de sureté, on peut attacher autour du pied une forte corde de coton, dont on forme un étrier, dans lequel on passe le pied du côté sain; ensorte que celui-ci tient toujours l'autre en extension. Nous ne ferons pas mention des accessoires qui peuvent faciliter ou assurer la guérison.

Pour prouver la bonté de cette méthode

curative, l'auteur donne le détail d'un cas où elle a été suivie avec un succès plus heureux, qu'on n'auroit pu l'attendre de tout autre traitement.

Le malade étoit un homme âgé de 69 ans: la cuisse étoit racourcie et jetée en dehors; l'extension et la réduction furent faites de la manière décrite et avec un plein succès. Peu de jours après, il se montra un œdême, qui, néanmoins, se dissipa spontanément. L'inflammation et la fièvre étoient peu considérables, de manière que le malade ne fut saigné qu'une fois.

Des circonstances particulières obligèrent de transporter, le onzième jour, le malade. On le descendit un escalier, et on le monta deux autres, ce qui ne put se faire sans quelques secousses, que le malade supporta néanmoins sans grandes douleurs, et sans dérangement des parties malades. Arrivé dans sa nouvelle demeure, on ne put le placer qu'en travers, sur un lit, avec les jambes pendantes, il fallut lui faire passer la nuit dans cette situation. Malgré cela, au bout de sept semaines on ôta le bandage, et la guérison fut parfaite. Le malade pouvoit lever la jambe qui n'étoit pas plus courte que l'autre; le genou et la pointe du pied n'étoient pas tournés en dehors, et le malade n'essuya aucune douleur.

Dissertatio medico-chirurgica de polypis uteri, novoque ad eorum ligaturam instrumento; auct. WOLDER-

ANDREA NISSEN, *avec deux planches gravées. A Gottingue*, 1789.

9. L'auteur distingue deux espèces de polypes de la matrice, eu égard à leur contexture; les uns sont charnus, et les autres tendineux. Les premiers, semblables aux tumeurs enkystées, renferment quelquefois des cheveux, des os, des pierres, une substance pultiforme.

Il est très-difficile, peut-être impossible, de juger de leur existence dans le commencement; on ne peut les connoître que lorsqu'ils ont acquis un certain volume et qu'ils distendent la matrice. Toutefois, alors même, ils en imposent souvent au point de faire soupçonner une grossesse; et les femmes, qui, à cette intumescence du ventre voyent s'allier des hémorrhagies plus ou moins fréquentes, plus ou moins abondantes, aiment à se tromper sur leur état, et à se persuader que ces évacuations sanguines ne contredisent pas leur prétendu état de grossesse; au contraire, elles se fortifient dans cette persuasion par les exemples des femmes enceintes, chez lesquelles l'évacuation périodique n'a point été interrompue. Il est vrai que cette erreur ne change pas beaucoup la nature des choses; car quand même on seroit sûr que la matrice renferme un polype au lieu d'un fœtus, seroit-il possible de tirer partie de cette connoissance? Nous verrons plus bas que l'auteur le croit jusqu'à un certain point.

Le polype, ayant pris un volume suffisant, descend dans le vagin, quelquefois

peu à peu, et avec des douleurs qui imitent celles de l'enfantement; d'autres fois, et surtout à l'occasion de quelque secousse violente du corps, il plonge subitement. Dès qu'il est logé dans le vagin, son développement devient plus prompt, et tous les accidens augmentent; il survient un écoulement gonorrhoïque, des hémorrhagies fréquentes, qui avoient deja lieu lorsque cette masse étoit encore renfermée dans l'utérus. Il importe donc extrêmement que le médecin connoisse la cause de ces écoulemens; et la négligence de s'en assurer a été mortelle à plus d'une malade.

Les polypes attachés au cou de la matrice ne fournissent que rarement du sang en abondance, et descendent presque toujours dès le commencement dans le vagin; quelquefois, néanmoins, ils remontent dans l'utérus, et excitent alors le soupçon d'une grossesse. Une autre différence qui distingue ceux-ci des polypes fixés au fond de l'utérus, est que lorsqu'ils sortent de la vulve, ils n'entraînent pas comme eux un renversement de ce viscère, mais simplement une descente.

Les polypes dont l'attache est au bord de l'orifice de l'utérus, ont presque toujours un pédicule court. Les uns et les autres ne sont pas si sujets que les polypes du nez à reparoître lorsqu'on les a extirpés.

On ignore qu'elles sont les causes qui donnent naissance à ces excroissances. On a cru qu'elles devoient toutes leur origine aux violences faites à la matrice dans l'accouchement; mais bien que cette cause puisse

être réelle pour quelques-unes, elle ne sauroit l'être pour toutes, attendu qu'on en a rencontré dans des filles, et même dans des enfans.

M. *Nissen* est persuadé que cette maladie n'est pas exclusivement due à un vice local, et qu'il seroit de la plus grande importance de chercher à connoître les causes internes de leur origine. C'est cette connoissance qui rendroit précieux le diagnostic des polypes naissans, et encore renfermés dans la cavité de l'utérus.

L'auteur donne ensuite la description de son nouvel instrument, qui est celui de M. *Goerz*, décrit dans le septième volume de la bibliothèque chirurgicale de M. *Richter*, avec quelques changemens, au moyen desquels son usage devient plus sûr et plus avantageux. En conséquence de cette correction, la ligature porte également sur tous les points du pédicule du polype; ce qui n'est pas possible sans elle.

A la suite de ces détails, on lit quelques remarques relatives aux suites de la ligature. Peu de temps après qu'elle a été faite, il survient divers accidens, dépendans en partie du gonflement, en partie de l'inflammation des polypes. La saignée convient pour les premiers; quant aux seconds, on y remédie en resserrant souvent, et le plus que faire se peut, la ligature; par ce moyen, on comprime les vaisseaux artériels du polype, et l'on intercepte l'accès au sang qui cause l'inflammation.

Ordinairement le polype se détache dans l'espace de sept jours. Voici à quoi l'on re-

connoît cet état : les cordons, après les avoir resserrés, ne remontent pas, et même en faisant quelques tentatives de sortir l'instrument, il suit avec les cordons.

Il est rare que le polype, même après qu'il est détaché, sorte de lui-même; le plus souvent il faut l'extraire, soit avec le forceps, soit par toute autre manœuvre.

L'auteur observe, enfin, qu'un des avantage du nouvel instrument, est qu'il seroit peut-être possible d'opérer, avec son secours, la ligature des polypes dans la matrice même, lorsque des accidens graves engagent à la tenter.

Commentatio chirurgica in qua novam humerum ex articulo extirpandi methodum, novumque ad ligaturam polyporum instrumentum proponit L. W. HASSELBERG, med. et chir. D. *in*-8°. *de* 40 *pag. A Greifswald*, 1788.

10. Deux espèces de lésions exigent, selon M. *Hasselberg*, l'extirpation de l'humérus; savoir, 1°. lorsque la carie attaque la tête de cet os; 2°. lorsque cette même tête est brisée, fracassée. L'auteur auroit dû ajouter que, dans l'un et l'autre cas, les chairs sont tellement macérées, qu'il ne reste aucun espoir de les empêcher de tomber en mortification, car sans cette circonstance, au lieu d'amputer le bras, on peut se contenter de faire l'excision de la partie supérieure de l'os.

Le Dran, Garengeot, Lafaye, Poyet et Bromfield, ont publié des méthodes pour faire cette amputation; mais aucun ne paroît, à M. *Hasselberg*, avoir décrit une méthode aussi ingénieuse que celle de M. *Desault*; il l'a vu pratiquer avec le plus grand succes par cet habile chirurgien lui-même.

Le même M. *Desault* est l'inventeur de l'instrument nouveau pour les ligatures des polypes du nez et de l'utérus, dont la description seroit inintelligible sans le secours des planches.

Cette production contient un nouveau témoignage des obligations que la chirurgie et l'humanité doivent à M. *Desault*.

Dissertatio medica de præcavenda interfeminei dilaceratione; *par M. MATHIAS JOSEPH HAGEN*, de Mayence, *docteur en médecine. A Mayence, chez* les héritiers de Haeffner, 1790; *in-8°. de 28 pag.*

11 M. *Hagen*, en commençant sa dissertation, rappelle que depuis *Hippocrate*, il y a eu des milliers de médecins qui ont fait des observations sur tous les points de l'art des accouchemens; il rappelle encore les moyens ineptes ou superstitieux qu'on a souvent employés pour hâter l'accouchement: tels que l'arrière-faix humain pulvérisé, des poudres de peau humaine, de soie, d'anguille, &c. Il faut, dit-il, dans les accouchemens laborieux, examiner les obstacles

qui s'opposent aux efforts de la nature ; s'ils proviennent des vices d'organisation et de conformation, il faut y remédier par l'art et non par l'empirisme. Il y a dans les accouchemens laborieux cinquante cas, pour lesquels les médicamens seroient absolument infructueux. M. *Hagen* dit un mot sur la nécessité de pratiquer l'opération césarienne, et la section de la symphise dans certaines circonstances. Il indique succinctement les méthodes employées par les plus grands maîtres, pour lever les obstacles qui empêchent d'accoucher. Il expose ensuite les progrès de l'art des accouchemens, qui sont dus en partie aux maisons d'hospices, uniquement consacrées aux femmes en couche.

De cura qua respublica prosequi debeat rem obstetriciam, commentatio medica : *M. CHRISTIAN-AUG. LANGGUTH, docteur en philosophie et médecine, professeur extraordinaire public, et membre de la Société électorale économique saxone. A Virtemberg, chez* Durr, 1789; *in*-4°. *de* 52 *pag.*

12. On trouve dans ce Mémoire l'état de tout ce qui est nécessaire à l'établissement d'un hospice consacré aux femmes en couche. On y a joint un tableau de la dépense et des frais.

A treatise on the prevention of diseases incidental toh orses, &c. *Traité sur les moyens de prévenir les maladies qui arrivent aux chevaux par les mauvais soins en ce qui concerne les écuries, les alimens, les eaux, l'air et l'exercice, auquel sont ajoutées des observations sur quelques branches de chirurgie et de médecine les plus nécessaires au maréchal; par J. CLARK, maréchal de sa Majesté pour l'Ecosse, membre honoraire, et correspondant de plusieurs Sociétés d'agriculture, &c. (avec cette épigraphe).*

.... Servare modum finemque tenere,
Naturamque sequi. LUCAN.

seconde édition, corrigée et augmentée. *A Edimbourg, imprimé aux frais de l'auteur; et se trouve chez* W. Creech, J. Dickson, P. Hill, et C. Elliot, 1790; *in*-8°. *Prix 7 schel. 6 pen. On en trouvera des*

exemplaires à Paris, chez Théop. Barrois le jeune, *libraire, quai des Augustins*, n°. 18.

13. Nous avons fait connoître la première édition de cet ouvrage dans ce Journal, *tom* lxxxiij, *pag.* 460, celle-ci n'est ni moins belle, ni moins soignée. Elle a 12 pages pour le titre, l'épitre dédicatoire et la table des chapitres, et 427 pour la préface, l'introduction et le corps de l'ouvrage. Les corrections et augmentations consistent dans la suppression des fautes de la première édition, et dans deux pages d'additions au chapitre second, qui traite des alimens.

M. *Pingeron*, dont le zèle pour tout ce qui concerne les sciences utiles, est toujours aussi actif, vient de traduire cet ouvrage dans notre langue, et il se propose de publier bientôt cette traduction, avec des notes par M. *Huzard.*

JOH. FRID. BLUMENBACHII, prof. med. &c. Decas collectionis suæ craniorum diversarum gentium illustrata, 1790; *in*-4°. *de* 30 *pages, avec planches, à Strasbourg, chez* Kœnig.

14. M. *Blumenbach* possède une riche collection de crânes d'individus de divers pays. Il prétend que le caractère dominant des nations peut être reconnu par la conformation

tion de cette boîte osseuse, sur-tout par les os frontaux et maxillaires. Les planches représentent le crâne d'une mumie d'Egypte, d'un Turc, d'un Calmuck, de trois négres, d'un habitant des Indes septentrionales, d'un Insulaire de Saint-Vincent, d'un Asiatique, d'un Cosaque. M. *Blumenbach* ne manque pas d'indiquer à chaque description, par quelle voie ces différens crânes lui sont parvenus.

JOANN. GODOFR. EBEL, M. D. observationes neurologicæ comparatæ. *A. Francfort sur l'Oder*, 1788.

15. Cet écrit, très-intéressant pour l'anatomie comparée, contient, entre autres détails, la confirmation de ce que M. *Sæmmering* a observé, relativement au volume des nerfs proportionné à celui du cerveau; comme aussi des vérifications, et un examen exact de ce que les anatomistes modernes ont dit concernant les différentes parties du cerveau. M. *Ebel* y a joint les dimensions du nerf intercostal, pris dans différens animaux.

Descrizione di una monstruosa bambina nata nel Veronese: *Description d'un enfant monstrueux, né à Vérone, faite par* ZENON BONGIOVANNI, *médecin de la santé, à Vérone, membre de l'Académie*

d'agriculture, commerce et arts, et correspondant de la Société royale de médecine de Paris. A Vérone, chez Denis Ramanzini, 1789, *in-4°. de* 32 *pages, avec fig.*

16. M. *Bongiovanni*, après avoir disserté sur les divers phénomènes et écarts de la nature, passe en revue les principaux écrivains qui ont rassemblé et décrit les monstruosités et les monstres les plus remarquables. L'enfant, dont il est ici question, est venu au monde l'année dernière; il étoit de grandeur naturelle; sa tête portoit une chevelure abondante, couleur de chataigne; il avoit deux oreilles complétes, le front élargi, le menton et les faces doubles, avec deux bouches, deux nez à une seule narine, le sternum et les clavicules mal conformés. Au devant de sa poitrine, étoit une cavité, dans laquelle étoit logé une portion de fœtus mal organisé. La vulve aboutissoit, pour ainsi dire, à l'anus, et les intestins étoit d'une construction extraordinaire. Cette description est accompagnée de gravures, qui représentent avec netteté cet enfant monstrueux, et ses diverses parties.

Encyclopédie méthodique, Histoire naturelle des vers, dédiée et présentée à M. DE LAMOIGNON DE MALESHERBES, *ministre et secré-*

taire d'Etat; par M. BRUGUIERE, docteur en médecine, médecin botaniste, et naturaliste du Roi, membre de la Société royale des sciences de Montpellier. A Paris, chez Panckoucke, *libraire, hôtel de Thou, rue des Poitevins; à Liége, chez* Plomteux, *imprimeur des Etats; et à Nanci, chez* Matthieu, *libraire*, 1789; *in*-4°.

17. Personne n'avoit encore écrit sur les vers d'une manière aussi profonde, et avec des connoissances aussi étendues, que le fait M. *Bruguiere*.

« De toutes les parties de la zoologie, dit-il, la moins connue est, sans contredit celle qui traite des vers; cette classe d'animaux, qui emporte chez le vulgaire une idée d'abjection, mérite cependant autant que les autres les recherches des naturalistes, et l'attention particulière de ceux qui cherchent dans les sciences un aliment à leur curiosité. Si l'on considère le nombre des animaux que les naturalistes ont désignés sous le nom de *ver*, si on observe la simplicité, ou l'appareil quelquefois très-compliqué de leur organisation, ou enfin, si on réfléchit sur les modes si variés de leur propagation naturelle et de leurs régénérations artificielles, l'imagination est bientôt étonnée de leur nombre; elle ne

peut suffire à combiner les dégradations de leurs formes, elle est effrayée de quelques-unes de leurs facultés. Les eaux sont peuplées de molécules animées, qui sont douées d'organes aussi parfaits que les plus gros animaux, puisqu'elles se reproduisent de même, et qu'elles tiennent dans la nature un rang aussi peu équivoque, quoique moins soupçonné ».

« Les vers vivent et multiplient dans le corps des autres animaux, et sont répandus comme eux sur toute la surface de la terre; les quadrupèdes, les reptiles, les oiseaux et les poissons, sont l'asyle naturel de quelques-uns d'entre eux; d'autres sont plus directement attachés à la terre, ou préparent, dans les abîmes de la mer, de l'instruction pour les races futures, et des sols que leur industrie doit un jour fertiliser ».

« La partie des sciences naturelles, qui a les vers pour objet, a été cependant négligée pendant tant de siècles, que l'on peut, en quelque manière, la regarder comme nouvelle et créée de nos jours, et comme ne présentant encore que des indices légers de ce qu'elle peut devenir dans la suite ».

« Presque toutes les parties de l'histoire naturelle ont eu en France d'excellens observateurs, les vers seuls y ont été peu connus, à l'exception de la conchyliologie, qui a y été toujours cultivée avec ardeur. Les autres divisions de cette classe y avoient été trop négligées, et nous ne possédions aucun ouvrage élémentaire et général qui nous mît, sur cette partie, au niveau des connoissances actuelles. Quelques observa-

tions éparses dans différens ouvrages, étoient, à la vérité, de surs garans de ce que leurs auteurs auroient pu produire, si les circonstances, qui disposent impérieusement des hommes, et triomphent si souvent de leurs goûts, le leur eussent permis; aussi est-ce seulement de *Linné* que date cette partie de la science : cet auteur, que l'on doit considérer, à plus d'un titre, comme le vrai fondateur de l'histoire naturelle, traça dans son *système de la nature,* le plan général de cet ouvrage, en distribuant, sous un ordre méthodique, une partie des observations de ses prédécesseurs, les siennes propres, et celles de ses contemporains; son travail, quoique très-incomplet, mais très-recommandable par la route qu'il a su tracer, est devenu le type des naturalistes, et le modèle de ses successeurs. En indiquant ses vues, il a désigné le moyen de les améliorer, de les rectifier, et celui de les combattre quand elles sont fautives; c'est l'auteur qui a le plus fait pour la science; là même où il a le moins réussi ».

M. *Bruguiere* s'étant chargé de fournir, dans le nouveau dictionnaire encyclopédique, l'histoire entière des vers, il s'est proposé de donner, sur cette partie, un ouvrage aussi complet que l'époque actuelle et les circonstances pouvoient le lui permettre. Il y a ajouté l'ordre entier des vers infusoires, d'après les découvertes du célèbre *Muller.* Il a changé, ou rectifié, d'après les observations les plus modernes, les définitions de quelques genres. Il n'a pas négligé de rapporter ce que l'on connoît de

certain sur l'organisation, les mœurs et l'accouplement de quelques espèces; étant convaincu que les différences specifiques que *Linné* a employées avec tant de succès, pour simplifier la recherche des espèces, étoient un des plus grands avantages de son ordre didactique, il a cherché à le procurer à son travail, en faveur des personnes à qui la langue latine n'est pas familière, et en faveur de celles qui ne connoissent pas suffisamment les mots techniques qui ont été employés par le célèbre naturaliste de Suède. Il a créé à l'avantage de la science plusieurs noms nécessaires, ceux du genre, joints aux noms triviaux ou spécifiques, composés d'un seul mot, aident et facilitent la communication des idées, en offrant, par leur réunion, l'dées de plusieurs rapports. M. *Bruguière* a employé ce mode; il a traduit les noms génériques de *Linné*; et à chaque espèce, il a ajouté une synonymie complète, en évitant, avec l'attention la plus scrupuleuse, les synonymes douteux; il cite les auteurs qui ont traité chaque ver, indique les contrées et les endroits où il se trouve.

On jugera de la manière d'écrire de l'auteur par quelques-unes de ses descriptions.

1°. *Ascaride vermiculaire.*

« Ce ver est cylindrique, et garni d'anneaux si fins, qu'on ne les aperçoit que par le secours d'une forte loupe; il est composé d'une membrane luisante très-unie, qui, en se repliant sur elle-même près du bout antérieur, forme, dans cette partie,

une ride circulaire assez profonde ; sa longueur totale, qui est de cinq lignes pendant la vie de l'animal, se réduit ordinairement après sa mort, à trois lign. et demie, comme l'a très-bien observé *Muller ;* suivant cet auteur, le bout antérieur du corps est obtus, il est terminé par trois petits tubercules arrondis, qui ressemblent à ceux de l'*ascaride lombrical ;* l'extrémité postérieure est au contraire très-atténuée ; elle finit en une pointe aussi fine qu'un cheveu ; on voit sur toute la longueur du corps une ligne bleuâtre, qui est très-apparente quand le ver a mangé, et qui désigne la place de l'intestin ; la couleur de ce ver est d'un rouge plus ou moins pâle, et souvent couleur de chair ».

« Ce ver est très-commun, il tourmente l'homme et les animaux quadrupèdes ; il attaque principalement les enfans, et vit dans leur intestin *rectum.* On a observé qu'il les inquiète le soir par des chatouillemens incommodes, et qu'il se multiplie d'une manière étonnante dans un espace de temps assez court ; on vient à bout de le chasser avec des infusions d'*helmintocorton*, de la poudre de coraline donnée à forte dose ; on emploie aussi au même usage les poils qui garnissent le fruit d'une plante légumineuse d'Amérique, que *Linné* a nommée *dolichos pruriens*, que nous appelons *pois à gratter*, quoiqu'il soit vraisemblable que ces poils n'agissent que par leur action mécanique, et qu'ils puissent même devenir dangereux. On trouve aussi ces *ascarides* dans les intestins des chevaux ».

2°. *Blatte de bysance.*

« C'est le nom que les anciens médecins avoient donné à l'opercule tendineux du *strombe pesant*, et qu'ils faisoient entrer dans leurs préparations pharmaceutiques, comme un puissant secours pour les vapeurs, et contre l'épilepsie ; on l'appeloit aussi l'*ongle odorant* à cause de sa figure, qui ressemble, suivant *Rondelet*, à l'ongle d'un oiseau de proie, et tient de même à la chair du ver, par le bout qui est le plus dur ».

« *Rondelet*, qui a le premier restitué au *strombe pesant* le nom ancien de *conchylium*, observe que *Dioscoride* reconnoît deux espèces de *blattes* : l'une, que l'on tiroit de la Mer rouge, qui étoit blanche, grasse au tact, et la plus estimée, l'autre, noirâtre, plus petite, qui venoit de la Babylonie, que de son temps les apothicaires appeloient indifféremment *blattes de Bysance*, les opercules du *strombe pesant* et ceux des pourpres. Cet usage des apothicaires s'est transmis jusqu'à nous, mais il n'y a pas grand danger, puisqu'ils ont tous à peu près les mêmes vertus, quoique de forme très-différente. Lorsqu'on les brûle, ils répandent une odeur semblable à celle du *castoreum*, dont on leur attribuoit aussi les vertus ; aujourd'hui on en fait peu d'usage, et ces opercules ne sont recherchés que pour l'ornement des cabinets ».

3°. *Buccin teinturier.*

« *Reaumur* a donné un Mémoire très-intéressant sur ce coquillage, dans le recueil de l'Académie des sciences de Paris, qui mérite d'être consulté, et d'après lequel

il paroît démontré qu'on tire, par expression, du ver qui y est contenu et de ses œufs, une couleur poupre, analogue à celle dont *Pline*, le naturaliste, a parlé, laquelle étoit si célèbre dans l'antiquité, sous le nom de *pourpre de Tyr*».

CAROLI A LINNÉ, &c. Genera plantarum, earumque characteres naturales, secundum numerum, figuram, situm et proportionem omnium fructificationis partium, EDITIO OCTAVA, post reichardianam secunda, prioribus longe auctior, atque emendatior; curante, D. Jo. CHRISTIANO DAN. SCHREBER, consiliario aulico, botanices, historiæ naturalis et œconomiæ professore publ. et ordin. in Academia Erlangense, &c. Vol. I. *A Francfort sur le Mein, chez* Varrentrapp *et* Wenner, 1789; *in*-4°. *de* 379 *pag. et se trouve à Strasbourg, chez* Kœnig, *libraire.*

18. Ce premier volume offre la description des genres qui appartiennent aux treize premières classes de *Linné*. Cette huitième édition est augmentée de 180 genres nouveaux, dont quelques-uns sont établis par

M. *Schreber*. Ce botaniste a examiné une immense quantité de plantes; il en a comparé soigneusement les caractères naturels, et il a plusieurs fois corrigé les défauts qu'il trouvoit dans *Linné*, mais avec les égards que l'on doit à ce grand naturaliste.

Deux catalogues des plantes d'Herrenhausen. A Hanovre, chez Pahwitz, 1787; *in-folio*.

19. Le premier de ces catalogues, offre les plantes qui viennent sous vitraux et dans les serres chaudes; et l'autre, les arbres et arbrisseaux de la plantation royale; chacun est composé de deux feuilles. Le bon état des jardins royaux d'Herrenhausen est dû aux soins de M. *de Hake*, qui en a la surintendance. Parmi les raretés, on y voit le quinquina caraïbe, le sainfoin oseillant, la murray exotique, les deux thés.

VICTORII PICI, phil. et med. doctoris taurinensis ampliss. Medicorum collegii candidati melethemata inauguralia. Augusta taurinorum excudebat JOAN. MICH. BRIOLUS, R. Sc. Acad. et R. ag. Societ. imp. et bib. M. DCC. LXXXVIII; *in*-8°. cum fig.

20. Pour faire connoître cet ouvrage, rempli d'une érudition profonde, et de recherches très-intéressantes sur l'histoire naturelle des champignons, sur leur usage,

leurs effets, les accidens auxquels ils donnent lieu, et les moyens d'y remédier, il nous suffira d'en exposer le plan.

1°. trois feuillets pour le titre, l'épitre dédicatoire, et l'approbation de la Société royale de médecine de Paris, qui a agréé la dédicace de l'ouvrage, et dont l'auteur (M. *Picco*, médecin de la famille royale, à Turin) est correspondant.

2°. 283 pages pour le texte, divisé en six parties :

Ex physica de fungorum generatione.

Ex materia medica de fungis.

Ex anatome deglutitionis organa.

Ex physiologia deglutitio.

Ex théorica de symptomatibus quæ fungorum venenatorum esum consequi solent.

Ex pruxi de ratione medendi iis qui à fungis veneficis male habent.

3°. Une page pour l'errata.

4°. Deux planches coloriées avec soin, représentant différens *fungus.*

Cet ouvrage, écrit avec beaucoup d'ordre et de méthode, contient des observations neuves. Il est suivi d'un petit opuscule de 32 pages sur le même sujet, intitulé : *Josephi-Antonii Dardana, phil. et med. doct. medici nosocomii vercellensis in agaricum campestrem veneno in patria infamem acta ad amicissimum et amantissimum victorium pieum, M. D. augusta taurinorum excudebat Joan.-Mich. Briolus, R. Scient. Acad. et ag. Societ. imper. et bibl.* M. DCC. LXXXVIII. daté de Verceil, le 13 des kalendes de novembre 1787.

Repertorium für die offentliche und gerichtliche arzney wissenschafft, &c. *Repertoire pour la médecine publique et légale ; par le docteur* JEAN-THÉOD. PYL, *conseiller de Sa Maj. Prussienne, membre du collége supérieur de médecine.* Premier volume ; *in-8°. de 284 pag. non compris les tableaux. A Berlin, chez* Fr. Viewey l'aîné, 1789.

21. M. *Pyl* s'est déja fait avantageusement connoître dans la carrière qu'il continue de courir, par quatre volumes d'un recueil publié sous le titre de *Magasin pour la médecine-légale et la police médicinale* (en allemand). Nous allons d'abord parcourir rapidement ce volume, et présenter ensuite un extrait d'un des articles les plus importans.

La première section contient les dissertations suivantes :

1°. *Sur la qualité de l'air dans les grandes villes fort peuplées ; discours prononcé par M.* NIL DALBERG, *conseiller des mines du roi de Suède ; trad. par M. A.* KOELPIN.

En même temps que l'auteur expose les vices que l'air contracte dans les villes qui renferment un grand nombre d'habitans, il indique les moyens de les corriger.

2°. *AMBROISE PARÉ, des maladies simulées ; fragment traduit par M. le médecin du corps METZGER.*

Ce fragment prouve que ce n'est pas d'aujourd'hui que la paresse et la fourberie se jouent de la charité publique, et emploient mille artifices pour en imposer aux ames compatissantes.

3°. *Opuscule de GALIEN, sur l'art de connoître les maladies simulées;* par le même.

4°. *Examen des expériences faites sur les poumons; par M. le professeur MECKEL.*

Nous donnerons à la suite de cette énumération l'extrait de cet article.

5°. *Parère du collége royal suprême de santé, de Prusse, daté de Berlin,* 28 *décembre* 1787, *dans lequel on prouve évidemment, et contre toutes les objections, que la section ou extraction du ver des chiens est non-seulement une opération inutile, mais même préjudiciable.*

L'inutilité de cette opération est démontrée par les nombreux exemples de chiens qu'elle n'a pas garantis ; car, non-seulement, plusieurs de ces animaux opérés ont été attaqués de la rage mue; mais on en a encore vu beaucoup qui ont essuyé la véritable rage, et ont mordu d'autres bêtes qui à leur tour sont devenues enragées Cette opération est préjudiciable en ce qu'elle inspire une sécurité mal placée, et détourne les gens crédules des précautions nécessaires et salutaires.

6°. *Considérations sur la rage, extraites de l'almanach vétérinaire ; traduites par M. le D. UDEN.*

7°. *Que faut-il penser des plaies du cervelet, sur-tout eu égard à leur danger? Par le doct. J. G. M***.*

A la suite de quelques considérations sur les plaies du cerveau en général, l'anonyme établit que, conformément aux expériences modernes, on a vu guérir, sans suites fâcheuses, des blessures très-considérables, même avec perte de substance du cervelet; ensorte que leur danger ne tient pas à l'étendue de la plaie, ni à la partie lésée, mais principalement aux accidens qui y surviennent, et à des circonstances occasionelles. M. *M.**** convient, en effet, que le danger des plaies du cervelet est plus grand que celui des blessures du cerveau; mais il observe en même temps qu'on l'a beaucoup exagéré, et qu'il s'en faut bien qu'il le soit autant qu'on l'a cru autrefois. Quant à leur traitement, elles ne diffèrent en rien de celles du cerveau; on ne craint plus même d'appliquer le trépan à l'occiput ou sur les sutures.

8°. *Sur les signes de la grossesse; par J. Z. R.* **

L'auteur prétend qu'il y a des signes certains de la grossesse, et de ses différentes périodes.

9°. *Quelque chose sur la morve des bêtes à laine, et de sa différence d'avec celle des chevaux ; ensemble l'exposé de quelques moyens pour en prévenir la communication ; par J. G. M***.*

10°. *Analyse chimique des eaux minérales de* Bellberg, près de Hall; *par M. le prof.* GREN.

11°. *Expériences concernant le vin gâté, avec la méthode de s'assurer s'il est mêlé avec du bon vin; par M. B. R.* SCOPOLI.

Sans entrer dans le détail des expériences que M. *Scopoli* a faites, nous ne présenterons que le précis des conséquences qu'il en tire. Selon lui, ce n'est point le défaut d'air fixe, ni le principe spiritueux qui fait gâter le vin : cette altération vient de ce qu'il ne contient pas assez de substance résineuse, en même temps que les parties mucilagineuses et gommeuses y sont en trop grande abondance. La partie spiritueuse ne pouvant pas dissoudre ou tenir en dissolution la totalité de ces substances, l'excédent se précipite, et le vin perd de sa qualité.

12°. *État médicinal de Suède, ou liste nominale de toutes les personnes pourvues de places relatives à l'art de guérir.*

Il n'est pas de pays, dans le monde entier, où il y ait de réglemens aussi sages qu'en Suède, concernant l'art salutaire; et cependant on ne voit aucun autre État s'empresser d'imiter cet exemple, et d'adopter le mêmes réglemens.

On trouve, dans la deuxième section, plusieurs rapports juridiques et *parère*. Les principaux auteurs de ces pièces, sont : MM. *Eller, Cothenius, Ludolff, Mæhsen, &c.*

La troisième section présente de courtes notices des anecdotes, &c. Entre autres articles intéressans que cette section contient, il y

est question d'une dissertation (soutenue en 1766, à Butzow, sous la présidence de M. *Déthardïng*, pour le doctorat en médecine par M. *Marc Moses*,) intitulée : *Disputatio philologico medica inauguralis. De cura infantum recèns natorum penes ebræos olim usitata;* et d'une observation de M. *de la Flize sur un empoisonnement avec le sel de nitre, traduite de la gazette salutaire* de Bouillon, 1787, n°. 28, (*a*).

L'appendice contient quatre tableaux tracés d'après les registres des baptêmes, mariages et morts, dans les États du Roi de Prusse, année 1788.

Revenons à présent à l'art. quatrième. Voici l'état de la question que M. *Meckel* discute :

L'épreuve des poumons est-elle un moyen sûr et immanquable pour décider si un enfant a vécu ou non après sa naissance. L'auteur établit que dans aucun cas l'épreuve des poumons ne peut offrir seule et sans la réunion d'autres signes des preuves certaines et incontestables si un enfant a vécu ou non après sa naissance. Il peut se rencontrer dans des cas, 1°. où l'enfant a vécu après le part sans avoir respiré; 2°. où il a respiré, bien que les poumons indiquent le contraire; 3°. où l'enfant n'a pas vécu, et encore moins respiré après avoir été mis au monde, quoique les épreuves avec les poumons déposent du contraire.

Le premier cas a lieu lorsque des con-

(*a*) Cette observation de M. *Laflize* se trouve aussi dans ce Journal, année 1787, *tom.* lxxj, *pag.* 401.

crétions, aglutinations dans la bouche (*a*), des glaires tenaces, collantes, obstruant la gorge, le nez, &c. ont opposé des obstacles invincibles au passage de l'air, en même temps que le développement du fœtus, le sang qui s'élance avec force et par jets du cordon ombilical, le battement du cœur, le mouvement de diverses parties, n'ont laissé aucun doute sur la vie du nouveau-né.

Le second cas se rencontre, 1°. lorsque la respiration a été incomplète ou rare; ensorte qu'il n'y a eu que la partie inférieure du poumon droit qui ait été dilatée, et qu'inconsidérément on a choisi le poumon gauche pour faire les épreuves; 2°. lorsque la suffocation a tellement accumulé le sang dans les poumons, même après la respiration, que la pesanteur spécifique de ce viscère en a été considérablement augmentée; 3°. lorsque le pus ou une concrétion squirrheuse (circonstances, à la vérité, très-rares chez les enfans,) ont altéré la structure des poumons, au point que l'épreuve ne sauroit qu'induire en erreur, si l'on ne faisoit pas attention à cet état particulier du viscère; 4°. lorsque, comme *Heister* et *Loder* l'assurent, des enfans ont vécu des heures entières, et ont même crié, et que cependant les épreuves avec les poumons, ont donné

(*a*) La langue est quelquefois, comme on sait, tellement collée contre le palais, qu'elle empêche la succion. Ne pourroit-elle pas dans certains cas, aussi, boucher, en même temps, les arrières-narines, repousser le voile du palais, &c.

des résultats contraires à la vie des sujets (*a*).

Les cas de la troisième espèce ont lieu lorsque la putréfaction a déja dégagé l'air, ou que l'insufflation a développé les poumons. Dans ces cas, les poumons des enfans mort-nés auront acquis une gravité spécifique moindre que celle de l'eau.

Dans les deux premiers cas, les juges qui ne consulteroient que les épreuves avec les poumons, absoudroient; et dans le dernier cas, ils condamneroient injustement l'accusée. Raisons qui paroissent suffisantes pour prononcer que dans aucun cas on ne doit admettre l'épreuve des poumons comme décisive de la naissance d'un enfant mort ou vivant, et qu'elle n'est probatoire qu'autant qu'elle se rencontre aves les circonstances suivantes :

I. *Conditions sous lesquelles l'épreuve*

(*a*) Ne pourroit-on pas joindre à ces cas celui où l'enfant venu long-temps avant terme est, à la vérité, viable, mais incapable de faire de fortes respirations, pour le développement des poumons? Voyez dissertation intitulée : *L'enfant, qui naît au cinquième mois de la grossesse, peut-il conserver la vie? Question médico-légale, dans laquelle on expose quelques lois de la nature propres à donner quelques éclaircissemens sur ce que c'est que la vie;* par M. *Alphonse Le Roi*, docteur-régent, et ancien professeur de médecine et des accouchemens, en la faculté de médecine de Paris, 1790; consultation inésrée en entier dans la gazette salutaire, n°. 46, année 1790, et suivants, au redacteur de laquelle l'auteur a bien voulu la communiquer avec permission de l'y insérer, attendu qu'il n'en existe pas douze exemplaires.

des poumons peut déposer de la vie de l'enfant après sa naissance.

1°. Il faut que le fœtus ait au moins les dimensions et la pesanteur d'un embryon de sept mois, ou, encore mieux, d'un enfant venu à terme.

2°. Que le cadavre soit parfaitement frais, ou du moins exempt de toute apparence de putréfaction qui pourroit faire soupçonner que l'air a été dégagé de la substance des poumons.

3°. Qu'il ne présente aucun vice de conformation qui auroit pu l'empêcher de vivre; par exemple, si le cerveau manquoit.

4°. Que l'examen de la tête ne présente rien en dehors ni en dedans qui puisse indiquer que l'enfant a péri dans le part; tels que des vaisseaux engorgés, du sang extravasé, de l'eau sous le crâne, &c.

5°. Que les poumons recouvrent presqu'en entier le cœur et le péricarde; que le poumon droit s'étende jusqu'au médiastin, qu'ils soient pâles, et qu'en les découpant ils rendent le son propre aux poumons qui ont servi à la respiration, qu'ils n'enfoncent pas dans l'eau à moins qu'ils ne contiennent du sang extravasé, des amas de pus, d'eau, un squirrhe, qui augmentent leur poids; que les enquêtes certifient qu'on n'a pas soufflé d'aucune manière de l'air dans ce viscère.

6°. Que les dimensions de la capacité du thorax et l'abaissement du diaphragme fassent juger que la respiration a eu lieu.

7°. Que les vaisseaux sanguins des pou-

mons, plus dilatés que dans un embryon qui n'a pas encore respiré, et la vacuité du *ductus arteriosus*, prouvent que la circulation pulmonaire a été établie.

8°. Que les viscères du bas-ventre soient plus abaissés et poussés en avant que si l'enfant n'avoit pas respiré.

9°. Qu'on rencontre un commencement de coagulation dans les vaisseaux ombilicaux et dans le *ductus venosus*.

10°. Que la vessie presque vide, et les intestins déchargés de la plus grande partie du *meconium*, indiquent que cet enfant a vécu un certain temps, parce que ces évacuations n'ont pas facilement lieu sans le secours de la respiration.

Toutes ces conditions, lorsqu'elles se rencontrent avec l'épreuve des poumons, peuvent faire prononcer que l'enfant est venu vivant au monde, sans cependant servir à constater un infanticide volontaire, parce qu'il faudroit encore être assuré que l'enfant, après que la tête et le front ont franchi le passage, n'ait pas été retenu un certain temps par le cordon ombilical qui auroit été entortillé autour des jambes; de manière que la circulation, entre la mère et l'enfant, ait été interceptée.

II. *Conditions pour un enfant mort né.*

1°. Lorsque le poids et les dimensions sont au-dessous de ceux d'un fœtus de sept mois.

2°. Que la putréfaction est manifeste.

3°. Qu'il manque quelque partie essentielle à la vie.

4°, Qu'on reconnoît à la tête des signes évidens de violence, soufferte durant le part (*a*).

5°. Que le pericarde est tout-à-fait à découvert; que les poumons sont ramassés dans le derrière du thorax, qu'ils sont d'un rouge foncé, de la même consistance dense que les autres viscères en les découpant, que le nombre des vaisseaux sanguins dilatés est très petit, qu'on n'y remarque ni squirrhe, ni matières purulentes qui puissent les faire aller au fond de l'eau.

6°. Que la cavité du thorax est courte et étroite, le diaphragme convexe et avancé dans la poitrine.

7°. Que le *ductus arteriosus* est encore rempli de sang liquide, et tellement ouvert, qu'on peut supposer qu'il a encore livré passage, conjointement avec le trou ovale, peu de temps avant la mort, à tout le sang qui auroit dû passer par les vaisseaux pulmonaires, si l'enfant avoit vécu un certain temps après sa naissance.

8°. Que les viscères du bas-ventre sont remontés vers la poitrine.

9°. Que les vaisseaux sanguins du cordon ombilical, ainsi que le *ductus venosus*, sont ouvert et pleins d'un sang liquide; la veine-porte petite, et les ramifications de la veine ombilicale dans le foie très-visible.

10°. Que la vessie est pleine d'urine., et le méconium amassé dans les intestins.

(*a*) Il n'est guère possible que, dans ce cas, la mère accouche sans secours, à moins que cette violence ne soit de son fait; et s'il y a eu des aides, leurs dépositions serviront à éclaircir la question.

Ces conditions sont plus que suffisantes pour décider la question, et pour faire rejeter le résultat contradictoire des épreuves des poumons qui pourroient se rencontrer. Afin de constater, de plus en plus, combien il faut être réservé et circonspect dans ces décisions, lorsqu'on est appelé pour juger s'il y a lieu d'inculper l'accusée d'infanticide, M. *Meckel* a inséré un rapport très-détaillé concernant un enfant venu au monde, qui a été incontestablement vivant au moment de sa naissance, mais si foible, et tellement mal formé, qu'il y avoit impossibilité physique pour la durée de ses jours.

A V I S.

Il y a plus de trois ans que M. *Alexandre Monro*, célèbre professeur de l'université d'Edimbourg, a fait paroître son traité des bourses muqueuses du corps humain. Ce travail, annoncé avec éloge dans plusieurs ouvrages périodiques (*a*), mérite non-seulement l'attention des anatomistes, mais aussi celle des chirurgiens, par les vues pratiques qu'il renferme. Le nouveau manuel qu'on y propose, pour l'opération de la hernie, paroît, sur-tout, infiniment judicieux. L'auteur a eu soin de l'appuyer par des observations frappantes. Voyant que personnes ne s'occupoit d'en donner une traduction en faveur des praticiens françois à

(*a*) Journal de medecine, *tom.* lxxix, *pag.* 136. Gazette salutaire, année 1789, n°. 10. Annales de médecine par M. *Retz*, *tom.* vj, *pag.* 10.

qui la langue angloise n'est pas familière, j'ai cru devoir l'entreprendre, et je compte incessamment la livrer à l'impression : si cependant il en avoit déja paru une sans que j'en eusse eu connoissance, ou si quelqu'un en avoit une dans son porte-feuille, je le prie instamment de vouloir bien m'en donner avis. Sans doute, tout autre auroit mieux fait que moi, mais si je puis par là contribuer à sauver la vie à quelque herniaire, à abréger les douleurs et les suites de l'opération, à en diminuer les dangers, je serai trop heureux :

Nihil scribens, ipse docebo. HORACE.

WATON, *D. M. et chirurgien-major du régiment de Languedoc, infanterie, en garnison à Carcassonne.*]

On trouve à Montpellier, chez M. *Vincent*, secrétaire de l'université de médecine, une collection très-considérable de thèses et de dissertations soutenues dans cette université, depuis plusieurs années. On peut se procurer également, chez lui, les divers ouvrages de MM. les professeurs en médecine, publiés en françois ou en latin, tels que ceux de feu MM. *Le Roy*, *de la Mure*, *Grimaud*, *&c.* et ceux de MM. *Fouquet*, *Barthez*, *Baumes*, *Chaptal* et autres, au plus juste prix. On peut lui écrire directement.

Nos. 1, 2, 7, 8, 9, 10, 15, 21, M. GRUNWALD.

3, 5, 11, 12, 14, 16, 17, 18, 19, M. WILLEMET.

13, 20, M. HUZARD.

TABLE.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

De l'imprimerie de P. F. DIDOT jeune, 1791.

JOURNAL DE MÉDECINE, CHIRURGIE, PHARMACIE, &c.

JUIN 1791.

CONSTITUTION MÉDICALE de l'année 1790. Fièvre bilieuse gastrique; par M. LAISON, docteur en médecine, et médecin de l'hôpital de Toulon sur Arroux, district de Charolles.

Febres ad remissiones eo proniores sunt quo magis à colluvie impura pendent, in primis viis contenta. SELLE, Pyrit. rud.

La doctrine des causes des maladies est la science philosophique; et tout médecin qui la possède, est un vrai médecin.

AVANT de décrire l'épidémie, je dois parler des causes qui la développèrent; telles furent la disette des fruits, la cherté des grains, la mauvaise nourri-

ture qui en fut la suite, des chaleurs vives et d'une trop longue durée : cette dernière cause ne doit pas être regardée, comme seule capable de produire une épidémie; la chaleur seule ne dispose pas les humeurs à la putridité, il faut de plus le concours ou de l'humidité, ou de quelques miasmes qui pénètrent l'organe de la peau, ou les émanations des marais ou des matières putrides; ou enfin un levain formé dans les premières voies. Lorsqu'il y a des matières accumulées, une partie de ces circonstances suffisent au développement d'une épidémie.

La constitution chaude et humide de l'air est celle qui relâche le plus la fibre, qui énerve davantage le corps, et dispose le plus les humeurs à la putréfaction. C'est aussi sous son influence, que le corps se charge plus aisément de miasmes putrides, et des émanations malfaisantes. Ceux qui ont appliqué la météorologie à la science médicale, fournissent de nombreuses observations à l'appui de cette assertion. C'est sous cette constitution que se développent toutes les maladies qui reconnoissent pour cause matérielle, un vice de la bile; c'est sous elle que se

sont manifestées les épidémies les plus meurtrières.

Si à ces considérations, on ajoute celles qui peuvent se tirer de la situation des lieux, on aura le complément des causes évidentes de l'épidémie dont il est ici question. Personne aujourd'hui n'ignore, et c'est une des découvertes les plus utiles de la médecine moderne, que rien ne contribue plus à produire les fièvres intermittentes, que les miasmes et les vapeurs, qui s'élèvent des eaux stagnantes. *Voyez* ce qu'ont dit à ce sujet, *Cullen*, *Lind*, *Baumes*. Toulon paroît situé très-avantageusement : cette ville est à découvert du côté du nord; et dans la même direction, coule l'Arroux qui la traverse. La rivière qui porte ce nom, et dont le cours rapide devroit contribuer à sa salubrité, est, au contraire, ce qui en rend l'air malsain, dans la saison où l'on fait rouir le chanvre. (C'est à cette époque que s'est développée l'épidémie.) Le rouissage se fait, pour la plus grande partie, au dessus de la ville, et au nord : une police plus attentive obvieroit à cette cause qui produit de fréquentes maladies, si elle avoit le soin de faire placer le chanvre au dessous.

La vapeur, qui s'élève du chanvre, est si pestilenticlle, qu'elle enivre le poisson : on a observé une épidémie, qui doit son origine à cette cause. *Lancisi* dit qu'il règne souvent à Constantinople, parmi le peuple, des fièvres dangereuses, produites par le séjour du chanvre humide, qui fermente dans de grands magasins.

Les fièvres bilieuses ont été remarquées sous toutes les constitutions ; c'est ici le cas de dire avec *Hippocrate*, que les mêmes épidémies ont régné indépendamment des qualités différentes de l'air, et que des maladies différentes se sont aussi manifestées, indépendamment des mêmes qualités de l'air : j'apporterai pour exemple l'épidémie meurtrière de 1781, qui fit de grands ravages à Toulon. En 1788, il y eut une dyssenterie qui se manifesta dans les villes et villages circonvoisins, sans s'étendre jusqu'à Toulon ; et en 1790, nous avons eu une fièvre bilieuse-gastrique épidémique, dont les pays circonvoisins ont été exempts. C'est celle que je vais décrire.

Chez presque tous les sujets, la maladie s'annonçoit par la perte totale de l'appétit ; chez d'autres, au contraire,

il ne pouvoit être satisfait par la plus grande quantité d'alimens. La peau, les pomettes, et sur-tout les yeux, devenoient jaunes; des douleurs se manifestoient dans tous les membres : on ne pouvoit les toucher sans exciter une sensation désagréable : il n'y avoit point de sommeil; la bouche étoit amère; les dents couvertes d'un enduit visqueux; la langue étoit recouverte d'une croûte plus ou moins jaune. La fièvre s'annonçoit par un violent frisson, chez un grand nombre; elle s'annonça chez moi par une accélération du pouls, qui de 65 pulsations, fut porté à 90 par minutes, par une augmentation de chaleur, et sur-tout par une douleur de tête intolérable, qui étoit le signe pathognomonique, conjointement avec une douleur, qui s'étendoit de l'estomac à l'hypochondre droit; j'ai trouvé ces deux symptômes constamment réunis, chez tous les malades que j'ai vus; j'ai vérifié, à l'égard du pouls, la remarque de *Cox*, de *Ferrein*, &c.; je l'ai, le plus souvent, trouvé intermittent; c'est un signe qui annonce presque toujours la présence des matières crues dans les premières voies; la soif étoit considérable; le délire, les convulsions se

mettoient de la partie, chez les sujets irritables ; les yeux devenoient alors saillans; le visage étoit enflammé, mais il ne falloit pas s'en laisser imposer par ces symptômes, ni répéter la saignée. Les deux seuls malades, que j'ai vu mourir de cette épidémie, avoient été saignés par un chirurgien, qui, considérant moins la cause matérielle de la maladie, que les symptômes, avoit répandu le sang à grands flots, et prodigué les purgatifs, au lieu de suivre l'indication de la nature, qui demandoit que les humeurs fussent évacuées par le haut.

La cause matérielle de cette épidémie paroissoit avoir son siége dans les premieres voies, et être due uniquement à une surabondance de bile viciée. Personne ne respecte plus que moi les opinions de *Pringle*; mais, comme je ne me laisse guider par aucune autorité, à moins qu'elle ne soit fondée en raison, je ne puis être de son avis, lorsqu'il dit que cette humeur n'est que l'effet dans les fièvres de ce caractère ; je crois plutôt être autorisé à la regarder comme cause matérielle, lorsque je vois céder constamment la maladie à l'usage des évacuans.

Je ne me suis jamais conduit dans l'emploi des émétiques, d'après le précepte d'un grand nombre de praticiens : *Numquam in febris initio et vigore purgare... medicina enim, non ad temporis mensuram, sed ad morbi momenta accommodari debet.* FREIND. Je cherchois à opérer dans les humeurs la turgescence, un état de mobilité, qui les disposât à être évacuées. Je donnois *le nitre, la crême de tartre*, un jour ou deux, dans l'eau d'orge; et quand je voyois les humeurs tendre vers les parties supérieures, alors j'ordonnois l'émétique, selon la méthode de STOLL : *Grana quatuor in librâ aquæ solvimus, cujus quartam partem singulo horæ quadranti vomituri potabant.* En l'administrant de cette manière, on règle les évacuations que l'on veut produire.

On ne peut se former une idée de la quantité étonnante de bile que contenoient les premières voies chez certains malades. Attaqué un des premiers de l'épidémie, je pris l'émétique après le second accès. Ce remède ayant opéré plus tôt que je ne comptois, je vomis en si grande abondance, que de mon lit à ma fenêtre, le parquet étoit couvert

d'une bile extrêmement âcre, et qui, à ce qu'il me sembloit, me déchiroit le gosier à mesure qu'elle passoit. L'accès du lendemain fut beaucoup moins violent: je pris une seconde fois l'émétique; il me fit rendre sans efforts, autant de bile que la première fois; et je fus guéri. Je traitai de la même manière tous les malades que je vis dès l'invasion de la fièvre; mais j'ai observé que ceux qui avoient préféré les purgatifs, restoient très long-temps malades: la fièvre se fixoit; elle prenoit le type ternaire; et il n'y avoit plus alors que l'usage fréquent du kina, uni à la crême de tartre, qui put la guérir.

Dans cette fièvre, qui dépendoit de l'altération des humeurs, et dont le siége étoit dans les premières voies, je défendois avec soin l'usage de toute substance animale, et sur-tout les bouillons gras. Si j'eus quelques succès, ce fut en prescrivant des substances opposées, telles que les végétaux farineux, unis aux acides. J'employai souvent les acides seuls pour combattre la dégénérescence putride.

Je vais actuellement faire l'exposition des cas particuliers; il est facile de donner des préceptes généraux,

mais il l'est moins d'en faire l'application au lit du malade ; c'est cependant ce qui seul constitue le vrai médecin.

L'épidémie se manifestoit sous toutes les formes ; c'étoit un vrai protée, qui présentoit tantôt les caractères d'une inflammation générale, tantôt ceux d'un érysipèle monstrueux à la face; d'autres fois, les symptômes d'une ophthalmie, d'une angine, &c.

Les maladies intercurrentes, et même celles qui, par leur essence, paroissent devoir le plus s'éloigner de la maladie stationaire, participoient de son caractère, et exigeoient toutes un traitement calqué, sur celui qui convenoit à la fièvre bilieuse épidémique.

C'est ici le cas de citer l'exemple d'une femme, chez laquelle la surabondance des sucs viciés dans les premières voies, fut si considérable, que l'irritation sympathique qui se porta à l'uterus, décida une hémorrhagie, comme jamais je n'en avois vue ; le lit et le pavé de la chambre étoient couverts de sang. Après que la perte eut été arrêtée par l'usage abondant de boissons délayantes acidules, je proposai l'émétique : grandes clameurs. L'émétique dans une perte! Cependant, comme

j'avois la confiance de la malade, je vins à bout, après beaucoup d'obstacles de la part des assistans, de le faire prendre; la malade rendit au moins un sceau de bile pure; je continuai les boissons délayantes, et défendis les bouillons gras. Le jour suivant, cette femme se mit dans une violente colère; et pour se calmer, elle courut les pieds nus sur le carreau, et but deux écuellées d'un bouillon bien gras. Une heure après, elle fut dans une agitation extrême. On m'envoya chercher pendant la nuit: je proposai l'émétique; nouvelles clameurs: mais, comme je voyois que le salut de la malade dépendoit de ce remède, je ne m'amusai pas à faire entendre raison aux femmelettes. Fort de ma conscience, je pris le chirurgien à part; je lui dis de mettre trois grains de tartre stibié dans un verre d'eau; une heure après l'avoir pris, la malade rendit au moins autant de bile que la première fois. Il y eut beaucoup d'agitation le lendemain. Enfin, au moyen de quelques purgatifs et des diarrhées spontanées de matières grasses et noires, elle fut guérie.

Quelquefois cette fièvre épidémique se compliquoit avec l'inflammation

du poumon ; elle exigeoit alors une ou deux petites saignées, dans les commencemens de la maladie : le sang que l'on tiroit étoit dissout, bleuâtre ; le *cruor* très-tenu, et la sérosité très-abondante. Après avoir désempli les vaisseaux, détruit le spasme et l'inflammation locale, j'administrois l'émétique, qui faisoit évacuer une quantité prodigieuse de bile ; il survenoit bientôt par tout le corps une légère moiteur, qui complétoit la cure.

Une jeune femme vint à l'hôpital avec un érysipèle monstrueux à la face ; j'ordonnai une légère saignée, et une mixture tempérante ; le surlendemain, je fis prendre l'émétique ; la malade vomit beaucoup de bile. On fomenta la tumeur avec l'eau de sureau. Je prescrivis de nouveau l'émétique, qui produisit des évacuations bilieuses comme la première fois ; et sous huit jours, la guérison fut parfaite.

Un enfant vint avec une ophthalmie considérable, et beaucoup de fièvre ; je prescrivis l'application des vésicatoires, et le malade fut guéri au bout de douze jours.

Un jeune homme étoit depuis longtemps à l'hôpital pour des ulcères, qu'il

portoit depuis quatre ans aux jambes. Comme tous les malades de l'hôpital avoient la fièvre régnante, il en fut bientôt attaqué. Un violent frisson, accompagné d'une toux sèche, la bouche amère, la langue recouverte d'une pellicule jaune, de fréquentes envies de vomir, ne laissèrent aucun doute sur le caractère de la maladie. La suppuration des ulcères s'arrêta. Après le troisième accès, et après l'usage des boissons délayantes, j'ordonnai l'émétique, qui produisit de copieuses évacuations bilieuses. Comme la toux subsistoit toujours, je fis appliquer deux larges vésicatoires aux gras des jambes. La toux se calma; la fièvre diminua; les plaies des vésicatoires donnèrent une suppuration abondante de matières jaunâtres. Au bout de quinze jours, le malade sortit de l'hôpital, guéri de la fièvre et de ses ulcères.

Je fus appelé pour voir un pêcheur; je ne lui trouvai ni fièvre, ni altération dans le pouls, mais il étoit extrêmement foible, avoit un grand dégoût, et étoit totalement privé de sommeil. La nuit suivante, il se plaignoit de picotement, qu'il attribuoit à des *puces*. A ma visite du matin, je le trouvai

couvert de pétéchies. Je le mis à l'usage d'une mixture tempérante et d'une boisson aiguisée avec l'acide *sulphurique*. La douleur se calma ; la bile coula ; mais les pétéchies ne disparurent que long-temps après sa parfaite guérison.

Le médecin, qui n'auroit pas été guidé par l'épidémie régnante, et qui auroit traité chaque complication, sans égard à la maladie principale, auroit commis une grande erreur : c'est donc dans le caractère des fièvres, dans leur nature et dans l'étude de leur cause matérielle, que le médecin doit chercher des moyens de les combattre avec succès. C'est sur la maladie principale, et non sur des accidens symptomatiques : qu'il doit tourner toute son attention. N'est-on pas fondé à croire que ç'a été le plus souvent sans raison, que telles fièvres ont été appelées *pétéchiales*, *miliaires*, *scarlatines*, &c. Cette dénomination ne porte pas avec elle le caractère de la maladie, mais elle en énonce seulement un symptôme. Si, comme on ne l'ignore pas, plusieurs symptômes sont communs à plusieurs maladies différentes, il ne faut pas qu'ils expriment une même chose, on ne doit les présenter que comme

des phénomènes qui ne peuvent diriger le médecin dans l'emploi des moyens curatifs.

Les pétéchies se trouvent compliquées avec des affections d'un genre très-opposé, ainsi elles accompagnent les fièvres putrides bilieuses, les putrides pituiteuses, et les putrides sanguines.

De pareilles erreurs, consignées dans les ouvrages des plus grands maîtres de l'art, n'ont pas peu contribué à retarder les progrès de la médecine; mais aujourd'hui, qu'éclairés par la philosophie, nous ne nous laissons plus conduire par l'autorité que donne la célébrité des noms, il faut espérer que l'art le plus utile secouera le joug flétrissant des préjugés, et abandonnera la routine, pour ne plus suivre que l'étude de la nature.

Jusqu'ici nous n'avons eu à traiter qu'une maladie simple, et qui, ne s'étendant pas au-delà des premières voies, exigeoit peu de remèdes; la scène va changer avec la saison. Les mois de septembre et d'octobre furent remarquables par les variations fréquentes de l'atmosphère; des pluies froides et continuelles, un vent de *nord-est* très-

piquant, occasionnèrent une constriction dans les vaisseaux cutanés, et obstruèrent les couloirs de la transpiration; cette humeur refoulée vers les premières voies, rendit la maladie dominante plus rebelle : ensorte qu'elle cédoit moins vîte à l'usage des émétiques, qui, pour être suivis de succès, devoient être précédés des délayans, des résolutifs et des sels neutres long-temps continués. Dans la fièvre bilieuse simple, l'invasion étoit plus prompte et accompagnée de symptômes plus graves; le frisson étoit plus marqué, la langue plus jaune et la bouche plus amère; la douleur de tête étoit intolérable, et les malades la rapportoient à la partie antérieure et supérieure : dans la fièvre bilieuse compliquée, au contraire, les premiers accès étoient moins marqués et moins violens; la langue étoit recouverte d'une croûte moins jaune, mais plus visqueuse, et qui s'attachoit aux doigts, comme de la glu; la douleur de tête plus étendue, étoit plus supportable; enfin, la maladie, dont les progrès étoient plus lents, tournoit aisément à la putridité. Il y avoit encore cette différence remarquable; c'est que la première n'étoit qu'*épidémique*, au

lieu que celle-ci étoit décidément *contagieuse.*

Comme la durée de cette fièvre a été très-longue chez les malades que j'ai eu à traiter, je ne décrirai pas la maladie jour par jour, je me bornerai à en donner un tableau succinct, et à tracer rapidement la méthode curative qui a le mieux réussi.

Une famille entière fut attaquée de cette fièvre bilieuse putride. La mère la communiqua à sa fille ; celle-ci à une domestique, qui l'a donna elle-même à son frère : je rapporterai les différences que j'ai observées sur ces personnes.

La mère étoit âgée de quarante ans, d'un tempérament bilieux, et en proie depuis long-temps à de vifs chagrins, quand elle fut prise de l'épidémie règnante. Sa maison étoit placée sous la chaussée d'un étang ; une chaîne de rochers très-élevés qui la masquoient, empêchoient que le vent du nord ne vint balayer les vapeurs qui s'élevoient des mares d'eau considérables dont elle étoit environnée. Si dans le principe, la maladie eut été traitée convenablement, elle n'auroit sans doute pas eu des suites si fâcheuses ; mais le chi-

rurgien auquel la malade avoit eu recours, ayant jugé qu'une vive douleur de tête, étoit un signe manifeste d'inflammation, la saigna copieusement; *sed post momentum, brevique evanidum levamen, omnia symptomata exasperantur.* Les matières stagnantes dans les premières voies, et dont la présence s'étoit assez manifestée par des anxiétés et de fréquentes envies de vomir, passèrent dans les secondes voies, et occasionnèrent une foule de symptômes effrayans; une chaleur brûlante, des foiblesses continuelles se succèdent. Les parens effrayés, qu'une seule saignée eût produit des accidens si graves, me firent appeler. C'étoit le dixième jour de la maladie. La malade avoit des foiblesses fréquentes, une entre autres fut si longue, qu'on la crut morte. Des linges trempés dans de l'eau et du vinaigre, la rappelèrent à la vie. Je lui fis donner quelques cuillerées de vin vieux, et du suc de citron.

La soif étoit d'autant plus ardente, que la langue qui, vers les derniers jours, devenoit noire, étoit plus sèche et plus aride; la chaleur étoit en raison de la fréquence du pouls; l'ardeur brûlante qu'éprouvoient les malades étoit

tantôt concentrée au dedans, et ne se manifestoit alors par aucun signe extérieur ; tantôt elle se portoit à la périphérie, et s'annonçoit au toucher par une sensation âcre et mordicante ; l'*air fixe* dont l'estomac étoit plein, occasionné par la putridité des sucs gastriques, sortoit avec effort, mais sans procurer aucun soulagement, et sans même diminuer le gonflement prodigieux de ce viscère ; le dégagement de cet air se propageoit jusque dans les intestins, et y occasionnoit un météorisme considérable ; d'autres fois une constipation opiniâtre produisoit tous les désordres qui suivent le dérangement du cerveau, tels que le délire, les convulsions, des défaillances, la surdité, &c. et tous les symptômes qui accompagnent la lésion du genre nerveux. Pour faire cesser ces accidens, je faisois lever les malades ; à peine les pieds avoient-ils touché le carreau, que le froid agissant sympathiquement sur les intestins, en excitoit la contraction, et par suite l'excrétion des matières corrompues qui séjournoient dans les premières voies, et qu'on ne pouvoit espérer d'en expulser par des évacuans, qu'en affoiblissant beaucoup les ma-

lades. Je les faisois lever deux fois par jour, et j'obtenois constamment par ce moyen, deux copieuses selles; d'autres fois, les selles étoient involontaires.

Je vois souvent citer la surdité, comme un symptôme avantageux; et quoique je l'aie observée chez les quatre malades dont je décris la maladie, je crois cependant mon observation plutôt conforme à l'aphorisme d'Hippocrate : *Biliosæ dejectiones superveniente surditate cessant, et è contra.*

Les malades exhaloient une odeur nauséabonde, et qu'on ne peut mieux comparer qu'à celle de la paille hachée et corrompue. M. *Fouquet* a déja fait la même remarque. L'haleine avoit une odeur fétide, l'*ammoniaque* se dégageoit sensiblement des urines, lorsqu'elles avoient séjourné quelques heures dans un vase; mais c'est dans les excrémens que la putridité étoit portée au dernier degré : on en peut juger par ce qui m'est arrivé. Il me tomba sur la main gauche, de l'eau teinte d'excrémens. Pendant deux jours, rien ne put faire disparoitre l'odeur détestable qu'elle y avoit laissée. J'employai tous les moyens imaginables, *eau, vinaigre, ammoniaque, pâte*

d'amande, *cendre*, *&c.* Ce ne fut qu'au troisième jour, que j'exposai ma main à la fumée. D'après l'idée de *Lind*, ce moyen simple enleva entièrement cette odeur putride.

La foiblesse étoit extrême; les larmes couloient involontairement; une salive âcre et limpide s'échappoit de la bouche, et les narines étoient corrodée par une mucosité noire; l'irritation nerveuse se manifestoit par les soubresauts des tendons, et un tremblement dans toutes les parties du corps.

Les malades étoient dans un état de stupeur, d'imbécillité et d'apathie, qui duroit même long-temps pendant la convalescence, tant la matière contagieuse et délétère avoit affecté le genre nerveux.

Les pétéchies fréquentes dans les maladies bilieuses, d'après la remarque de *Stoll*, furent très-abondantes; elles commencèrent par les parties supérieures, et descendirent graduellement jusqu'aux parties; je crois qu'elles ne doivent être regardées, que comme symptomatiques, et non comme critiques; ces efflorescences dépendent-elles de la putridité des humeurs, de leur orgasme et de la déchirure des vaisseaux, produite

par l'âcreté des matières? Mais j'ai cité l'exemple d'un malade, qui, sans avoir eu de fièvre, ni aucune altération dans le pouls, en fut couvert, et les portoit encore quinze jours, après sa guérison? Dépendent-elles du spasme et de l'éréthisme de la peau? Elle étoit en effet très-sèche chez la mère; mais la fille qui avoit gagné la maladie, en donnant des soins à sa mère, eut, le plus souvent, de la moiteur, quoiqu'elle en fût couverte? L'apparition des pétéchies ne m'a jamais inquiété, et je les ai vu disparoître sans aucune évacuation sensible.

La fille et la servante eurent tous les accidens que je viens de décrire, et de plus un mal de gorge gangréneux, qui causa, pendant plusieurs jours, la perte totale de la parole, et qui ne céda qu'à l'usage soutenu des plus puissans anti-septiques; la langue et le gosier étoient entièrement noirs, et exhaloient une odeur putride très-caractérisée.

Les moyens curatifs que j'ai employés, ont été peu nombreux; j'ai toujours regardé la polypharmacie comme inutile au moins, pour les malades; je pense que ce seroit un grand service à

rendre à l'humanité, que de distinguer les médicamens, dont les propriétés sont éprouvées, de ceux qui n'en ont que de douteuses.

J'obtins le plus grand succès de l'usage du vin ; mais je ne me bornois pas à en donner quelques cuillerées par jour; plusieurs malades en buvoient jusqu'à une bouteille. Outre la vertu tonique et cordiale qu'il possède, il est encore antiseptique; et c'est sans doute ce qui a fait dire à *Asclépiade*, que le vin est supérieur aux dieux.

Je faisois prendre l'*acide sulphurique* dans l'eau d'orge, édulcorée avec le sirop violat; administré de cette manière, il forme une boisson très-agréable et très-antiseptique. A peine les malades en avoient-ils pris, qu'ils sentoient se calmer l'ardeur brûlante, dont ils étoient consumés.

La serpentaire de Virginie ne m'a pas paru mériter les éloges que lui ont prodigués plusieurs médecins; je la donnai à un malade, et à différentes reprises, à la dose d'un scrupule avec le kina; elle l'échauffa sensiblement, et lui affecta la langue au point, que pendant plusieurs jours, il ne put parler qu'avec une grande difficulté.

Le *camphre* uni au *nitre*, et donné aux malades chez lesquels la putridité étoit portée au plus haut degré, et accompagnée de pétéchies, m'a paru produire de bons effets; mais il ne falloit pas se borner à en prescrire quelques grains. La dose devoit en être portée jusqu'à un scrupule, et même jusqu'à un demi-gros; c'étoit sur-tout comme rafraîchissant et sédatif qu'il agissoit.

L'eau froide et *l'air frais* étoient très-utiles, quand il n'y avoit aucune inflammation à craindre; ces moyens corrigeoient la trop grande chaleur, qui est un des plus puissans agens de la putréfaction.

De tous les remèdes que j'employai, le kina fut celui qui me réussit le mieux; il opéra des effets merveilleux dans un cas où je le prescrivis, dans du vin vieux; la putridité, la foiblesse, l'irritation nerveuse, les soubresauts dans les tendons, le tremblement général, faisoient craindre à chaque instant pour les jours du malade. Je donnai ce puissant remède à la dose de plusieurs onces par jour, tant en lavemens, qu'en boisson, ou en substance, et il répondit à mes vues. Bientôt en effet, le pouls et les forces se rele-

vèrent ; les soubresauts disparurent ; l'appétit même se manifesta.

Quant aux vésicatoires, je m'appuyai pour n'en faire aucun usage, de ce passage de Stoll : *Vesicantibus, in verâ malignè decumbentium debilitate, à longo jam tempore non sum usus. Stimulos habent brevi denuo evanidos, sudorem sæpe noxium cientes, quæve et alvum atque urinam cohibent, necrosim interaneorum imminentem accersunt, et majorem plerumque ruinam virium, et torporem relinquunt. Gaudeo me à miserrimo hoc maligne febriantium auxilio abstinuisse, &c.* p. 282. J'ai d'autant plus à me louer de n'avoir point employé ce remède, que je guéris tous mes malades sans y avoir eu recours ; il auroit pu laisser de larges plaies, où la gangrène se seroit mise facilement. J'ai vu une malade qui ne put guérir qu'avec peine, au moyen d'une décoction de kina et de l'eau de chaux, d'une ulcération qui se fit au *coxis*. Je donnois vers la fin de la maladie de légers purgatifs ; mais en général, je fus très-circonspect dans leur emploi. La crise naturelle de cette fièvre se faisoit par des sueurs grasses et visqueuses

visqueuses à la fin de la quatrième semaine. La convalescence étoit longue; mais enfin les malades se rétablissoient à l'aide des toniques, du vin vieux et des amers.

TÉTANOS; observation communiquée par M. TARANGET, D. M. et professeur royal dans la faculté de Douai.

Quæque ipse miserrima vidi.

J'aurois bien voulu ne voir jamais, que dans des livres, le tableau affreux d'un tétanos, dont rien n'a pu calmer les symptômes, ni arrêter les progrès. Comme je n'ai pas la petite vanité de ne publier que mes succès, je commence par avouer que cette maladie ne m'a laissé que le regret d'un traitement infructueux. Malgré cette issue malheureuse, je n'en suis pas moins persuadé qu'un fait rare et fidèlement présenté, est, en médecine, comme en toute autre science expérimentale, une addition faite aux richesses de l'art, et je me suis décidé à rapporter celui dont je viens d'être témoin.

Le cinq janvier dernier, le nommé *Dubus*, cabaretier au faub. de Saint-Eloi, âgé de quarante-huit ans, d'une constitution athlétique, et qui n'avoit jamais éprouvé la moindre incommodité, se plaignit, vers le soir, d'un léger resserrement à la poitrine. Le surlendemain, l'embarras avoit gagné les parties latérales du cou, et la déglutition commençoit à devenir difficile. On lui affirma que c'étoit l'effet d'un rhumatisme, et il le crut; il se coucha. Sa femme s'imagina pouvoir lui donner seule les secours nécessaires: elle le purgea *parce qu'il avoit des humeurs*, et le fit suer avec des remèdes de commères. Enfin, le cinquième jour, elle prévit que son art échoueroit contre cette affection, quand elle s'apercut que son mari ne pouvoit desserrer les dents, et que les muscles du cou, malgré l'embonpoint, formoient des cordes et des bandes que rien ne pouvoit assouplir. Je fus mandé le sixième jour; je trouvai *Dubus* couché sur le dos, la tête sensiblement renversée, les mâchoires rapprochées de manière que les dents de la mâchoire supérieure recouvroient presqu'en entier celles d'en bas. Je palpai le ventre; il étoit excessivement

dur, tendu, mais il étoit indolent; l'épigastre seul étoit douloureux. D'après ce symptôme, je vis bien que ce n'étoit pas un rhumatisme que j'avois à traiter. Je fis placer le malade sur son séant; il fallut lui soutenir la tête, qui, après beaucoup d'efforts, fut soulevée comme le seroit celle d'une statue de plomb massif; et malgré les forts soutiens qui l'étayoient, il me sembloit toujours qu'elle alloit retomber et disparoître entre les deux épaules. J'examinai le dos à nu : l'épine décrivoit un arc rentrant, dont l'extrémité inférieure étoit le siége d'une douleur insoutenable, qui força bientôt le malade à retomber sur le dos, malgré quatre assistans qui lui servoient d'appui. Cependant les extrémités supérieures ne partageoient pas cette horrible contraction, et elles restèrent libres jusqu'à la mort. Les extrémités inférieures, sans être autant affectées que le dos et le ventre, n'avoient pas cependant les mouvemens très-faciles. D'ailleurs, les facultés de l'ame étoient saines; *Dubus* plaisantoit le premier de ses grimaces, assurant qu'il *n'étoit pas malade de cœur;* la respiration étoit libre et douce, la peau moite,

et souvent même en sueur; mais le pouls étoit *gros,* tendu et fébrile. Il y avoit depuis cinq jours une constipation qui n'avoit cédé à aucun lavement. J'essayai de faire avaler au malade quelques gorgées de boisson : ses premiers efforts lui causèrent des angoisses; son corps se couvrit d'une sueur excessive et brûlante, et il retomba brusquement sur le dos. Il rapportoit constamment ses douleurs à la partie inférieure de la courbure dont nous venons de parler. Après ce premier essai de déglutition, il avala avec moins de peine quelques onces de tisane; mais ce ne fut pas sans beaucoup souffrir. Frappé de cette réunion de symptômes, qui me laissoient peu d'espérance, j'annonçai que cette maladie exigeoit les plus grands soins, et je demandai si *Dubus* n'avoit jamais reçu de blessures : on m'assura que non. La constitution, l'âge et le pouls du malade me décidèrent à le faire saigner. La saignée diminua la tension de l'artère, et point du tout celle des muscles. Je n'osai pas en prescrire une seconde, je craignois que si le relâchement avoit lieu, il ne dégénérât en atonie, qu'amène toujours, si je ne me

trompe, un spasme considérable et long. Me voyant donc presque forcé de m'en tenir à des moyens externes, je fis appliquer un large vésicatoire à la partie inférieure du dos; je ne prononcerai pas sur l'effet contraire de cette application; mais je dois avouer que tous les accidens déja sensiblement augmentés depuis la saignée, augmentèrent encore, et au point que je me hâtai d'en interrompre l'écoulement. Alors, je crus que les bains, les préparations d'opium, et les frictions huileuses et calmantes produiroient un effet avantageux; mais la roideur du tronc, la distorsion de la tête, le mouvement difficile des jambes, la douleur insoutenable des lombes, tout contraria l'usage des bains; il fallut y renoncer (*a*), et se borner aux opia-

(*a*) D'ailleurs, les bains, dans les campagnes, sont toujours un moyen difficile, et qu'il n'est pas même prudent d'abandonner à la discrétion des assistans : ce remède paroît toujours neuf et extraordinaire aux paysans; et si, malheureusement, il arrivoit dans un bain quelque accident ou quelque changement désavantageux, je connois la philosophie des campagnes, j'ai presque dit aussi celle des villes, le docteur ne seroit qu'un assassin.

tiques. Le malade avala successivement plus de deux onces de *laudanum liquide ;* il prit en lavement plus de vingt grains d'opium ; on employa en frictions six onces d'onguent d'althéa avec le *laudanum.* Je vis se vérifier ce que dit *Cullen* des remèdes narcotiques dans cette maladie ; ils ne produisirent effectivement ni sommeil, ni agitation, ni convulsions, mais ils ne relâchèrent aucune corde musculaire. Quelques jours après ce traitement, dont l'inutilité me désespéroit, le hasard me fit découvrir les jambes du malade ; je voulois savoir jusqu'à quel point elles se trouvoient associées à l'état spasmodique du tronc. J'aperçus sur la jambe gauche un cataplasme d'herbes que je ne pus reconnoître, parce qu'elles étoient cuites et hâchées, d'ailleurs, elles répandoient une odeur insupportable. J'écartai ce topique dégoûtant, et je vis à la partie antérieure et moyenne du tibia, un ulcère, en forme de triangle, rempli d'une escarre sèche et grise, dont les bords étoient livides. *Dubus* s'étoit blessé contre un tonneau couché sur son passage ; il y avoit six semaines qu'il portoit cette blessure, et sans

doute qu'il la traitoit avec les herbes de l'appareil que j'avois fait enlever. J'étois, à certains égards, enchanté de cette découverte, je croyois y voir la cause du tétanos, et j'espérois affoiblir cette cause, en amenant l'ulcère à l'état de suppuration. Pour remplir cette indication, qui me paroissoit devenir l'objet principal du traitement, je fis appliquer un mélange d'onguent de la mère et de mie de pain bouillie dans l'eau. Dès le lendemain l'ulcère s'humecta, et le surlendemain la suppuration s'établit; cependant les accidens croissoient encore. Un soir, le malade s'endormit, et la langue s'avança entre les deux mâchoires, qui, vraisemblablement, s'étoient tant soit peu relâchées pendant le sommeil, le malheureux *Dubus* se mordit, et s'éveilla en jetant un cri d'autant plus effrayant, qu'on le vit couvert du sang qui ruisseloit sur ses lèvres convulsées. A cette époque, la respiration devint profonde et précipitée; une expectoration abondante, d'un mucus puriforme, causoit au malade des accès de toux, qui renouveloient toutes les douleurs, et qui sembloient augmenter, de plus en plus, la tension des muscles. Tous ces sym-

ptômes, malgré la suppuration abondante de la jambe, allèrent toujours croissant jusqu'au dix-septième jour, que *Dubus* mourut dans des angoisses (*horresco referens*), au spectacle desquelles je fus obligé de me soustraire, pour échapper à une affection nerveuse et, peut-être, imitative, que je sentois s'annoncer en moi, par une *trémulation* musculaire que je n'avois jamais éprouvée.

Au premier aperçu, il semble que l'ulcère sec et déja ancien de la jambe, peut être régardé comme la cause de cette maladie; et alors elle sera le *tétanos traumatique* de *Sauvages*. On ne peut se dissimuler qu'une pareille plaie, et, peut-être le traitement inconnu qu'on lui a appliqué, ne soit capable de produire ce genre d'affection. Je dois avouer pourtant, qu'antérieurement à la découverte de la plaie, j'avois soupçonné une autre cause, dont l'observation a prouvé l'efficacité et l'énergie pour la production du tétanos. Il est important de savoir que la maison de *Dubus* est bâtie sur la grande route de Douai à Cambrai; elle forme un pavillon ouvert d'un côté au Nord, et de l'autre au point opposé;

la chambre d'entrée de cette maison a deux portes placées exactement en face l'une de l'autre, et qui, toutes deux, s'ouvrent sur une campagne rase : il en résulte que, quand l'un des deux vents domine, il descend sans obstacle, et s'engouffre dans cette chambre. Depuis long-temps nous avions des vents d'*ouest* excessivement impétueux, et l'entrée de cette maison sembloit en être le confluent. *Dubus* se tenoit habituellement dans la chambre voisine ; c'est-à-dire, dans un poële toujours très-chaud. J'avois donc soupçonné d'abord que son accident étoit l'effet du passage subit d'une grande chaleur à un courant d'air violent et froid. C'étoit même cette première conjecture qui m'avoit décidé à lui faire prendre les bains, mais une pareille cause n'auroit-elle produit que lentement ce redoutable effet ? Et en réfléchissant à l'accroissement progressif du mal, une fois le secret de la blessure découvert, n'étoit-il pas plus naturel de penser que la détérioration de l'ulcère à la jambe avoit amené, peu à peu, la réunion des symptômes ? Ou plutôt, enfin, n'est-il pas vraisemblable que les deux causes y ont concouru, et que le froid,

en desséchant l'ulcère d'une part, et de l'autre, en resserrant subitement l'écorce cellulaire, a donné le branle à toute la maladie. *Frigidum ulceribus mordax, cutem obdurat, dolorem insuppurabilem facit.... Convulsiones et tetanos creat* (Hipp. Aph. XX, Sect. 5.). Ainsi l'on sait, d'après des observations exactes, que dans l'île de Bourbon, ceux qui, ayant été blessés, s'exposent à l'air froid, sont saisis d'un tétanos qui les enlève en peu de temps. Ce tétanos progressif dont nous donnons l'histoire, a été déterminé, et s'est accru comme certains accès épileptiques, qui ont leur cause déterminante dans un seul point d'irritation, d'où le mal s'emparant successivement de toutes les puissances de la vie, atteint et frappe à la fois tous les sens, et s'avance, en quelque sorte, jusqu'à l'ame, pour en suspendre toutes les fonctions.

Nous ne connoissons guères les affections tétaniques que d'après les observations faites dans le Nouveau-Monde. Elles y sont endémiques dans plusieurs cantons, et funestes, sur-tout, aux enfans. *Hillary* et *Chalmers*, chacun dans un ouvrage estimé, en ont donné l'histoire et le traitement; traitement

heureux quelquefois, mais plus souvent impuissant et stérile. On a vu dans nos contrées quelques affections tétaniques, être le symptôme de maladies avortées, ou de quelque dérangement subit dans une fonction importante. J'ai vu, par exemple, il y a trois ans, une fièvre épidémique pétéchiale qui, plusieurs fois, m'a offert le véritable *trismus*, avec le renversement de la tête, et une roideur inflexible du cou. Je considérois cet accident, et je le considère encore, comme une vraie *contraction scorbutique*; car, sans doute, il y a peu de différence pour le caractère essentiel et fondamental, entre une fièvre pétéchiale et le scorbut. J'ai vu encore un tétanos, à la suite d'une frayeur vive, dans une fille, qui, ayant ses règles, vit un de ses petits neveux écrasé sous les roues d'un chariot. Mais il faut convenir que le tétanos essentiel, s'il en existe, est infiniment rare dans nos climats, et même dans les pays de plaines découvertes, où aucune haute futaie ne peut arrêter la marche impétueuse des vents. Quoiqu'il en soit, nous savons que dans les pays où le tétanos est fréquent, le vent froid en est la cause

généralement reconnue. Dans nos contrées, le vent froid ne produit guère, dans le systême musculeux, que des rhumatismes aigüs ou chroniques; et assurément il n'y a aucune ressemblance entre ces deux maladies. Un levain fébrile, tel que le levain miliaire, produit quelquefois le tétanos, quand il ne peut pas se faire jour; mais il faut convenir que ce cas n'est pas commun, et que plus souvent le délire, les convulsions, les engorgemens internes, sont la suite de ces éruptions entravées. Une cause irritante, une blessure produit le tétanos; mais plus ordinairement ces causes excitent des mouvemens fébriles, des convulsions; d'autre fois même l'épilepsie. Seroit-ce dans le cas présent, et comme nous l'avons déja dit, la combinaison des deux causes simultanées; savoir, l'ulcère désséché et le froid, qui auroit produit la maladie dont nous avons présenté les détails? Je suis tenté, plus que jamais, de m'arrêter à cette opinion; et de même que certaines affections préliminaires disposent le systême nerveux à des impressions plus faciles et plus bisarres, de même, aussi, il faudra supposer que le systême mus-

culaire devient diversement contractile, selon l'habitude ou la nature des impressions qu'il a reçues auparavant. Peut-être que *Dubus*, livré à l'effet seul de son ulcère, auroit fini par n'éprouver que de la fièvre, ou des convulsions momentanées ; mais l'action d'un froid subit, agissant sur des muscles déja affectés, a peut-être trouvé en eux la disposition la plus favorable à une contraction permanente. Je conçois alors que le systême musculeux s'est trouvé entre deux causes de contraction ; l'une depuis long-temps habituelle cachée dans le fond de l'ulcère, et qui, par sa permanence même, n'avoit que plus strictement fait *refluer les oscillations*; l'autre, accidentelle, mais très-vive, qui a comme *pesé* sur toute la surface, à savoir le froid. Ainsi les mouvemens n'ont pas étendu leurs oscillations vers les parties inférieures, parce qu'elles se sont trouvées arrêtées par l'irritation de l'ulcère ; bien moins encore ont-ils pu s'*éventer* vers la surface, puisque celle-ci étoit comme *congelée*, par la roideur dans laquelle le froid l'avoit jetée subitement. Me permettra-t-on, je ne dis pas une comparaison, mais un rapprochement qui

rendra mieux ma pensée ? Je me figure un ver rampant, libre, et répétant à son gré des ondulations loco-motives que rien ne contrarie. Si je mets un obstacle en avant, l'animal rebrousse chemin par des mouvemens inverses. Des ondulations rétrogrades le renflent dans toute sa longueur, jusqu'à ce que sa queue reculée ait fait place aux anneaux du corsage. Mais supposez à sa queue un autre obstacle encore; l'animal entravé par ses deux bouts, finira par se réduire à l'immobilité. Que dis-je? Vous retrouverez en lui une affection tétanique. Le cylindre vivant sera dans un état d'orgasme et de rigidité, qui représente mal, sans doute, le tétanos humain. Mais quand on se rappellera à quel degré de contraction momentanée la folie, la colère, et toutes les passions excitantes peuvent amener un muscle; il ne sera pas difficile d'expliquer son inflexibilité, lorsqu'on suppose ce muscle vivant crispé par ses deux extrémités.

Après ces différens détails, il se présente un autre point de discussion. *Dubus*, avons nous dit, a toujours eu la fièvre. J'ai pensé que cette fièvre étoit déterminée et entretenue par le

mauvais état de l'ulcère, peut-être même par une maladie du périoste. Du moins, j'ai cru qu'une déchirure considérable, traitée par des remèdes qui l'avoient mise dans un état de siccité, pouvoient donner lieu à des accidens graves, et tout au moins à la fièvre. Je retrouve donc bien aisément, en y joignant l'impression du froid, le double obstacle dont je parlois tout-à-l'heure; et je suis moins étonné de la constance de l'orgasme que les muscles ont conservé. Une chose que j'aurois voulu examiner, c'est l'état de ces mêmes muscles au moment de la mort. On s'étoit aperçu que le sommeil apportoit un peu de relâchement. La mort, ce sommeil sans retour, qui met fin à toutes les douleurs, parce qu'elle anéantit la sensibilité, aura-t-elle également produit une détente? J'ai du regret de l'ignorer; mais s'il m'étoit permis de conjecturer, je pencherois pour l'affirmative, et je crois en apercevoir une foule de raisons. Cependant je ne déciderai pas un fait que je n'ai pas vérifié, car la nature a aussi ses raisons, qui ne sont pas toujours les nôtres, et l'analogie est une méthode de raisonnement aussi trom-

peuse qu'elle est séduisante. Le sommeil, répétons nous, sembloit produire quelque détente ; à chaque fois qu'il se réveilloit, *Dubus* avaloit avec moins de peine ; ses mouvemens moins difficiles étoient aussi moins douloureux ; et si, dans certains cas de tétanos, les muscles peuvent s'assouplir sous les pavots du sommeil, il est fâcheux que l'opium, dans cette circonstance, n'ait pas son efficacité ordinaire.

Malgré la rareté de l'affection tétanique dans nos climats, cette maladie ne nous est pas cependant inconnue. Des observateurs ont été à portée dans les Isles, non-seulement d'en apprécier les phénomènes, mais d'essayer plusieurs moyens de traitement. Ils ont employé la saignée, et la saignée n'a jamais, ou presque jamais, répondu à leur attente. Les bains à toute température, et même les douches de plus d'un genre, ont laissé entrevoir quelqu'espérance de succés, et le plus souvent le succès n'a pas répondu à ces nouvelles tentatives. Les préparations d'opium, les frictions huileuses et sédatives, les vésicatoires enfin, ont été éprouvés tour-à-tour; et dans cette liste de moyens aucun n'a paru mériter de

préférence décidée. Dans les cas de *tetanos à vulnere*, *Hillary* conseille des incisions sur les nerfs de la partie blessée, afin, dit-il, de rétablir la sensation entre la partie et le sensorium. Enfin, on a vanté les commotions électriques, et on en a même publié quelques heureux effets (*a*); il est inutile de dire que, quand ces divers moyens seroient faits pour réussir, il est impossible qu'ils conviennent dans toutes les espèces de tétanos. Il faut pour en faire une application heureuse, démêler et classer exactement les causes de ces différentes espèces. Or, ces causes sont ou externes ou internes. Les premières paroissent se réduire aux blessures et au froid. Parmi les causes internes, il faut distinguer avec soin, 1°. celles qui offrent l'idée d'une matière étrangère, qui, par l'impression qu'elle porte sur le système nerveux, jette la force inhérente des muscles dans une contraction opiniâtre; tel est, par exemple, le levain miliaire, quand sa dépuration est impossible, ou très-difficile; telle est encore la matière du

---

(*a*) Transact. philosoph. année 1767, vol. 57[e].

flux menstruel ; tels sont les vers cachés dans les entrailles, et qui les irritent ; tel est, chez les enfans sur-tout, cet *acidum hostile*, qui donne lieu si souvent à leurs convulsions, &c. Mais parmi les causes internes, il ne faut pas oublier ; 2°. l'influence de la force animale, à laquelle la force inhérente est irrévocablement soumise. Ainsi parmi les causes morales des tétanos nous placerons par sous-division ; 1°. toutes les passions excitantes, comme la fureur, dont les symptômes semblent être un tétanos momentané ; 2°. les passions sédatives ; telles que la douleur muette, la frayeur, &c. D'après cette énumération, l'affection tétanique rentre, sous le rapport étiologique, dans la classe des maladies convulsives qui exigent tel ou tel moyen, selon la cause matérielle externe ou interne qui y donne lieu, ou bien selon l'affection de l'ame qui les a déterminées. De ces idées que me suggère ce rapide aperçu, je conclurai que la fièvre, qui se rencontre quelquefois dans le tétanos, quoiqu'elle ne lui soit, peut-être, jamais qu'accidentellement associée, n'est rien moins qu'une circonstance indifférente ; et je conçois

qu'elle peut, selon l'occasion, devenir tantôt moyen auxiliaire du traitement, tantôt un mouvement dangereux, et propre à maintenir, ou même à augmenter les accidens. Je crois, par exemple, que le tétanos peut être renforcé par la fièvre, lorsque celle-ci constitue une maladie que le tétanos ne fait que compliquer à titre d'épiphénomène; c'est ainsi que la fièvre insuffisante, pour déterminer vers la peau le levain miliaire qui la suscite, est un accident très-capable de donner au tétanos, que produiroit le défaut d'éruption, un nouveau degré d'intensité. On peut appliquer le même raisonnement aux commotions électriques, qui commencent toujours par accélérer le battement de l'artère, et qui ne deviennent sédatives que par la décharge même qu'elles supposent. — Avoir attribué à la fièvre une influence sur les affections du systême musculaire; c'est avoir établi, ou du moins c'est avoir soupçonné des rapports entre ce vaste *organe des mouvemens* et les vaisseaux artériels. *Hippocrate* a qui rien n'échappoit de ce que l'observation pouvoit conquérir sur la nature, *Hippocrate* avoit aperçu ces rapports intéressans, et il les a expri-

més avec cette énergique précision qui rend ses aphorismes si précieux : *Febrem convulsioni accedere satius est, quàm convulsionem febri* (aphoris. XXIV, sect. 2.) *Convulsio in febre motâ, sedat febrem eâdem die, aut posterâ, aut tertiâ* (coac. lib. 4.) *à convulsione si febris invaserit, sedatur eôdem die, aut sequenti, aut omnino tertiâ* (lib. *de locis in homine*). Dans ces textes réunis, on voit clairement les cas de l'influence heureuse, et ceux de l'influence maligne des mouvemens fébriles sur le systême musculaire. En général, quand la fièvre survient aux convulsions, elle en est le remède, ou du moins l'allégement. Quand au contraire les convulsions s'associent à une fièvre préexistante, bien loin alors d'en être le remède, elles rendent la maladie plus grave, et d'une issue plus dangereuse. Ce fait de pratique paroît devoir servir de guide dans les affections tétaniques ; et je crois qu'on peut établir, 1°. que toute fièvre antérieure à l'existence du tétanos, et qui continue à lui être jointe, l'aggrave et le rend plus fâcheux ; 2°. que le tétanos sans fièvre, peut trouver

dans la fièvre subséquente un moyen de guérison ; et cette seconde vérité ne sera que l'expression d'un autre aphorisme d'*Hippocrate*, *febris convulsionem solvit.* Le tétanos paroîtroit donc exiger, tantôt que la fièvre, qui, malheureusement, l'auroit précédé, se terminât rapidement, tantôt que la fièvre fût excitée à propos, et à un degré convenable, lorsqu'il existe dans sa simplicité. Quelle peut être la raison de cette différence, je dirai pres que de cette opposition ? C'est que dans le premier cas, le tétanos est ordinairement un symptôme de la cause qui a éveillé la fièvre avantqu'il survînt ; et que, dans le second, cette fièvre est probablement excitée par le stimulus qui produit la constriction tétanique. Or, qu'est-ce que la fièvre ? C'est une affection *excitante*. Qu'est-ce que l'*absence de la fièvre ?* C'est, par comparaison, une *affection sédative*. Donc, si dans le fait qui nous occupe, la fièvre est tantôt un remède, et tantôt un mal de plus, il ne peut pas être indifférent de prendre tel ou tel moyen, puisque ces moyens eux-mêmes seront toujours excitans ou sédatifs. Il me paroît, en dernière analyse, que l'exis-

tence, ou la non-existence des mouvemens fébriles indique le genre de secours qui convient. Les mouvemens fébriles qui précèdent le tétanos, étant regardés comme symptômes, c'est leur cause qu'il faut découvrir et aborder, lorsque, d'ailleurs, elle peut être à la portée des remèdes. Dans ce cas, les relâchans, les narcotiques, mêmes dirigés contre le tétanos en particulier, concourront utilement à la guérison. Lorsqu'il n'y a point de fièvre, n'est-il pas plus que vraisemblable que ce même traitement deviendroit meurtrier, parce qu'il augmenteroit l'état stationnaire de la cause qui produit le tétanos. La nature, dans ce second cas, a donc besoin de la réaction du systême vasculaire. Des muscles entravés, par une cause humorale qui en gêne l'action, ont également besoin que d'autres *machines* viennent au secours de leur inertie, pour ébranler au moins, et travailler cette *matière* qui produit la contraction. *Febris convulsionem solvit.* En établissant ces différences, qui ne me paroissent pas imaginaires, on ne peut s'empêcher de former le vœu d'avoir toujours à sa disposition un moyen de détruire la cause d'une

fièvre, dont le tétanos devient un symptôme consécutif, et que toujours elle aggrave nécessairement dans le cas de son antériorité. On ne peut s'empêcher de desirer d'avoir à sa disposition un moyen d'exciter à volonté, dans le système des vaisseaux, cette réaction universellement propagée et soutenue qui semble constituer la fièvre. Plus l'affection tétanique est prononcée, comme maladie principale, plus les mouvemens fébriles sont nécessaires; fixée dans les muscles qu'elle a bridés, la *matière* du tétanos ne peut être ébranlée que par eux. Elle est un poison dont la présence et la fixité tendent à désorganiser les muscles, et à les amener insensiblement à une espèce de détente, qui, loin d'être un relâchement avantageux, n'en est jamais que la destruction et la mort.

NOTE DE L'ÉDITEUR.

Nous engageons ceux de nos lecteurs qui desireront voir le rapprochement très bien fait de la doctrine des anciens, comparée à celle des modernes, sur le tétanos, à consulter les réflexions

de M. *Doublet*, sur les maladies nerveuses, insérées dans le cahier d'avril de l'ann. 1787, vol. lxxj. Nous nous bornerons à rapporter ici, à l'appui de l'opinion de M. *Taranget*, quelques idées sur l'efficacité de la fièvre, et sur la manière dont elle agit dans les affections spasmodiques. Nous les avons puisées dans un excellent Mém. de M. *Dumas* (*a*). L'auteur s'exprime ainsi, *p.* 109 *et suiv.* « Le spasme, en général, trouve un correctif assuré dans la sueur et dans tous les moyens, qui, comme elle, étendent le développement des forces, les déplacent diversement et les transportent loin du centre ou du foyer d'irritation. Or, la fièvre nous offre un de ces moyens dans le second période, et l'effet critique qu'il semble avoir, relativement

(a) *Mémoire couronné par la Société royale de médecine de Paris, dans lequel, après avoir exposé les idées générales que l'on doit se former sur la nature de la fièvre et sur celle des maladies chroniques, on tâche de déterminer dans quelles espèces et dans quel temps des maladies chroniques la fièvre peut être utile ou dangereuse, et avec quelles précautions on doit l'exciter ou la modérer dans leur traitement; par M.* DUMAS*, docteur en médecine.*

tivement aux symptômes spasmodiques qui remplissent le premier stade, peut et doit s'appliquer à toutes les affections nerveuses, dans lesquelles le spasme offre le phénomène dominant. Dès-lors nous sommes autorisés à regarder la fièvre comme un instrument de guérison que la nature emploie contre toutes les affections spasmodiques, et à mettre par conséquent ces maladies au nombre de celles auxquelles la fièvre présente des secours dont l'art ne disposoit l'appareil que par des efforts lents, timides et mal assurés; car il n'est pas douteux que le mouvement qui termine la fièvre, et qui tend à favoriser la répartition égale des forces et à les rétablir dans leur juste équilibre, ne détourne, par voie de révulsion, celles qui, ramassées, accumulées en masse, affectent une tendance vicieuse, et qu'il ne contribue ainsi à rompre et à décomposer l'appareil d'efforts, le système de mouvement fixés et dirigés sur la partie où s'établit le centre du spasme ».

» Ce qui prouve invinciblement que le second période de la fièvre a un effet antispasmodique bien marqué, et qu'en conséquence on peut l'opposer à toutes

les maladies dépendantes de spasme, c'est qu'il n'est pas rare de voir des fièvres intermittentes, accompagnées de symptômes convulsifs et alarmans, se dépouiller de ces symptômes à la fin du premier accès, quoiqu'elles continuent d'exister long-temps après, et de suivre le même type ou le même ordre de développement ».

Le célèbre *Hoffmann* dit avoir vu des fièvres pernicieuses, dans lesquelles on remarquoit des symptômes spasmodiques d'une force et d'une continuité qui s'opposoient à l'administration du kina, et qui tomboit à la fin d'un long paroxysme, sans que la fièvre éprouvât de rémission sensible.

M. *Dumas* cite deux autres observations analogues, l'une de M. *Bruming*, l'autre de M. *Medicus*; mais, ajoute-t-il : « Les raisons qui nous induisent à admettre dans la fièvre la propriété antispasmodique, peuvent s'étayer encore de l'autorité d'*Hippocrate*, dont l'opinion me paroît formelle sur ce point : *Febris spasmum solvit* »!

« Si nous examinons avec soin la nature des remèdes le plus généralement employés contre les affections nerveuses spasmodiques, il sera aisé de

nous convaincre, qu'ils tendent tous à mettre le corps dans un état analogue à celui où il se trouve pendant le second période de la fièvre, qui dès-lors fait tout d'un coup ce que l'art tache de procurer à la longue. Tous ces remèdes, en effet, agissent en rappelant les forces de l'intérieur à l'extérieur, et en les distribuant d'une manière plus égale, afin d'empêcher qu'elles ne se concentrent sur un organe, plutôt que sur un autre, et qu'elles n'établissent par cette accumulation vicieuse les spasmes qui constituent la cause de ces maladies : *Necesse est omnibus modis corporis summa rarefacere*, disoit *Galien*, en parlant d'une affection spasmodique, et les moyens qu'il employoit pour obtenir cet effet, rentrent dans la classe de ceux dont nous faisons usage aujourd'hui : *Nulla alia*, dit-il, *datur idonea curatio præter illam quæ ex frictione paratur, et radi debet cutis, linteis asperis, deincepsque oleo relaxante perfricari, nullatenus autem astringente*. Meth. med. lib. xij ».

« On a si bien senti de tout temps l'utilité de la fièvre dans les maladies dépendantes de spasme, que l'art a

taché d'étendre sa puissance sur la production des mouvemens fébriles qu'il a cru faussement pouvoir solliciter et maîtriser à son gré. La pratique de décider la fièvre par des moyens artificiels, remonte aux temps les plus reculés. *Hippocrate* faisoit usage de ce secours, dans la vue de guérir le tétanos, et son procédé consistoit à verser brusquement de l'eau bien froide sur toute la surface du corps; mais pour cela, il exigeoit que la saison fut très-chaude, que le malade fut jeune, charnu, bien musclé, d'un tempérament vigoureux, et sur-tout que ses convulsions ne fussent pas occasionnées par une blessure: *Quandoque verò in distensione, sine ulcere, juveni carnoso, æstate mediâ, frigidæ multæ adfusio aquæ caloris revocationem facit; calor autem hæc solvit, &c.*

LETTRE DE M. BAUMES, professeur royal en l'université de médecine de Montpellier (a), de la Société royale de médecine de Paris, &c. ; à M. TARANGET, D. M. professeur royal en la Faculté de Douay, et membre de plusieurs académies.

MONSIEUR,

J'ai lu avec autant de reconnoissance que d'intérêt, dans le Journal de médec. cahier de mars, présente année, la Lettre que vous m'avez adressée, sur les malheureuses suites d'une affection scrophuleuse. Celui qui en est la victime est un père infortuné, nécessaire encore au soutien d'une famille éplorée ; et celui qui la décrit est un médecin aussi sage, que savant, qui réunit, au jugement le plus sûr, cette mo-

(a) M. *Baumes*, ci-devant médecin à Nîmes, a été nommé par le Roi, à une chaire vacante dans l'université de Montpellier, après l'avoir obtenue au concours.

destie qui relève les talens, sans toujours les accompagner. Un médecin qui, pouvant trouver dans son propre fonds des ressources pour les maladies les plus rebelles, et des leçons à donner aux praticiens expérimentés, daigne demander des conseils à ceux mêmes qui s'honoreroient d'en recevoir d'un aussi bon maître.

Après que vous avez si bien caractérisé l'affection scrophuleuse qui, depuis trois ans, s'est montrée chez votre malade, d'abord par des tumeurs, dont la nature auroit pu être équivoque, si un ulcère véritablement scrophuleux ne l'avoit enfin constatée ; ensuite par la conformité de l'affection, qui fut transmise du père à l'enfant, comme pour mieux éclairer le diagnostic des maux qui alloient accabler l'auteur d'un si funeste héritage ; que me reste-t-il à dire sur une maladie que vous avez su pénétrer avec tant de sagacité ? Aux exemples, qui prouvent que la diathèse scrophuleuse est véritablement héréditaire, votre observation ajoutera un fait, que je crois très-concluant ; et si l'on pouvoit douter que la matière scrophuleuse put se déplacer, se jeter d'une partie sur une

autre, et affecter dans quelques cas une espèce de préférence, moins pour le système glanduleux, son siège naturel et ordinaire, que pour les viscères mous, et sur-tout pour ceux qui, comme le cerveau, ont, par leur structure, une grande analogie avec les sucs lymphatiques, et sont, pour ainsi dire, une espèce de dépendance du système lymphatique et glanduleux, le cas que vous nous avez communiqué en seroit une preuve formelle.

Qu'il seroit glorieux pour l'esprit humain de découvrir les causes si obscures d'une foule de phénomènes dont les lois nous sont inconnues, et dont les effets nous frappent, sans que par leur étude nous puissions remonter à la connoissance de leur principe! Telles sont, Monsieur, les bornes de la science, ou plutôt le peu d'étendue de notre savoir. Curieux de pénétrer dans le dédale mystérieux des causes, nous mettons souvent, en raisonnant, l'hypothèse à la place de la vérité, et nous perdons en quelque sorte le fruit de l'observation, puisqu'elle n'a servi qu'à nous jeter dans l'erreur. L'existence du fait doit nous suffire dans tous les cas, où il ne nous est point permis de la

lier avec le principe dont ce fait découle : aussi, loin de chercher à expliquer pourquoi le vice scrophuleux s'est développé dans un âge qui, pour l'ordinaire, est à l'abri de ses atteintes; je me contenterai de vous faire observer, qu'il est assez ordinaire que ce vice affecte plutôt les organes et les parties internes, quand on a une fois passé l'époque de la vie marquée par ses ravages sur les glandes et le systême lymphatique.

Telle a été, du moins dans la succession de ses effets, l'action du vice scrophuleux sur le malade, qui, au moment où vous écriviez le détail de ses maux, étoit réduit à la privation de ses facultés morales, et à la très-grande lésion de presque toutes ses fonctions animales et naturelles. Si parmi les complications de cet état, quelque chose pouvoit frapper l'observateur étonné, ce seroit de trouver une irritabilité de l'estomac, telle que le hoquet où le vomissement survient dès que le malade se permet le moindre aliment.

De pareilles observations sont rares sans doute, autant que singulières et fâcheuses. Parmi celles qui sont à ma

connoissance, et qui se rapprochent infiniment, du moins par la cause et par quelques-uns de ses effets les plus notables, de celle que vous avez décrite, je me permettrai de vous communiquer les suivantes.

Un homme d'environ vingt-huit ans, qui, dans son enfance, avoit eu la teigne, les glandes lymphatiques du cou engorgées, et qui étoit d'une constitution véritablement scrophuleuse, fut apporté à l'hôpital pour un cas d'affoiblissement général de toutes ses facultés, avec engourdissement, et tous les signes d'un très-grand affaissement. Ces symptômes étoient venus après des indices marqués de congestions vers le cerveau, et après des vomissemens qui sont si souvent un phénomène sympathique de la lésion de cet organe. Tous les remèdes administrés furent sans effet, et le malade mourut.

A l'ouverture du cadavre, on trouva dans les glandes lymphatiques de l'intérieur, des marques très-foibles d'engorgement scrophuleux; l'estomac étoit sain, et le cerveau renfermoit dans son quatrième ventricule, une tumeur véritablement lymphatique, de la grosseur

d'un œuf de poule, dans un état de suppuration incomplète, et qui avoit versé dans ses environs une matière purulente, analogue à celle qu'on trouve dans les abcès formés par une tumeur scrophuleuse et lymphatique.

Un chanoine de *V.****, dont la constitution scrophuleuse avoit été foiblement prononcée pendant son enfance, fut attaqué, à l'âge de 36 ans, d'une maladie, dont les symptômes anomaux laissèrent long-tems du doute sur la nature de la cause à laquelle il falloit les attribuer. En faisant des progrès, cette affection détermina une foiblesse considérable dans toute la région droite du corps, compliquée d'une espèce de mouvement convulsif très-régulier dans l'extrémité supérieure. Le malade taciturne, et comme hébété, tenoit constamment sa main appuyée sur le genou, qu'il frappoit par intervalles rapprochés, comme s'il avoit battu la mesure avec une sorte de cadence. Le traitement fut varié ; mais il fut sans succès

Le cadavre ayant été ouvert, on trouva les glandes lymphatiques comme tuméfiées, sans engorgement ; mais

sur l'hémisphère droit du cerveau, avoit végété une tumeur fongueuse, qui avoit tout l'extérieur des tumeurs scrophuleuses; elle avoit fourni assez de matière pour que la compression qui en résultoit, eut déprimé d'environ un pouce la substance du cerveau dans une assez grande étendue.

M. *V.****, citoyen de Nîmes, après avoir été sujet, pendant les premières années de sa vie à des fièvres erratiques, qui se terminoient ordinairement, soit par quelques congestions sur les glandes extérieures du cou, soit par des suppurations à la tête, ou des éruptions cutanées de la nature de la croûte laiteuse, des achores ou de la teigne, parut se développer, et avoir acquis une complexion assez robuste. Cependant, il avoit de temps à autre une ophthalmie peu sérieuse, mais opiniâtre, douloureuse, et plutôt froide et indolente, que chaude ou inflammatoire. Il conserva un jugement borné, et du penchant à l'indolence. A l'âge de puberté, la machine éprouva une révolution fréquemment marquée par des mouvemens fébriles. On en auguroit bien, et tout le système y gagna.

d'abord. A l'âge de 23 ans, après plusieurs jours d'affoiblissement général, et des frissons foiblement prononcés, M. *V.****, tomba dans un assoupissement, accompagné d'une espèce d'insensibilité morale et physique. Le malade gardoit un morne silence ; il n'exprimoit aucun besoin, et c'étoit rarement qu'il consentoit à prendre de la nourriture, et à lâcher ses excrémens. Au bout de six semaines passées dans cet état, et pendant lesquelles on varia l'administration des stimulans, des toniques et des antispasmodiques nervins, la sensibilité sembla renaître, et peu à peu, M. *V.**** parvint à être tel qu'il étoit avant sa maladie. Deux ans après, il eut une attaque pareille, mais moins longue et moins forte. Environ trente-trois mois après cette seconde maladie, il en essuia une pareille, et si grave, que je craignis qu'il n'y succombât. Tout ce que la médecine possède d'actif dans la classe des remèdes fortifians et incisifs, fut mis en œuvre, et la nature enfin sensible à des stimulus, dont l'application fut réitérée, reprit ses droits et l'exercice de ses actions. Depuis cette époque, qui date de sept ans ou environ, M. *V.**** croit

devoir sa santé à l'habitude qu'il a contractée, d'après mon conseil, de prendre deux fois l'année les eaux salées de Balaruc. Cependant, lorsque l'hiver est très-humide, il lui arrive encore d'éprouver cet engorgement catarrheux des glandes du cou, connu sous le nom d'*oreillons*.

Sans doute vous trouverez de très-grands rapports entre les personnes qui ont fourni matière à ces observations, et celle qui a donné lieu à la savante exposition que vous avez faite des maux qui ont affligé votre malade, et qui peut-être en ont déja entraîné la perte. Si quelque chose peut me faire présumer un évènement moins sinistre, c'est que, plein de confiance dans les ressources si souvent inconnues de la nature, je la crois capable de surmonter les plus grands obstacles, lorsqu'elle est surveillée et secourue par un praticien tel que vous, qui, aussi éclairé dans l'expectation, que dans l'action, savez si bien mettre à profit la force médicatrice de la nature, et faire tourner à son avantage les richesses variées de l'art, et les utiles résultats de l'observation.

Avouer qu'il vous est impossible

d'ajouter à tout ce que vous avez fait pour votre malade, des soins qui lui soient plus heureux ; c'est dire, qu'il n'est point de secours que vous n'ayez employés avec prudence et variés avec habileté. Ce n'est peut-être qu'en appliquant ces mêmes secours, sous des formes différentes, que vous pourrez en retirer quelque utilité.

C'est ainsi que les vésicatoires, dont sans doute vous avez fait usage, partout ailleurs que sur les tempes, pourroient, appliqués sur ces parties, déterminer des changemens favorables dans le cerveau, par des raisons que M. *Home*, médecin de l'hôpital clinique d'Edimbourg, a très-exactement déterminées. Les effets des vésicatoires aux tempes, dit-il, dépendent, 1° de leur stimulus ; ces endroits sont extrêmement sensibles, et les malades se plaignent beaucoup des douleurs que les mouches cantharides y excitent ; ils sont très-près de la partie affectée, et ont une communication directe avec les nerfs des yeux ; si la douleur (*a*) ne

(*a*) M. *Home* parle, dans cet endroit, du mal de tête qui accompagne le typhos. *Clinical experiments histories and dissections, &c.* Sect. II.

vient que du systême nerveux, rien n'est plus propre à la calmer qu'une irritation nerveuse qui la balance, attendu que ce systême n'est que très-rarement capable de supporter deux douleurs à la fois : c'est par cette raison que les rubéfians deviennent des anti-spasmodiques ; 2°. de l'évacuation qu'ils procurent. Les vaisseaux internes et externes partent du même tronc, et ont souvent des communications à travers le crâne, et constamment par le moyen de l'artère orbitaire : conséquemment, si le mal de tête vient de l'abondance des humeurs dans le cerveau, il sera guéri par l'évacuation qu'ils procurent ; et par la même raison, l'usage des vésicatoires aux tempes, si l'on entretient ensuite la suppuration pendant plusieurs jours, produit les plus heureux effets dans les ophthalmies opiniâtres.

Les préparations mercurielles, qui ont eu des succès dans l'hydrocéphale interne, ont sans doute été employées pour votre malade, moins dans la vue de combattre l'origine vénérienne de la maladie, que je n'admets pas, que pour opérer dans le systême, une résolution des sucs vicieusement épaissis, et solliciter l'action excrétoire des organes

par lesquels se font les évacuations séreuses. Cette indication subsiste encore, et il seroit possible de la combattre, soit suivant la méthode de *Cyrillo*, qui a proposé les frictions faites sous la plante des pieds avec l'onguent de sublimé corrosif, soit suivant la méthode de M. *Royer*, qui donne la préférence aux lavemens antivénériens, soit enfin suivant celle de M. *Lalouette*, qui a conseillé le traitement fumigatoire. En choisissant l'une de ces trois méthodes, pour porter dans l'économie animale une suffisante quantité de molécules mercurielles, vous évitez les impressions que ce minéral, pris par la bouche, ne manqueroit pas de porter sur l'estomac. Il est si important de solliciter chez votre malade l'action que je crois presque suspendue du systême absorbant, qu'il ne faut rien oublier pour y parvenir.

Je ne vous parle ni des fumigations faites avec la vapeur de l'esprit de vin brûlant, ni de l'administration intérieure de l'éther martial, de l'extrait de salsepareille, du savon ammoniacal, du sirop de Bellet, des eaux minérales sulfureuses naturelles ou artificielles; enfin du quinquina, et sur-tout de la

teinture fébrifuge d'*Huxham*, *&c. &c.*; parce que ces moyens vous sont connus, et que leurs effets ont peut-être été inutiles : quelquefois un long usage du petit-lait de *Weisse*, des lavemens suivant la méthode de *Kæmpf*, animés avec l'esprit volatil de corne de cerf, la teinture de camphre, ou la solution de castoreum à des doses très-hautes, ont produit des effets inattendus. Si j'apprenois un jour que quelqu'un de ces moyens ont été utiles, sans aspirer à partager votre gloire, je voudrois du moins participer à votre bonheur. En est-il de plus doux et de plus durable, que celui qui est fondé sur le souvenir d'avoir été utile à ses semblables.

Je suis, &c.

FISTULES LACRYMALES, guéries par la méthode de MÉJEAN, perfectionnée ; trois observations par M. DESGRANGES, médecin et chirurgien à Lyon, de l'Académie royale de chirurgie, et de la Société royale de médecine de Paris, des Sociétés litté-

raires de Rome, d'Arras, de Ville-Franche, de Bourg, de Valence, &c.

PREMIERE OBSERVATION.

Fistule lacrymale, compliquée de carie à l'os unguis.

Mad. *Meunier*, bourgeoise à Lyon, quai de la Feuillée, N° 22, âgée de 32 ans, souffroit, depuis plus de deux années, d'une fistule lacrymale du côté gauche, qui avoit été opérée sans fruit par l'incision du sac. Lorsqu'elle vint me trouver, au mois de septembre 1776, elle avoit à l'angle orbitaire interne une tumeur dure, évasée et douloureuse au toucher, et qui sembloit squirrheuse. En la pressant, on faisoit refluer par les points lacrymaux un pus glaireux et fétide; mais il s'en falloit de beaucoup qu'on pût vider le sac; la sensibilité étoit d'autant plus vive, qu'on atteignoit de plus près l'os unguis. Il ne s'écouloit aucune matière dans la narine correspondante. On découvroit sur la tumeur une cicatrice difforme et calleuse, qui provenoit, au rapport de la malade, d'un trochisque de

minium assez long, qu'on avoit introduit avec force dans la plaie, après en avoir retiré une mèche, (qui, pendant trois mois, avoit parcouru le trajet inférieur des voies lacrymales,) ainsi que des tentes dont on avoit fait subséquemment usage. Comme cette dame a le nez un peu déjeté à gauche, et applati à sa racine, quelques praticiens l'avoient jugée incurable. Pour moi, qui étois loin de partager cette opinion, j'osai me promettre du succès de la méthode de *Méjean*, modifiée, ainsi que l'exigeoit l'étendue des parties compromises, et secondée des ressources nombreuses et variées que nous présente la chirurgie pour les pansemens, si fort perfectionnés de nos jours. Je me décidai donc à l'opérer le 14 du même mois.

Un stylet fin d'argent de cinq à six pouces de long, moins grêle que celui de *Méjean*, d'une forme un peu pyramidale, ayant son extrémité inférieure mousse, et la supérieure creusée d'un œil, ou chas, comme les aiguilles à coudre, est l'instrument qui m'a servi à explorer les voies lacrymales dans toute leur étendue. Ce n'est pas sans peine, ni dès la première fois, que j'ai

franchi l'obstacle, formé par du mucus endurci dans le canal nasal, pour arriver sous le cornet inférieur, où j'ai saisi le stylet avec une érigne mousse (*a*). A mesure que je tirois d'une main, j'enfonçois de plus en plus l'aiguille avec l'autre; et de cette manière, je parvins à mettre en place la soie forte dont

(*a*) C'est un petit crochet, applati de champ à son extrémité, que l'on promène contre la paroi externe, et sur le plancher même des fosses nasales, jusqu'à ce qu'on accroche le bout du stylet, puis en donnant un demi-tour de poignet en dedans, on parvient à le saisir assez solidement pour l'extraire. Quelquefois c'est au fond des fosses nasales et au-dessus du voile de palais qu'il faut l'aller chercher, le malade dit alors le sentir au gosier, sur-tout quand on a été obligé de l'enfoncer jusqu'à la chasse pour pouvoir mieux le rencontrer. Il m'est arrivé plus d'une fois de me servir des pinces à anneaux. Une marque tracée sur le manche de l'érigne indique le côté auquel répond son bec; il faut avoir attention de tirer toujours en devant, le long de la paroi externe, de peur qu'en s'éloignant on ne brise le cornet inférieur. Cet instrument fort simple, est préférable à la sonde canelée et percée de *Méjean*, à l'instrument de *Cabanis*, aux pincettes courbes du coutelier *Pierret*, et à la sonde creuse de M. *Vicq-d'Azyr*.

elle étoit armée. J'y attachai un séton, composé de six brins de fil de *mouche*, et de cinq à six aunes de longueur, roulé sur une carte, en peloton. J'enduisis le tout de cérat de Saturne; et en retirant la soie par le haut, je fis monter le séton dans les routes lacrymales, jusqu'à ce que l'endroit, saisi par la soie, et replié, fut hors du point lacrymal, sans avoir égard à la douleur, ni à la gêne qu'occasionna d'abord le séton.

Des bains de pied, l'ouverture de la saphène, des lavemens, des boissons antiphlogistiques et la diète, ont concouru, avec des applications de topiques anodyns et émolliens sur la région malade, à prévenir des accidens et à modérer la douleur de tête, la tension du sac et la tuméfaction de la paupière. Le quatrième jour seulement, j'essaiai de mouvoir la mèche; mais ce ne fut que le sixième que je la changeai, après l'avoir enduite de basilicum au dessous du nez, dans l'étendue de deux pouces et demi, à trois pouces. Comme en cet endroit, le séton est toujours dur et chargé de mucosités, j'avois soin auparavant de l'humecter avec de l'eau tiède, et d'en séparer les fils, afin de

lui donner plus de largeur et de souplesse ; je le saisissois ensuite d'une main, près du point lacrymal, pendant que de l'autre, et avec le pouce, je relevois à demi la paupière, repoussant la portion supérieure du muscle orbiculaire vers l'angle interne, pour mettre toutes les parties intéressées dans le plus grand relâchement, et pouvoir redresser, en quelque sorte, le conduit lacrymal, en effaçant l'angle ou le coude qu'il forme avec le canal commun, et celui que le canal commun forme avec le sac (*a*). Je me proposois d'affoiblir les frottemens plus particuliers en cet endroit, et de donner au trajet supérieur des larmes une direction droite, égale, facile et plus correspondante à celle du sac et du canal.

(*a*) J'ai observé que la sonde fine de *Méjean*, qu'on est obligé d'applatir à son sommet pour la percer d'un trou rond, offre alors une surface platte assez large, en quelque manière tranchante des deux côtés, qui, dans ce passage coupe et déchire... Il n'arrive rien de semblable avec mon stilet plus fort, toujours rond et percé d'un vrai trou d'aiguille, avec une goutière ou rainure au-dessus, pour recevoir la soie.

Avec un linge fin plié en deux, j'essuyois doucement, du haut en bas, la portion renouvellée du séton; et la roulant sur une carte, j'en formois un autre peloton. Tous deux étoient placés sous la coëffe du malade.

A chaque pansement, je comprimois avec soin le sac, sans parvenir à le vider complétement; et chaque fois j'en faisois sortir une matière purulente, visqueuse et très-fétide. La tumeur extérieure conservoit toujours à-peu-près le même volume et la même densité; La cicatrice sembloit s'amincir : j'y tenois constamment une mouche d'onguent *canet*, qui en opéra enfin la rupture. Il en sortit une humeur de même nature, d'une odeur insoutenable et noirâtre. La région de l'os unguis étoit encore plus douloureuse au toucher. Je voyois toujours la nécessité de nettoyer exactement toutes les voies *embourbées* d'une humeur extrêmement tenace et glutineuse : c'étoit un mucus semblable à celui que donne le *coriza* dans sa maturité. J'augmentai donc le séton de deux brins de fil de temps à autre; et en moins de dix à douze jours, le nombre en fut doublé.

A l'onguent suppuratif, je fis suc-

céder, après la première quinzaine, une pommade faite avec le sain-doux récent, lavé plusieurs fois dans l'eau-rose, auquel je mêlai exactement un scrupule, et par la suite jusqu'à deux scrupules de précipité blanc porphyrisé. Ce remède me parut avoir plus de prise sur la matière poisseuse en stagnation, et provoquer efficacement la réaction des parois du réservoir pour en opérer le dégorgement, ainsi que celui du canal nasal. La méche sortoit chargée d'une matière plus purulente, plus tenace et plus abondante. J'essayai ensuite l'onguent vert; mais, comme le jeu du séton devint plus douloureux; comme en exerçant une compression sur l'os unguis, on sentoit des inégalités; comme la suppuration étoit noire, mêlée par fois de sang, et que la malade en mouchoit, je me servis de la teinture de myrrhe et d'aloës, et je mis encore plus de douceur et de précautions dans les pansemens, lesquels je réitérai jusqu'à trois fois le jour. En palpant la mèche au sortir des voies affectées, on y sentoit de petits corps durs, qui provenoient évidemment de l'exfoliation de l'os unguis, dont la carie ne pouvoit être révoquée en doute.

Par

Par la suite, lorsque la douleur dans les pansemens, le frottement dur et âpre du séton, la sensibilité de l'os unguis sous la pression, furent diminués, et que la mèche sortit chargée d'un pus louable, sans mélange de noir, ni de sang, et sans mauvaise odeur, je crus à la destruction complète de la carie : j'eus recours alors au baume vert de Metz, (nous étions au commencement de décembre,) et je diminuai en même temps, par gradation, la grosseur du séton. Dès qu'il fut réduit au volume que je lui avois donné dans le principe (de six brins,) je fis des injections par le point lacrymal supérieur, le long de la mèche avec la pierre divine, dissoute dans l'eau-rose, l'eau de saphyr, et ensuite dans une eau végéto-minérale, &c.

Dans la vue de faire reprendre aux fluides lacrymaux leur pente naturelle ou direction première, et de restituer aux *points* et aux *conduits* leur mouvement vermiculaire et d'absorption, je donnai au séton une marche rétrograde. Pour cet effet, je coupai quatre fils en haut, près du point lacrymal, et j'attachai aux deux autres un séton

nouveau; puis tirant l'ancien par en bas, je les mis en place. C'est ainsi qu'on en use chaque fois qu'on veut remplacer la mèche, soit par en haut, soit par en bas, enduisant le tout d'un corps gras, tel que le cérat, afin de rendre l'introduction plus douce et plus aisée. Je continuai à panser ainsi chaque jour; quelquefois seulement de deux jours l'un, imbibant la mèche supérieure avec l'un des collyres que j'ai indiqués; bientôt il n'y eut plus de suppuration. Je supprimai deux fils le 15 décembre; et le 31, j'ôtai tout-à-fait le séton.

Le sac lacrymal avoit conservé une distension contre-nature, à laquelle je remédiai par des applications de sachets remplis de folle fleur de *tan*, trempés dans le vin rouge; topique préconisé dans l'art à cette époque, et soutenu du *monoculus*. Après avoir fait usage de ce moyen pendant un mois, la dame *Meunier* fut parfaitement guérie.

Je dois dire qu'avant d'entreprendre cette cure, j'avois envoyé la malade chez deux confrères bien famés, du nombre desquels étoit feu M. *Fleurent*; ils convinrent l'un et l'autre de la né-

cessité d'une seconde opération, en laissant entrevoir qu'ils craignoient que la maladie ne fut incurable. Je n'ai point ôté la mèche sans avoir envoyé la malade chez deux de mes confrères, dont l'un s'est adonné spécialement aux maladies des yeux ; ils reconnurent la guérison, et ne firent pas peu de question sur la méthode qu'on avoit suivie. Le point lacrymal étoit d'abord dilaté, un peu rouge et de forme ovale; mais peu à peu il s'est resserré, et a pris sa couleur blanchâtre et cartilagineuse, ainsi que sa forme sphérique : cependant il est resté aggrandi, moins soutenu dans son pourtour, et il ne se fronce, ni ne *fuit*, pour ainsi dire, lorsqu'on veut y introduire un stylet fin ; c'est ce dont je viens encore de m'assurer. L'ulcère extérieur s'est consolidé peu à peu, avant la terminaison de la cure, et il en est résulté une cicatrice ferme, blanche, à peine sensible aujourd'hui.

J'observerai que le larmoyement n'a eu lieu dans aucun temps, pas même lorsque les voies lacrymales sembloient obstruées par un séton volumineux ; et que la malade en est absolument exempte.

IIe. Observation.

Fistule lacrymale, avec carie.

Mad^{lle} *Vern...*, âgée de 19 à 20 ans, avoit une fistule lacrymale du côté droit, avec une ouverture au dehors, spontanément faite depuis six mois; il sortoit une humeur purulente, noirâtre et fétide, soit par les points lacrymaux, soit par l'ulcération lorsqu'on comprimoit le sac. Le mal existoit depuis plus de trois ans, et avoit été précédé de plusieurs ankylops. Ce fut au mois de juin 1780, qu'on m'amena cette demoiselle. Je remarquai chez elle les mêmes signes rationels qui m'avoient fait juger chez la dame *Meunier*, qu'il y avoit carie à l'os unguis. Les inégalités solides que je reconnus, et la douleur vive que j'occasionnai, en introduisant un stylet mousse dans l'ulcère, m'en donnèrent la certitude. Je demandai à sonder les voies lacrymales dans toute leur étendue, et je fus assez heureux, après quelques tâtonnemens, pour faire parvenir mon aiguille jusque dans le nez, où la malade la sentit distinctement. Je lui assurai alors que le plus difficile de l'opé-

ration indiquée étoit fait, et elle me permit de porter le crochet sous le cornet spongieux, d'où je le retirai bientôt, après lui avoir auparavant passé une soie dans l'œil. J'introduisis ensuite une mèche de six brins de fil, et me comportai, pour le reste, comme j'ai dit.

Comme il étoit également nécessaire de ratisser le sac et le canal pour en détacher la matière poisseuse et tenace qui l'engluoit ; ce que je ne pouvois opérer à la faveur seule du premier séton et de pression ménagées, je me décidai à passer un autre séton plus gros (composé de neuf fils,) par l'ulcération externe, afin de grossir à volonté, et selon le besoin, la portion qui parcouroit les voies inférieures, qui étoient les plus amples et les plus obstruées, et de ménager le trajet supérieur plus délicat, plus grêle, et dont la direction permet moins le jeu d'une grosse mèche. Il me fallut, pour cet effet, faire rétrograder le séton. Je levai donc, à plusieurs reprises, la portion supérieure qui avoit déja servi ; je l'enduisis de cérat, et en même temps que je la tirois par en bas, au dessous du nez, je poussai de la main gauche un

morceau de corde à boyau dans le sac et au milieu de la mèche, comme pour l'y embarrasser et l'y engager; de cette façon, je l'attirai hors des narines. Un assistant, qui avoit de l'intelligence, me fut d'un grand secours pour cette opération. La soie que j'avois passée supérieurement dans le morceau de chanterelle, me servit à introduire le second séton, en ramenant en haut la même mèche que je venois de déplacer. J'eus donc en place un séton bifurqué, dont la plus longue branche, ou la supérieure, n'avoit que six fils; et la plus courte, ou l'inférieure, qui répondoit à l'ouverture externe, étoit composée de neuf. Par la suite (dans le cours du mois,) elle en eut trois de plus.

Les pansemens devenoient plus difficiles; car il falloit que les sétons fussent chargés par en bas, séparement; et tous deux en même temps, devoient être tirés par des endroits différens. Cependant avec des précautions et un peu d'aide, je réussissois. Vers le quarantième jour, la matière me parut enfin moins glaireuse, plus purulente; mais aussi plus noire. Les voies étoient un peu moins embarrassées. Je ne dou-

tai pas que, dégagé des matières glutineuses qui engouoient le sac, le séton ne portât plus directement sur l'os, dont la carie s'étendoit fort haut. En conséquence, je l'humectai au dessous du nez, avec une teinture spiritueuse; et après châque renouvellement du séton, j'avois l'attention de tirer un peu la branche inférieure, de deux ou trois lignes, comme pour soulever la mèche supérieure et la remonter jusqu'au sommet de l'*aqueduc* lacrymal, pour me servir des termes d'*Anel*, où il me paroissoit important qu'elle parvînt; car j'avois jugé que le mal s'étendoit jusque-là, comme chez la dame *Meunier:* on n'avoit manqué la première opération faite à cette dernière, que parce que l'on n'étoit pas allé jusqu'à l'origine du mal, et que les moyens curatifs avoient été appliqués au dessous.

Le traitement a été dirigé d'après les mêmes vues, et j'ai employé les mêmes moyens que dans le sujet de la première observation; la mèche a été diminuée aussi par gradation dans sa portion inférieure, et la guérison a été complète à la fin de décembre.

III^e. Observation.

Fistule lacrymale fausse, ou improprement dite.

Depuis plus de deux ans, la même dame *Meunier* étoit sujette à divers abcès au grand angle de l'œil droit, qui se guérissoient d'eux-mêmes, pour reparoître quelque temps après; un pus fétide sortoit déja par les points lacrymaux, lorsqu'elle se décida à venir me trouver le 14 octobre 1787. L'affection des voies lacrymales n'étoit pas équivoque; il y avoit un *epiphora*. Une tumeur dure et peu élevée à l'angle interne, me fit reconnoître la fistule *plate d'Anel*, je l'opérai sur le champ par la même méthode, et je plaçai de suite un séton de neuf brins de fil.

J'eus beaucoup de peine, à raison de la conformation vicieuse du nez, à y rencontrer le stylet. La cloison est déjetée du côté affecté, de manière à le rétrécir considérablement; ce qui fait naziller la malade.

Les pansemens ont été dirigés de la même manière. J'ai fait usage des mêmes topiques, à l'exception des tein-

tures spiritueuses. La mèche n'a été ôtée que le 10 mai 1788, elle est restée en place près de sept mois. Comme les voies lacrymales étoient naturellement rétrécies, je craignois qu'elles ne s'obstruassent de nouveau; c'est ce qui me fit long temps insister sur l'emploi du dilatant, dans la vue de les dégorger complètement. La cure a été radicale.

Ces trois observations devoient faire partie d'un Mémoire sur les maladies des voies lacrymales, dans lequel je traiterai du larmoyement (*epiphora*,) considéré comme maladie essentielle, et comme symptôme de maladie. Dans ce cas, j'ai employé le séton à ma manière. J'y reviendrai en présentant les conséquences pratiques qu'on est en droit de tirer de ces faits.

DEUX ORDRES VASCULAIRES distincts dans le placenta (*a*).

Il a été montré à l'Académie de chirurgie, par M. *Antoine Dubois*, une

(*a*) Extrait du Journal des découvertes, relatives aux différentes parties de l'art de guérir; rédigé par M. *Fourcroy*, pag. 207, N°. VII.

matrice pleine d'un enfant de sept mois et demi ou environ, et injectée par l'artère crurale d'un côté, et par la veine du même nom de l'autre, après que l'aorte et la veine-cave ont été liées au dessous des émulgentes. L'injection par les artères a parfaitement réussi. On a vu à la surface interne de la matrice une infinité d'artérioles très-flexueuses, du diamètre d'un douzième de ligne pour la plupart, lesquelles s'élevoient de cette surface pour s'enfoncer dans la substance spongieuse du placenta. Quelques-unes ont pu être suivies pendant deux lignes de longueur, depuis qu'elles avoient quitté la matrice. Toutes aboutissoient à une espèce d'infiltration qui s'est formée, non dans les sillons, mais dans l'épaisseur des lobules du placenta. Aucune n'alloit à la face interne de cette masse. Les vaisseaux qui s'élevoient de cette face interne ne contenoient aucune parcelle d'injection. Le placenta tenoit à la matrice par un tissu muqueux, qui paroissoit comme filamenteux lorsqu'on le soulevoit pour l'en séparer. Il y avoit dans l'épaisseur des parois de la matrice des cavités oblongues et fort spacieuses. Ce sont les sinus de ce viscère.

On n'a pas vérifié si ces sinus communiquoient ensemble. Il ne s'en est échappé aucun liquide quand on a incisé la matrice. De larges ouvertures, répondantes à la face interne de ce viscère, paroissoient en être l'extrémité ou la terminaison. Ces ouvertures n'étoient guères moins nombreuses dans tous les points de la matrice, qu'à l'endroit de l'insertion du placenta qui occupoit sa partie supérieure. Ce corps étoit en raquette, parce que, sans doute, il ne répondoit pas directement au point central du fond de la matrice. Malgré cela, il étoit de forme circulaire, et il avoit cinq pouces de diamètre. La peau, prolongée du nombril sur le cordon ombilical, paroissoit se terminer à quatre lignes de cette ouverture.

Note du Rédacteur, extraite des leçons de GUILL. HUNTER.

La préparation anatomique que M. *Antoine Dubois* a présentée à l'Académie, confirme ce que *Guillaume Hunter* disoit dans ses leçons sur les accouchemens, relativement à la structure particulière du placenta. J'ai

trouvé dans cette masse, d'après les injections, disoit ce célèbre accoucheur, deux ordres très-distincts de vaisseaux; l'un est celui des artères et des veines qui viennent de l'utérus, l'autre des artères et des veines qui viennent du fœtus. J'ai trouvé la circulation distincte dans chaque ordre de ces vaisseaux, sans pouvoir reconnoître aucune communication entre eux; ensorte que, si on p usse l'injection par les artères de l'utérus, il reviendra par les veines de l'utérus: ce qui montre que les artères de la matrice qui vont au placenta, portent le sang dans le tissu spongieux, et que les veines de la matrice le reprennent de nouveau. En injectant un liquide d'une autre couleur dans les artères du fœtus, on fait parvenir l'injection dans les ramifications de ces artères qui se distribuent dans le placenta, et on fait revenir l'injection par les veines qu'on doit regarder comme propres au fœtus, et non à la mère. On doit donc reconnoître dans le placenta deux parties, l'une *utérine*, et l'autre *fœtale*, qui sont entremêlées ensemble, et qui forment cependant deux ordres vasculaires, distincts dans le placenta; ensorte que la matière de l'injection

ne passe jamais d'un ordre dans l'autre, c'est-à-dire la partie *utérine* dans la *fœtale*.

Les intervalles des vaisseaux du placenta sont remplis d'un tissu cellulaire spongieux, qui se remplit du sang provenu de la mère; et M. *Hunter* remarque que, si on injecte les artères de la matrice pendant que le placenta y est adhérent, le tissu cellulaire de celui-ci se remplit d'une grande quantité de la matière de l'injection, et le volume du placenta est très-augmenté. Or, cela s'accorde avec ce qu'on a observé dans la matrice, présentée à l'Académie de chirurgie, puisqu'on voyoit s'élever de sa surface interne une infinité d'artérioles très-flexueuses, qui s'enfonçoient dans la substance spongieuse du placenta, et qu'on pouvoit suivre pendant deux lignes de longueur, depuis qu'elles avoient quitté la matrice: elles aboutissoient toutes à une espèce d'infiltration formée dans l'épaisseur des lobules du placenta; mais on a remarqué en même temps qu'aucune n'alloit à la face interne de cette masse, et que les vaisseaux qui s'élevoient de cette face interne ne contenoient aucune parcelle d'injection. Ces

derniers vaisseaux, qui n'avoient point de (*a*) communication avec les vaisseaux utérins, auroient pu facilement se remplir, suivant ce qui vient d'être dit ci-dessus, en injectant les artères du fœtus. Il faut aussi observer qu'on peut injecter les artères utérines du placenta par le moyen des veines utérines, à cause des anastomoses fréquentes de ces deux sortes de vaisseaux ; par la même raison, on peut injecter les artères fœtales par le moyen des veines du fœtus : ce qui est encore le résultat des expériences de *Hunter.*

Il est dit que, dans la matrice présentée à l'Académie de chirurgie, le placenta tenoit à cette machine par un tissu muqueux, qui paroissoit comme filamenteux, lorsqu'on le soulevoit pour le séparer. Il paroît que c'est-là la

(*a*) On voit par-là que la circulation entre la mère et l'utérus n'est point immédiate, et que le placenta, dans l'homme et les quadrupèdes, peut être injecté par le fœtus ou par l'utérus ; mais qu'il ne peut l'être par chacun d'eux qu'en partie, parce que les parties fœtale et utérine sont seulement entremêlées l'une avec l'autre sans communication. Il paroît donc que le fœtus prend sa nourriture de la matrice de la mère par une espèce d'absorption.

membrane dont la découverte est due à *Hunter*, et qui est connue sous le nom de *membrana decidua*. Il la regardoit comme une membrane interne de la matrice, parce qu'elle est placée comme une lame interne de ce viscère; qu'elle ne recouvre pas seulement le produit de la conception, mais qu'on la trouve encore dans les trompes de fallope et à l'intérieur de l'orifice de la matrice; et qu'enfin on l'injecte toujours par les vaisseaux de l'utérus. Il paroît que, dans le cas rapporté par M. *Antoine Dubois*, c'étoit les vaisseaux de cette membrane qui formoient à la face interne de la matrice, une infinité d'artérioles très-flexueuses, du diamètre d'un douzième de ligne pour la plupart, et qui s'élevoient de cette surface pour s'enfoncer dans la substance spongieuse du placenta. Toutes les fois, dit *Hunter*, qu'une femme conçoit, et qu'elle expulse le produit de sa conception, cette membrane s'exfolie de l'utérus, et tombe comme les cornes d'un cerf.

***Lettre de M. d'Andrada, brasilien, à M. Fourcroy, sur les diverses espèces de plantes, nommées* Ipecacuan, *ou* Ipecacuanha, *au Brésil* (a).**

Comme vous désirez avoir des informations exactes et assez détaillées sur les diverses espèces d'ipécacuanha, je me propose de vous communiquer le peu d'observations que j'ai faites moi-même au Brésil, et les renseignemens que j'ai pu me procurer sur cet objet. La diversité des sentimens des naturalistes sur l'ipécacuanha vient, en partie, du manque de connoissances sur les plantes qui fournissent cette racine; et, en partie, de la diversité même de ces plantes. Le vrai nom brasilien est *ipecacuan*, ou simplement *picacuan*. Les sauvages qui distinguent les plantes, non d'après les vrais caractères botaniques, mais par l'apparence

(a) Extrait du Journal des découvertes relatives aux différentes parties de l'art de guérir; rédigé par M. *Fourcroy*, pag. 238. N°. VIII.

extérieure, et plus souvent d'après les vertus médicinales qu'ils leur ont reconnues, ou selon le genre d'utilité qu'ils en retirent, ont donné le même nom à des plantes de divers genres, et ont ainsi rendu très-difficiles de les distinguer les unes des autres. C'est pour cela qu'il seroit utile d'appliquer les connoissances botaniques que les brasiliens ont acquises par une longue suite de siècles, sur les plantes utiles du Brésil.

Trois différens genres de plantes portent le nom d'ipécacuanha dans le Brésil. Le premier est appelé *ipecacuanha branca*, ipécacuanha blanche, ou du Para, puisque c'est de cette capitainerie principalement qu'elle est transportée en Portugal : on l'appelle aussi *poaia*. Voici sa description botanique :

Viola Ipecacuanha, LINN.

Radix : alba, ramosa, radiculis fibrosis.

Caulis : teres, ramosus, albo-viridis, plusve minusve latitudine pedis.

Folia : glabra, serrata, ovato-lanceolata, alterna, petiolata, sti-

pulis membranaceis lanceolatis, nervis villosis.

Calyx: perianthium 5 phyllum, persistens; laciniis acute-lanceolatis serratis pilosis. Bracteæ brevissimæ, acutæ, vertice pilosæ.

Corolla: pentapetala irregularis: petala duo superiora brevissima calyce minora, acuta: petala duo lateralia calice longiora, emarginata, recurva: petalum inferum maximum, reniforme, reflexum, subemarginatum: ungula concava, longitudine calycis, basi gibba.

Stamina: filamenta quinque brevissima incurvata. Anterae didymae, cuticulâ albo-luteâ quasi dimidio tectae (*a*).

Pistillum: germen rotundum villosum. Stylus staminibus major, subulatus. Stigma capitatum.

Capsula trigona, trilocularis, dehiscens. Semina plura subrotunda, grisea.

On peut voir cette plante figurée, mais sans description, dans le *Floræ*

(*a*) Cette structure des étamines n'est pas bien semblable à celle du genre de viola de *Linnéus*.

Lusitanicæ et Brasiliensis specimen, du professeur *Vandelli*, imprimé à Coimbre en 1788; in-8°.

Dans la capitainerie des *Minas Geraes*, et dans celle *da Bahia*, il y a une autre espèce du même genre, dont la tige est communément plus petite, cotonneuse et blanchâtre, et les racines aussi de la même couleur. C'est celle-ci que *Pison* décrit à sa manière dans l'histoire naturelle du Brésil, liv. iv, page 236.

L'autre ipécacuanha, connue aussi sous le nom de cipô, est la *psycotria herbacea*, décrite par *Brown* et autres. Voici ce qu'en dit Pison : *Altera, cujus iconem hic damus* (très-mauvaise figure) *est longitudinis semicubitalis, trinis vel quinis tantum foliis ornata... In summitate caulis baccas producit nigras sed paucas. Radice est tenui, tortuosâ, nodosâ, fusci coloris.*

Un ancien Missionnaire, dans un manuscrit portugais *sur les choses les plus remarquables du Brésil, de l'an* 1580, en parle de cette manière : *Cipô, ou Piguaia ; c'est un remède efficace contre les ténesmes et le flux du sang. Sa tige ne monte, sur la*

terre, que d'un pied tout au plus : elle porte en haut trois ou quatre feuilles ; tout le reste est couverts de fils comme de coton : sa racine est toute formée de petits nœuds de la longueur de trois palmes... Il y en a trois espèces. En effet, il paroît qu'une d'elles est grimpante. D'après ce qu'en dit un Naturaliste portugais, antérieur à *Pison* et *Marcgraf*, dans un manuscrit, que je possède, sur les plantes utiles du Brésil : *picacuan*, dit-il, est une herbe grimpante, qui a *les feuilles petites et rondes, et de couleur blanchâtre ; ses racines sont comme celles de junca brava* (cyperus longus,) *mais plus grosses....* Les médecins du Brésil, et *Pison* lui-même, leur donnent des vertus purgative, vomitive, antidotale et alexipharmaque. On l'administre, au Brésil, dans le flux de sang, de deux manières, ou en pilant les racines hachées, ou en faisant une infusion, qu'on donne chaude au malade, qui doit se tenir couché et bien couvert ; ou bien on expose l'infusion à l'air froid de la nuit, et on la boit par reprises le lendemain matin. Pison l'administroit en poudre à la dose d'un gros, et en infusion à celle de près de deux gros.

La dernière plante, que quelques-uns, au Brésil, appellent *ipécacuanha*, d'après les vertus de ses racines, est le *caapia* de Pison, liv. iv, pag. 232. On lui donne aussi le nom de *contraerva*, parce qu'elle est employée avec le même succès que le contrayerva du Pérou; mais sa fructification et sa foliation la séparent de la *Dorstenia contrayerva de Linnéus*. On distingue deux principales espèces de caapia, l'une appellée *caapia des bois*, et l'autre *caapia des champs*. Cette dernière a quatre ou cinq feuilles arrondies, d'un beau vert dans la face supérieure, et plus pâle dans l'inférieure; les pétioles des feuilles sont longs, et partent de la racine presque ainsi que les pédoncules des fleurs, qui sont terminales, solitaires et supérieures au calice arrondi : ses racines sont tortues, fibreuses, de la grosseur d'une plume d'oie tout au plus. *Pison* et *Marcgraf* la décrivent.

Le *caapia des bois* a les feuilles laciniées de deux ou trois pouces de longueur, molles, d'un vert brillant; la fleur est semblable à l'autre : ses semences sont menues, d'un gris rougeâtre, laiteuses, et en grand nombre; ses ra-

cines sont noueuses, blondes, fibreuses, et un peu moins longues que celles du *caapia des champs*. Les racines des *caapias* ne sont pas si émétiques que celles des vraies ipécacuanhas: elles sont aussi cardiaques, fébrifuges et sudorifiques. Au Brésil, on se sert de ses racines dans les fièvres qui proviennent des vices des premières voies; la dose est d'un gros en infusion dans l'eau chaude. On les range aussi parmi les contre-poisons. Elles me semblent de la famille des malvacées, et s'approchent vraisemblablement du genre de l'*althæa*. Je desirerois vous la décrire systématiquement; mais les plantes ne peuvent pas être décrites de mémoire.

Un jour viendra où les immenses richesses du Brésil, dans les trois règnes de la nature, seront étalées aux yeux étonnés de l'Europe savante. M. *Castro Sarmento*, célèbre médecin portugais, et membre de la Société royale de Londres, disoit que les naturalistes voyageurs découvriroient dans le Brésil, pour l'utilité de la médecine et des arts, des richesses plus précieuses que l'or et les diamans de ses mines.

Je suis, Monsieur, &c.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES faites à Lille, au mois d'avril 1791, par M. BOUCHER, méd.

La constitution du tems a été telle, qu'elle étoit à desirer pour les saisons et pour les productions des fruits de la terre ; l'air fut à un état de température moyenne ; et des pluies assez fréquentes. La liqueur du thermomètre n'est descendue aucun jour au-dessous du terme de 3 degrés, et elle s'est élevée, durant plusieurs jours, jusqu'à celui de 13 et 14 degrés.

Le mercure dans le baromètre ne s'est point élevé, dans tout le cours du mois, au-dessus du terme de 28 pouces ; le 5, il étoit descendu à 27 pouces 6 lignes ; et le 22, à 27 pouces 3 lignes.

Il y a eu beaucoup de variations dans le vent.

La plus grande chaleur de ce mois, marquée par le thermomètre, a été de 14 degrés au-dessus du terme de la congélation, et la moindre chaleur a été de 3 degrés au-dessus de ce terme. La différence est de 9 degrés.

La plus grande hauteur du mercure, dans

le baromètre, a été de 28 pouces, et son plus grand abaissement a été de 27 pouces 3 lignes. La différence entre ce deux termes est de 9 lignes.

Le vent a soufflé 4 fois du Nord.
6 fois du Nord vers l'Est.
5 fois de l'Est.
3 fois du Sud vers l'Est.
8 fois du Sud.
7 fois du Sud vers l'Ouest.
6 fois de l'Ouest.
1 fois du Nord vers l'Ouest.

Il y a eu 23 jours de temps couv. ou nuag.
12 jours de pluie.
2 jours de tonnerre.
1 jour de grêle.

Les hygromètres ont marqué une grande humidité tout le mois.

Maladies qui ont régné à Lille dans le mois d'avril 1791.

Le commencement du printemps a ramené, tant à la compagne qu'à la ville, la fièvre maligne épidémique, à laquelle plusieurs personnes, de différentes conditions, ont succombé. On a observé dans quelques-uns, vers le septième jour de la maladie, des taches

taches pétéchiales, qui étoient du plus mauvais augure; ce symptôme se trouvant ordinairement accompagné d'un abattement excessif, qui, outre l'emploi des potions cordiales et antiseptiques, exigeoit l'application des vésicatoires et des sinapismes à la plante des pieds. Il étoit essentiel, dans le début de la maladie, de vider les premières voies par le moyen d'un émétique cathartique, quelquefois répété, et de tenir, pendant tout son cours, le ventre libre avec des éccoprotiques antiseptiques, ou avec le tartre stibié en grand lavage. Cette fièvre a été souvent accompagnée de symptômes péripneumoniques, grande oppression de poitrine, crachats sanguinolens, &c. qui exigeoient un traitement mixte.

Les maladies dominantes ont été les fièvres catarrheuses et des fluxions de poitrine, qui ont exigé beaucoup de circonspection dans la cure, et sur-tout dans le début, faute de quoi il s'est fait, dans nombre de malades, des suppurations sourdes dans le poumon.

Plusieurs personnes ont été attaquées de la vraie péripneumonie. Il y a eu aussi des fièvres tierces; ce qui est ordinaire dans cette saison.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Asiatic researches, &c. *Recherches asiatiques, ou Transaction de la Société instituée en Bengale, pour faire des recherches dans l'histoire et les antiquités, les arts, les sciences et la littérature de l'Asie,* Vol. I; *in*-4°. *de* 465 *pag. A Calcutta; et se trouve à Londres, chez* Elmsley, 1788.

1. Cette société doit son origine à *sir Guillaume Jones.* Elle a été instituée le 15 janvier 1784, et son plan ayant été calqué sur celui de la Société royale de Londres, M. *Hasting,* alors gouverneur général des Indes, avoit été désigné président. Il méritoit, à tous égards, cette distinction, pour le zèle avec lequel il cherchoit à répandre le goût de la littérature parmi ses compatriotes. Mais M. *Hasting,* jugeant que M. *Jones*, ayant conçu le projet de former cette Société, étoit plus digne que lui d'occuper la place de président, a non-seulement destiné cette nomination pour lui, mais a encore demandé que la Société choisît M. *Jones* pour la remplir. Le discours d'inauguration, prononcé par ce président, forme le premier article de ce re-

cueil, et nous apprend les vues et l'utilité de cette association. Nous ne nous y arrêterons pas, ni à aucun des autres qui n'ont pas un rapport direct avec ce Journal, malgré l'intérêt qu'ils ont pour les curieux en général. Ceux qui nous concernent, sont :

1°. Le quatorzième article, contenant *une description de l'arbre de* mâhwah (*mâhwah trée*) ; *par le lieutenant* CHARLES HAMILTON.

Cet arbre appartient à la classe *polyandria monogynia* de *Linné ;* mais son genre appelé en Sanscrit *madhuca*, ou *madhudruma* étoit inconnu au Pline du Nord, et n'a pas encore été décrit. On obtient de cet arbre, en incisant l'écorce, une gomme résineuse ; ses fleurs sont d'une nature extraordinaire et ressemblent à des baies. « Les feuilles de cet arbre, dit M. *Hamilton*, tombent au mois de février, et dès le commencement du mois de mars les fleurs commencent à paroître en grappes de trente jusqu'à quarante et cinquante fleurons, à l'extrémité de chaque rameau ; et depuis ce période jusqu'à la fin d'avril, à mesure que les fleurs parviennent à leur maturité (car elles n'épanouissent jamais), elles tombent avec leurs anthères, le matin, un peu après le lever du soleil ; on les ramasse alors, et on les sèche en les exposant au soleil pendant quelques jours ; ainsi préparées, elles ressemblent beaucoup aux raisins secs, tant pour le goût que pour l'odeur ».

Cet arbre porte deux espèces de fruits ; les uns ont la forme d'une noix ; les autres

sont un peu plus gros et plus pointus : les semences contiennent une huile épaisse de la consistance du beurre ou du ghée, qu'on obtient par expression.

Les naturels mangent les fleurs crues, ou les servent avec leurs curries : bouillies même simplement avec du ris, elles fournissent un aliment salutaire et fortifiant. Après les avoir fait fermenter, elles donnent par la distillation, un esprit ardent. L'huile sert dans la cuisine, dans l'office et pour brûler; elle passe pour un topique très-efficace pour les plaies et les éruptions cutanées. M. *Hamilton* ne nous dit pas quels sont les propriétés ni l'usage de la gomme. Comme cet arbre croît dans les terreins les plus stériles, aussi bien que dans les sols gras, et qu'il ne demande que peu d'humidité, il conviendroit admirablement bien dans les contrées montueuses, particulièrement exposées aux sécheresses des mois de chaleur. M. *Hamilton* pense qu'en le cultivant, les habitans de ces contrées, pourroient considérablement augmenter le rapport de leurs terres, et y trouver une ressource efficace dans les temps de disette.

2°. Le quinzième article intitulé : *Méthode de distiller, suivie par les naturels de* Chatra *en* Ramgur, *et en d'autres provinces, peut-être, avec de légers changemens ; par* ARCHIBALD KEIR, *écuyer.*

L'appareil pour cette opération est très-simple ; il consiste dans une ample jarre de terre, placée dans un fourneau qui n'est autre chose qu'un trou proportionné creusé en terre. Au cou de cette jarre, est

lutté ce qu'ils appellent un *adkur*; savoir, une espèce de couvercle percé d'une ouverture pour le passage de la vapeur. Au dessus de ce couvercle, et à l'endroit de l'ouverture, est posé et lutté un pot de cuivre renversé. Au lieu de refrigérant, ils versent, sans discontinuer, un torrent d'eau froide sur le fond de ce pot de cuivre renversé. Ils emploient une flamme rapide pour cette distillation. M. *Keir* croit que cet appareil et cette manière de procéder sont préférables à ceux de nos laboratoires. Il est sur-tout persuadé que le produit en est plus considérable, et que le séjour que les vapeurs font dans la tête de Maure et dans le serpentin, en employant les alambics en usage parmi nous, donne à la chaleur trop de temps pour opérer l'union de l'eau et de l'huile essentielle.

3°. Le dix-septième contient le *procédé pour faire l'attar ou huile essentielle de roses; par le lieutenant-colonel* POLIER.

Nous osons présumer que nos lecteurs nous sauront gré de trouver ici la traduction de cet article.

On obtient l'attar par la simple distillation des roses (dit M. *Polier*), et voici le procédé que j'ai suivi pour en faire. On place une quantité arbitraire de roses fraîches, par exemple, quarante livres dans un alambic, avec soixante livres d'eau; on laisse les calices avec les pétales; mais on coupe tout près la queue. On mêle alors bien exactement la masse avec les mains, et l'on allume un petit feu sous l'alambic. Lorsque l'eau commence à s'é-

chauffer, et que les vapeurs s'élèvent, on pose dessus le chapiteau, et l'on attache le tuyau; on bouche toutes les fentes avec de la pâte, et on verse de l'eau froide dans le réfrigérant au haut du chapiteau; on adapte aussi le récipient au tuyau, et on entretient sous l'alambic un feu modéré. Lorsque l'eau imprégnée commence à passer, et que l'alambic est fort chaud, on diminue peu à peu le feu, et l'on continue la distillation jusqu'à ce qu'on ait retiré trente livres d'eau; ce qui s'opère ordinairement en quatre à cinq heures. Il faut verser cette eau-rose sur une nouvelle quantité (40 livres) de rose, et on en retire par la distillation quinze à vingt livres, en suivant le même procédé que pour la première fois. Cette eau-rose ainsi cohobée sentira très-fort la rose, si les fleurs ont été bonnes et fraîches, et que la distillation ait été faite avec soin. Alors on la verse dans des bassins de terre ou de métal étamé, et on la laisse exposée à l'air frais pendant une nuit. Le lendemain matin on trouvera l'*attar* ou essence figée et surnageant dans l'eau; il faut l'en séparer et la ramasser, ou avec une écaille mince, ou avec une écumoire, et la verser dans une phiole. Après s'en être procuré, de cette manière, une certaine quantité, on sépare l'eau et les féces de l'essence claire. Cette séparation n'est pas difficile, parce que l'essence se fige à un degré de froid très-peu considérable, et qu'alors on peut laisser couler l'eau. Si après cela on entretient l'essence liquide au moyen de la chaleur, les féces, dont il

n'y en aura que très-peu, quand l'opération a été exécutée avec attention, tomberont au fond, et peuvent en être séparées. Ces féces sont aussi parfumées que l'essence même, et doivent être conservées après qu'on aura recueilli de l'eau rose autant d'essence qu'il aura été possible. L'eau restante servira à de nouvelles distillations au lieu d'eau commune, en raison de la quantité qu'il y en aura ».

« Tel est le procédé qu'on suit pour faire le véritable *attar* de roses. Mais comme les roses de ce pays ne donnent qu'une très-petite quantité d'essence, et qu'elle est singuliérement estimée : on a imaginé plusieurs moyens pour en augmenter la quantité, bien qu'aux dépens de la qualité. Il est d'usage d'ajouter aux roses, lorsqu'on les place dans l'alambic, une quantité plus ou moins grande de rapure de santal (depuis un jusqu'à cinq *tolahs*, ou demi-once). Le santal contient beaucoup d'huile essentielle, qui passe facilement dans la distillation, et qui en se mêlant avec l'eau et l'essence de roses, s'imprègne fortement de leur parfum. Mais la sophistication ne sauroit être cachée. L'huile essentielle du santal ne se fige pas à un degré froid ordinaire, et son odeur ne sauroit être masquée; elle domine malgré tous les artifices. En Cashemire, ils emploient rarement le santal pour falsifier l'*attar*, mais on m'a dit que pour en augmenter la quantité, ils distillent avec les roses une herbe odoriférante, qui ne communique pas à l'*attar* d'odeur déplaisante, et lui donne une belle

couleur d'un vert clair. Cette essence ne se fige pas non plus comme l'huile de roses à un foible degré de froid ».

« On a encore pratiqué plusieurs autres manières d'adultération ; mais elles sont toutes si grossières et si palpables que je n'en dirai rien ».

« La quantité d'huile essentielle obtenue des roses est très-incertaine, attendu qu'elle dépend non-seulement de la dextérité du distillateur, mais encore de la qualité des roses et des circonstances plus ou moins favorables de la saison. En Europe même, où les chimistes ont porté l'art à un si haut degré de perfection, quelques-uns, tels que *Tachenius* n'ont obtenu qu'une demi-once d'huile par cent livres pesant de roses. *Homberg* en a obtenu une once de la même quantité, et *Hoffmann* au-delà de deux onces (*a*). Dans cette contrée (le Bengale) il est impossible d'en obtenir autant, et pour se procurer quatre *mashas* (environ une drachme et demi) par quatre-vingt livres, ce qui, déduction faite des calices, revient à un peu moins de trois drachmes par cent livres pésant de pétales de roses, il faut que la saison soit très-favorable, et l'opération exécutée avec le plus grand soin ».

« Cette année-ci 1787, je n'ai obtenu que seize *tolas* d'*attar de* cinquante-quatre *maunds*, vingt-trois *seers* de roses, dépouille de trente-trois *biggahs*, ou onze acres an-

(*a*) Dans ces exemples, les fleurs ont été dépouillées de leurs calices, et on n'a employé que les pétales.

glois de terre; ce qui équivaut à deux drachmes par cent livres. La couleur de l'*attar* de roses n'est point une marque caractéristique de sa bonté, de sa qualité ni de son pays natal. Cette année-ci, j'ai obtenu, en suivant le même procédé, de l'*attar* d'un très-beau vert d'émeraude, d'un jaune brillant, et d'une teinte rouge, des roses cueillies sur le même terrain, mais seulement en différens jours ».

« Les calices n'altèrent en rien la qualité de l'*attar*; ils ne lui communiquent pas non plus la couleur verte, bien qu'ils en augmentent peut-être l'intensité : comme ce seroit une opération longue et embarassante que de dépouiller les fleurs de leurs calices, il ne faut espérer d'en voir introduire ici l'usage ».

4°. Le vingtième article qui a pour titre: *Sur le pangolin de Bahar;* a été envoyé par *MATTHIEU LESTIC, écuyer.*

Quoique, en général, la description de cet animal singulier, faite par M. *Lestic*, soit conforme à celle que *Buffon* en a donnée, elle en differe néanmoins à bien des égards : cet animal, suivant M. *Lestic*, a le col extrêmement court, et n'offre qu'un très-petit nombre de soies, qui sortent d'entre les écailles. Mais la principale différence concerne la queue. *Buffon* dit qu'elle est longue, et se termine presqu'en pointe; tandis que M. *Lestic* observe qu'elle est plus courte, obtuse à son extrémité, et semblable, pour la forme et pour la flexibilité, à celle d'une écrevisse de mer. Les dimensions de cet animal sont aussi moin-

dres que celle que *Buffon* a indiquées : le *pangolin* de Bahar n'ayant que 34 pouces depuis l'extrémité de la queue jusqu'au bout du museau ; son corps à l'endroit le plus gros n'a que 20 pouces de circonférence, et sa queue seulement 12.

Uber den unterricht junger aerzte vor dem krankenbette, &c. *Sur l'instruction des jeunes médecins auprès du lit des malades ; par C. A. Gu. Berends, docteur en phil. et en médec. P. P. O. de médecine clinique à l'université de Francfort-sur-l'Oder, physicien royal de la ville et du district ; in-8°. de 45 pag. A Berlin, chez* Maurer, 1789.

2. L'objet de M. *Bérends* est d'exposer, dans cet opuscule, les principes qu'il se propose de suivre dans l'instruction des etudians en médecine, dont le soin lui a été confié par la nomination à la chaire de médecine clinique. On ne peut pas s'attendre à y trouver du neuf ; mais il n'en est pas moins vrai que les réflexions que l'auteur y présente, l'ordre et la marche des idées qu'on y trouve, rendent la lecture de cette brochure aussi intéressante qu'instructive.

Après avoir donné des notions claires et

distinctes sur la théorie et sur l'expérience ; après avoir indiqué les qualités que doit avoir un médecin, et les sources dans lesquelles il doit puiser, M. *Bérends* déclare que les petits hôpitaux sont les plus avantageux pour l'instruction ; que le professeur peut y enseigner l'art d'une manière intuitive, analyser chaque cas en présence des élèves, en le rapportant aux doctrines de la physiologie, de la pathologie et de la thérapie, qu'il a le temps d'interroger les étudians pour s'assurer s'ils ont bien saisi l'ensemble de son instruction, et s'ils sont en état de rendre compte du résultat de ses réflexions.

Il entre ensuite dans le détail de l'enseignement auprès du lit des malades. Il avertit que la première chose que le professeur doit enseigner, est la manière de connoître la maladie. Le secret de parvenir à cette connoissance consiste dans l'art de bien interroger le malade. Le professeur apprendra donc à ses élèves à s'informer exactemens de tous les symptômes, à entendre le langage du pouls, à examiner l'état de la respiration, à porter son attention aux différentes espèces de chaleur, et à la nature des excrétions. L'examen fait des symptômes, le professeur les classera dans l'ordre pathologique, il les ramènera à leurs causes, et discernera s'ils sont essentiels, constans et permanens, ou seulement accessoires et passagers. Ce qui importe le plus, que le professeur enseigne, est l'art de saisir les symptômes dus à la nature bienfaisante et à l'énergie des forces vitales. C'est à leur

égard que le professeur doit déployer la plus grande sagacité ; il faut qu'il démontre à ses élèves leur réalité, leur importance, la nécessité de veiller à leur juste degré d'intensité, pour qu'ils ne soient pas portés au-delà des justes bornes, ni retenus en deça, et rendus insignifians, tourmentans plutôt que fructueux. En même temps qu'il développe et applique ces moyens d'instruction, il aura égard à la *constitution* régnante, dont il fera remarquer le caractère et l'influence même sur les maladies sporadiques. M. *Bérends* insiste sur-tout sur l'utilité dont est la comparaison de l'état du corps malade avec celui du corps sain, des lésions des fonctions, avec leur intégrité.

Le prognostic, qui est une preuve si convaincante de la certitude des préceptes de la médecine, découle en très-grande partie d'une étude approfondie de la disposition morbifique, des causes de la maladie, des symptômes, des lésions des fonctions, de leur importance plus ou moins grande dans l'économie animale, des forces de la nature et de leur direction, de la qualité et de la quantité des évacuations, de leur conformité avec le caractère de la maladie, ou de leur disparate; en un mot, de la connoissance de l'individualité du malade et de la maladie, du caractère de cette dernière, et de la constitution régnante. Mais cette étude en fournissant les données pour prévoir et annoncer les événemens, n'éclairent l'élève qu'autant qu'il sait la lier à l'observation transmise de siècle en siècle. Il

faut donc que le professeur, *Hippocrate* et *Arétée* à la main, choisisse de temps en temps quelque malade pour enseigner aux étudians l'art de peindre dans le goût de ces grands maîtres. Lorsque l'art est en défaut; lorsque des signes équivoques ou contradictoires rendent incertain le prognostic, il leur fera remarquer la nécessité de suspendre le jugement, ou de ne prononcer qu'avec circonspection; il leur recommandera, même lorsque rien ne paroît balancer leur décision, de se méfier de leurs lumières, et de redoubler d'attention. La présomption aveugle; la crainte de se tromper conduit à un examen plus attentif, et rend le résultat plus assuré; toutefois, s'il est prudent de ne pas hasarder un prognostic inconsidéré, rien n'est plus déshonorant pour le médecin, aussi bien que pour l'art, que ces prédictions équivoques, dans lesquelles on voit évidemment que le médecin se ménage des échappatoires, pour ne pas compromettre sa réputation, quelle que puisse être l'issue. Elles équivalent à ces mauvais augures, que portent constamment les charlatans et les ignorans, dans la vue de détourner les reproches en cas d'événemens fâcheux, et de pouvoir former des prétentions au savoir, lorsque la maladie se termine heureusement.

Vient enfin l'art de saisir les indications. L'élève déja instruit, par des études préliminaires, des préceptes de la thérapeutique, apprendra dans ces exercices, auprès du lit des malades, à en faire une juste application. C'est ici que le professeur doit

chercher à lui rappeler tout ce qu'il faut considérer pour juger des besoins particuliers du malade, et des moyens les plus propres à les satisfaire. Il faut y apporter l'attention la plus scrupuleuse, le coup-d'œil le plus juste; enfin, discerner s'il convient de s'en tenir à la médecine expectante, ou s'il est plus avantageux, même nécessaire, d'agir.

M. *Bérends* parle ensuite des maladies dont le caractère n'est pas connu, et qui ne laissent d'autre ressource que de faire des tentatives. Enfin, en dissertant sur le choix des remèdes, il présente des réflexions très-sages et très-lumineuses sur l'emploi des spécifiques, et sur la nécessité d'être instruit dans la matière médicale, la chimie et la pharmacie, afin de pouvoir faire un choix éclairé et une combinaison judicieuse des remèdes adaptés aux circonstances.

Tous ces sujets sont traités avec des détails et une sagacité qui font infiniment d'honneur à M. *Bérends*, en même temps qu'ils sont des garans sûrs de l'application avec laquelle il cherche à remplir son devoir.

De variis contagionum modis : *De divers modes de contagion ; par M. Salomon Const. Titius, de Virtemberg. A Leipsick, chez* Kindel, 1788; *in*-8°. *de* 19 *pag.*

3. Suivant *Unzer*, il y a quatre diverses

classes de contagions. La première regarde les poisons. La seconde renferme les matières vénéneuses des animaux, qui se transmettent facilement à l'homme, comme la rage, les miasmes putrides, qui produisent la pustule maligne, le charbon. D'autres miasmes propagent différentes maladies épidémiques; c'est ce qui fait l'objet de la troisième classe. La quatrième comprend les affections qui se communiquent par le contact, la salive, l'insertion et l'exhalaison des poumons; tels sont les objets qu'on trouve discutés et développés dans cette dissertation.

Geschichte der unreinigkeiten in magen und gedærmers, &c. *Histoire des impuretés dans l'estomac et dans les intestins, exposée par G. Friedrich Hildebrandt, docteur et professeur en médecine, et assesseur au collége suprême de santé à Brunswick : ouvrage utile, même à ceux qui ne sont pas médecins; in-8°.* Premier vol. de 390 pag. *A Brunswick, dans la librairie du collége,* 1789. Deuxième vol. de 523 pag. 1790.

4. Ce volumineux écrit, dont on a déja un troisième volume, mais que nous ne con-

noissons que par le titre, ne doit servir que d'esquisse et de précurseur à un ouvrage plus étendu encore sur la même matière, dans lequel M. *Hildebrandt* présentera un examen plus exact des qualités, effets et causes de la saburre dans l'estomac et dans les intestins; comme aussi l'exposé des régles pratiques qu'il faut suivre pour s'opposer à sa formation, et pour la chasser hors du corps.

Le premier volume est divisé en deux livres, dont le premier concerne les matières qui, dans l'état sain, sont contenues dans le canal alimentaire. Il est sous-divisé en huit chapitres, dont les sujets sont, 1°. la mucosité naturelle, les organes qui la sécernent, ses propriétés, ses usages; 2° les liquides qui proviennent de la perspiration ou transsudation; 3°. de la salive; 4°. le suc gastrique; 5°. la liqueur qui se sépare dans les intestins; 6°. le suc pancréatique; 7°. la bile; 8°. les alimens et leurs féces. L'auteur s'y occupe de la digestion, en considérant les forces digestives, et la nature particulière des substances nutritives. Ce chapitre est divisé en deux sections.

La saburre des premières voies occupe M. *Hildebrandt* dans le deuxième livre; il y traite, en dix chapitres, des matières morbifiques amassées dans le canal alimentaire en général, de la pituite, de la salive, des sucs gastrique, intestinal, pancréatique, de la bile, et des vices de ces différentes humeurs, des alimens non digérés et corrompus, des excrémens.

Les troisième et quatrième livres com-

posent le second volume, qui roulent sur les effets et les causes de la saburre des premières voies. M. *Hildebrandt* reconnoît à la saburre quatre manières d'agir, selon que ses effets sont, 1°. idiopathiques; 2°. sympathiques; 3°, métastatiques; 4°. éventuels (*ex eventu*). Après être entré dans quelque détail sur ces différens effets, il passe à la recherche des causes de ces impuretés. Leurs causes prochaines consistent, suivant l'auteur, dans l'atonie, laquelle comprend la rigidité morbifique des fibres, le défaut d'irritabilité, une irritabilité morbifique, la ténuité des fibres, l'action morbifique du systême en général, l'éréthisme, un sang vicié, un mouvement irrégulier, l'abord insuffisant ou excessif des liquides, leur stagnation. M. *Hildebrandt* compte au nombre des causes éloignées la disposition congéniale, l'usage des alimens, l'abus des remèdes, sur-tout des purgatifs et des fortifians, le retard ou la paresse des évacuations intestinales, l'abus des alimens chauds, tant liquides que solides, la chaleur extérieure excessive, la supression de la transpiration, le réfroidissement, les excès des liqueurs spiritueuses, la privation des alimens salubres, les évacuations excessives, sur-tout les excès dans les plaisirs physiques de l'amour, les maladies, les blessures, les vêtemens mal faits, le défaut d'exercice, un air mal sain, les passions de l'ame, la trop forte application d'esprit.

Dans les chapitres suivans, l'auteur indique les causes des impuretés en particulier, et suit les différentes espèces de dégénéres-

cence que contractent les humeurs, principalement dans les enfans.

Dissertatio medica de comedonibus : *Dissertation de médecine sur les crinons; par* JEAN GOD. WOLF, *de Roederne en Lusace, docteur en médecine. A Leipsick, chez* Klaubarth, 1789; *in-4°. de 35 pag.*

5. Ces animaux voraces mangent les alimens que les enfans ont pris. Ils ne sont pas plus gros que des cheveux ou poils courts; ce sont de petits vers capillaires ou filiformes, qui naissent de préférence sous la peau des enfans maigres et délicats; ce qui les rend malades. A l'aide du microscope, on distingue ces animaux de couleur cendrée, ayant deux cornes, les yeux ronds, la queue longue, fourchue et velue par les bouts, qui sont relevés. Ces vers sont horribles à voir. Ils occupent ordinairement les parties musculaires du dos, des épaules, du gras des cuisses, de la jambe et du bras, sous l'épiderme, et causent une démangeaison continuelle, fâcheuse, très-sensible et très-incommode, ainsi que des inquiétudes, des cris, des insomnies, qui maigrissent les enfans, et les font tomber en langueur, quoiqu'ils tettent bien, qu'ils mangent avec appétit. Cette maladie est fort connue dans les pays chauds.

Après avoir rappelé les divers objets relatifs à ce singulier mal, M. *Wolf* passe

en revue les méthodes employées, tant par les anciens que par les modernes, pour combattre et détruire les crinons. Parmi les médicamens dont les premiers faisoient usage, nous estimons que les meilleurs étoient les huiles essentielles, extraites de plantes amères et fétides ; comme celle d'absinthe, de tanaisie et de camomille ; d'autres employoient la semence de cresson, la décoction d'osmonde royale, celle de squine ; mais les modernes ont préféré, pour rétablir une douce transpiration, l'usage de la poudre de salsepareille, mêlée à la bouillie des enfans ; la fleur de santal citrin et l'essence de *scordium* : de temps en temps, pour tenir la liberté du ventre, l'on fait prendre une petite dose de sel végétal ou de crême de tartre, ou de liqueur de terre foliée.

Darstellung der grunde fur und gegen die blattereinpropfung, &c. *Tableau des argumens pour et contre l'inoculation de la petite-vérole, pour les lecteurs de tout état ; in-8°. de* 142 *pages. A Memmingen, chez* Seyler, 1789.

6. Le but de l'anonyme est de remettre sous les yeux du public le tableau des discussions que la pratique de l'inoculation de la petite vérole a occasionnées. Sans vouloir décider lui-même, ni entraîner le lecteur dans son opinion, il cherche à lui exposer si clairement et les raisons et les

faits, qu'il le met par là en état de saisir le parti que le bon sens paroît indiquer. Cependant malgré la sévère impartialité que l'auteur affecte, on voit qu'il s'attache particulièrement à faire valoir les motifs qui devroient déterminer à rendre générale la pratique de l'inoculation, et à les exposer avec tant de force, qu'aucun lecteur ne puisse s'y refuser. Fortement prévenu en faveur de cette opinion, il étoit impossible qu'il ne s'éloignât pas un peu de cette impartialité qu'il avoit annoncée. Au reste, bien que nous ne désapprouvions pas le dessein qu'a eu l'auteur de rappeler à l'examen de l'utilité de cette pratique, et de ramener le public à la considération d'un objet si important; nous ne pensons pas que cet ouvrage ait d'autre mérite que celui d'exposer avec clarté et succinctement, ce que les partisans et les adversaires de cette pratique ont dit de plus concluant.

Della gonorrea virulenta, &c. *De la gonorrhée virulente, et de la simplicité du traitement de cette maladie : deux Mémoires de* MICH. ANGE ROINI, *docteur en médecine. A Naples, chez* Donat Campo, 1790; *in*-8°.

7. L'auteur de ces deux Mémoires est M. *Roini*, qui, depuis quelque temps, traite avec succès les maladies des yeux, et spécialement les cataractes.

Le premier de ces Mémoires traite de la gonorrhée virulente. Les observations que M. *Roini* a faites dans les premières écoles de chirurgie de l'Europe, l'ont convaincu que cette maladie devenu si commune, est regardée avec trop d'indifférence d'un grand nombre de personnes. Son but, en publiant cet ouvrage, est de donner des instructions et aux jeunes praticiens, et aux malades qui s'abandonnent à une sécurité dangereuse.

M. *Roini* expose d'abord la nature, le siége, les espèces, la cause, le cours et le prognostic de cette maladie; il passe ensuite à la curation.

Il prétend d'après de bonnes, observations, que ce mal ne doit pas être restreint à un traitement local, mais que lès vues principales doivent toutes se rapporter à un traitement universel. Il improuve l'usage des injections astringentes, parce qu'en faisant cesser l'écoulement, elles ne detruisent pas le miasme morbifique, et qu'elles produisent des obstacles à l'expulsion de l'urine, et souvent même l'ischurie. Le traitement que prescrit M. *Roini*, et que bien des praticiens suivent, consistent dans les onctions mercurielles, administrées après les premiers jours de la maladie; c'est-à-dire, après son premier période, qui est celui de la plus grande inflammation. Il indique les parties qu'il faut oindre, l'intervalle qu'on doit mettre entre chaque friction, et le nombre auquel elles doivent être portées; il conseille alors de purger le malade, et dans le cas où il y auroit un reste d'écoulement, de le faire

cesser par quelque baume naturel, nommément celui du Pérou; on en mêle environ la dose d'une once avec un gros d'esprit de nitre dulcifié, et l'on en fait prendre tous les matins une cuiller à café, délayé dans une quantité suffisante d'eau; si l'écoulement résiste, on peut alors employer avec succès quelque injection tonique, faite avec la décoction de quinquina, de marons d'inde et de mirrhe.

Le second Mémoire a pour objet la simplicité du traitement de cette maladie. M. *Roini* y indique les causes générales qui constituent l'état de santé, et celles qui le font dégénérer en état de maladie; il expose les causes universelles et le siége des maladies, tant inflammatoires que chroniques, la très-petite efficacité des formules médicales, et la très-grande puissance de la nature dans la guérison des unes et des autres. Nous ne saurions le suivre, sans passer les bornes qui nous sont prescrites, dans les considérations sensées qu'on lit ensuite sur les spécifiques inconnus de l'ancienne médecine d'*Hippocrate*, introduits ensuite et multipliés par les Arabes, et entretenus par l'empirisme.

Excepté donc le quinquina dans les fièvres intermittentes, le mercure dans les maladies vénériennes, l'ipécacuanha dans la dyssenterie, les purgatifs, les diurétiques, les martiaux et les vésicatoires employés en temps et lieu, M. *Roini* démontre qu'il n'y a point d'autres spécifiques qui soient vraiment dignes de ce nom.

Fragmente über die kenntniss venerischer krankheiten, &c. *Fragmens sur la connoissance des maladies vénériennes; par le doct.* GEORGE WEDEKIND, *cons. médecin du corps, et professeur à Mayence; publiés par le docteur* GU. FR. DOMEIER; *in-8°. de* 171 *pag. A Hannovre, de l'imprimerie de* Lamminger, 1790.

8. L'objet de l'auteur est de combattre l'erreur des médecins et des chirurgiens, qui, trop souvent, font jouer dans les maladies, un rôle au virus vénérien, quoiqu'il n'y ait aucune part, ou bien qui supposent que le virus vénérien peut rester caché des années entières, même être transmis à la postérité sans s'être manifesté dans les parens. M. *Wedekind* a discuté ces opinions dans ses leçons à l'institut clinique, où il est dans l'usage de traiter les sujets les plus importans que l'occasion présente, et ce sont cinq de ces préleçons que M. *Domeier* a publiées et enrichies de remarques.

La première contient des généralités sur la maladie vénérienne. L'auteur y montre de quelle importance il est de se procurer les éclaircissemens nécessaires pour asseoir un diagnostic sûr, et présente la solution des deux questions suivantes : Peut-on conclure avec certitude de ce qu'un homme est infecté du virus vénérien, qu'il l'a contracté lui-même ? Peut-on être infecté du virus

vérolique sans qu'il se déclare de symptômes siphillitiques? On ne peut certainement pas disconvenir qu'on a poussé trop loin les choses à cet égard, et qu'on a cité des exemples de prétendue infection héréditaire, qui sont absolument hors de toute probabilité. Ainsi le célèbre de *Rosenstein* donne comme une preuve de la tenacité de ce virus, une histoire qui, à force de tenir du merveilleux, se refute elle-même. Voici en abrégé ce que dit cette prétendue observation : Un homme guéri de la maladie vénérienne, après s'être marié, avoit procréé des enfans bien portans, s'être remarié en secondes noces, et être devenu père de deux enfans jouissans d'une excellente santé, a vu sa femme devenir sujette à l'hémoptysie, et le rendre père de quelques garçons qui ont tous péri du rachitis, et cela, selon *Rosenstein*, parce que le virus vénérien s'étoit réveillé dans le père, et s'est communiqué à sa femme et à ses derniers enfans, dans lesquels il a excité des accidens modifiés par un concours déterminé de circonstances.

Dans les deux preleçons suivantes, M. *Wedekind* entreprend de prouver que la gonorrhée, les chancres, enfin les bubons, ne sont pas des indices infaillibles de la présence du virus vénérien, et rapporte des preuves de fait qu'ils peuvent quelquefois être produits par des acrimonies de toute autre nature.

Dans les deux dernières, dont le sujet est le diagnostic de la maladie vénérienne masquée, l'auteur après avoir exposé les sentimens

timens de *Beglin*, de *Hansmann*, *Fabre*, *Sanchez*, *Carrere*, en faveur de ces maladies, et ce que *Girtanner* a produit pour les combattre, donne son opinion, qui est que le venin vérolique, outre les accidens vénériens qui sont ses effets propres, peut encore devenir une cause occasionelle d'autres accidens et maladies, comme la phthisie qui entraine le dévoiement colliquatif, la petite vérole, qui donne lieu à des caries et à des ulcères, les obstructions des glandes du mésentère, du foie, &c. qui sont suivies d'hydropisie.

Cours de chirurgie-pratique sur la maladie vénérienne, à l'usage des élèves en chirurgie; par M. C. O. LOMBARD, *maître en chirurgie de la ville de Dole, département du Jura, chirurgien-major en chef de l'hôpital militaire et auxiliaire de Strasbourg, ancien chirurgien-major employé en cette qualité à l'armée des côtes, membre de plusieurs académies, &c.* Seconde partie. *A Strasbourg, chez l'Auteur,* 1790; *in-8°. de* 394 *pag. Prix, 6 liv. les deux parties en feuilles; et 6 liv. 6 sous, brochées.*

9. Cette seconde et dernière partie (*a*)

(*a*) La première partie a été annoncée dans ce Journal, au mois d'avril de cette année 1791, *tom.* lxxxvij, *pag* 112.

est divisée en douze sections; on y traite de la gonorrhée virulente, du phimosis, du paraphimosis, de la fluxion des bourses, de celle des yeux, de l'atrophie des testicules, de l'abcès au périné, de la fistule urinaire, de la strangurie, de l'ischurie, des chancres, bubons, excroissances, taches, pustules, ulcères, exostose, carie, anchilose, et douleurs. La dernière section a pour objet la vérole compliquée avec le vice scrophuleux, ou scorbutique, ou dartreux.

Les fistules urinaires, dont le traitement et la guérison ont été pendant long-temps si difficiles, le sont moins aujourd'hui par les recherches, les soins, et les méditations des gens de l'art. Voici le procédé que suit M. *Lombard*, d'après les expériences des autres et les siennes :

« On conçoit, dit-il, d'avance combien il seroit ridicule de vouloir indistinctement, dans tous les cas, emporter, avec l'instrument, tout ce qui a l'apparence de dureté, sous prétexte de ne pouvoir parvenir à la cicatrisation de ces ulcères fistuleux, tant que ces callosités subsistent. Lorsqu'au moyen d'une principale incision on n'a fait qu'ébranler foiblement les callosités voisines par des topiques suppurans et fondans, on a la ressource des stimulans. M. *Petit* n'employa, après l'opération, que des injections, et elles lui suffirent. J'ai fait, continue-t-il, dans pareille occurrence, un très-bon usage des huiles de térébenthine ou de moutarde appliquées chaudement, soit en injections, soit avec un petit pinceau de charpie, soit aussi avec cette charpie apprêtée

en forme de plumaceau, imbibée de l'une ou l'autre de ces huiles. La manière d'en user ainsi, veut que l'on comprime légèrement le plumaceau entre deux linges, avant d'en recouvrir ces ulcères ».

« A supposer que ces remèdes fussent encore trop foibles, ou qu'ils agissent avec trop de lenteur, on a recours à la dissolution de pierre à cautère, ou à celle de sublimé, qui sont plus énergiques. Il est à la disposition du chirurgien de les rendre l'une ou l'autre plus ou moins actives, en les noyant dans un véhicule mucilagineux convenable. Il en est de même de l'huile de tartre par défaillance ; mais il ne faut pas dissimuler que ces liqueurs caustiques, ainsi que la poudre de trochisques de minium, demandent beaucoup de prudence dans leur emploi, aussi leur préférai-je les huiles dont je viens de parler, échauffées à un degré de chaleur convenable. Il est vrai que ces topiques ne sont pas d'un usage journalier. Lorsqu'ils ont procuré une inflammation suffisante, de laquelle on ose se promettre la chute de l'escarre, on leur substitue des digestifs relâchans, afin d'exciter promptement la suppuration, et d'accélérer la séparation de la partie insensible d'avec la vivante. Dès que ces duretés sont à découvert, on applique de rechef ces doux escarotiques, jusqu'à leur entière destruction. L'usage combiné de ces remèdes stimulans avec les peptiques, finit par opérer la destruction desirable de toutes ces duretés : dès-lors, la charpie sèche seule, ou aidée, selon les occurrences, des petits remèdes extérieurs

connus, conduit ordinairement la plaie à cicatrice, et que faut-il de plus ? »

Les moyens, que M. *Lombard* oppose aux excroissances, sont les suivans : « Si les chairs qui pullulent sont molasses, la poudre de sabine, d'alun calciné, d'ocre, &c. dont on fait un mélange exact, sont infiniment au-dessus de la pierre infernale; outre l'insuffisance de cet escarrotique, la fréquence de ces attouchemens ne feroit qu'irriter, sans produire aucun effet utile. On a vanté la décoction de tabac comme un excellent remède dans cette conjoncture ; mais les succès de ce topique sont bien foibles, et encore ne les doit-on qu'à une longue persévérance dans son usage. Parmi les différentes préparations, de ce genre, que j'ai employées avec le plus d'avantage, c'est celle qui suit : »

Prenez *Egyptiac*, ... deux onces.
Alun calciné,
Poudre d'ocre,
de Sabine, } de chacun un scrupule.

Mélangez.

« On peut aussi suppléer cette préparation par la dissolution mercurielle, noyée dans un véhicule convenable de décoction d'althéa ou de semence de lin ».

« Ces remèdes ne sont généralement applicables que dans le cas où les excroissances à pédicules sont inextirpables par l'étendue de leur base, ou à raison de leur siége qui n'embrasse que la peau ».

Von dem verschiedenen verfahren der voelker bey kranken, &c. *Sur la conduite respective des différens peuples auprès des malades, des moribonds, des morts, &c.; avec un plan d'un ouvrage à publier sur la médecine indigène ou domestique des différens peuples de la terre; par C. C. FINKE, doct. et professeur en médecine; in-8°. de sept feuilles. A Lingen*, 1789.

10. Nous ne connoissons encore que le titre de cet ouvrage, qui doit être curieux s'il est bien exécuté, comme on l'assure.

RAHNS, &c. Briefwechsel mit seinen ehemaligen schülern, &c. *Correspondance d'I. H. RAHN, doct. en médecine, chanoine, professeur de physique et de mathématiques au Carolinée de Zurich, avec ses anciens élèves:* deuxième recueil; *in-8°. de* 479 *pag. A Zurich, chez* Ziegler *et* fils; 1790.

11. Ce volume contient douze lettres, la plupart de M. *Rahn* lui-même. On trouve

dans celle-ci des analyses bien faites de divers ouvrages modernes, accompagnées de remarques, soit par l'auteur même, soit par M. *Aelpi.* Les principaux ouvrages, dont il y est question, sont : *Carminati opuscula therapeutica.—Traité sur la constitution atrabilaire ;* par M. *Metzler.—Dissertation sur le typhus ;* par M. *Campbell.—Description de la fièvre bilieuse putride, épidémique, des années* 1785 *et* 1786 ; par M. *Gesenius.—Traité des maladies de la peau, &c.* par M. *Retz.—Sur l'endurcissement et le resserrement du pilore ;* par M. *Pezold, &c.*

On lit ensuite des observations sur les violences externes à la tête, extraites des manuscrits de feu M. *Burkhardt.* M. *Rahn* compare ces différentes observations avec des cas analogues, rapportés par MM. *Pott, Richter, Dease, &c.* Viennent différentes lettres de MM. les docteurs *Becker, d'Augsbourg et F. A. Weber de Heilborn.* Le premier rend compte des essais qu'il a faits avec des lavemens au vinaigre, lesquels n'ont pas été heureux ; il se loue au contraire des effets salutaires du cabaret ; il parle ensuite de l'arthritis, qu'il regarde, dans son principe, comme une affection nerveuse, de l'asthme spasmodique, de la pulmonie, de l'usage du lait dans cette maladie (il y conseille l'usage des raisins mûrs), des hémorrhagies utérines ; de l'inflammation de la matrice, et de la différence entre elle, et la fièvre puerpérale.

Le second (M. *Weber*) communique d'abord quelques extraits de lettres que feu M. le docteur *Mann* lui a écrites, et de ses

réponses ; on y lit l'éloge des propriétés vermifuges de l'eau dans laquelle on a fait bouillir du vif argent, la confirmation de l'utilité de l'eau de *Goulard* dans le cancer occulte, de l'air fixe contre la phthisie, du tartre émétique contre la danse de Saint-Guy. M. *Weber* expose ensuite son sentiment sur les rhumes, leur nature, leur traitement. Il assure, à cette occasion, qu'une expérience de plusieurs années l'a convaincu que les rhumes et les affections rhumatismales ont les plus grands rapports avec l'électricité atmosphérique.

Sylloge opusculorum ad rem medicam et chirurgicam spectantium, quæ primum à Cel. Italiæ viris edita, nunc adspersis hinc inde adnotiunculis recudi curavit JOANNES JACOBUS ROEMER, med. et chirurgiæ doctor. Fasciculus primus. *A Zurich, chez* Ziegler; *et se trouve à Strasbourg, chez* Amand Kœnig, 1790; *grand in-*8°. *de* 124 *pages.*

12. M. *Roemer* a pour but de répandre en Europe les meilleurs écrits des médecins italiens. Cette première livraison offre des observations pathologiques de M. *Jean-Baptiste Monteggia*, publiées l'année dernière à Milan. Elles roulent sur les hernies, les abcès des différens endroits du corps, sur le bronchocèle, sur une suppression

d'urine chez une femme, sur une transposition naturelle des viscères de la poitrine et du bas-ventre.

Thesaurus pathologico-therapeuticus, exhibens scripta rariora et selectiora auctorum et indigenarum, et exterorum, quibus naturæ et medela morborum, tam internorum quàm externorum illustrantur atque explicantur; quem collegit et edidit D. J. C. TRAUGOTT SCHLEGEL, Cel. Com. regn. de Schœnburg. Waldenburg. consil. et archiater. Vol. I, pars I et II; *in*-8°. *de* 540 *pag. A Leipsick, chez* Schneider, 1789.

13. Six opuscules forment ce premier volume. Nous nous contenterons d'en rapporter le titre.

1°. *Meinardi* SIMON DUPUI. *Dissertatio de homine dextro et sinistro. L. B.* 1782.

2°. BERN. PEYRILHE. *Diss. Acad. de cancro. Antwerp*, 1773.

3°. CORN. PEREBOOM. *Diss. de paralysi inprimis nervea. Hornæ*, 1773.

4°. MARCI AKENSIDE. *Comment. de dysenteria. Londin*, 1764.

5°. *PETRI DE ELSAKER Specimen medico-practicum, febrem remittentem continuam bilioso-putridam a.* 1772, *Antwerpiæ, et per plures Belgiæ ac Europæ civitates epidemico impetu grassantes, exhibens. Antwerp*, 1774.

6°. *ADOLPH MURRAY. Resp. GABR. BONSDORFF. Diss. anat. de Cirsocele. Ups.* 1784.

JOANN. PETRI FRANCK, M. D. et profess. &c. Opuscula medici argumenti antehac seorsim edita, nunc collecta. *A Leipsick, chez* Fritsch; *et se trouve à Strasbourg, chez* Am. Kœnig, *libraire*, 1790; *grand in*-8°. *de* 275 *pag.*

14. Ce volume renferme quatorze pièces également intéressantes, tant par la précision du style, que par des remarques judicieuses sur plusieurs objets de médecine. Nous allons en indiquer quelques-uns.

1°. Discours sur les maladies bilieuses masquées.

2°. Sur l'abus des saignées dans les maladies des femmes en couches.

3°. Observations sur la cause interne de l'hydrocèle.

4°. Sur un abcès singulier dans le foie.

5°. Sur un accouchement rendu difficile par l'hydropisie des intestins.

6°. Dissertation sur une hémorrhagie de la matrice, causée par le spasme qui s'opposoit à la délivrance de l'arrière-faix.

Vermischte chirurgische praktische cautelen, &c. *Avis mélangés de chirurgie-pratique en faveur des chirurgiens commençans ; par J. CHRIST. JÆGER, chirurgien-juré à Francfort.* Deuxième volume; *in-8°. de* 226 *pages. A Francfort-sur-le-Mein, dans la librairie de* Jæger, 1789.

15. On trouve dans ce volume, outre des observations propres à l'éditeur, des observations qui lui ont été communiquées. Nous allons les parcourir rapidement.

1°. *Description d'une ozene; par M. le docteur F. A. MEYER.*

Cet ulcère existoit depuis cinq ans, et avoit fait des ravages affreux, lorsque l'observateur fut appelé : il ne restoit plus du nez que le bout, et un bord mince des ailes. Les deux joues étoient rongées jusqu'au front, ensorte que tout le visage ne formoit, pour ainsi dire, qu'un grand trou, depuis les os de palais jusqu'à l'os ethmoïde.

La malade, fille de vingt-un ans, avoit joui d'une santé parfaite jusqu'à l'âge de seize ans : elle fut attaquée alors d'une fièvre violente; ses règles furent supprimées,

et peu de temps après l'ulcère se déclara, avec des douleurs nocturnes ostéocopes, et des souffrances au col et à la luette.

Cette fille protestoit n'avoir jamais connu d'homme, assertion que d'ailleurs l'inspection des parties sexuelles ne contredisoit en rien. Cependant l'auteur persuadé que cet ulcère étoit vénérien, suppose que la malade a hérité de ce virus qui est resté caché d'abord, et auquel la fièvre a ensuite donné de l'activité. Dans cette persuasion, M. *Meyer* prescrivit à la malade le sublimé corrosif, qui fut suivi d'un succès heureux, mais après un certain temps, son efficacité a disparu. Alors M. *Meyer* eut recours à la salsepareille, qui a achevé la guérison. Le seul topique, qu'on ait employé, a été un mélange de dix parties d'eau sur une d'esprit de vitriol.

2°. *Sur une blessure à l'estomac ; par M. PARROT.*

Ce qu'il y a de plus singulier dans cette observation, c'est que dans le courant de la quatrième semaine, il s'est formé, à quelques pouces au-dessus de la plaie extérieure, une élévation dure, qu'on a traitée avec des cataplasmes émolliens, et que la fluctuation s'étant fait sentir, on l'a ouverte, et qu'on en a tiré le couteau pliant avec lequel cet homme s'étoit fait cette plaie; cet instrument s'étoit probablement arrêté sur la surface convexe du foie.

3°. *Sur un cancer au sein ; par M. UNZER.*

Ce cancer a été la suite d'un coup que

la femme avoit reçu au sein. L'amputation faite, la mamelle squirrheuse et ulcérée pesoit huit livres. Pour arrêter l'hémorrhagie, M. *Unzer* a d'abord eu recours à la vesse de loup; mais le sang ayant reparu, il a placé un essuie-main plié en six doubles, et par dessus une assiéte d'étain, enfin, le tourniquet de *Petit*. La cure n'a demandé que cinq semaines, et depuis vingt-six ans que cette opération a é é faite, cette femme s'est toujours bien portée.

Dans un cas analogue, bien que le cancer ne fût pas ulcéré, M. *Unzer* après avoir incisé la peau, l'a fait écarter des deux côtés pour en conserver le plus qu'il étoit possible. Quatre semaines après, la plaie n'occupoit plus que l'espace d'un *pfennig*; mais la malade étant dans une sueur abondante s'est imprudemment réfroidie : il est survenu un frisson violent, suivi de chaleur; le sein s'est enflammé, d'autres accidens s'y sont joints, et la malade a péri, dans l'espace de six semaines, par une fièvre hectique.

4°. *Sur quelques opérations de hernie;* par le même.

M. *Unzer* assure que de tous les herniaires qu'il a opérés, le quart est mort, parce que l'opération avoit été faite trop tard, et un autre quart, parce que les malades ont commis des fautes dans le régime, ou se sont exposés au froid, &c. L'assertion de M. *Unzer* est appuyée de deux observations : dans la première, c'est un homme qui a péri pour avoir mis une chemise froide

dans le temps qu'il étoit détrempé de sueur. Dans la seconde, il est question d'un homme qui, à la vérité, a échappé à la mort, quoiqu'il se fût livré à un excès de gourmandise, mais qu'il a payé cher, puisqu'il s'en est toujours constamment ressenti.

5°. Fracture compliquée de la jambe ; par M. BUCHER.

Les deux os de la jambe droite étoient cassés, les chairs meurtries et déchirées, le tibia, éclaté en plusieurs esquilles, sortoit de la longueur de deux pouces ; tout alla bien jusqu'au huitième jour, qu'il survint une abondante suppuration, avec des fusées auxquelles il falloit procurer des issues. Toutefois à l'aide du quinquina administré intérieurement, et au moyen de pansemens bien conduits, le malade a été si bien guéri dans l'espace de neuf mois, qu'il a conservé l'usage de sa jambe, quoiqu'on ait cru plus d'une fois qu'on seroit absolument obligé d'en venir à l'amputation.

6°. Blessure à la trachée-artère et à l'œsophage.

La suture non sanglante, et la position de la tête, qu'on faisoit pencher en avant, ont été les principaux moyens auxquels on peut attribuer la guérison de cette plaie horrible.

7°. Fracture du crâne ; par M. LEIDIG.

Des accidens graves tels que l'assoupissement et la perte du mouvement, &c. ayant déterminé à faire des incisions aux tégumens extérieurs, on a non-seulement rencontré

une fissure au pariétal droit, mais encore une dépression du même os. L'hémorrhagie ayant empêché de relever l'os, la femme du blessé étant auprès de lui a entendu un certain bruit, et bientôt après les accidens soporeux et autres se sont dissipés. L'examen de la partie a fait voir que l'os s'étoit remis en place; et la guérison n'a plus essuyé de retard.

8°. *Fistule à l'anus; par M.* LINDE.

L'opération de cette fistule a découvert un morceau de bois planté en travers dans le rectum. On nous apprend en même temps que d'après l'observation de M. *Giese*, les fistules à l'anus, lorsqu'on les opère dans les vieillards, donnent lieu à des accidens asthmatiques, et que lorsqu'on ne les opère pas, elles les font périr par la consomption.

9°. *Fracture de l'olécrâne; par M.* FREUND.

Après avoir remis en place l'olécrâne, l'observateur l'y a retenu au moyen de longuettes, de compresses, et d'un bandage convenable; il a fait poser le bras sur un coussin, et aussitôt que l'inflammation a été calmée, il a appliqué une atele de carton, pour s'opposer à toute sorte de mouvement de l'avant-bras. L'olécrâne est resté mobile pendant trois semaines, au bout desquelles le cal a paru commencer à se former. Dès-lors, M. *Freund* a chargé un aide de donner divers mouvemens au bras; en même temps que lui, il a empoigné des deux mains l'articulation. Ces mouvemens ont été douloureux au commencement; mais,

peu à peu, ils sont devenus plus libres, et la guérison a été achevée en six semaines.

10°. *Ulcère dans l'uréthre.*

Une inflammation de l'uréthre avoit occasioné une rétention d'urine, qui, ayant été négligée, avoit été suivie d'une ouverture gangreneuse dans le conduit, et d'épanchement d'urine dans le tissu cellulaire. Lors de la première visite, l'observateur a trouvé que l'infiltration s'étendoit du côté gauche jusqu'à la hanche, et qu'il y avoit au scrotum une tache gangreneuse; il ne passoit pas une goutte d'urine par le méat urinaire, et le pouls étant d'une foiblesse extrême, on n'eut aucune peine à introduire le cathéter; cependant il ne s'évacua qu'une petite quantité d'urine, au lieu qu'en incisant l'escarre gangreneuse, il sortit au moins cinq livres d'une liqueur fétide, et l'infiltration disparut. On pansa alors avec des plantes antiseptiques amères et le quinquina cuit dans du vin; on plaça un cathéter flexible, et on ordonna, à l'intérieur, l'écorce du Pérou avec des acides. La moitié gauche du scrotum tomba par la suppuration; ensorte que le testicule étoit à nu. On vit alors dans l'uréthre une ouverture longue de six lignes. Tout le tissu cellulaire, depuis la ligne blanche jusqu'à l'os sacrum du côté gauche, tomba en pourriture. Cependant malgré cet énorme délabrement, la guérison a été complète au bout de onze semaines; le testicule s'est approché de l'anneau, et a été recouvert par un prolongement de la peau du ventre. Celle du scrotum ne s'est pas régénérée.

11°. *Epiplocèle suppurée; par M. STRENG.*

L'épiploon étant tombé en suppuration, à la suite de l'étranglement, l'observateur a sur le champ procédé à l'opération; il a emporté la portion d'omentum contenue dans le sac herniaire, et a pansé comme de coutume. La cure n'a été dérangée par aucun épiphénomène extraordinaire. Une chose remarquable, cependant, c'est qu'en levant le second appareil, il est sorti de la plaie deux grands lombrics, et ensuite, pendant quelques jours, un liquide ressemblant au chymus.

12°. *Fracture et dépression aux os pariétaux.*

Une branche d'arbre tombée sur la tête d'un enfant de 10 ans, avoit brisé les os pariétaux en cinq morceaux, dont le plus étendu s'étoit glissé sous l'os frontal. Il a fallu appliquer sept couronnes de trépan, et le traitement a duré six mois.

13°. *Sur le tétanos et le trismos qui surviennent aux blessures.*

M. *Jæger*, après avoir observé que ces accidens dépendent de différentes causes, nous apprend qu'après l'amputation d'un cancer au sein, le tétanos s'est manifesté le vingtième jour, dans le temps que la plaie approchoit de sa guérison. Cet accident fut causé par un accès de colère immodéré.

14°. *Corps dur singulier, logé dans une amygdale.*

Un jeune homme de seize ans, sujet aux

inflammations et suppurations des amygdales, sur-tout de la droite, se plaignit d'un retour de ces accidens, mais au bout de quatre jours, au lieu de pus, on vit sortir de la glande un corps blanc, rond, dur et vaillant, qui faisoit de tels progrès, qu'au bout de huit jours il avoit acquis la longueur de la luette, et gênoit la déglutition. L'observateur voulant l'emporter, le cassa; il étoit de nature cartilagineuse, sec et cassant. Depuis ce moment, on fit des tentatives réitérées pour ébranler le reste, et l'on parvint enfin à le faire tomber. A son extrémité inférieure, il avoit des fibrilles, qui apparemment faisoient et son attache et les fonctions de racines.

15°. *Sur cette espèce de luxation du fémur, qui se forme lentement.*

L'auteur remarque d'abord qu'il ne faut pas confondre cette espèce de luxation avec celle qu'on appelle *habituelle*, et expose ensuite les causes, tant internes qu'externes, de cette maladie. Il confirme enfin sa doctrine par le détail de quatre observations pratiques.

Les deux articles suivans, dont l'un concerne les *engelures*, et l'autre les *ganglions*, ne semblent pas mériter que nous nous y arrêtions.

16°. *Ulcère lacrymal.*

Le sac lacrymal étant extrêmement distendu et enflammé, l'observateur l'a ouvert avec une lancette; et bien qu'il ait trouvé l'os unguis assez carié pour pouvoir le percer facilement avec une sonde, il ne s'en

est pas moins exclusivement attaché à en procurer l'exfoliation. Le succès le plus complet a couronné ses tentatives (*a*).

17°. Le dernier article contient une *observation sur un doigt gangrené.* Il ne présente rien de particulier.

OSIANDERS, &c. Abhandlung von dem nutzen und der bequemlichkeit eines *Steinischen* geburthsstuhls, &c. *Dissertation sur l'utilité et la commodité d'un fauteuil pour accoucher, dans le goût de celui de M. STEIN, pour l'instruction des accoucheurs, sages-femmes, et femmes en travail d'enfantement; par le docteur FR. BENJAMIN OSIANDER, médecin-accoucheur à Kirchheim, sous Teck; in-8°.* de 48 *pages, avec deux planches*

(*a*) Nos lecteurs peuvent consulter, sur ce sujet, un Mémoire très-intéressant, inséré dans la gazette salutaire, année 1790, numéros 48, 49 et 50, intitulé : *Remarques sur l'usage des fumigations dans les maladies des voies lacrimales, avec le moyen de les employer par un procédé aussi avantageux que commode pour les malades*; par M. *Chabrol*, chirurgien-major du Corps royal du génie de l'école de Mezière, &c.

gravées. A Tubingue, chez Heerbrandt, 1789.

16. *Inventis facile est aliquid addere:* telle pourroit être l'épigraphe de cette brochure; car quoique M. *Osiander* présente ici un fauteuil qui diffère, à beaucoup d'égards de celui de M. *Stein*, il n'en est pas moins vrai que ce dernier a ouvert la carrière, et est l'inventeur du premier qui ait paru dans ce genre; qu'après avoir observé les avantages et les défauts de ce type, on a pu concevoir plus facilement l'idée d'un autre, soit perfectionné, soit construit sur un plan différent. Aussi M. *Osiander* ne cherche-t-il pas en enlever l'honneur de l'invention à M. *Stein;* il ne demande qu'à concourir avec son ancien maître, à la gloire de bien mériter de l'art et de son semblable. Le fauteuil, dont on lit ici la description, offre, en effet, plus d'un avantage, qui lui donne droit à la préférence sur celui de M. *Stein.*

Nous ferons connoître le mécanisme de ce fauteuil, dès que nous nous serons procuré les gravures, qui le représentent.

Regolamento dei regi spedalè di Santa-Maria Nuova, &c. *Règlemens des hôpitaux royaux de Sainte-Marie la Neuve et de Boniface; in*-4°. *de* 416 *pages, non compris* 78 *pag. pour la dédicace à l'empereur*

LEOPOLD II, *un avertissement, avec plusieurs tableaux et gravures. A Florence, chez* Cambiagi, 1789.

17. Ce ne sera que par la comparaison d'un grand nombre de réglemens concernant les hôpitaux, qu'on parviendra à se former le plan de la meilleure constitution d'un pareil établissement. L'auteur, M. *Marc-Cavoni Girolami*, fournit ici un article des plus importans pour un ouvrage de cette nature. Il paroît que ces hôpitaux réunis à présent en un seul, ont été regardés, de tout temps, comme des modèles dignes d'être imités. Non-seulement plusieurs princes, en les visitant, y ont donné leur approbation, mais encore des rois, et tout récemmment *Catherine II*, ont démandé un détail très-circonstancié de l'administration et de tout les objets relatifs à cet-hospice. Il y règne sur-tout la plus grande propreté, un ordre admirable, et les malades y sont soignés avec la plus grande attention et le plus grand zèle.

Aux dispositions dirigées à l'avantage des pauvres, il faut encore joindre les instructions qu'on y donne en médecine, en chirurgie, dans l'art des accouchemens, l'anatomie, la pharmacie, le matière médicale et la botanique, auxquels tout le monde peut assister. Il y a, de plus, une bibliothèque, riche en bons livres, ouverte aux étudians et au public, ainsi que le jardin botanique.

L'hôpital de Sainte-Marie la neuve, a été fondé, environ, vers l'an 1285, par un noble Florentin, *Folia Portinari ;* mais malgré les augmentations qu'il avoit reçues successivement, il étoit sur le point de tomber lorsque *Pierre Léopold,* étant monté sur le trône, le rétablit, et y joignit plusieurs autres fondations pieuses, et entre autres l'hôpital de Boniface, fondé par le marquis de *Sorogna*, *Bonifazio Lupi ;* ensorte qu'on peut le regarder comme un autre fondateur, et cela d'autant mieux, que ce n'est que depuis ce temps qu'il a acquis toute la perfection qui le distingue. Cet établissement contient 1034 lits ; savoir, 589 lits pour les hommes, et 445 lits pour les femmes, sans y comprendre les convalescens.

BRUGNONE's Werck von der sucht der pferde, esel, maulthiere und von den gewohnlichsten krankheiten. Uebersetzt aus dem italiænischen und vermehrt mit einem Anhange, die neuern osterreichischen verordnungen über die Pferdezucht enthaltend, von GOTTFR. FECHNER, mit einer vorrede begleitet von STUMPF hoch fürstl : Fürstenbergischen œconomie-rath, lehrer auf der universitat zu Jena, &c. *Traité*

de M. Brugnone, sur la méthode d'élever les chevaux, les ânes, les mulets, et sur les maladies les plus ordinaires dans les haras; traduit de l'italien, et augmenté d'un supplément, contenant les ordonnances les plus nouvelles pour les haras dans les pays autrichiens; par M. Geoffroy Fechner, avec une préface de M. G. Stumpf, conseiller d'économie du Prince de Furstemberg, et professeur à l'université de Iène, &c. A Prague, chez J. G. Calve, 1790; *in*-8°. *de* 378 *pag.*

18. M. *Huzard* a fait connoître cet excellent ouvrage dans le *tom.* lxviij, *pag.* 524, de ce Journal; la traduction allemande que nous annonçons est d'un des disciples de M. *Knobloch*, professeur en médecine vétérinaire à Prague, très-connu par sa belle version du *cours d'hippiatrique de M. Lafosse*, (annoncée *tom.* lxxv, *pag.* 524,) et par d'autres ouvrages vétérinaires (*t.* lxxiv, *pag.* 153). Cette traduction, de M. *Fechner*, est très-exacte. Il y a ajouté une préface et cent quarante-deux observations, qui prouvent une grande connoissance des auteurs vétérinaires, beaucoup de jugement, et une

critique prudente. C'est la bibliothèque choisie de son précepteur, dit M. *Fechner*, qui l'a mis en état d'enrichir sa traduction de tant d'observations; aussi peut-on dire qu'il n'a point travaillé en simple compilateur, mais en homme qui connoît et qui examine. C'est ce qu'il a sur-tout fait voir en se servant des ouvrages de M. *Wolstein;* il a su tirer le bon de cet auteur, si souvent outré et exalté dans ses idées; et il le ramène adroitement dans la voie, quand son desir de se signaler le porte trop loin.

Le supplément, qu'il a joint à sa traduction, contient, outre les ordonnances concernant les haras dans les pays Autrichiens, 1°. une instruction de M. *Scotti*, premier hippiâtre de l'Empéreur, pour les personnes proposées aux dépôts des étalons que S. M. entretient en faveur des propriétaires de ses Etats; 2°. une autre instruction de M. *Wolstein*, pour le traitement des jumens poulinières, et les poulins de différens âges. On aperçoit dans la première de ces instructions un homme expert, mais qui n'est pas totalement exempt de préjugés. Il veut, suivant la vieille méthode, que les étalons soient rafraîchis par la verdure, saignés après la saillie, &c. La seconde instruction décèle un auteur réfléchi, mais qui extravague quelquefois lorsqu'il prétend que « l'onguent pour les sabots, et les poudres pour la gourme, ont coûté à l'Etat plusieurs milliers, et au monde plusieurs millions de chevaux ». Il montre aussi trop peu d'expérience, en ne donnant à un palefrenier que trois chevaux de deux ans et demi à panser; en pré-

tendant qu'on doit châtrer les poulins au bout d'un an, pour empêcher qu'ils ne se fatiguent, pendant le pâturage de la seconde année, avec les jumens, &c.

Les deux plans gravés des bâtimens et des terres du haras de Chivasso, que M. *Brugnone* a joint à son ouvrage, ne se trouvent point dans la traduction de M. *Fechner.*

Elementi di fisiologia medica, &c. *Elémens de physiologie médicale ou physique du corps humain; par le D. MICHEL ATTAMONELLI, deux vol. in-8°. A Naples,* 1787 *et* 1788.

19. L'auteur a laissé mûrir son ouvrage, mais avec cette maturité, il a perdu considérablement de son mérite, parce que depuis neuf ou dix ans qu'il est composé, on a fait, dans la physiologie, bien des découvertes, qui ont introduit des changemens importans dans la doctrine; découvertes que M. *Attamonelli* ne paroît pas avoir connues. Ainsi, quoiqu'il ait traité tous les sujets qui entrent dans le plan d'une physiologie, son travail est imparfait et défectueux, à cause du long intervalle qui se trouve entre la composition et la publication.

De

De irritabilitate vasorum lymphaticorum : *De l'irritabilité des vaisseaux lymphatiques ; par* BERN. GEOFFROI SCHREGER, *docteur en médecine. A Leipsick , chez* Solbrige, 1789 ; *in*-8°. *de* 68 *pag.*

20. Si nous sommes redevables à M. *Mascagni* des connoissances certaines sur la structure et les usages des vaisseaux limphatiques, nous en devons également à M. *Schreger*, par les lumières qu'il jette aujourd'hui sur l'irritabilité de ces organes vasculaires. Dix-sept expériences qu'il dépose ici, en démontrent l'évidence. M. *Girtanner* vient aussi de publier deux Mémoires sur l'irritabilité en général. Il pense que cette faculté des corps organisés n'est mise en action que par l'oxigène. Il prétend que l'eau se décompose en passant dans le gosier, et que son air vital seul désaltère. Ces deux ingénieux et savans Mémoires sont insérés dans le Journal de physique de l'année dernière ; rédigé par M. *de la Métherie ;* de sorte qu'en réunissant ce qu'ont écrit sur les vaisseaux lymphatiques M. *Mascagni*, sur l'irritabilité des mêmes vaisseaux M. *Schreger*, et sur l'irritabilité des parties organiques M. *Girtanner*, l'on aura trois ouvrages capables d'ouvrir d'excellentes routes en physiologie.

Dissertatio medica de usu aquæ diætetico. *Par M. JACQUES ERIC MEIER, de Hanovre, docteur en médecine et en chirurgie. A Gottingue, chez* Grape, 1789; *in*-4°. 32 *pages.*

21. Après avoir expliqué la qualité de l'eau, sa nature, son utilité et ses principes constitutifs, M. *Meier* traite des caractères communs qui se remarquent dans les meilleures eaux; comme limpidité, gravité spécifique, crudité, mollesse, saveur et odeur. Il en donne l'analyse chimique; il parle des eaux de fleuves, de puits, de mer, et de celles qui sont viciées; il indique la manière de corriger ces dernières; il rapporte encore ce que les auteurs ont pratiqué pour rendre potable l'eau de mer.

Nomothelasmus, &c. *Nomothelasme, opuscule très-rare du célèbre MERCURIALI, réimprimé à l'occasion de la promotion au doctorat en médecine de l'illustrissime signor SALVADOR MANDRUZZATO, de l'Académie des belles-lettres, sciences et arts de Padoue, et dédié à l'illustrissime signor LEOPOLD CALDANI, P. P. émé-*

rite de médecine et d'anatomie dans l'école de Bologne, et premier professeur de médecine à Padoue; in-8°. de 63 pag. A Padoue, chez J. B. Peneda *et* fils, 1788.

22. Cet opuscule, publié pour la première fois en 1552, est peu connu et très-rare. L'exemplaire, qui a servi à cette réimpression, a passé avec la bibliothèque de *Morgagni* dans la bibliothèque publique de Padoue, et c'est M. *Joseph Forabosco* qui s'est chargé de cette nouvelle édition. L'opuscule même a été écrit par *Mercuriali* à l'occasion de la naissance d'un fils qu'eut son ami *Palluzzi.* L'auteur lui en fait compliment, et lui adresse, en même temps, les instructions tirées des anciens, tant médecins que philosophes, comme aussi celles qu'il avoit recueillies lui-même de l'expérience sur l'allaitement et l'éducation physique, en général, des enfans. *Mercuriali*, tout en donnant la préférence au lait de la mère, aime néanmoins mieux, si celle-ci ne réunit pas toutes les qualités nécessaires, qu'on donne à l'enfant une nourrice saine, choisie parmi les campagnardes, qui ait des mœurs, qui soit douce, propre, gaie, sobre, robuste, jeune, d'une bonne complexion, abondante en lait. Il ne veut pas cependant qu'on envoie l'enfant à la compagne, en quoi il nous semble qu'il a tort. Quant aux autres préceptes diététiques, développés dans cet opuscule, on voit avec quel soin l'auteur cherche à exposer, à son ami, tout

ce que la médecine enseigne pour procurer aux enfans une bonne et robuste constitution.

Der feldbau chemisch untersuche, &c. *Chimie de l'agriculteur, pour porter la culture des champs à son plus haut degré de perfection; par* GEORGE-CHRÉT.-ALBRECHT RUCKENT, *apothicaire de la cour d'Ingelfingen; in-8°. Première partie de 404 pages; deuxième partie de 420 pages. A Erlang, chez* Palm, 1790.

23. L'auteur adopte les principes chimimiques de *Tull* et *Du Hamel*, pour rendre raison des productions de la végétation; mais les deux volumes que nous annonçons, ne contiennent ni l'ensemble ni les preuves de son systême. Quoiqu'il en soit des opinions particulières de M. *Ruckent*, son ouvrage n'en contribuera pas moins à éclaircir beaucoup d'objets intéressans pour l'agriculture, et portera peut-être l'émulation parmi les chimistes, afin de s'attacher au perfectionnement d'un art si essentiel aux hommes, de préférence aux découvertes de quelque couleur nouvelle, à la contrefaçon des pierres précieuses, aux preuves pour ou contre la composition de l'eau, et autres choses tout aussi peu essentielles à la vie

et au bonheur des hommes; et cela, d'autant plus qu'il est à croire qu'on peut espérer de la chimie des secours bien plus assurés et plus efficaces pour l'agriculture, que de toutes les observations météorologiques dont on nous annonce depuis tant de temps des utilités si merveilleuses; bien qu'elles ne s'accordent pas à la distance de dix à douze lieues, et n'ont pas encore conduit deux observateurs aux mêmes conclusions.

NOTA: On pourra parvenir un jour à ce résultat desiré, si les observateurs font usage d'un instrument parfaitement semblable à celui de l'observatoire de Paris.

CAROLI A LINNÉ, Equit. &c. Systema naturæ, &c. *Système de la nature, par CHARLES DE LINNÉ, &c. édité par les soins de JEAN-FRÉD. GMELIN, docteur en médecine et philosophie, professeur public en l'université royale de Gottingue, membre de l'Académie impériale des curieux de la nature d'Allemagne, de celles de l'électeur de Mayence à Erfort, de Gottingue et de Zurich.* Tome I^{er}, cinquième partie, *édition treizième, réformée et augmentée. A Leipsick, chez*

Beer; *et se trouve à Strasbourg dans la librairie académique, et chez* Am. Kœnig, *libraire*, 1791; *in*-8°. *Prix* 8 *liv.*

24. Ce volume présente quatre classes d'insectes. Elles sont toujours rangées selon le systême de *Linné*. La première classe dont il est fait mention, est :

La troisième; elle concerne les lépidoptères, insectes à quatre ailes farineuses; tels sont le papillon, dont l'existence se borne à faire des œufs et puis mourir; le sphinx et la phalène.

La quatrième classe offre les neuroptères; c'est-à-dire, les insectes qui ont quatre ailes, nues, nerveuses, ou veinées, comme la demoiselle que l'on voit voler sur les eaux, dont le corps est long, bleuâtre, brillant; elle est fort agile, et vole avec beaucoup de grâces; cette habitante de l'air a commencée par être long-temps habitante des eaux : l'éphémère, qui a son origine semblable à celle de la demoiselle, elle ne jouit qu'un seul jour du plaisir de voler : la frégane, le fourmilion, l'hémérobe, la mouche scorpion et la raphide.

La classe cinquième renferme les hyménoptères; ces insectes ont, également comme les précédens, quatre ailes membraneuses sans poussière. Le cinips, la mouche à scie, l'urocère, l'ichneumon, le sphex, la scolie, la thinne, la tiphie, la guêpe, dont la piqûre est infiniment plus à craindre que celle

de l'abeille, leur aiguillon étant très-vénéneux; la fourmi et la mutille, forment les genres dont elle est composée.

La classe sixième comprend les diptères, insectes à deux ailes; elle est composée de l'oestre, qui cause la désolation et la fureur chez les animaux quadrupèdes, en suçant et aspirant leur liquide; de la tipule, de la mouche, du taon, du cousin, du stomoxe, du conopse, de l'asile et de l'hippobosque.

La classe septième, qui est la dernière de ce volume, contient les aptères, insectes sans ailes; qui sont, savoir, la forbicine, la podure, le termès, le pou, la puce, la tique, le faucheur, l'araignée, le scorpion, le crabe, le monocle, le cloporte, la scolopendre, petit animal qui séjourne dans la terre, où il mange des vers et des racines tendres; on le nomme aussi millepieds, à cause du grand nombre de ses jambes, le tout est terminé par l'iule, qui est une autre espèce de millepieds, qu'on trouve souvent avec la scolopendre.

Il ne faut pas croire que cette nouvelle édition du systême de la nature, du chevalier de *Linné*, soit calquée d'après les précédentes, c'est absolument toute autre chose. M. *Gmelin* a soin d'y admettre les nouvelles découvertes. Ainsi, avec cette entomologie, on peut se passer de celle de *Fabricius*; l'on y trouve les travaux relatifs aux insectes, par *Scopoli*, *Schœffer*, *Muller*, *de Geer*, *Roesel*, *Mérian*, et par beaucoup d'autres naturalistes modernes.

Observationes botanicæ : *Observations de botanique ; par M. GEORGE-FR. HOFFMANN, doct. en médecine. A Erlangue, chez* Palm ; *et à Strasbourg, chez* Am. Kœnig, 1787 ; *in-4°. de* 17 *pag. Prix* 8 *sous.*

25 Malgré le haut degré de perfection auquel la botanique est aujourd'hui parvenue, il n'est pas très-difficile de faire diverses observations, au milieu des immenses richesses du règne végétal.

Les observations de M. *Hoffmann* ont été faites sur cinquante plantes indigènes. La première, qu'il offre dans cet opuscule, est sur le callitric. Il en crée une espèce particulière, que nous allons faire connoître d'après l'auteur.

Callitric *douteux.* Feuilles supérieures ovales, les caulinaires fendues en deux à la pointe ; c'est la stellaire à feuilles inférieures linéaires, et les supérieures ovales de *Haller.* C'est la stellaire intermédiaire de M. *Viggers.* M. *Hoffmann* fait du callitric vernal de *Linné*, une variété de celui-ci. Il observe que le callitric *douteux,* ainsi que le vernal, a ses fleurs supérieures mâles, et les inférieures femelles, les filamens courts, les pétales étroits et pointus ; ils croissent ensemble dans les mêmes endroits.

D'autres remarques roulent sur l'ivette, la fumeterre, le vélar, le pavot rouge, la

salicaire, la renoncule des champs, le petit muflle de veau, la pédiculaire des bois et marais, la tanaisie, la sarrette, la paquerette, la camomille, la matricaire, le frêne, &c. L'auteur décrit le saule *velu*, qui n'est pas connu des botanistes. C'est le saule *laineux* de M. *Ehrhart*, célèbre naturaliste à Leipsick, que M. *Tumberg* a envoyé à ce dernier. Il naît spontanément en Suède. Voici la phrase descriptive que M. *Hoffmann* lui donne : saule *velu*, feuilles ovales entières, villeuses en dessous.

Cet écrit est terminé par des observations sur six espèces de lichens, dans la connoissance desquels M. *Hoffmann* est très-versé.

Hortus regius panormitanus æræ vulgaris, anno 1780, noviter exstructus, septoque ex indigenis, exoticisque plurimis complectens plantas ; accurante P. F. Bernardino ab Veria S. Francisci, R. R. provinciæ vallis mazarensis, et in regia studiorum Academia juxta LINNÆI systema earumdem plantarum demonstratore. *A Palerme, de l'imprimerie royale*, 1789, *grand in-*8°.

26. Le père *Bernardin* déclare dans une introduction, qu'en exposant à ses disciples les forces, les caractères et les contrées où naît chaque plante, il suit la méthode

de *Linné* sur les plantes, en y ajoutant tout ce que celui-ci avoit écrit sur leurs propriétés médicinales. Il a fait correspondre, aux nomenclatures latines des plantes qu'il décrit, les noms qu'elles portent en Italie et en Sicile, pour l'utilité du pays où il écrit, et pour montrer aux étrangers la fécondité du sol sicilien; il a eu soin de distinguer les plantes indigènes, qui sont en très-grand nombre.

Il fait précéder cette énumération, par les caractères particuliers de chaque classe, qui sont, comme l'on sait, au nombre de vingt-quatre; il donne l'explication des termes de l'art, et présente la division du tronc ou de l'organe qui multiplie la plante; il en démontre l'espèce, la durée, la direction, et les variétés. L'auteur a joint à ses ouvrages quatre tables exactes des genres des plantes, de leurs forces, des maladies pour lesquelles elles sont utiles, des noms siciliens.

Annalen der staatsarzneykunste, &c. *Annales de médecine politique, publiées par le doct.* JEAN-DAN. METZGER, *conseiller de la Cour, et médecin du roi de Prusse, premier professeur de médecine à Konigsberg.* Vol. I, Part. Ire; *in*-8°. *A Zullichau,* 1790.

27. On a déja de M. *Metzger* un manuel

de médecine politique et légale, très-propre à faire concevoir les plus flatteuses espérances, de la manière dont il exécutera le plan qu'il s'est tracé pour ses annales, dans lesquelles il se propose de donner, 1°. des dissertations originales ou des traductions; 2°. des notices de livres nouveaux, de thèses soutenues dans diverses universités, sur des matières relatives à son sujet; 3°. des additions; tels que des rapports juridiques, des observations sur des cas particuliers, des précis de tables de populations, mariages, baptêmes, morts; 4°. des nouveautés.

Annalen der staatsarzneykunde, &c. *Annales de médecine politique, publiées par le doct.* JEAN-DAN. METZGER, *conseiller aulique, et médecin du corps de Sa Maj. Prussienne, premier professeur de médecine à Konigsberg.* Vol. I, Part. II; *in*-8°. *de dix feuilles. A Zullichau, chez les héritiers* Frommann, 1790.

28. Cette partie contient trois Mémoires, dont le premier, qui a pour auteur M. *Bérends*, concerne *l'incertitude des signes de la mort, dans les cas où il s'agit de faire l'opération césarienne sur des femmes mortes en travail d'enfantement.* Le danger, qu'on n'est pas encore parvenu à écarter généralement de l'opération césarienne, est cause

qu'on la pratique rarement sur le vivant, et peut-être alors même souvent trop tard, pour pouvoir s'attendre à un succès heureux. Mais on a établi pour règle qu'elle sera faite sur les femmes que la mort a enlevées avant qu'elles aient mis au monde leur fruit, toutes les fois qu'il y aura lieu de croire que ce fruit n'est pas encore privé de vie. Cette condition de ne la pratiquer que sur le cadavre, a donc engagé M. *Bérends* à entrer dans de longs détails sur les signes certains de la mort, et sur les moyens de rappeler les asphyxiées à la lumière. Il y fait mention de quelques nouveaux moyens proposés par M. *Kite ;* tels que les frictions avec de l'huile camphrée, ou avec de l'huile d'olives, mêlée à l'acide vitriolique, l'instillation de l'esprit de sel ammoniac dans l'angle de l'œil, des lavemens préparés avec des plantes aromatiques et l'assa fétida. Mais comme le temps qu'exige l'emploi de ces secours suffiroit seul pour faire périr l'enfant qui auroit été encore vivant dans le cas où la mère seroit réellement morte, il est clair que l'opération césarienne, faite après tous ces délais, ne seroit plus d'aucun secours pour l'objet en question. M. *Bérends*, aussi bien que M. *Metzger*, reconnoissent cette vérité. Il seroit donc à desirer que l'art pût rendre cette opération si peu dangereuse, qu'on pût courir impunément les risques de la faire sur une femme grosse qui ne seroit qu'asphyxiée.

2°. *Une consultation de* MORGAGNI, *concernant une impuissance d'éjaculer dans le coït.*

3°. *Parère*, du même auteur, *sur la viabilité d'un embryon de sept mois.*

Ces deux articles sont de la plus profonde érudition.

Nous ne ferons pas ici l'énumération des livres dont l'analyse se trouve dans ce cahier, nous remarquerons seulement que l'ouvrage de M. *Girtanner* y est apprécié avec la plus grande impartialité.

La troisième section, composée d'additions, contient 1°. une courte description d'un monstre à deux corps ; 2°. deux consultations sur les démences; 3°. un rapport juridique, concernant un enfant trouvé mort : il avoit été étouffé dans un tablier, 4°. le résultat des registres de la paroisse de Konigsberg, pour l'année 1789.

Ce cahier est terminé, comme le précédent, par des notices mélangées.

Medicinisch gerichtliche beobachtungen, &c. *Observations de médecine légale, avec des critiques ; recueillies par le docteur* CHRIST. L. SCHWEICKLARD *; grand in-8°.* Partie première *de 329 pages ;* Partie deuxième *de 440 p. A Strasbourg,* 1789.

29. Ce recueil de rapports juridiques sera d'autant plus utile aux jeunes médecins, que M. *Schweickard* y a joint les *parères* des facultés de médecine, les objections du défenseur contre ces rapports, et les réponses de l'accusateur à ces objections, souvent

même le jugement définitif de la cause; ensorte que les jeunes médecins physiciens y trouveront non-seulement des modéles, mais encore des éclaircissemens sur plusieurs points relatifs à l'exercice de leurs devoirs. Ces deux volumes renferment des cas de toute espèce; tels que les infanticides, les empoisonnemens, les suicides, les autres espèces d'homicides, l'impuissance, le viol, les dérangemens de la raison, &c. On y trouve même, de temps en temps, des traités complets et particuliers sur des matières intéressantes, tels qu'une dissertation sur le méchanisme du part, les règlemens relatifs à la conduite que doivent tenir les médecins et les chirurgiens aux rapports dans le pays de Bade; des discussions sur la mortalité des blessures, sur les épreuves des poumons dans l'eau, &c.

PROSPECTUS.

Cours complet de fièvres; par M. DE GRIMAUD, professeur de l'université de Montpellier, proposé par souscription.

Il y a long-temps que les médecins les plus distingués du royaume sollicitent avec empressement la publication de l'ouvrage qu'on annonce aujourd'hui : enlevé trop tôt à la médecine qu'il honoroit, l'auteur est parvenu à se former une réputation, sans qu'il se soit jamais mis en frais pour l'acquérir. On n'a de lui que deux *Mémoires*

sur la nutrition, en deux volumes *in*-8°. présentés à l'Académie de Saint-Pétersbourg, et tirés en partie des leçons de physiologie qu'il faisoit chaque année dans l'école de Montpellier. Livré à l'enseignement de la médecine, autant par inclination que par devoir, il s'appliqua pendant toute sa vie à rendre facile et claire, pour les autres, la communication de ses idées, bien plus qu'à tirer avantage pour lui même de ses talens ou de ses succès.

Le cours de fièvres que l'on va publier, forme le travail le plus achevé qui soit sorti de ses mains; ses disciples, qu'il regardoit comme le plus précieux de ses ouvrages, liront encore avec intérêt et avec fruit, les leçons pleines de sagesse et de lumière qu'ils recevoient de sa bouche autrefois; ses amis, les véritables dépositaires de sa pensée, verront, avec joie, qu'on élève à sa gloire un monument durable, en livrant au public une production savante, dont le mérite n'a été jusqu'à présent connu que de quelques-uns d'eux.

La méthode, qu'a suivie M. *de Grimaud* dans ce cours, embrasse tous les objets qui se rapportent à la doctrine des fièvres, et à celle des maladies qui ont la fièvre pour symptôme concomitant; il adopte la distribution sage et naturelle des anciens, qui, peu attentifs aux formes indéfiniment variées que présentent les maladies, se sont attachés à les distinguer par leur nature réelle, et par la diversité des traitemens qu'elles indiquent: cette marche, vraiment philosophique et médicinale, oblige l'auteur à placer

sans cesse la pratique à côté de la doctrine des fièvres, les moyens de les guérir à côté des descriptions qu'il en fait, d'où il résulte une science rigoureusement appliquable au seul but que doive se proposer le médecin dans l'exercice de son art.

Ce plan vaste et régulier nous engage à diviser la totalité du cours des fièvres en trois volumes *in*-8°. de plus de 400 pages chacun.

Le premier contiendra les principes généraux sur les maladies et sur la manière de les décrire, les idées préliminaires sur la nature de la fièvre, sur les plus remarquables de ses effets, sur la coction, ces crises, ces jours critiques, &c.; ce qui en formera la première partie La fièvre éphémère, soit simple, soit prolongée, la fièvre inflammatoire, avec ou sans affection locale, son traitement, ses complications, ses terminaisons variées, rempliront la seconde partie, et compléteront ce premier volume.

Nous ferons entrer dans la première partie du second volume le détail des accidens étrangers qui se joignent à la fièvre inflammatoire; ce qui embrasse l'histoire *des affections fébriles locales, qui ont une fièvre inflammatoire pour symptôme concomitant.* La seconde partie renfermera la doctrine des fièvres bilieuses, générales ou particulières, simples ou compliquées; l'histoire des fièvres bilieuses, générales ou particulières, simples ou compliquées; l'histoire des fièvres bilieuses gastriques, dont le siége est dans les premières voies; celle des ardentes bilieuses, dont le siége est dans la masse

générale des humeurs, s'y trouve développée d'une manière satisfaisante et complète; on y trouvera des exemples de complication de la fièvre gastrique bilieuse avec la jaunisse, l'hæmoptysie, la dyssenterie, la colique de Poitou, la fièvre puerpérale, &c.

Nous rangerons dans la première partie du troisième volume, le détail des accidens étrangers qui se joignent aux fièvres bilieuses, et qui constituent *les affections fébriles, qui ont une fièvre bilieuse pour symptôme concomitant.*

La seconde partie embrassera l'histoire entière des fièvres pituiteuses, soit gastriques, soit générales, ainsi que celle des accidens étrangers qui les accompagnent; ce volume sera terminé par le traité des fièvres intermittentes, soit simples, soit insidieuses ou malignes, qui, dans l'ordre des idées de l'auteur, doit occuper la place que nous lui assignons.

On a cru devoir retrancher du manuscrit de l'auteur huit ou dix leçons qui n'avoient pas un rapport essentiel avec le cours de fièvres, dont elles coupoient, en quelque sorte, la marche. Ces leçons réunies sous forme d'appendice, ou de leçons additionnelles, présentent un petit traité de maladies nerveuses, auxquelles elles se rapportent toutes; cet appendice, joint à une table de matières raisonnée et fort commode, composera un quatrième volume, qui ajoutera infiniment à la valeur des trois autres.

On a suivi dans la confection de la table une méthode simple, à l'aide de laquelle les lecteurs pourront trouver facilement les

objets particuliers qui entrent dans le corps de l'ouvrage.

L'ouvrage sera imprimé sur les propres manuscrits de l'auteur, revus et corrigés par lui-même, et par ceux qu'il avoit chargés de ce soin après sa mort, mêmes caractères, même papier que le prospectus.

Le prix de la souscription est de 12 liv. pour les quatre volumes, qui seront délivrés et payés successivement, de manière que les Souscripteurs payeront trois livres en souscrivant, et trois livres pour chaque volume qu'on leur délivrera, à l'exception du dernier, pour lequel il n'y aura rien à payer.

Les médecins étrangers, qui voudront souscrire, sont priés d'envoyer leur soumission, *franc de port*, à l'une des adresses ci-dessous mentionnées. On les recevra jusqu'à la fin du mois d'avril de l'année courante.

On n'a pas besoin d'avertir, que, s'ils envoient l'argent de la souscription en totalité ou en partie, il faut l'affranchir, comme toutes les lettres relatives à cet objet.

On souscrit à Montpellier, chez M. *Sarrus*, docteur en médecine, rue de la Fripperie.

A Lyon, chez Mesdemoisselles *Dumas*, rue des Augustins.

A Paris, chez M. *Croullebois*, libraire, rue des Mathurins près celle de la Harpe; et *Croullebois* fils, rue de la Harpe, n°. 36.

A Bordeaux, chez M. *Lucadon*, docteur en médecine, chez M. son frère, négociant, derrière la poste aux lettres.

Feuilles hebdomadaires sur la médecine, et les sciences qui y ont

rapport ; ou Journal propre à constater l'état et les progrès de la science, dans l'école de Montpellier, département de l'Hérault. Par une Société de médecins, à Montpellier.

PROSPECTUS.

Le but qu'on se propose est de faire connoître avec quel succès, et quel éclat, la médecine est cultivée à Montpellier.

Pour donner une idée des objets qui y seront traités, on a cru devoir présenter le sommaire suivant.

1°. Les personnes affectées des maladies chroniques opiniâtres, peu communes et rébelles aux méthodes ordinaires, se rendant à Montpellier pour s'y faire traiter par les maîtres de l'art, ou y envoyant des Mémoires à consulter pour en obtenir des plans et des vues nouvelles, fourniront une ample matière à une instruction solide et curieuse. Ce Journal donnera une description exacte de la plupart de ces maladies; il constatera l'état de ceux qui en seront affligés, et il exposera les ressources de l'art dans ces cas difficiles. On ne taira pas le peu de succès qu'auront eu quelques-uns des traitemens administrés, puisque la connoissance des maux régardés comme incurables apprend quels sont ceux sur lesquels les médecins doivent faire d'utiles recherches. Les Mémoires à consulter et les réponses qui y seront faites, suppléeront aux détails circonstanciés qu'on ne pourra pas

donner sur les malades éloignés, mais pour que ces consultations n'ayent pas une fin tout-à-fait stérile, on tâchera de se procurer des renseignemens nécessaires sur les effets des remèdes proposés. Dans les cas qui en seront susceptibles, on placera des commentaires, dans lesquels on fera un rapprochement des maladies analogues, on indiquera les remèdes qui auront pu être mis en usage, et on tracera les vues qui auront déterminé les différentes indications. Ainsi on sauvera de l'oubli, l'histoire des affections, si propres à faire apprécier le pouvoir de l'art, et à perfectionner l'étude des maladies chroniques.

En nous engageant à publier des détails plus ou moins étendus sur cet objet, nous ne pouvons nous flatter de répondre complètement à l'idée que nous voulons inspirer de cette partie de nôtre Journal, qu'avec le secours de ces praticiens aussi recommandables par leurs talens, qu'honorés par la confiance publique. Sans doute nous ressentirons les effets de leurs bontés, et notre reconnoissance égalera le zèle avec lequel nous transmettrons leurs préceptes. Nous nous ferons un devoir de taire les noms des malades, et nous ne citerons les médecins auxquels ils auront eu recours, que lorsque nous serons assurés que cela ne leur déplaira point.

2°. Une partie non moins essentielle de ce Journal, consacré à l'instruction des éléves de l'école de Montpellier, sera de présenter la série des travaux de cette université célèbre. On rendra compte des leçons

des professeurs, des thèses qui seront soutenues, et des grades qui y seront accordés. On se permettra quelquefois de critiquer, mais sans amertume, ce qui semblera devoir le mériter; on répandra de justes éloges sur celles de ces dissertations académiques qui paroîtront dignes d'être distinguées. Peut-être que cette critique et nos suffrages donneront l'éveil à cette jeunesse avide de louanges, et si susceptible d'être conduite par l'amour de la gloire. Ainsi, ce Journal pourroit contribüer, en quelque sorte, à la perfection des études. Pour ne rien oublier sur ce point, nous nous empresserons, non pas de leur faire connoître tous les livres qui s'impriment sur la médecine, mais ceux qu'ils peuvent lire et consulter avec le plus de fruit, soit pendant le cours de leurs études, soit au commencement de leur pratique. La connoissance des bons livres fait la moitié de l'instruction, et c'est sur ce point que nous nous piquerons d'exactitude et de sévérité. Mais comme ce Journal est principalement destiné à constater l'état et les progrès de la science dans l'école de Montpellier, nous rendrons compte des productions littéraires quelconques, dont les médecins de cette université seront les auteurs. C'est un hommage que nous croyons leur devoir, et nous nous en acquitterons avec d'autant plus de plaisir, que nous présenterons en même temps, par ce moyen, une partie des matériaux propres à l'histoire de cette école.

Nous receverons avec reconnoissance tout ce qu'on voudra bien nous communiquer

sur la météorologie, sur les maladies régnantes, soit endémiques, soit épidémiques, soit populaires et sporadiques. La chimie, botanique, l'histoire naturelle même, trouveront une place distinguée dans notre Journal; en un mot tout ce qui, dans la médecine et les sciences qui y ont rapport, offrira quelques vues utiles, y sera consigné avec soin.

Ce Journal paroîtra régulièrement une fois le semaine, et sera composé d'une feuille de 16 pages, *de caractère* cicéro, format *in*-8°. Les 52 feuilles qu'on fournira dans le cours d'une année, produiront ainsi deux volumes de 416 pages chacun, terminés l'un et l'autre par une table. Quand l'intelligence de la matière le demandera, on donnera des gravures; on se déterminera même à publier des supplémens, si l'abondance des matériaux l'exige.

Le prix de la souscription, pour recevoir ce Journal, *franc de port*, par tout le royaume, est de 15 liv. pour l'année.

On souscrit à Montpellier, chez M. *Roullet*, libraire, à la loge; à Lyon, chez M. *Perisse*, libraire, grande rue Mercière; à Paris, chez M. *Descot*, au bureau de la Société royale de médecine, rue de Tournon, n°. 13.

L'argent de l'abonnement, et les lettres en demande, doivent parvenir à l'une des adresses ci-dessus, *franc de port*. Les personnes qui voudront bien nous communiquer quelques objets propres à être insérés dans notre Journal, sont priées de les adresser, sans frais, soit à Paris, à M. *Descot*;

soit à Montpellier, à M. *Roullet*, pour MM. *les Rédacteurs des feuilles hebdomadaires de médecine de Montpellier.*

AVIS DE L'ÉDITEUR.

Nous prévenons qu'il s'est glissé dans ce Cahier une faute dans les chiffres qui indiquent les pages. Après la page 359, au lieu de mettre 360, on a mis 340 : on a suivi cet ordre jusqu'à la fin du Cahier.

Nos. 1, 2, 4, 6, 8, 10, 11, 13, 15, 16, 17, 22, 23, 27, 28, 29, M. GRUNWALD.

3, 5, 7, 9, 12, 14, 19, 20, 21, 24, 25, 26, M. WILLEMET.

18, M. HUZARD.

Fautes à corriger dans le cahier de janvier 1791.

Page 9, ligne 18, *au lieu de* semble, *lisez* sembla.
Page 90, ligne 25, visite, *lisez* visitai.
Page 106, ligne 18, *supprimez le* ne, qui se trouve au commencement.
Page 112, ligne 32, utiles, *lisez* inutiles.
Page 117, ligne pénult., *supprimez* militaire.
Page 120, lig. 13; placés une *virgule* après dindons.
Page 134, ligne 12, la, *lisez* leur.
Page 136, ligne 10, dénature, *lisez* dénaturent.
Page 145, ligne 21, vrais, *lisez* vraies.
Page 152, ligne 17, contribuer, *lisez* contribué.
Page 156, ligne 27, 132, *lisez* 139.

Cahier de mai 1791.

Page 311, ligne 2, toh orses, *lisez* to horses.
Page 322, ligne 23, augusta, *lisez* augustæ.
Page 323, ligne 18, *pruxi*, lisez *praxi*.
Ibid. ligne 31, *victorium picum*, lisez *VICTORIUM PICUM*.
Ibid. *augusta*, lisez *augustæ*.

TABLE.

De l'imprimerie de P. F. DIDOT jeune, 1791.